Поверніть книжку не пізніше зазначеного терміну

Києво-Святошинська друк.



Napoléon délivré

DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE

	Fr. c.
Après la mort de l'Empereur : Les Derniers serviteurs de Napoléon. — La Fin d'une captivité. — Le Mariage de Marchand. — Noel Santini et la Sainte-Alliance. — L' « Ours d'Helvétie ». — Le Bibliothécaire de Longwood. — Les Pèlerins de Sainte-Hélène (Émile-Paul, éditeur)	3 50
La Question d'Orient dans l'Histoire comtemporaine (Dujarric, éditeur).	4 »

ROMANS

La Corbeille d'argent (Fasquelle, éditeur)	3 50
Au Jardin des Vierges. — —	3 50
La Fêlure . . . . — —	3 50
Les Dernières joies de Séverin Chantal. (Fasquelle, éditeur)	3 50

CRITIQUE — HISTOIRE DU THÉATRE

La Liberté du théâtre en France et à l'étranger, histoire de la censure dramatique (Dujarric, éditeur)	5 »

THÉATRE

(En collaboration avec Gaston Sorbets)

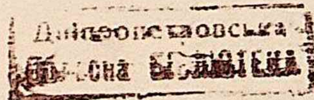
Le Roi s'ennuie (représenté pour la première fois, le 30 septembre 1909 au Théâtre Antoine) (Bernard Grasset, éditeur)	1 »

ALBÉRIC CAHUET

Napoléon délivré

LE COUP DE THÉATRE DE 1840 - LES IMMORTELLES DE LONGWOOD
L'AUMÔNIER DE LA " BELLE POULE "
LA NUIT DE LA RÉSURRECTION - LE SECOND RETOUR DE L'EMPEREUR
UNE JOURNÉE IMPÉRIALE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET
LES LENDEMAINS

Documents et témoignages inédits



PARIS
ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

1914

NAPOLÉON DÉLIVRÉ

INTRODUCTION

LES IMMORTELLES DE LONGWOOD

Voici, sur ma table, un fragment de cyprès, une pierre noire, une boîte en métal, un flacon d'eau, un bouquet d'immortelles et une pierre grise, striée de rouille. A l'exception des fleurs funéraires, ces objets, que vous devinez des reliques, portent une indication manuscrite, une date et un sceau à l'aigle. Ils sont, les uns et les autres, des souvenirs de Sainte-Hélène. Je reste sensible à tout ce qu'ils évoquent. Le cyprès dégage, sur mes notes, son parfum de cimetière, cette odeur du Tombeau, qui, depuis près d'un siècle, saisit à la gorge les visiteurs de la Vallée. La pierre noire, parcelle des murailles dressées

dans l'Océan, falaises sans vie et sans abri, exprime la mortelle tristesse de la prison en deuil. Le flacon est empli d'eau de la source de l'Empereur, encore limpide, malgré le temps et le long voyage, mais qui laisse au fond du verre un léger dépôt rouge semblable à une poudre de sang. La boîte contient de la terre de Longwood, prélevée dans le jardin de Napoléon en face du cabinet de travail. Cette poussière dure, noire, granuleuse, explique les impossibilités de culture. C'est une terre qui brûle ou qui étouffe. Les immortelles cependant sont belles et conservent leur flamme, douce comme une lumière pâle de veilleuse. On dirait que, seules, ces fleurs de la mort peuvent achever, sur ce sol, leur épanouissement.

Et il y a encore la pierre grise détachée d'un bloc, près du Tombeau. Elle fut le témoin de tout ce qui, en ce lieu, se passa d'historique. Peut-être aussi, lors de la captivité, au cours d'une visite dans le Val, l'Empereur s'accouda-t-il un instant sur ce rocher, tandis que l'un de ses serviteurs, Noverraz ou Saint-Denis, allait puiser à la source un gobelet d'eau fraîche. Les pierres ne voient

pas, mais elles entendent, assure-t-on, puisqu'elles répètent en écho. Cette humble relique nous redira-t-elle l'émotion des voix françaises qui se sont mêlées deux fois en ce lieu à vingt ans de distance, pendant la journée de l'inhumation, le 9 mai 1821 et durant la nuit de la délivrance, le 15 octobre 1840 ?

1821-1840!... Deux dates entre lesquelles éclôt et s'épanouit une légende, la Légende de l'Homme qui est aussi la Légende du Siècle. Elle naît d'abord sous les saules du Tombeau de Sainte-Hélène, lueur indécise comme un feu follet de cimetière. Puis elle se détache du sépulcre et monte dans le ciel des mirages humains. Elle semble, à vrai dire, incertaine encore, inquiétante, avec des fulgurations rouges. On croirait qu'elle cherche à se délivrer d'une gangue de pourpre. Et soudain le miracle s'accomplit : une aube neuve paraît à l'horizon ; le nuage sanglant des deuils se dissipe ; la magie de la gloire reste seule vivante, anéantit les brumes, purifie tout.

Ainsi, de 1821 à 1840, se transforma et s'auréola dans le sentiment populaire le sou-

venir de l'Épopée. Le héros national se dégagea, immortel, de la dépouille du dictateur mort. On ne se souvint plus que des grandes choses réalisées, grâce à Napoléon, par l'énergie française. Et quand vinrent les années d'atonie, lorsque le pays se vit clos en des horizons monotones et courts, lorsque l'âme des foules s'ennuya de ne plus s'émouvoir, les imaginations inoccupées se remirent à rêver d'action et d'espace. Voilà pourquoi, moins de vingt ans après la mort obscure de Napoléon lointain et captif, il s'est produit en France comme une résurrection puissante de la figure impériale. Elle est redevenue un symbole, un orgueil, un centre de lumière. Tous ceux qui écrivent en 1840, même les moins impérialistes, constatent ces exaltations et s'en émeuvent : « Savez-vous, observe l'un d'eux, ce qu'il y a d'horreurs, de souffrances, de maladies, sous ces beaux noms de Napoléon et de César ? Savez-vous ce qu'il y a d'enfants massacrés, de femmes violées sous les souvenirs poétiques de Rivoli et de Castiglione ? Et puis, quand tout cela s'éloigne, ça fait de la grandeur et de la gloire[1]. »

1. Doudan, *Lettres*, t. I, p. 308.



L'Aube du 15 Octobre 1840, dans la Vallée du Tombeau

Dessin, d'après nature, de Henri Durand-Brager

« Nous ne voulons plus nous souvenir que des grandes choses, dit un ennemi de l'Empire, le *Journal des Débats*[1]. » Il consent à oublier la vision de « la France envahie par toutes les nations conjurées, épuisée, haletante, couverte de plaies et rendant presque le dernier soupir ». Et il ajoute : « Napoléon n'apparaît à une postérité séduite par sa gloire qu'avec sa victorieuse épée dans une main et son Code civil dans l'autre ! Il se détache de son régime. On parle des victoires ; on se tait sur les désastres. L'Empereur a été grand, il a été malheureux ; la France a adopté sa mémoire avec un enthousiasme qui s'accroît[2]. »

Plus tard, écrivant sur le retour des Cendres, un autre ennemi de la dictature, Prévost-Paradol, s'émerveillera du rayonnement de « cet être extraordinaire qui a laissé la France imprégnée d'une superstition fatale et enchaînée au culte aveugle de son nom ». Car, « le mot de *gloire* paraît faible pour exprimer l'éblouissement que cette succession de coups d'éclat, qui forme l'histoire de l'Empire, laisse dans l'esprit ».

1. 22 mai 1840.

2. 13 décembre 1840.

« L'Empereur Napoléon nous a tirés du chaos », disaient en 1840 les amis de l'ordre, épouvantés par les menaces révolutionnaires. « Il a relevé les autels », reconnaissaient les prêtres. « Aux yeux des étrangers, écrivaient les libéraux, Napoléon était la personnification de la Révolution française et c'était sa vivante expression que nos ennemis poursuivaient en lui. » Enfin, les ouvriers, les paysans, les soldats, tout le peuple, conservaient plus profondément encore au mort de Sainte-Hélène la gratitude de l'orgueil national. « Il a, disait un député de 1840, porté la gloire de notre pays au degré le plus élevé auquel un peuple puisse atteindre, et il a défendu au prix même de sa couronne le sol de la Patrie. L'Empereur n'avait point un battement de cœur qui ne fût pour la grandeur de la France et, pour le résumer en un mot, il était national jusqu'au fond de ses entrailles[1]. »

National jusqu'au fond de ses entrailles ! Nul n'en doutait vraiment dans la France de 1840, en province, ni dans les villes, ni dans les champs, ni dans les casernes, ni dans les

1. Lettre au *Siècle* de M. A. d'Hérambault, député du Pas-de-Calais, 28 mai 1840.

faubourgs parisiens, ni dans les Chambres, ni dans les salles de rédaction des journaux, ni dans les salons des princes aux Tuileries. Et c'est pour cela que, en cette époque où la paix humiliée fait regretter la guerre crucifiante, le souvenir de Napoléon redevient formidablement populaire. Louis-Philippe croit devoir jouer un coup hardi sur cet enthousiasme des masses : il tente de confisquer à son profit l'héritage populaire de ce mort qu'il ramène d'exil et rend à la France. Habileté suprême, disaient les uns. Folie et suicide, affirmaient les autres.

Je regarde la pierre noire, la pierre grise, le cyprès, la poussière de Longwood, et le bouquet d'immortelles. Je songe que de semblables « souvenirs » furent en 1840 rapportés aux Tuileries par le prince de Joinville. Ces reliques de Sainte-Hélène ont-elles, huit ans après, suivi les bagages de la famille royale à son tour proscrite ? Dans la solitude de Claremont, j'imagine aisément le vieux roi détrôné méditant devant les immortelles de Longwood.



Si nous pouvions retrouver pour la retenir un peu en nous l'âme d'un pèlerin de Sainte-Hélène avant 1840, si nous avions appartenu à une génération blessée, exsangue, nerveuse, arrêtée dans son action, débordée par son imagination, incapable d'abdiquer l'orgueil d'une gloire interrompue et de se résigner à une définitive impuissance, si nous avions souffert du mal des romantiques, alors, peut-être aurions-nous la sensibilité qu'il faudrait pour traduire ici l'émotion nationale que provoqua le retour des Cendres.

Nous ne sommes plus des contemporains, ni même des fils de contemporains. La névrose romantique s'est dissipée. Des éducateurs sont venus qui ont condamné le rêve comme une débauche, arrêté au ras du sol les élans humains, substitué une logique de néant aux espoirs de survie et le sourire de la critique au délire de l'imagination. Le scepticisme a empoisonné notre race comme une morphine. L'action s'est anémiée, le cœur s'est ralenti et l'on a cru que les âmes elles-

mêmes allaient mourir. A ce moment, il est vrai, une génération nous est née, qui arrive maintenant à l'âge d'homme, qui veut vivre, qui veut croire et qui, par ses énergies neuves, empêchera le suicide de la race. Cette jeunesse professe le respect du passé parce qu'elle n'a point la certitude pédante que tout est mieux dans le présent. Elle a la fierté de notre histoire où elle trouve des points d'appui pour ses impulsions d'aujourd'hui. Il ne lui est pas indifférent que nous ayons été les plus grands et les plus forts dans le monde pendant toute une aube de siècle. Elle sait les ardeurs qu'une race puise dans ces évocations. Tristes les peuples qui n'ont pas d'histoire. Ce sont des plantes sans racines à la merci d'un vent d'orage. Lorsque, aux coups d'une bourrasque, des branches se brisent, l'arbre ne meurt pas si la souche reste puissante. Quand une nation se sent faiblir, elle cherche dans son passé des forces de résurrection. C'est ce qui s'est produit en 1840 où la France n'acceptait point de désarmer par une attitude de faiblesse les menaces européennes. C'est ce qui s'est produit, chez nous encore, en des heures plus récentes d'angoisse nationale et

de brusque réveil. A trois quarts de siècle de distance deux époques peuvent se rapprocher et se comprendre.

Aujourd'hui comme jadis, et avec le même orgueil, nous évoquons l'Epopée. Quand, avec fracas, on commémore, outre-Rhin, le monument des coalisés de Leipzig, nous regardons l'arc de triomphe de l'Étoile. Ceci fait oublier cela. C'est pourquoi aussi nous continuons de nous pencher pieusement sur la sépulture impériale. Pour la plupart des hommes de notre temps, le nom impérissable a cessé d'avoir une signification politique. On ne voit plus en Napoléon que le maître de l'énergie de la race, le surhomme dont les cendres ont conservé peut-être des vertus miraculeuses.

Un écrivain qui n'était pas un Français, mais qui savait admirablement l'âme française, lord Byron, s'écriait au lendemain de la mort du prisonnier de Sainte-Hélène : « La France voudra cette dernière consolation... Son honneur, sa fidélité, son renom réclament ces ossements pour les élever au-dessus d'une pyramide de trônes ou pour s'en servir à l'avant-garde un jour de bataille, comme d'un talisman semblable à la poussière de

Duguesclin : quoi qu'il arrive, le temps viendra où ce nom, comme le tambour de Zeika, donnera le signal d'alarme. »

Ce temps annoncé par le poète ne devait pas être long à naître. En 1840, la prédiction de lord Byron se réalise déjà. La France, au milieu d'un grand trouble, fait revenir les cendres de l'Empereur. Ce fut plus qu'un événement national. Il y eut, semble-t-il, comme un frémissement universel : « De loin, écrivait Henri Heine, s'avance vers nous, à pas mesurés et de plus en plus menaçants, le corps du géant de Sainte-Hélène. » Et d'aucuns, toujours prêts à en appeler au merveilleux se plurent à constater que ce retour fut précédé et suivi de signes du destin. Une prophétie de Muller, jadis, avait annoncé que le roi Frédéric Guillaume III de Prusse triompherait de Napoléon, lequel serait vaincu et exilé, mais que le roi de Prusse mourrait l'année même du retour de Napoléon dans sa capitale. La décision du gouvernement de Louis-Philippe et le vote des Chambres françaises produisirent la plus vive impression sur l'esprit du vieux souverain, alors malade, et qui, moins d'un mois après,

rendait l'âme dans les bras de la princesse de Liegnitz. Mais il y eut plus étonnant encore. En cette année 1840, du mois de mai au mois de décembre, un large coup de faux mutila la société impériale survivante, comme si le destin voulait offrir un cortège de dignitaires morts aux mânes rappelés. Trois semaines après le décès du roi de Prusse, le prince Lucien Bonaparte, qui avait attendu les Cent-Jours pour se réconcilier avec son frère, expirait à Viterbe, à l'âge de soixante-cinq ans. Au début de juin, les obsèques de la maréchale Bessière, duchesse d'Istrie, avaient été célébrées à Saint-Thomas-d'Aquin. Le 4 octobre, le maréchal Macdonald était inhumé en grande pompe aux Invalides. Le général Becker, que le gouvernement de Fouché avait, en 1815, chargé de la garde de l'Empereur, de la Malmaison à Rochefort, s'éteignait le 18 novembre au château de Mons dans le Puy-de-Dôme. Le général Brayer qui, lors du retour de l'île d'Elbe, avait amené ses troupes de Lyon à l'Empereur et qui, en 1823, avait donné sa fille en mariage au premier valet de chambre de Sainte-Hélène, Marchand, mourait à Strasbourg, le 4 décem-

bre, onze jours avant l'arrivée du corps de Napoléon aux Invalides.

Ajouterons-nous que, ce même mois de décembre, les journaux annonçaient[1] le décès, en Périgord, à l'âge de cent dix-sept ans, d'un extraordinaire vétéran de l'armée française, un nommé Lignéras, qui avait chargé à Fontenoy ? Rappellerons-nous encore que, entre mai et décembre, la reine d'Angleterre et le roi des Français faillirent eux-mêmes perdre la vie, la reine Victoria échappant au pistolet d'Édouard Oxfort, le 10 juin, date de la promulgation de la loi ordonnant la translation des cendres, et Louis-Philippe évitant la balle de Darmès, le 15 octobre, le jour même de l'exhumation de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Certains des survivants de l'époque, devenus aujourd'hui si rares, se rappellent ces faits qui les troublèrent alors et ils se plaisent encore à les évoquer. Mais combien, peu parmi ceux qui, sur la route de Courbevoie aux Invalides, assistèrent au triomphe de l'Empereur gisant et délivré, savent nous exprimer ce qui les étreignit à l'instant de

1. Le *Commerce*, du 18 décembre 1840.

cette apothéose. A peine, lorsqu'on recherche avec eux dans leur mémoire, y retrouve-t-on de courtes impressions figées en des formules : « Oui, disent-ils, il faisait bien froid alors. Douze et quatorze degrés au-dessous de zéro et la Seine était prise. » Avez-vous remarqué combien les indications du thermomètre aux jours où la Seine gela se fixent indestructiblement dans le souvenir des Parisiens ?

Quelques-uns ajoutent : « C'était une belle journée. » Ainsi, les survivants se rappellent le froid qu'il faisait ce jour-là et le soleil glacé, symbolique, qui vint un moment auréoler l'immense sarcophage de velours et d'or roulant, par les Champs-Élysées, sur des centaines de milliers de têtes.

Ce n'est guère avant la douzième ou treizième année que la mémoire peut enregistrer des souvenirs historiques. Pour obtenir des évocations individuelles de la Journée du Retour, pour entendre encore aujourd'hui des hommes de 1840 nous dire eux-mêmes leurs sensations de l'époque, nous avons dû, au moment où nous réunissions les éléments de ce livre, interroger des vieillards plus qu'octogénaires. Il y a peu d'années, l'un de ces

témoins, qui avait vécu près d'un siècle de vie parisienne, nous donnait, en un livre de souvenirs [1], ses notes personnelles sur les fastes funèbres. Il avait été l'un des officiers du piquet d'honneur qui monta la garde autour du cercueil à Courbevoie ; aussi a-t-il pu fixer en quelques traits expressifs la silhouette brisée du vieux maréchal Soult venu l'un des premiers s'agenouiller devant les Cendres. En contraste, le même témoin s'est plu à évoquer le bien-être élégant et chaud d'un salon légitimiste où, le 15 décembre, tout de suite après la fin de sa faction glaciale, il s'en alla chercher une réaction contre le froid longtemps subi et l'émotion profonde qui venait de remuer son âme neuve. Car ce salon, sourd aux ovations des canons et des cloches, demeurait, comme bien d'autres au-dessus de la fête funèbre, hostile aux souvenirs magnifiés. Là, des jeunes filles de vieille race, insensibles au grandiose tumulte, irréconciliables comme leurs mères qui avaient applaudi, en 1814, la cavalcade des Cosaques ramenant les lis, passaient des brioches chaudes et des pralines au lieutenant de vingt ans.

1. Charles Bocher, *Mémoires*, t. I, p. 355 à 358.

Un autre contemporain notable pouvait être, plus récemment, rencontré et interrogé. Avec la courtoisie bienveillante qui lui était coutumière, Me Charles Limet, hier encore le vénéré doyen du barreau de Paris, accepta de se prêter à notre enquête. Il a publié, lui aussi, des souvenirs auxquels il ajoutait verbalement des anecdotes. Le froid du 15 décembre était tel, nous disait-il, que son père, capitaine d'une compagnie de la garde nationale, avait eu un bras gelé tandis qu'il rendait les honneurs à Courbevoie. Quant à lui, adolescent impressionnable, avidement penché sur le cortège, il avait surtout remarqué, derrière le char, dans la phalange des impériaux ressuscités, les oursons de la garde, pelés par le feu et le gel de toute l'Épopée, navrants et magnifiques.

Et nous avons encore, parmi une dizaine d'autres survivants, interrogé une aimable aïeule presque nonagénaire, Mme de V. de L., qui a bien voulu, pour nous, évoquer les souvenirs ingénus de sa huitième année : une course hâtive avec ses parents, du boulevard Poissonnière aux Champs-Élysées, en pleine nuit glaciale, dans Paris mal éclairé et sans

voitures ; l'arrivée dans la maison amie qui réunissait les enfants autour d'une table couverte de chocolat fumant et de gâteries ; les vitres gelées, le cortège annoncé par le piétinement des chevaux, les musiques et le halètement de la foule, la ruée aux fenêtres, la vision merveilleuse.

Ces voix encore vivantes nous répètent l'écho affaibli d'une époque. Il faut les entendre pour s'en impressionner. Mais elles parlent peu. Les morts sont beaucoup plus loquaces. Nombreux sont les papiers du dernier siècle où l'on peut glaner une touche, une couleur, une sensation, une image. Ici, c'est une pointe sèche, bien mordue. Là, un bavardage où quelque sensibilité anime le reflet mort des comptes rendus officiels. Ailleurs, nous avons l'expression magique d'émotions et de visions, traduites par une plume géniale. Ailleurs encore, nous trouvons les notes calmes et railleuses d'un observateur qui promène son âme étrangère dans la foule française. Il faut réunir et confronter tous ces témoignages fragmentaires. Chacun de ces contemporains n'a vu qu'une partie du spectacle. Victor Hugo a contemplé le cortège, au

but de son parcours, sur l'Esplanade, et il a fixé cet instant, avec son émotion de poète et de Français. Le sceptique Thackeray, décrivant la cérémonie des Invalides, nous révèle l'état d'esprit d'un Anglais de 1840, intéressé par la grandeur du spectacle, mais hostile aux exaltations nationales provoquées par une telle apothéose. Ni Victor Hugo, du reste, ni Thackeray, ni le duc de Noailles ni la comtesse Mollien, ni le comte Apponyi, ni l'entourage royal qui paraît avoir été aveugle devant cette vision, n'ont eu cette impression qu'en assistant au retour de l'Empereur, ils assistaient au retour de l'Empire. Guizot, malgré son peu de goût pour les souvenirs évoqués, se félicita de cette belle journée, et ne devina pas que le gouvernement de Juillet en avait reçu un coup mortel. Thiers lui-même ne se douta point de tout ce que ramenait avec lui le cercueil de Napoléon. Aujourd'hui, le tableau a été mis au point par le recul du temps. Nous pouvons plus aisément le considérer dans ses à-côté comme dans son ensemble, et mieux en saisir la signification. La journée du 15 décembre 1840 n'est point une journée de

quelques heures. C'est un moment de l'histoire, qui dure la moitié d'une année, depuis cette réception de mai où Louis-Philippe annonce à Thiers son intention de réclamer pour la France le corps de Napoléon, jusqu'à cette fin décembre où chaque jour cent mille Parisiens défilent devant le sarcophage des Invalides. L'écho des rumeurs de l'époque, des discussions parlementaires, des conversations diplomatiques, des propos de Cour et de salons, et, aussi, du tumulte de la rue, nous est conservé par les journaux contemporains, pleins de sens ou de fièvre, par les mémoires du temps, les lettres et souvenirs d'ambassadeurs ou de ministres, Guizot, Palmerston, lord Bulwer, les pétitions aux Chambres oubliées dans nos Archives nationales, voix de province qui ont leur éloquence, les papiers de police et enfin les évocations orales des vieillards survivants. Il y a aussi, bien entendu, avec les rapports officiels, les relations connues, et quelques autres récits moins publics, de l'expédition de la *Belle Poule* Nous n'avons point recherché, ici et là, les éléments d'une compilation d'histoire. Nous n'avons pas songé à recommencer la

description, cinématographique, d'une cérémonie funèbre en ses divers actes. Mais nous avons tenté de retrouver et d'exprimer un peu du frisson de la France secouée par le retour en elle de l'être formidable. Il nous a plu aussi de montrer réunis, une dernière fois, — vingt ans après ! — pour aller délivrer leur Maître, les survivants de Longwood, Bertrand et son fils Arthur, Gourgaud, Emmanuel de Las Cases, Marchand et les serviteurs, avec leurs destinées transformées et leurs sensibilités en conflit. Un personnage nouveau, l'abbé Félix Coquereau, l'aumônier de la *Belle Poule*, s'incorpore au groupe. Nous nous sommes arrêtés devant son visage, car c'est avec ce prêtre impressionné que toute la France romantique a fait le voyage de Sainte-Hélène et veillé près du Tombeau pendant la nuit de la Résurrection.

I

L'AUMÔNIER DES CENDRES

L'église Saint-Roch a conservé le parfum du grand siècle, non point ce parfum du passé si vivant encore dans les allées françaises des parcs bicentenaires ou dans les parchemins bavards des archives, mais un parfum de mort, une odeur de myrrhe et de cendres. Il ne faut point s'en étonner. A peine l'édifice eut-il été construit par Jacques Lemercier sur le terrain de la chapelle des Cinq-Plaies et de l'oratoire de Gaillon, qu'il devint en quelque sorte la nécropole à la mode pour les artistes du temps. On y enterra le génie de l'époque. Il y eut comme un rendez-vous d'illustres trépassés. Là se réunirent, en effet, l'incom-

parable « jardinier » André Le Nôtre, le peintre Mignard, les sculpteurs François et Michel Auguier, le grand Corneille en sa première sépulture, le poète Desmarets, la gracieuse Deshoulières. Les monuments ont disparu dans la tourmente jacobine. Mais les âmes sont demeurées et continuent de hanter le crépuscule des chapelles. Et ne croirait-on pas que, lors du bouleversement de l'histoire par les idées des philosophes et les hommes de la Convention, il y eut comme une stupeur dans le peuple de ces ombres, épris de tradition et de belle ordonnance. N'y eut-il pas comme un conseil de résistance venu des cryptes, lorsque, le 13 vendémiaire an IV, la contre-révolution en armes et vite ensanglantée, se fortifia devant Saint-Roch. On sait comment Bonaparte mitrailla le passé sur le parvis de l'église. Le monument d'ailleurs devait être puni lui-même pour avoir abrité, en leur retraite suprême, les hommes d'autrefois. On abandonna la basilique aux religions nouvelles et les Théophilanthropes s'y installèrent.

Ce ne fut qu'un moment. Saint Roch, après peu d'années, devait reprendre sa pénombre d'histoire, son calme d'ossuaire. On

répara sa façade broyée, on réintégra quelques-uns des tableaux et des groupes qui avaient été dispersés. Des inscriptions, des médaillons, commémorèrent le souvenir des morts, et, dans la chaire à prêcher de Simon Challe, sous l'abat-voix qui représente le Génie de la Vérité soulevant le voile de l'Erreur, se firent entendre de nouveau les orateurs sacrés.

Ce lieu devait être propice aux méditations d'une reine et il offrait un cadre, une atmosphère exceptionnellement favorables aux débuts, à Paris, d'une jeune éloquence de province.

La reine Marie-Amélie, la femme du roi-citoyen, se rendait souvent à Saint-Roch. Elle y allait simplement, bourgeoisement, en voisine, avec les princesses, écouter les leçons de la chaire. A ce moment, des missionnaires d'un grand esprit et d'une grande foi entreprenaient, avec passion, de secouer l'atonie religieuse du pays. C'était Lacordaire. C'était le père de Ravignan. C'était le fameux abbé Cœur. On venait les entendre, il est vrai, moins souvent par piété que par devoir mondain. Mais parfois ces

voix profondes, encore inoubliées, résonnaient durablement dans les âmes et faisaient des conversions imprévues. Un soir, — est-ce en 1838, est-ce en 1839, — la reine Marie-Amélie et les princesses se rendirent à Saint-Roch pour entendre un jeune prêtre dont on disait le plus grand bien dans les salons de Paris, l'abbé Félix Coquereau.

L'abbé Coquereau, alors âgé de trente ans, était originaire de Laval. Son père, mort en 1831 dans cette ville, avait porté l'épaulette sous la Révolution et sous l'Empire[1], et l'habit brodé de conseiller de préfecture sous la Restauration ; à la croix de la Légion d'honneur, il avait joint sur ses uniformes l'ordre de la Réunion et la croix de Saint-Louis. L'un des oncles du jeune prêtre, frère cadet de son père, le colonel Dominique Coquereau, qui ne comptait plus ses blessures, avait été

1. Incorporé au régiment de Penthièvre, le 4 octobre 1782, capitaine aide-major de la garde soldée de Paris, le 1er septembre 1789, capitaine de grenadiers au 17e régiment d'infanterie, le 1er janvier 1792, a fait la plupart des campagnes de la Révolution ; prisonnier de guerre deux fois en l'an IV et, à la Trébia, en l'an VII ; chevalier de la Légion d'honneur, le 5 novembre 1804. (Arch. de la Légion d'honneur, dossier de Etienne-Jacques Coquerau.)

l'un des rudes héros de l'armée impériale. Par sa mère, née Frin de Cormeré, l'abbé était allié aux familles de Mgr de Hercé, ancien évêque de Nantes, et de feu le cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux. Cependant, malgré ces hauts exemples dans sa parenté, la vocation de Félix Coquereau avait été tardive. Au lycée de Nantes, où il fit ses études classiques, il se soumit avec peine à la règle uniforme et aux programmes imposés. Pendant toute son adolescence il montra, dit l'un de ses biographes [1], une « paresse résistante ». Mais, déjà, l'on pouvait s'apercevoir, à certains retours au travail, qu'il ne manquait ni de facilité ni d'intelligence. Son esprit, au reste, était vif et gai. Il passa en même temps et non moins brillamment que ses camarades plus laborieux, ses examens du baccalauréat à Rennes.

Le jeune bachelier ne songeait guère alors à l'état ecclésiastique. Paris l'attirait. Il vint y faire son droit en même temps que s'initier à la vie mondaine. Nous savons qu'il était

1. Abbé Martin. *Prédicateurs sacrés contemporains : M. l'abbé Coquereau*, page 65. — Voir aussi Migne : les *Orateurs sacrés : M. l'abbé Coquereau.*

bien apparenté. Il aimait le plaisir. Au collège, sa joyeuse humeur, les fantaisies de sa verve, faisaient de lui un plaisant compagnon. A Paris, dans les salons qui l'accueillirent, on l'aima pour son entrain irrésistible et sa conversation athénienne. Il avait un penchant pour les fêtes qui deviendra plus tard un goût pour les belles cérémonies. Au physique, c'était un joyeux gros garçon, au visage plein et coloré, avec des yeux vifs, un nez court et fort un peu relevé, une bouche charnue, sensuelle, un bon vivant. Mais l'esprit était fin, et, sous l'aspect un peu rabelaisien de la silhouette, se dissimulait une nature intime très impressionnable, une grande susceptibilité d'âme, et des ardeurs insoupçonnées. Ses études juridiques, entre mille occupations charmantes, l'intéressèrent. Certainement, il songea à plaider, et il eût pu acquérir au Palais une renommée parisienne. Mais un événement, ignoré, de sa vie l'éloigna définitivement du barreau, et, pour un temps, de la capitale. Après avoir achevé son droit, Félix Coquereau était, en effet, revenu à Laval dans sa famille, et là, brusquement, il se sépara du monde, rompit toutes attaches

avec les milieux frivoles où il s'était plu. « Peut-être, pendant les trois années passées à Paris, dit le biographe déjà cité, avait-il eu comme l'avant-goût amer des félicités mondaines. Son pied s'était-il heurté déjà contre la triste réalité des bonheurs d'ici-bas. »

Entendez, par cette image amphigourique, que le futur prédicateur avait eu sans doute des déceptions sentimentales. Une voix inconnue lui parla-t-elle « comme à Saül sur le chemin de Damas »? C'est possible. En tout cas, ses amis apprirent soudain avec quelque stupeur que Félix Coquereau venait de s'enfermer au séminaire de Malestroit, dans le diocèse de Vannes. L'événement fit du bruit au moins pendant quinze jours[1]. Après, on parla d'autre chose.

On atteignait l'année 1830. La révolution de Juillet éclata la veille presque de la promotion du jeune séminariste au sous-diaconat. De nouveau, on entendit des cris, de « A bas le roi, et mort aux prêtres! » Des gens coiffè-

1. « Sur cette prompte décision qui le tourna vers la prêtrise — nous a écrit un petit neveu de l'abbé Coquereau, M. Ch. H. Boudhors — je n'ai que le souvenir de l'étonnement qui saisit sa famille et dont, enfant, j'ai recueilli les échos. »

rent le bonnet rouge. On crut en certains endroits que 93 allait renaître. Un frisson passa dans l'ouest ; des prêtres de la Vendée et de la Bretagne eurent des visions d'échafaud, et, dans les séminaires, des postulants épouvantés et peu enclins au martyre hésitèrent à faire le pas redoutable.

L'abbé Coquereau, lui, ne se laissa pas troubler par ces terreurs. Sa piété, qui avait du sang-froid, demeurait souriante. Il fut ordonné prêtre en 1833, par Mgr de Lesquen à Rennes, après avoir fait une retraite de six mois dans la maison des missionnaires. Et on l'envoya exercer son ministère à Laval, sa ville natale, comme vicaire de l'une des paroisses. Ce fut un début tourmenté. En cette ville, où on l'avait vu enfant turbulent et adolescent peu grave, on ne prit pas d'abord très au sérieux la sincérité de cet apostolat. Les coudoiements et les exigences des anciennes amitiés lui nuisaient auprès du clergé. Et puis que voulez-vous ? L'homme du monde n'était pas tout à fait mort dans le chrétien fervent, et, de ce fait, le jeune abbé prêtait un peu aux critiques sans indulgence. On lui reprochait des accès de brusquerie

contraires à son état, un laisser-aller peu écclésiastique ; on raillait ses aptitudes déjà très vives à la prédication ; on trouvait qu'il apportait dans la chaire trop de fougue juvénile et de chaleur poétique. Il se révélait déjà comme l'un des romantiques de l'Église et cela plaisait peu en petite province. Bref, M. l'abbé Félix Coquereau dut quitter la Mayenne pour la Sarthe où on lui donna, dans un gros bourg, un vicariat obscur. Mais son église se trouvait sur le chemin de Solesmes. Des écrivains, des journalistes, des artistes qui allaient visiter le célèbre prieuré, s'arrêtaient à cette étape pour assister à la messe et s'étonnaient d'entendre, en ce coin perdu, une voix élégante et facilement émouvante qui leur parlait de Dieu. Ils firent sa première réputation au jeune orateur. Au reste, l'abbé Coquereau n'était point de ceux qui achèvent leur destinée dans un village. Bientôt il est autorisé à résider au Mans comme prêtre habitué. Et là, pendant deux ans, il complète sa culture théologique réunissant, en de volumineux cahiers, les notes qui lui serviront dans ses prédications futures. Le clergé du Mans lui fait un meil-

leur accueil que celui de Laval. On commence à lui reconnaître une valeur. On lui demande bientôt de prêcher partout dans la ville et ses sermons à la Couture et à la Cathédrale Saint-Julien attirent une foule compacte. Mais c'est Paris qui consacre les gloires. L'abbé Coquereau entreprit, une seconde fois, et avec une âme bien différente, la conquête de la capitale. Nous savons à quel moment opportun il y arriva. Pendant deux ans, l'abbé Coquereau occupa, tour à tour, les chaires de Saint-Philippe-du-Roule, et des Missions, de Saint-Eustache, de Saint-Germain-des-Prés, de l'Assomption, de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Roch. Et c'est dans ce dernier sanctuaire que Marie-Amélie, la reine des Français, entendit pour la première fois le jeune prédicateur. Il lui apparut en chaire avec la silhouette peu modifiée qu'on avait vu s'agiter quelques années auparavant dans les salons de Paris. A vrai dire, la forte corpulence du prêtre s'est déjà, à cette époque, changée en une obésité précoce. La taille est moyenne; la physionomie aux traits accentués reste expressive et jeune. D'épais et longs cheveux noirs, séparés par une raie,

retombent, roulés, autour du cou. Le menton est double et presque triple. Mais, en chaire, ce gros homme porte bien sa tête. Les gestes, rapides et pleins d'aisance, ont de la distinction. La voix est grave et chaude, un peu voilée cependant. En son discours, la passion domine en lui la logique ; elle l'entraîne et l'échauffe. Son argumentation n'est serrée et méthodique que par accident. Plus rhéteur que penseur et généralisateur, il persuade plutôt qu'il ne démontre. En ses discours, il aime charger la phrase de métaphores à effet et d'un luxe de mots retentissants, ce qui ne l'empêche point, parfois, de jeter sa pensée en bloc, toute crue, sans ornements, et de passer brusquement de l'enflure au réalisme. De l'une et de l'autre façon, le prédicateur Coquereau est un romantique. Il sait émouvoir les sensibilités, atteindre les cœurs, provoquer les larmes, et la reine Marie-Amélie, qui vient de l'entendre avec les princesses, est troublée par cette voix ardente. Elle se fait présenter le prêtre lorsqu'il descend de chaire. Elle lui dit :

— Monsieur, vous avez parlé comme un apôtre.

— Madame, répond l'abbé en s'inclinant, la vie d'une reine comme vous est bien plus éloquente que mes paroles.

Il y a des réparties habiles et opportunes, que même une souveraine ne saurait oublier.

Chaque année, entre ses succès parisiens l'abbé Coquereau revenait porter la bonne parole en province. Il prêcha le carême à Brest en 1837, à Nantes en 1838, à Lorient en 1839. Il aimait s'adresser aux populations maritimes. A Brest, l'église, disent les journaux du temps, ne pouvait contenir la foule. On avait retenu les chaises six heures à l'avance. Soldats et marins, officiers et fonctionnaires, se pressaient autour de la chaire. Quand le carême fut terminé, l'état-major de l'un des vaisseaux mouillés en rade, le *Diadême*, offrit au prédicateur un banquet où, dit l'abbé Martin « régna la joie et la cordialité la plus franche ». « Fait inouï dans les fastes de la marine », ajoute le biographe.

Lorsque l'abbé Coquereau vint prêcher à Nantes la station de l'Avent, il trouva dans la place un autre orateur religieux, formidable à l'époque, l'abbé Cœur. Les deux

églises furent envahies et cette compétition d'éloquence laissa une impression profonde dans la population nantaise.

La voix ardente de l'abbé Coquereau se fit entendre aussi à Quimper, à Lyon, à Bordeaux, à Carcassonne, à Troyes, à Abbeville, à Evreux, à Montpellier. Au nord et au midi, comme dans l'ouest, les chaires des cathédrales conservèrent l'écho de ses exhortations enflammées. Tous les journaux célébraient ses triomphes oratoires et donnaient une analyse de ses sermons. Les prélats, séduits, le comblaient de faveurs. Mgr de Poulpiquet le nomma chanoine de Quimper, et Mgr Séguin des Hons chanoine de Troyes. On le voulait partout à la fois...

Or, au milieu du mois de mai 1840, l'abbé Coquereau prêchait une retraite à Narbonne lorsqu'il reçut une lettre de son ami l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch, lui demandant en style télégraphique si l'on pouvait compter sur son « dévouement au roi et à la reine, sur une adhésion franche et entière[1] ». L'abbé

1. Communication de M. Ch. H. Boudhors, professeur au lycée Henri IV, petit-neveu de l'abbé Coquereau.

Coquereau répondit, le 19 mai, que son dévouement était acquis aux souverains. Huit jours après, il était nommé aumônier de la frégate la *Belle Poule*, commandée par le prince de Joinville, et attaché à la mission que le gouvernement du roi envoyait à Sainte-Hélène pour prendre possession des cendres de Napoléon Ier et les ramener en France.

Quand cette nomination, qu'il n'eût osé solliciter, fut officielle, quand il vit son nom imprimé dans les journaux qui consacraient chaque jour une chronique à l'expédition prochaine, l'actualité dominante dont tout le monde parlait, Félix Coquereau ressentit, nous dit-il, une grande joie. Le cœur du prêtre, fils de soldat, battit plus fort. Son imagination romantique s'exalta. Le prédicateur heureux, brillant, fêté, de la société parisienne et des élites provinciales, allait cesser son évangélisation triomphale pour devenir l'aumônier, impressionné et silencieux, de Napoléon mort.

A qui l'abbé Coquereau était-il redevable d'une faveur qui lui assignait un rôle historique dans l'exhumation de Longwood et

l'apothéose des Invalides? Sa nomination, a-t-on prétendu, avait été sollicitée par des officiers de marine de Brest qui avaient fait de lui un éloge décisif auprès du prince de Joinville, leur chef. L'amitié très vive qu'avait vouée au prédicateur l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch et, depuis, évêque d'Évreux, n'aurait pas été non plus sans influence et la lettre que nous citons plus haut prouve qu'il fut tout au moins consulté. Mais l'abbé Coquereau attribue surtout sa désignation exceptionnelle à la bienveillance de la reine. Et c'est le plus vraisemblable. Marie-Amélie s'était souvenue du sermon de Saint-Roch et du jeune « apôtre » qui avait su l'émouvoir et la charmer.

Sans doute, la pieuse et digne reine avait-elle entendu parler des ecclésiastiques sans culture et sans moyens que, sur la fin de l'exil, le cardinal Fesch avait envoyés, à Napoléon, soit pour le consoler de vivre, soit pour l'aider à mourir, mission à double fin que le jeune abbé Vignali ne semblait guère mieux apte à remplir que le vieillard Buonavita. L'abbé Coquereau certainement eût été l'un de ces prêtres avec lesquels l'Em-

pereur se serait plu à causer religion et ces entretiens, peut-être, eussent-ils illuminé les derniers mois, sombres et sans espoir, de la vie du captif. Mais Félix Coquereau était un enfant encore en 1821. Et, à peine, en 1840, avait-il, malgré sa notoriété toute neuve, l'âge grave, l'expérience mûrie, qui conviennent, en des heures d'histoire, à un aumônier des cendres impériales.

Il y a deux cents lieues de Narbonne à Paris. L'abbé Coquereau brûla les étapes vers la capitale. Dès son arrivée, il se présente aux Tuileries où, par deux fois, les souverains l'accueillent. Mais le départ des missionnaires est un peu retardé, car le prince, chef de l'expédition, est en ce moment atteint de la rougeole qui sévit dans la famille royale. En attendant, le nouvel aumônier visite le vice-amiral baron Roussin, ministre de la marine, et Mgr Affre que le roi vient de nommer au siège archiépiscopal de Paris. Enfin, il est reçu par Joinville, convalescent, et qui s'apprête au départ. Chacun renseigne l'abbé Coquereau dont l'esprit curieux veut être minutieusement informé. Ici et là, chez la reine, chez les ministres, chez le prince,

chez l'archevêque, chez le curé de Saint-Roch, chez tous ses amis de Paris, le prédicateur, revenu du fond de la province, obtient des détails, des précisions, un peu de lumière utile sur le grand événement qui s'est décidé à Paris et à Londres. Les journaux des dernières semaines lui révèlent l'émotion nationale avec les enthousiasmes, les réserves, les surenchères et les critiques passionnées des partis. Car, si l'idée royale avait, comme le souhaitait le souverain, remué profondément l'âme française, elle avait également et tout aussitôt, comme nous allons le voir, provoqué des complications et entraîné des imprévus dont s'étaient fort émus l'entourage de Louis-Philippe et Louis-Philippe lui-même.

II

LE COUP DE THÉATRE DE 1840

Le matin du 1er mai 1840, jour de la Saint-Philippe, les ministres s'étaient rendus ensemble aux Tuileries pour présenter leurs vœux au Roi. Après que, au nom du Gouvernement, M. Thiers eut complimenté le souverain, celui-ci dit en souriant à son président du conseil :

— M. Thiers, je veux vous faire mon cadeau de fête. Vous désiriez faire rapporter en France les restes de Napoléon. J'y consens. Entendez-vous à ce sujet avec le cabinet britannique. Nous enverrons Joinville à Sainte-Hélène.

Ce fut simplement annoncé avec cette

bonhomie familière et sceptique que Louis-Philippe exagérait parfois pour plaire à la bourgeoisie parisienne. Mais nul parmi les ministres présents ne se méprit sur la gravité de la décision prise et, plus que tous autres, M. Thiers ressentit l'émotion de cette minute exceptionnelle.

L'historien de la Révolution, l'historien futur du Consulat et de l'Empire, réalisait un rêve littéraire et sentimental auquel les soucis de l'homme d'État avaient donné une application pratique immédiate. Il y avait, dans le cas de M. Thiers, du romantisme, du nationalisme et, aussi, de l'opportunisme. Ce petit homme vif, déjà grison, mais toujours jeune par son intempérante activité avec son visage expressif et malicieux, « tête de chouette sur le corps d'un gamin[1] », sa verve naturelle, et son penchant à flatter les exaltations populaires, avait réussi à persuader le roi qu'il fallait, par un grandiose coup de théâtre, divertir l'imagination de la France. « La France s'ennuie », disait, l'année précédente, Lamartine. La France semblait ne plus s'in-

1. Victor de Balabine. *Journal d'un diplomate russe*, publié par M. Ernest Daudet.

téresser à rien. En Orient et en Europe, notre diplomatie maladroite et mal renseignée entraînait le pays vers une grave défaite morale. A l'intérieur, la confusion des partis, l'inconsistance des majorités, obligeaient le ministère à user ses forces dans un vain jeu de bascule parlementaire. Le pays légal, celui des électeurs, prenait la mentalité neutre, le cœur étroit d'une bourgeoisie parvenue et égoïste. Tout en bas, il est vrai, des rumeurs grondaient. Les négligés, les ignorés, ceux qui profitaient peu d'une prospérité superficielle et qui n'avaient plus le pain de la gloire, recommençaient d'élever une voix menaçante. Louis-Philippe n'aimait point « les classes laborieuses », comme on disait alors. Il voyait en elles une force aveugle dont on ne peut attendre que du désordre. Il estimait que le développement économique du pays dans la paix devait entraîner nécessairement une amélioration des conditions d'existence et qu'il faisait assez pour le peuple en lui évitant la guerre. Il voyait aussi, dans la paix toujours maintenue, une sécurité pour sa dynastie trop neuve. Napoléon était tombé par la guerre. Pour ne pas tomber comme

lui, il fallait éviter la guerre. Louis-Philippe, a dit un historien, « raisonnait ici comme un voyageur qui ayant vu la chaise de poste qui précède la sienne se briser contre la borne du côté droit, croirait très habile d'aller se briser contre la borne du côté opposé[1] ». Cependant, pour résister aux entraînements populaires, irréfléchis et dangereux, et ce fut le cas lors de la crise orientale de 1839 à 1841, le roi de Juillet était capable d'un clairvoyant courage qui n'eût point reculé devant le sacrifice personnel. On l'appelait parfois le Napoléon de la paix et il aimait qu'on lui donnât ce nom. « Soit, disait cruellement M. Thiers, mais Louis-Philippe est la gravure en creux. Napoléon était la gravure en relief. »

M. Thiers était éminemment français par l'esprit, par le cœur, par l'instinct. Il partageait les rancunes et les fiertés du pays. L'opinion, en 1840, lui savait gré d'avoir fait l'apologie de Danton, de s'irriter encore au souvenir de Waterloo et de ne point se réconcilier avec les traités de 1815. Et le premier ministre du « roi des barricades » connaissait trop bien ces dispositions du sen-

1. Nettement. *Vie de Louis-Philippe*, III.

timent national pour n'être point tenté d'en jouer au moment opportun. Or, en mai 1840, il fallait à tout prix, pensait-il, distraire l'opinion publique des préoccupations immédiates et précises de la question d'Orient.

Un ami de notre pays, Méhémet-Ali, le vice-roi de cette Egypte demi-française où nous avions des hommes, des capitaux, une ancienne influence, Méhémet-Ali, dont les succès militaires contre les Turcs flattaient la France, mais inquiétaient l'Europe, était sommé de s'arrêter sur le chemin de Constantinople et de faire sa paix avec le sultan dont il avait capturé la flotte. L'Europe se déchaînait contre le pacha victorieux, soutenu par nous et qu'il était question de chasser de Syrie, voire d'Egypte, avec ses officiers, ses ingénieurs, ses conseillers français. En ce conflit, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, les quatre alliées de 1814, se retrouvaient ensemble contre nous. Il n'en fallait pas davantage pour « empêcher la France de s'accroupir sur sa chaufferette [1] ». Ce fut comme le souffle de feu qui trouble une somnolence. Or, il importait que ce réveil ne fût point

1. Doudan, *Lettres* I, 308.

trop brutal. Le peuple est un enfant terrible qu'on amuse avec des chansons et avec des cortèges. M. Thiers savait combien la nation était amoureuse des conceptions brillantes qui parlent surtout à l'imagination. Il résolut d'imposer une diversion décisive et magnifique au mouvement des esprits, une diversion selon ses goûts d'historien : il songea à « délivrer » Napoléon mort et à le ramener en France.

L'idée n'était pas sans hardiesse, même en 1840. Elle était cependant, dans l'air, depuis longtemps déjà. Sous la Restauration, trois mois à peine après la mort du prisonnier de Sainte-Hélène, le général Gourgaud, avec le colonel Fabvier, le comte Armand de Briqueville, M. François Cossin (de Nantes) et M. Henri Hartmann, fabricant, avaient adressé à la Chambre des Députés une première et vaine pétition pour que les « cendres » de Napoléon fussent réclamées à l'Angleterre. En 1830, aussitôt après la Révolution, et dans une atmosphère plus favorable, une autre pétition identique, appuyée par le général Lamarque, est écartée sur l'intervention de Charles de Lameth. Victor Hugo s'émeut de

cette proscription persistante. Il fulmine contre les trois cents avocats qui osent « chicaner » un tombeau au grand Empereur. Dans son ode à la Colonne, datée du 9 octobre 1830, il promet au mort de Sainte-Hélène :

Dors ! Nous t'irons chercher !
Le jour viendra peut-être,
Car nous t'avons pour dieu,
Sans t'avoir eu pour maître !

Le jour n'est point encore venu, l'année suivante, où la question est reprise, à la Chambre, dans la séance du 13 septembre. « Napoléon, dit La Fayette, a comprimé l'anarchie ; il ne faut pas que ses cendres viennent l'accroître aujourd'hui. » La Chambre cependant vote le renvoi aux ministres, et elle procède de même, en 1834, sur une nouvelle tentative. Dès lors, la question sommeille dans les dossiers et la pétition de la ville de Toulouse, du 9 avril 1836, appuyée par le lieutenant général Pelet, ne réussit point à la tirer de cette léthargie.

Non. Pour que le gouvernement de Louis-Philippe se décidât à ramener le corps de Napoléon « sur les bords de la Seine, au milieu

de ce peuple français qu'il avait tant aimé », il fallut qu'une lutte s'engageât entre le sultan de Turquie et son vassal Méhémet-Ali, et aussi que l'agitation « communiste » en France causât à la dynastie de Juillet des inquiétudes immédiates. A Rome, on donnait au peuple, pour le détourner de la politique, du pain et des jeux de cirque. A Paris, en 1840, pour occuper la pensée nationale et prévenir une insurrection populaire à laquelle on pensait toujours aux Tuileries, on allait promener parmi les foules les cendres reconquises de Napoléon.

D'abord, à vrai dire, l'opportunité du coup de théâtre fut discutée au Château. M. Thiers s'en était entretenu avec l'héritier du Trône, le duc d'Orléans, qu'il présumait favorable à son dessein. Le prince royal avait pour l'Empereur un culte singulier qu'il poussait parfois jusqu'à une imitation ingénue. Ne se montrait-il pas soucieux de savoir, à propos d'un bal, si Napoléon ne portait point en cérémonie le pantalon et les bottes de préférence aux culottes et aux bas de soie ? Le duc, comme il était prévu, entra sans difficulté dans les vues de M. Thiers. Louis-Phi-

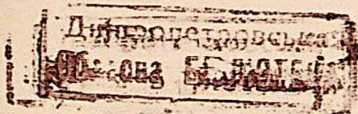
lippe, aux premiers entretiens, fit plus de résistance. Le roi-citoyen, qui devenait avec l'âge de plus en plus roi et de moins en moins citoyen, avait l'esprit trop avisé pour ne point redouter tous les imprévus de cette mise en scène. A soixante-sept ans on a peu le goût des aventures. En vieillissant, Louis-Philippe se montrait plus autoritaire et moins audacieux. Les portraits de l'époque trahissent sa silhouette épaissie, son visage alourdi par les joues pendantes et les os larges de la mâchoire, et allongé par une perruque à houppe qui rend la tête pyriforme, et donne ses inspirations, toujours les mêmes, à la caricature. Les jours de parade, avec ses épaulettes d'argent, son habit brodé de la garde nationale et malgré l'énorme chapeau à plumes blanches, cocardé de tricolore, qui le coiffe en bataille, Louis-Philippe apparaît en pacifique général de milice aux yeux de ceux qui peuvent se rappeler l'actif et fiévreux chef d'armée, en petit chapeau et en redingote simple, qui fut le souverain de la France conquérante. Le roi de Juillet, il faut le reconnaître, s'inquiétait peu de la malice de ces rapprochements. Il

était incapable de jalousie médiocre et inopportune. Il ne croyait avoir à craindre que le « communisme » et les réformes libérales. Par tactique sans doute, mais aussi par un goût personnel, il s'était entouré des anciens officiers de Napoléon, avait relevé la statue de la colonne Vendôme, achevé l'arc de triomphe, et remis en relief, dans les galeries de Versailles, les portraits de l'Empereur et les scènes de l'Epopée. Mais il pensait néanmoins que ramener Napoléon lui-même en France, presque au lendemain de la tentative de Strasbourg, était chose d'importance et méritait réflexion. Sans doute, les Bonaparte vivants, comptaient peu. Joseph, le fatal roi d'Espagne, l'homme qui s'était, en 1814, si précipitamment enfui de Paris assiégé, Joseph, maintenant le chef dynastique, vivait obscurément à Londres, et sa personnalité s'évanouissait dans l'indifférence européenne. Jérôme, l'ex-roi de Westphalie, le brave soldat de Waterloo, bourgeoisement installé à Florence, multipliait les assurances de ses sympathies au gouvernement de Juillet, et attendait le moment d'être autorisé à rentrer en France. Seul, le fils de l'ex-roi de Hollande, le prince

Louis-Napoléon, l'homme de Strasbourg, était à surveiller. Mais on ne lui faisait cependant pas l'honneur de le considérer comme un péril pour le régime. Non, décidément, en cette année 1840, les Bonaparte vivants inquiétaient peu le roi Louis-Philippe.

Les morts étaient plus redoutables. Il y avait celui de Sainte-Hélène, toujours formidable, et avec qui il importait de faire alliance. Et il y avait aussi l'autre Napoléon, qu'emprisonnait une tombe plus récente, le feu duc de Reichstadt, le roi de Rome encore inoublié par la sentimentalité populaire.

Celui-ci, on le visitait quelquefois. Tous les Français de passage à Vienne se faisaient conduire devant le grand mur triste, alors peint en jaune et diadémé d'une croix de fer, qui était l'humble façade de l'église des Capucins. Ils sonnaient à la petite porte d'un bâtiment de gauche sur laquelle était écrit ce mot « Kaisergruft » (tombeau des Empereurs). On leur ouvrait en silence. A l'appel d'une cloche, un moine à barbe blanche, le plus décoratif de la communauté, se présentait, tenant un trousseau de clefs d'une main, une lanterne allumée de l'autre. Il poussait une



porte latérale et précédait les pèlerins dans un étroit escalier dont les murailles n'étaïent point, comme aujourd'hui, percées à la lumière et brillantées par des revêtements de carreaux de faïence. A tâtons, car on n'avait point pour s'aider la main courante de cuivre installée depuis pour le tourisme, on descendait une trentaine de marches et l'on plongeait dans la crypte. Au centre, un sombre vestibule, une sorte de salle d'attente des morts, donnait et donne toujours accès à deux chambres latérales que fermaient des grilles surmontées d'un crâne couronné. Le capucin conduisait d'abord dans la galerie de droite où gisent en de grands cercueils de bronze chargés d'inscriptions et d'emblèmes funéraires, les empereurs et les princes antérieurs à Marie-Thérèse. On montrait ensuite le mausolée de la grande impératrice au milieu d'un peuple de sarcophages, dans la chambre de gauche. Mais alors, presque toujours, à ce moment de la visite, l'un des pèlerins interrompait, avec quelque impatience, les explications du guide.

— Le tombeau du duc de Reichstadt ? demandait-il.

— Des Français !... murmurait le capucin.

Et il s'effaçait devant une porte de côté qui s'ouvrait sur une petite salle octogone, peinturlurée, sans goût et sans soin, d'une couleur rosâtre. Aucune sculpture, aucune fresque, aucun ornement. Un jour pauvre tombait de l'ouverture vitrée qui trouait la voûte. Sur les dalles jaunes et violettes, des cercueils de bronze ou d'étain, alors au nombre de sept, reposaient, chacun, sur trois pieds ronds. Un tombeau, surélevé au milieu de la salle, et paré du sceptre, du globe et de l'épée, renfermait les cendres de l'empereur François. Un autre sarcophage, devant lequel s'arrêtait le capucin, s'ornait aux angles de têtes de lion et, sur le couvercle de bronze, d'attributs guerriers entourant l'inscription latine que les Français déchiffraient et traduisaient avec un recueillement ému :

« A l'éternelle mémoire de Joseph-Charles-François, duc de Reichstadt, fils de Napoléon, Empereur des Français, et de Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, né à Paris le 20 mars 1811, salué dans son berceau du nom de roi de Rome. Doué de toutes les qualités de l'esprit et du corps, remarquable par

l'élégance de sa taille, par la grande beauté de ses traits, par la grâce exceptionnelle de son langage, par ses études et par ses travaux militaires, il fut attaqué par la phtisie à la fleur de l'âge; et la triste mort l'enleva dans le château des Empereurs à Schoenbrunn, près Vienne, le 22 juillet 1832. »

Parfois, les visiteurs déposaient sur le trop lourd cercueil un humble bouquet de violettes. L'un d'eux[1] raconte que, se disposant à se retirer, il heurta d'un mouvement involontaire le sarcophage de bronze. Un bruit sourd retentit lugubrement.

— *Mors est surda et non respondet!* dit alors le vieux moine d'une voix solennelle.

Le frêle Napoléon II, interrogé, ne répondait plus. Mais l'Empereur, le fondateur de la dynastie, arraché par les Français à son tombeau britannique et ramené en triomphe dans sa capitale, resterait-il sourd aux appels des masses? Le cercueil montré dans Paris ne réaliserait-il pas une fois de plus le ralliement national et ne ferait-il pas, contre la dynastie, l'union des forces libérales et des forces populaires?

1. Adolphe Joanne, dans le *Siècle* du 1er juin 1840.

Louis-Philippe se recueillit. Il envisagea la situation intérieure troublée par le spectre du communisme. Il songea à la réaction patriotique que provoquaient déjà les menaces extérieures. N'était-ce point une nécessité actuelle de faire, par un geste royal, vibrer l'âme française? Le roi de Juillet escompta les gains qui résulteraient de cette apothéose pour sa dynastie, désormais héritière et protectrice des grands souvenirs nationaux. Il crut en M. Thiers qui l'engageait à prendre, au nom de la France, cette sorte de revanche contre les traités de 1815, et tous comptes faits, toutes chances évaluées, Louis-Philippe décida, le 1er mai 1840, en gracieux don de fête, d'accorder à M. Thiers la sépulture parisienne qu'il réclamait pour l'Empereur Napoléon.



Un diplomate désagréablement surpris en lisant les lettres de son ministre, ce fut, le 4 mai 1840, M. François Guizot, jadis conseiller du roi de France à Gand pendant les Cent-Jours, et, pour le moment, ambassadeur du roi des Français à Londres. Après avoir

entretenu M. Guizot des questions courantes, M. Thiers ajoutait :

« J'ai maintenant à vous parler d'une affaire toute différente, mais qui a aussi son importance bien que ce soit une affaire de sentiment. J'invoque ici tout votre zèle, car, si vous réussissez, cela vous fera autant d'honneur qu'à nous et je vous aurai une grande reconnaissance personnelle du succès. Le roi consent à transporter les restes de Napoléon de Sainte-Hélène aux Invalides. Il faut donc obtenir cela du cabinet anglais. Je ne sais aucune manière honorable de motiver un refus. L'Angleterre ne peut pas dire au monde qu'elle veut retenir prisonnier un cadavre. Quand on a éxécuté un condamné, on rend le corps à la famille. »

Voilà ce qu'écrivait, avec quelque passion, M. Adolphe Thiers. M. François Guizot [1] dont, en cette affaire, on réclamait, d'urgence, les

1 « Un de mes amis, dit M. Guizot dans ses *Mémoires*, m'écrivit de Paris le 7 avril : « M. Molé dit que M. Thiers négocie avec le gouvernement anglais la translation du corps de Napoléon en France. Est-ce vrai ?... » Je répondis sur-le-champ : « Il n'est pas le moins du monde question de la translation du corps de Napoléon en France » et, en effet, je n'en avais nullement entendu parler.

bons offices, n'était lui, ni romantique, ni nationaliste, ni même opportuniste. On imagine cet homme austère, qui ne réussit jamais à dépouiller complètement le Genévois ni le professeur, penchant, sur la dépêche imprévue, sa tête trop pesante pour ses étroites épaules. On devine la grimace de ce pâle visage au grand front sillonné, alors que, sous son regard sévère, couraient ces phrases juvéniles : « Si l'Angleterre nous donne ce que nous demandons ici, elle mettra le sceau à sa réconciliation avec la France ; tout le passé de cinquante ans sera aboli ; l'effet, pour elle, en France, sera immense. C'est sous ce point de vue qu'il faut présenter la chose. »

Ces mots ardents, emballés, ne pouvaient, évidemment, convaincre, sur le coup, l'ambassadeur du roi Louis-Philippe à Londres. M. Guizot n'aimait pas Napoléon. Il l'avait bien montré en 1815, lorsqu'il servait le roi de Gand comme secrétaire général de son ministre de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou. Guizot, d'ailleurs, n'a pas caché dans ses Mémoires l'impression de pénible stupeur que lui causa la lettre de Paris. Napoléon n'avait-

il donc plus de partisans et d'héritiers ? N'avait-on plus le souvenir des menées du roi Joseph en 1830 ? de l'entreprise de Strasbourg, en 1836 ? Avait-on complètement perdu la tête aux Tuileries ? Etait-ce au gouvernement toujours fragile de Louis-Philippe d'évoquer l'ombre formidable ? « Selon le bon sens, les objections se présentaient en foule. » Mais l'ordre donné se formulait assez impérativement pour qu'on ne pût le discuter. « Il y avait dans cette démarche, note Guizot avec vraisemblablement un peu d'ironie, de la générosité et de la grandeur... Passé le premier mouvement de surprise, j'acceptai de bonne grâce la part que l'on me demandait d'y prendre. » Mais à ceux de son entourage qui commentaient la mission imprévue dont se trouvait chargé l'ambassadeur, celui-ci répondait : « Je comprends tout ce qu'on dit, tout ce qu'on peut dire de cette affaire. On me demande de l'arranger ici. Je ne suis pas chargé des conséquences. »

C'est sur ces mots que notre ambassadeur se rendit chez lord Palmerston pour lui communiquer le vœu du gouvernement du roi. Assurément, s'il existait au monde un homme

encore moins sentimental en politique que M. Guizot, et plus froidement réaliste, cet homme était le chef du Foreign Office dans le cabinet de Lord Melbourne. Lorsque le représentant de la France vint lui parler des cendres de Napoléon, lord Palmerston croyait à un tout autre entretien. Le ministre anglais n'avait, à ce moment-là, que la question d'Orient en tête. En ce mois de mai 1840, il s'attendait chaque jour, à quelque proposition d'un accommodement en Syrie. Si le gouvernement français persistait dans l'intransigeance de ses sympathies pour l'Égyptien, l'Angleterre serait obligée de dresser toute l'Europe contre la France et lord Palmerston, déjà, préparait le coup. Mais il n'était pas impossible que M. Thiers, mieux inspiré, n'en vînt à adopter une attitude plus raisonnable ou plus prudente. M. Guizot agissait en ce sens, et le courrier de Paris, pouvait, chaque matin, lui apporter des propositions acceptables pour le sultan et pour l'Europe.

Or, Guizot vint, en effet, faire auprès de lord Palmerston une démarche solennelle. Mais il n'était pas question de Méhémet-Ali. Il s'agissait de Napoléon.

Bien sûr, à cet instant, l'Anglais dut se dire que M. Thiers n'avait pas le sens de l'actualité. Dans les circonstances présentes il s'étonnait de la vanité de cette politique sentimentale : « Voilà, écrivait-il à son frère, une requête bien française [1]. » Mais la question était posée, il fallait y répondre. Lord Palmerston fit le meilleur accueil à la demande de M. Thiers. L'occasion était bonne pour lui d'accorder promptement satisfaction sur ce point alors que, d'autre part, il nous tenait en échec sur le terrain des réalités. Aussi, chargeait-il en hâte son ambassadeur à Paris d'assurer M. Thiers du plaisir avec lequel il avait accédé à sa demande. Il espérait, disait-il, que la promptitude de cette réponse « serait considérée en France comme une preuve du désir du gouvernement britannique d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui, pendant la vie de l'Empereur,

1. « Le gouvernement français nous a demandé de rapporter de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. Nous avons accordé cette permission. Voilà une requête bien française. Mais il aurait été absurde de notre part de ne pas l'accorder. Aussi nous sommes-nous fait un mérite de l'accorder promptement et de bonne grâce. » — 13 mai 1840. Bulwer, *Life of Palmerston*, III, 40.

armèrent l'une contre l'autre la nation anglaise et la nation française ». « Le gouvernement de Sa Majesté, ajoutait-il, a la confiance que, si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposées les cendres de Napoléon. » Voilà ce qu'écrivait Lord Palmerston deux mois à peine avant ce traité du 16 juillet dont il avait déjà jeté les bases et qui allait constituer pour la France, condamnée à l'impuissance en Orient, une sorte de mise en quarantaine diplomatique. N'importe. Les paroles anglaises furent accueillies avec enthousiasme par M. Thiers. Elles allaient soulever de vifs applaudissements à la Chambre française.

Le 12 mai, nos députés discutaient avec application sur la question des sucres, lorsque M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, demanda la parole et, sans que rien eût fait prévoir une telle communication, déposa une demande de crédits dont il exposa ainsi les motifs :

« Le Roi a ordonné à S. A. R. Mgr le Prince de Joinville de se rendre avec sa frégate à l'île de Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'Empereur Napoléon.

Nous venons vous demander les moyens de les recevoir dignement sur la terre de France... Il faut que cette sépulture auguste soit placée dans un lieu silencieux et sacré, où puissent la visiter avec recueillement ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune. *Il fut empereur et roi, il fut le souverain légitime de notre pays ;* à ce titre, il pouvait être inhumé à Saint-Denis ; mais il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois. Il faut qu'il règne et qu'il commande encore dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre. »

Il ajoutait : « *La Monarchie de 1830 est l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'enorgueillit.* Il lui appartenait, sans doute, à cette monarchie, qui *la première a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la révolution française,* d'élever et d'honorer sans crainte la statue et la tombe d'un héros populaire. Car il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire : c'est la liberté ! »

L'émotion qui faisait trembler la voix de M. de Rémusat gagna toute la Chambre. Un

long frémissement patriotique courut de la droite à la gauche et dressa les députés qui applaudirent debout. La France glorieuse s'évoquait avec éclat en cette enceinte grise où quelques instants auparavant on échangeait, avec ennui, des observations sur des chiffres de douane et de régie. Napoléon était rendu à son pays. Il y avait chez les Français qui, les premiers, apprenaient cette nouvelle, du saisissement et de l'orgueil. Il semblait que la France venait de faire une conquête, qu'elle rentrait en possession d'un talisman perdu. « Le nom de Napoléon retentissait sans éveiller aucun écho menaçant, sous ces mêmes voûtes qui, onze ans seulement plus tard, devaient voir la liberté vaincue par ce même nom et les représentants de la nation dispersés par son ombre...[1] »

M. de Rémusat, descendant de la tribune, encore tout ému, tout vibrant, fut salué d'une acclamation générale. M. Thiers savourait son triomphe. Il se tourna, attendri, vers son voisin :

— N'est-ce point, s'écria-t-il, une belle chose?

1. Prévost-Paradol, Préface de la traduction française des *Quatre-George*, de Thackeray. Ed. Baillière. Paris, 1869.

Mais ce voisin, M. Duvergier de Hauranne, un des rares qui eussent résisté à l'enthousiasme collectif, répondit :

— Oui, c'est une bonne blague.

C'est que, dès ce moment même, M. Duvergier de Hauranne et quelques autres esprits froids de la Chambre avaient prévu l'embarras prochain dans lequel l'exécution de la « grande pensée » allait jeter le gouvernement du roi. L'effet du vote de la Chambre fut immense. Mais dans le monde politique et dans les rédactions de journaux, l'impression ne pouvait avoir la même profondeur ni la même pureté que dans les masses populaires où la dévotion napoléonienne faisait partie du sentiment national.

Comme il fallait s'y attendre, l'esprit de parti s'empara de l'événement et fit encre de toutes ses presses. Les bonapartistes, à qui l'on accordait beaucoup, exigeaient davantage. Il leur importait d'élargir encore les proportions de la manifestation funèbre. Ils demandaient qu'on envoyât à Sainte-Hélène, non plus seulement une frégate, mais une escadre entière. Ils reprochaient au gouvernement de vouloir soustraire les cendres impériales aux ovations

populaires, en faisant voyager le cercueil par eau, du Havre à Paris[1]. L'église des Invalides paraissait à certains un mausolée insuffisant. On parlait de transformer la colonne Vendôme en stèle funéraire. La presse de gauche s'associait à l'irritation de cet enthousiasme ce qui n'empêchait point l'un de ses organes, le *National*, de souligner l'inopportunité, voire l'inconvenance de l'initiative prise par la monarchie de Juillet. « Pourquoi disait-il[2], rappeler à tout le monde 1814 et les deux invasions, l'entrée des deux races aînée et cadette dans des fourgons qui différaient si peu ? »

Il ne s'agit point seulement d'un hommage, s'écriait le *Courrier français*, mais d' « une expiation à laquelle la France tout entière est intéressée ». Le *Journal des Débats* tout en approuvant la mesure refusait de s'as-

1. « ... Personne n'aurait imaginé peut-être d'introduire un jour ce cercueil dans la Seine, et de le faire arriver par bateau à Paris, comme un chargement venu d'Amérique ou cet insignifiant monolithe, ravi aux sables d'Alexandrie. Mais, sans contredit, c'était de tous les modes de transport le plus obscur et le moins enthousiaste. C'est celui qu'on a préféré... » (Le *Commerce*, du 13 mai 1840.)

2. 14 mai 1840.

socier à un enthousiasme fanatique; il voulait bien honorer l'Empereur mais non point le régime impérial. Le *Constitutionnel* blâmait ces « réserves hypocrites ». Le *Siècle* exaltait la « sublime agonie de Sainte-Hélène, aussi résignée que celle du Christ, et qui avait duré plus longtemps ». On voyait déjà les Codes reprenant le nom de Code Napoléon et la Légion d'honneur l'aigle et l'image du César[1]. On parlait de la réhabilitation du maréchal Ney. Un orgueilleux enthousiasme soulevait la Corse[2]. Les habitants de Bourbon-Vendée demandaient que leur ville reprît le nom de son fondateur. Le *Siècle*[3] annonçait que, sous le titre de « Couronne poétique de Napoléon », il publierait un volume où serait magnifié le souvenir impérial. Les ardeurs bonapartistes se manifestaient avec une liberté et une insolence qui atteignaient jusqu'au roi. Les propositions se succédaient comme s'il s'agissait de restaurer le gouvernement impérial[4]. « Les

1. Doudan, *Lettres*, I (15 mai 1840).
2. V. le *Commerce* du 31 mai.
3. 23 mai.
4. *Journal des Débats* du 2 juin 1840.

cendres de Napoléon ne sont pas éteintes, écrivait Lamartine à un de ses amis, et l'on en souffle les étincelles. »

A l'étranger aussi, l'effet avait été grand. Les journaux anglais s'occupaient tous de la translation des cendres qui était décidément devenue le grand événement international. Certains observaient que la restitution à la France du corps de Napoléon ne faisait point question, l'Angleterre n'ayant ni le droit ni le désir de garder la dépouille impériale. Mais ces mêmes journaux prévoyaient qu'il faudrait au gouvernement français beaucoup d'énergie et de courage pour dominer le mouvement déchaîné par l'inhumation à Paris de l'homme qui exalta au plus haut point la passion de la gloire chez le peuple français...

A Potsdam, le vieux roi de Prusse disait au général de Ségur : « Ah! la France? Dieu veuille qu'elle soit sage! Et cette translation des cendres de Napoléon, est-ce que vous n'êtes pas inquiet de l'effet qu'elle va produire? Pour moi, je vous avoue que j'en suis effrayé. »

Aux Tuileries, on commençait à s'émou-

voir de la fièvre bonapartiste et libérale. Le geste royal allait-il déchaîner une explosion à la fois césarienne et populaire? Ceux-là même des ministres du passé qui, d'abord, si l'on en croit M. Doudan, « se mordaient les doigts » de ne pas avoir eu l'idée escamotée par M. Thiers [1], ne ménageaient plus leurs critiques à l'imprudent ministre. On répétait à la Cour les mots de « légèreté », d' « étourderie », de « vanité compromettante [2] ». On critiquait vertement les termes du discours de M. de Rémusat : *l'Empereur fut le souverain légitime du pays*. Car enfin, disait-on, si le titre impérial a pu être attribué par le sénatus-consulte de l'an XII, cet acte, qui avait prévu la mort de l'Empereur, continuait d'assurer à Joseph Bonaparte la succession du trône [3].

1. *Lettres*, I, 15 mai 1840.

2. Le *National*, 14 mai 1840.

3. « C'est donc implicitement M. Joseph Bonaparte, disait le *National*, qui a été proclamé roi légitime par la bouche de M. de Rémusat et aux applaudissements de la Chambre des Députés. » D'autre part on lisait dans le *Siècle* : « Si l'Empereur n'a pas été un monarque légitime, suivant l'expression de M. de Rémusat, qui donc pourra se flatter de recevoir jamais ce caractère sacré d'une adhésion plus unanime, dans un pays où tous les droits émanent de la volonté nationale? » 25 mai 1840.

D'autres, qui n'aimaient ni les Orléans ni les Bonaparte, ajoutaient qu'il serait difficile de refuser à la famille de l'Empereur de figurer dans le cortège funèbre[1] et qu'il y aurait dans cette réapparition de princes oubliés un grand péril.

Et pour accroître encore ces embarras immédiats ou futurs, ne voilà-t-il pas que la commission[2] nommée par la Chambre afin d'étudier l'emploi du crédit d'un million demandé par le gouvernement se mêlait d'ajouter encore aux honneurs projetés, réclamait une statue équestre, un plus grand nombre de navires pour l'expédition et, pour conclure, portait d'enthousiasme au double le crédit d'un million demandé par M. Thiers. Le rapport avait été rédigé par le maréchal Clauzel qui glorifiait, sans réserve, le « héros national ».

1. « Si l'on y consent, quel péril dans leur présence ! Si l'on refuse, quel péril plus grand dans le cas où un prince plus jeune et plus hardi que les autres comprendrait que son devoir lui ordonne d'être là et s'il veut y être à tout prix. » (Le *National* du 14 mai 1840.)

2. Cette Commission, qui manifestait une si grande dévotion au souvenir impérial, était ainsi composée : Président : le maréchal Clauzel ; secrétaire : M. Mathieu de la Redorte. Membres : comte de Las Cases, généraux Schneider, Subervie, Durrieu, Bachelu ; MM. César Bacot et de Salvandy.

C'était passer la mesure voulue par les Tuileries. M. Thiers triomphait beaucoup trop et il était d'ailleurs assez gêné par ce triomphe. Il importait, et vite, de jeter de l'eau sur ces flammes. Pour modérer ces élans, le roi ne pouvait pas trop compter sur M. Thiers, mais les journaux orléanistes se ressaisissaient et la Chambre elle-même déjà commençait à ressentir ce malaise qui suit les lendemains d'ivresse.

La discussion du rapport Clauzel vint à la Chambre le 26 mai. M. Glais-Bizoin, le premier, protesta contre le rétablissement du « culte napoléonien », ce qui lui valut une ardente réplique d'un autre député de la gauche, M. Gauguier, vouant « à l'ignominie » ceux qui osaient critiquer le génie surhumain auquel on rendait hommage. Mais alors, une autre voix, avec une éloquence décisive, s'éleva pour jeter le cri d'alarme de la liberté inquiète et jalouse. Et c'était la voix d'un poète qui résistait à l'enthousiasme de l'heure, un romantique qui se dressait contre ce romantisme délirant[1].

1. Dans une lettre du 27 mai citée par M. Thureau-Dangin (*Histoire de la Monarchie de Juillet*, IV, 163),

A la tribune, M. de Lamartine comptait peu de rivaux. L'improvisation riche, imagée, servie encore par le geste sobre, l'éloquence qui dédaignait la grandiloquence comme d'ailleurs le sarcasme, la beauté claire de l'inspiration, les accents magiques et aussi la noblesse de la haute silhouette, faisaient de lui un orateur puissant et magnifique. Il avait, à peu près seul des poètes de son temps, échappé à la fascination qui exaltait tout le lyrisme contemporain. Et lorsque le 26 mai, après l'escarmouche Glais-Bizoin-Gauguier, il se leva pour prendre la parole, avec son habituel sang-froid, avec son calme hautain de gentilhomme anglais, il était en pleine possession de tous ses arguments : il ne voyait point sans un certain regret, disait-il, les restes du grand homme descendus trop tôt peut-être de ce rocher de l'Océan où l'admiration et la pitié de l'univers allaient le cher-

le capitaine Callier écrivait au maréchal Soult que M. Thiers, informé de ces dispositions de Lamartine, avait tâché de le dissuader d'intervenir : « Non, répondit Lamartine, il faut décourager les imitateurs de Napoléon. — Oh ! dit le ministre, quelqu'un peut-il songer à l'imiter ? — Vous avez raison, reprit le poète, je voulais dire les parodistes de Napoléon. » Le mot eut du succès dans les salons.

cher à travers l'abîme de ses malheurs. Mais, puisqu'on offrait à la France de lui rendre cette tombe, la France ne pouvait que se lever tout entière pour la recevoir. Qu'elle la reçût donc avec recueillement, mais sans fanatisme. Il ajoutait ; « Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire. Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force, que l'on voit, depuis quelque temps, se substituer dans l'esprit de la nation, à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier sans cesse la guerre... Ne séduisons pas tant l'opinion d'un peuple qui comprend bien mieux ce qui l'éblouit que ce qui le sert. N'effaçons pas tant, n'amoindrissons pas tant notre monarchie de raison, notre monarchie nouvelle, représentative, pacifique. Elle finirait par disparaître aux yeux du peuple... » Et, par ces mots, Lamartine indiquait combien le mouvement dont le roi avait donné l'impulsion se retournait déjà contre le roi lui-même. Sans doute, continuait l'orateur, les ministres avaient assuré « que ce trône ne se rapetisse-

rait pas devant un pareil tombeau, que ces ovations, que ces cortèges, que ces couronnements posthumes de ce qu'ils appelaient une légitimité..., que cet ébranlement de toutes les imaginations du peuple, que ces spectacles prolongés et attendrissants, ces récits, ces publications populaires, ces bills d'indemnité donnés au despotisme heureux, ces adorations du succès, tout cela n'avait aucun danger pour l'avenir de la monarchie représentative ». Mais ces assurances ne dissipaient point ses inquiétudes et il conviait la France à bien montrer « qu'elle ne voulait susciter de cette cendre, ni la guerre, ni la tyrannie, ni des légitimités, ni des prétendants, ni même des imitateurs ».

Ce discours retourna la Chambre. L'impression sans doute ne devait durer que le temps d'une séance ; mais elle suffit pour arrêter la manifestation parlementaire que réclamait la commission des Cendres, et elle l'arrêta malgré l'adhésion donnée, sans beaucoup d'énergie d'ailleurs, par M. Thiers, au nom du gouvernement, et par M. Odilon Barrot au nom du centre gauche, à l'augmentation des crédits proposés par le maréchal Clauzel. Une

majorité disparate, composée de conservateurs et de libéraux de gauche soucieux de « se tenir en dehors de toute idôlatrie rétrospective[1] » revint aux chiffres primitivement proposés.

Ce fut, le lendemain, un joli concert dans la presse. Les journaux de droite, la *Gazette de France*, qui commençait à faire reparaître les vieux libelles de 1815 contre l'Empereur, triomphaient. Le *Journal des Débats* applaudissait à la sagesse d'un vote qui remettait le gouvernement dans la voie du bon sens[2]. Mais les organes de gauche fulminaient et couvraient la Chambre d'invectives. « Voilà donc, s'écriait le *Siècle*[3], la reconnaissance nationale tarifée au plus bas prix comme une fourniture portée au budget. » Le *Courrier Français* s'indignait de même de voir mettre « la sépulture de Napoléon au rabais ». Il ajoutait : « L'Angleterre elle-même ne comprendra pas qu'une restitution qu'elle a faite

1. Guizot. *Mémoires*, V. 112.

2. De même, en Angleterre, le *Morning Chronicle* : « La Chambre des Députés, qui avait prouvé par son enthousiasme toute son admiration pour Napoléon, vient avec autant de justice que de convenance, selon nous, de prouver que cette admiration n'était pas sans bornes. »

3. 27 Mai 1840.

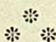
avec tant d'empressement n'ait pas été accueillie avec plus d'enthousiasme [1]. Le comte Gustave de Pontécoulant, conseiller général du Calvados, rappelait que, à Londres, une statue colossale construite avec les canons de la France, un pont magnifique sur la Tamise transmettraient aux siècles à venir le nom du vainqueur de Waterloo. On disait encore : l'expédition de Louqsor a coûté plus de 1.300.000 francs ; la France ne donnera pas pour les cendres de Napoléon ce que lui a coûté « l'insignifiant monolithe » de la place de la Concorde.

Les représentants de la dynastie impériale n'allaient-ils point saisir cette occasion de tenter une manifestation retentissante. Ils n'y manquèrent point. Le frère aîné de Napoléon, l'ex-roi Joseph qui vivait à Londres sous le nom de comte de Survilliers, écrivit au maréchal Clauzel une lettre qui fit le tour de la presse où elle fut diversement appréciée. Le comte de Survilliers offrait deux millions : l'un pour les survivants de la garde impériale, l'autre pour remplacer le supplément de crédit refusé par la Chambre. Il faut ajouter

1. 28 mai 1840.

que ces deux millions étaient représentés par des créances non reconnues de l'État francais, rescriptions ou délégations provenant de la liste civile de l'Empereur. On nota ou l'on critiqua l'offre, sans passion. Mais ce qui pouvait prendre plus d'importance, ce fut la souscription ouverte par le *Courrier Français*, le *Constitutionnel*, le *Messager*, le *Commerce*, et le *Siècle*, pour compléter les deux millions réclamés par le général Clauzel. Cette fois, on s'adressait au peuple, aux ouvriers, aux paysans, aux vieux soldats, aux masses dont les enthousiasmes étaient mus par l'instinct national, et non point par des considérations politiques. Ces phrases : « Nous en appelons au peuple », « nous laissons l'opinion publique juge », « les électeurs apprécieront », formules de fausse indignation, répliques usagées et banalisées qui s'impriment actuellement sur les affiches électorales, n'ont plus aucun sens aujourd'hui et ne retiennent plus l'attention de personne, pas même celle des électeurs. Mais l'arbitrage demandé aux masses, en mai 1840, par les plus ardents organes de la presse parisienne avait une tout autre gravité. Le peuple n'était

plus depuis déjà longtemps accoutumé à être interrogé. Il avait cependant bien des choses à dire et la réponse que sollicitaient de lui les organes de gauche, avec la complicité un peu rageuse et singulièrement légère de M. Thiers, pouvait être terrible.



« Ce que nous faisons à Paris, écrivait un clairvoyant témoin de l'époque, orléaniste convaincu[1], ce que nous crions dans nos Chambres, ne fait rien au pays. » Et c'était vrai. Les personnages semblaient petits, les discussions mesquines. Les débats n'intéressaient que le « pays légal ». L'autre pays, celui qui n'avait point de droits civiques, sommeillait, nous l'avons dit, en attendant le réveil des banquets révolutionnaires et des émeutes. Les rois de la Restauration, déjà, s'évanouissaient dans l'oubli car ils ne laissaient aucun souvenir national. La rancune populaire elle-même s'éteignait peu à peu. Les faubourgs évoquaient deux règnes en deux

1. Doudan, *Lettres*, I.

surnoms. Louis XVIII, c'était le « cul de jatte » et Charles X, le « jésuite ». Quant à Louis-Philippe, improvisé roi par la sagesse intéressée de la bourgeoisie, s'il était le « roi des Français », il n'était certainement pas le roi de tous les Français. Et la cocarde de Valmy reprise à l'Hôtel de Ville ne faisait pas oublier « la rentrée en 1814 des deux races aînée et cadette dans des fourgons qui différaient si peu ». Si l'on reprochait au roi de Juillet son attitude méfiante et armée devant les aspirations populaires, on ne lui savait par contre aucun gré de ses efforts pour maintenir la paix des faibles. L'âme française veut sortir de la torpeur qu'on lui impose. Le pays rêve en attendant d'agir. Peu renseigné sur les fastes algériens, hostile à l'expédition d'Afrique, qu'il s'obstine injustement à juger sans gloire et sans profit, il évoque les *Te Deum* de jadis, de ce passé qui lui semble si proche encore et où un si grand homme avait fait de la France une si grande nation. Déjà, « le nom de Napoléon suffisait à évoquer, dit Prévost-Paradol, les plus grandes images et les plus poétiques souvenirs qui aient jamais enflammé l'imagination des hommes ».

A l'étranger même, on doit le constater, une sorte de ferveur populaire s'attachait au nom de Napoléon. « On ne peut, écrit un contemporain[1], faire un pas dans les rues de Vienne ou de toute autre ville de l'Allemagne sans voir exposées derrière les vitres de quelque boutique des portraits ou des histoires de l'Empereur Napoléon... Le débit en est peut-être plus considérable qu'en France. »

« Ce qui, dit un autre[2], me frappe dans mes voyages, en Prusse surtout, c'est de voir le peuple placer toujours le portrait de l'Empereur dans sa demeure. »

A Paris, tous les ans, le 15 août et le 5 mai[3], jours anniversaires de la naissance et de la mort de l'Empereur, des couronnes étaient religieusement déposées en grand nombre au pied de la colonne Vendôme. Pour accomplir cet acte de piété, les vieux soldats traversaient Paris dans leurs tenues de jadis. La population regardait passer

1. Adolphe Joanne, dans le *Siècle* du 1er juin 1840.

2. Appert. *Dix ans à la cour de Louis-Philippe.*

3. Une commission, présidée par le duc de Padoue, avait fondé une messe qui était célébrée dans toutes les villes de France, le 5 mai, pour le repos de l'Empereur.

avec un respect attendri, ces uniformes fanés dans tous les bivouacs de l'Europe. Et cet élan sympathique était si vif que fréquemment de purs escrocs en abusèrent. Des gens mendièrent des secours en se présentant comme des anciens officiers de l'Empire ou des Polonais proscrits, gaillards à moustaches qui se décoraient de la Légion d'honneur en montant l'escalier de leurs dupes. Et on leur donnait une aumône parce qu'ils parlaient de Napoléon.

En province, l'image de l'Empereur restait plus profondément encore, semblait-il, gravée dans l'âme populaire. « Ce n'est point, a observé Prévost-Paradol, dont nous nous plaisons ici à répéter le témoignage impartial, ce n'est point par les livres ni par le fait des lettrés, mais par la force des choses que s'était conservé et propagé dans nos campagnes le culte de cette prodigieuse mémoire. » Il ajoutait : « On ne songeait ni à s'en étonner ni à s'en plaindre et l'on ne pouvait y voir alors aucun motif d'alarme sans faire injure à la raison humaine. »

En 1840, il n'y avait pas une chaumière française dans laquelle n'achevât de vivre un

grognard d'Austerlitz, de Saragosse, de la Moskowa ou de Waterloo. Ces vétérans continuaient de vouer leurs âmes affaiblies à un culte exclusif : celui du créateur de cette Épopée où chacun d'eux avait joué un rôle. Ils s'auréolaient de cette gloire. Rien n'existait, en leur cerveau, hors cela, et ils radotaient inlassablement leurs souvenirs au milieu du respect des générations d'alors. J'en ai connu, en ma plus petite enfance, de ces ancêtres assis dans le « cantou » des fermes limousines, courbés, chevrotants, presque centenaires, avec des visages envahis où l'on ne retrouvait plus les favoris ras des grenadiers de Dorsenne ou les longues moustaches pendantes des chasseurs de Lefebvre Desnouettes. Je vois encore ces antiques et sèches silhouettes qui semblaient des ceps tordus et noircis par toutes les tempêtes du siècle. Leurs petits-enfants autour d'eux étaient déjà des gens d'expérience aux cheveux gris. Ils vous présentaient l'ancêtre comme l'on montre un papier de famille dont on tire orgueil, car la présence des vieillards qui, déjà, entraient dans l'ombre, conférait noblesse à ces foyers de paysans. Les faces chenues, ratatinées,

branlantes, s'éclairaient doucement à la lueur des « calères » de cuivre ou sous les feux de l'âtre dans lequel était pendue la marmite de châtaignes. Et le vieux voltigeur de la garde, l'ex-gendarme du grand prévôt Radet, l'ancien cuirassier d'Ordener, cherchait, l'œil fixe, ses vieux souvenirs, toujours les mêmes, dans ce brasillement d'hiver, évocateur des illuminations, des incendies, des entrées orgueilleuses en parade dans les villes en flammes. Ils pensaient à leur empereur mort, à leurs officiers disparus depuis si longtemps, à leurs caporaux dont l'un au moins, Bugeaud, était devenu maréchal de France. Ils pensaient surtout à eux-mêmes. On l'a dit : dans les grands drames, les émotions vraies partent de quelque source inconnue et dans les souvenirs qui font pleurer des soldats d'Austerlitz, on s'étonnerait bien de ce qui émeut chacun dans le secret de son imagination[1]. Quand ma génération les a connus, ils ne parlaient déjà plus, ces vieux. Ils avaient été les jeunes gens de l'Épopée. L'un avait débuté comme fifre à Wagram. Un autre avait été levé avec les Marie-Louise en 1814

1. V. Doudan à la baronne de Staël, *Lettres*, I, p. 215.

et avait eu un bras fracassé à Saint-Dizier. Un troisième, sur qui neigeait le quatre-vingt-dix-huitième hiver, avait, le 2 avril 1810, aux Champs-Élysées, présenté les armes à l'Empereur à cheval et à la cour qui, en cent voitures de gala, revenait de Saint-Cloud aux Tuileries pour le mariage religieux de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. L'âge, depuis, les avait rendus muets, ces témoins de l'Époque. Mais ils prêtaient encore leur oreille à moitié morte aux conversations où revenait le nom de l'Empereur : « Vous rappelez-vous, grand-père, quand il est revenu ? Oui, vous savez bien, la seconde fois, de Sainte-Hélène, quand on l'a envoyé chercher par la *Belle Poule ?* » Alors ; ils hochaient la tête, tandis que leurs yeux troubles essayaient un regard. Oui, bien sûr, ils se souvenaient. Il y avait eu, à ce moment-là, de l'agitation dans le pays quand la nouvelle avait été annoncée au tambour par les villages. Et plus d'un [1] avait rêvé de prendre la route de Paris, avec son uniforme

1. De Normandie, surtout, beaucoup de vieux soldats se rendirent à Paris pour assister aux obsèques de l'Empereur. Ils ne figurèrent pas tous dans le cortège.

de Waterloo pour assister au retour de son Empereur.

Ces vétérans, en 1840, n'étaient point tous des vieillards. Ils formaient encore comme une « grande armée » du souvenir impérial dispersée sur le territoire. Tous, en apprenant la nouvelle, avaient été étreints par la même orgueilleuse émotion. Ce retour était, pour eux, la revanche à la fois de la défaite et des humiliations subies sous les rois restaurés. Aussi, dès que le premier vote de la Chambre est connu, cinquante et un officiers en retraite à Metz font-ils remettre à M. Thiers leurs cartes de visite, « pour lui témoigner leur reconnaissance de la part qu'il a prise au projet de translation en France des restes de Napoléon[1] ». Dans une pétition à la Chambre des Pairs, le sieur Arnaud, sous-officier en retraite, demande que les restes de l'empereur Napoléon « soient reçus à Toulon et accompagnés jusqu'à Paris par un détachement d'anciens soldats dont chacun représenterait un des corps de l'armée d'Egypte[2] ». Et il y a encore la lettre ingénue

1. *Constitutionnel*, du 29 mai 1840.
2. 28 mai 1840 Arch. Nat. C. C. 461 IV b. 40.

et touchante de cet ancien capitaine de l'Empire, qui, après avoir remercié le *National* d'avoir énergiquement parlé contre les « bourreaux du grand homme auxquels, pour sa part, il ne pardonnera pas », s'inquiète du sens de cette expression qu'il voit imprimée partout : la translation des Cendres. « Serait-ce donc, écrit-il, que les Anglais ont brûlé le corps de l'Empereur ? Alors, on devrait expliquer au public qui est en général ignorant de cette infamie [1]. »

C'est à cette simple et glorieuse phalange encore impressionnante par le nombre que l'on demandait de protester, par l'envoi de son obole, contre la parcimonie parlementaire. Si cette souscription réussissait, observait-on, elle tuerait la Chambre [2]. Or, qui organisait la manifestation ? C'était, d'un côté, les journaux impérialistes, le *Commerce* et le *Capitole*; d'autre part, et surtout, les journaux à la dévotion de M. Thiers : le *Siècle*, le *Courrier français*, le *Constitutionnel* [3]. Cet appel qui devait met-

1. Le *National*, du 15 mai 1840.

2. V. *Journal des Débats*, 29 mai 1840.

3. Le *Temps* n'ouvrit point de liste de souscription. Mais il envoya son obole : cent francs, et celle de son directeur : cinquante francs.

tre en minorité devant l'opinion les opposants orléanistes avec la droite légitimiste et la gauche radicale, pouvait également atteindre la dynastie. On faisait véritablement plébisciter, au profit de M. Thiers et du parti bonapartiste, les cendres impériales. La souscription n'était plus dès lors qu'un geste politique. Or, ce geste pouvait porter loin. Ceux mêmes qui l'avaient déchaîné en comprirent le péril. Ils se ressaisirent et, dès les premiers jours, avant que l'impulsion eût été donnée à la province, ils s'efforcèrent d'arrêter ledit plébiscite. Déjà, d'ailleurs, la souscription avait échoué par en haut.

Tous ceux qui auraient pu et dû le plus généreusement y concourir avaient, en effet, jugé sage et correct de s'abstenir[1]. Seul, parmi les anciens maréchaux de l'Empire, Moncey, le vénérable gouverneur des Invalides, que l'on avait choisi pour présider le comité, donna mille francs. Seuls, parmi les anciens compagnons de Napoléon captif, les deux Las Cases et un serviteur, l'ancien chef

1. « Si c'est une inspiration de M. Thiers, note dans son *Journal* le général de Castellane à la date du 26 mai, elle est antigouvernementale ; elle lui a été dictée par la colère et il s'en repentira. »

d'office Coursot, envoyèrent leur adhésion. Les Las-Cases et leurs familles s'inscrivaient pour deux mille francs avec réserve de quadrupler si c'était nécessaire ; Coursot, l'ancien chef d'office de Longwood, pour cent francs avec offre de doubler. Mais, ni le maréchal Soult, ni les maréchaux Oudinot, Victor et Grouchy, ni le grand maréchal Bertrand, ni Gourgaud, ni la plupart des riches uniformes brodés sous l'Empire, les Drouet d'Erlon, les Reille, les Pajol, les Exelmans, les Corbineau, les Flahaut, les Durosnel, les Neigre, les Pelet, les Ségur, les Merlin, les Marbot, les Dejean, les Berthezène et d'autres, ne souscrivirent. Notons cependant que le maréchal Gérard versa mille francs, le comte Walewski (le fils de Napoléon et de la comtesse Walewska) mille francs ; le lieutenant général en retraite Emmanuel Rey quarante francs ; le lieutenant général Faudoas cent francs ; le lieutenant général Duchand, deux cents francs ; le lieutenant général, comte de Lawoestine, cent francs ; le lieutenant général baron Vincent, cent francs ; le comte Eugène Ney, quarante francs ; le colonel de Xaintrailles, ancien page de l'Empereur, cent francs ; le général Saint

Yon, cent francs; l'ancien payeur général Thonnelier, deux cents francs; le commandant de Vatry, député de la Meurthe, ancien chef d'escadron de la Grande Armée, cinquante francs; la baronne Vve Davillier, trois cents francs; la baronne du Bourzet. ancienne surintendante de la maison impériale de Saint-Denis, trente francs. En adressant son offrande, qu'il ne croyait pas devoir refuser, le duc de Valmy, député, écrivait : « Petit-fils d'un maréchal de l'Empire je regarde comme un devoir de m'associer à l'hommage que la France veut rendre à la mémoire de l'empereur Napoléon. Je m'empresse donc de m'inscrire sur la liste de vos souscripteurs pour une somme de cinq cents francs; mais j'ai besoin de dire en même temps que j'obéis à un sentiment de reconnaissance, dégagé de la pensée d'une manifestation politique[1] .» De même, Planat de la Faye, l'ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, qui avait demandé, en 1815, à partir pour Sainte-Hélène, a souci de dire que son offrande (200 francs) n'a point le sens d'une manifestation en faveur du régime impérial

1. *Courrier français*, du 31 mai, 1840.

et qu'il prend pour devise ce mot de M. de Lamartine : « A Napoléon seul ! ».

D'autres, il est vrai, dédaignent de faire ces réserves : « Veuillez, écrit au *Commerce* le général Grosbois, m'inscrire parmi les souscripteurs à la dépense du monument de Napoléon ; j'ai vendu une maison que je possédais à Grosbois pour vingt mille francs ; j'en mets quinze mille à cette destination. Que tous ceux qui ont été enrichis comme moi par notre empereur et roi suivent mon exemple, et nous n'aurons pas besoin du million que l'on demande au peuple. » Il signe : Le général de division Grosbois. Et il ajoute en post-scriptum : « Du temps de l'Empereur on s'appelait général de division ou de brigade et l'on ne prenait pas les titres des troupes de Louis XV. » A la bonne heure ! Voilà le pur grognard qui reparaît sous les dorures et le chapeau à plumes, l'impérialiste irréductible qui a la reconnaissance éloquente et rude.

Un autre serviteur, plus modeste, de l'Épopée, M. J. Cazel, écrivait au *Constitutionnel* qu'ancien courrier de cabinet sous l'Empire, il avait pu juger combien était grande la

renommée de l'homme dont les cendres allaient être restituées à notre pays et combien il était, alors, glorieux d'appartenir à la France. « J'ai été attaché à l'Ambassade du général Gardanne en Perse, et plusieurs fois j'ai parcouru comme courrier les contrées asiatiques si peu frayées par les Européens, où tout s'inclinait devant le nom de Napoléon. Permettez-moi de rappeler ces souvenirs qui me sont bien chers, et veuillez m'inscrire, au nombre de vos souscripteurs, pour la somme de cent francs. » Cent francs encore sont donnés, avec offre de doubler, par l'ancien courrier de cabinet en retraite Tesset. Et il y a aussi M. Boulay de la Meurthe aîné, ancien député, membre du conseil général de la Seine, colonel de la deuxième légion, qui quête dans sa famille et envoya au *Courrier Français* cinq cents francs pour honorer « la mémoire de Napoléon, du glorieux dictateur qui a sauvé la révolution française par sa législation, par son administration, par son gouvernement, par ses victoires ».

Nous citons ces lettres parce qu'elles sont peu nombreuses. A ces exceptions près, la souscription des journaux de M. Thiers et du

parti Bonaparte fut, en effet, peu accueillie parmi les hauts personnages survivants de la société impériale. Mais, en revanche, quoique vite interrompue, et malgré que le *National* eut mis en garde les libéraux contre la manœuvre tentée, l'appel fut entendu par la foule des humbles, par ce qu'on pourrait nommer le peuple de l'Épopée, les soldats invalides ou revenus à l'établi ou aux champs, les officiers pauvres, les orphelins, les veuves des héros. Là, certes, on ne percevait point les subtilités politiques. On était blessé du vote de la Chambre qu'on interprétait comme une protestation contre l'excès des honneurs rendus à une grande mémoire. On se laissait transporter par l'émotion du souvenir, et chacun, selon les prévisions du *Courrier français* [1] consentait à prélever sa quote part sur sa misérable pension, ou le produit de son travail.

A distance, la lecture de ces quelques listes publiées par les cinq journaux auxquels n'eurent pas le temps d'arriver les adhésions de province, est vraiment touchante. On y trouve, avec les mentions qui suivent les

1. 28 mai 1840.

noms humbles, comme un raccourci d'Épopée, superbe et poignant, nuancé parfois d'un brusque pittoresque par des concours inattendus. Anciens volontaires de la Révolution, anciens soldats d'Égypte, anciens gardes d'honneur, anciens chasseurs, lanciers rouges, artilleurs de la garde ou de la grande armée, apportent à l'œuvre de réparation leur part misérable d'une retraite, payée souvent d'une mutilation ou d'une inguérissable blessure. Ainsi : Michel Jean Marie, invalide, donne dix francs ; Le Chevalier, ancien combattant à la barrière de Clichy, donne dix francs ; Harel, exilé pendant cinq ans par l'ordonnance du 24 juillet 1815, donne cinq francs : Desvignes, « artilleur et pensionnaire de l'Empire » donne cinq francs et il offre de doubler si c'est nécessaire ; Henri Ducor, ancien marin de la garde impériale, donne dix francs ; Legoussot, « brigadier aux chasseurs à cheval de la garde impériale, à l'hôtel des Invalides, chevalier de la Légion d'honneur », donne dix francs ; Gerdenty, « vieux grognard aux Invalides », donne cinq francs ; Lacroix (Martin) et Daumont, pauvres officiers aux Invalides, donnent, chacun, cinq francs ; le

colonel en retraite Jaume, donne trente-francs ; un ex-officier du 33e régiment d'infanterie légère, maintenant négociant, quête autour de lui dans sa maison et envoie trente-huit francs ; Priston, « l'un des brigands de la Loire, capitaine sous l'Empereur, légionnaire », donne dix francs ; Bocher, « ancien tambour au 13e tirailleurs de la garde, 1er bataillon, 1re compagnie, décoré à l'âge de dix-sept ans, en battant la charge à la tête de cent hommes, à travers une division de dix mille hommes, la compagnie commandée par le brave capitaine Raboutin », donne vingt francs ; Claude Antoine Bourg, « maire du Bourget, ancien guide de la garde impériale, capitaine de cavalerie, démissionnaire au départ de l'empereur en 1815 », donne vingt-cinq francs auxquels sa femme et ses enfants ajoutent une somme égale ; Pebelier, « soldat de l'Ile d'Elbe, entrepreneur de charpente », donne cinq francs ; Laurent Duquesnay, « ancien artilleur de l'Empereur, prisonnier au siège de Badajoz par les Anglais », donne une « journée de son travail », trois francs ; Augustin Garnier, ex-adjudant sous-officier, donne vingt-cinq francs ; Ravier,

ex-élève de l'école impériale de Châlons, donne cinq francs ; Victor Fleury, ex-maréchal des logis chef au 14e régiment de dragons, décoré par l'Empereur, donne vingt-cinq francs ; Louis Marthe Leroy, « ancien tambour, officier de la Légion d'honneur », donne deux francs[1] ; F.A., « conscrit de 1814 à son vieil empereur » (avec réserve de quadrupler), donne deux francs ; Osmont, « l'un des cent mille brigands de la Loire en 1815 », donne cinq francs ; Rougier, « chasseur à pied de l'ex-vieille garde impériale, amputé d'une jambe en combattant à Waterloo », donne vingt francs ; Dupré, ex-grenadier de la garde impériale, donne dix francs ; Félix Lacoste, ancien soldat de l'Empire, donne cent francs ; Terré, « un ancien du 23e chasseurs à cheval », donne vingt francs ; Boissot, « ex-tambour de la garde impériale, maintenant tambour maître de la garde natio-

1. Cet ancien tambour, il est vrai, décoré comme sergent-major en 1807, était officier depuis 1810, lieutenant au 3e régiment provisoire croate, en 1812 ; il fut retraité en 1817 comme lieutenant au 34e régiment de ligne. Il avait été promu officier de la Légion d'honneur le 1er mai 1833, comme ancien adjudant-major de la garde nationale de Saint-Germain-en-Laye. (*Archives de la Légion d'honneur*, dossier de Leroy Louis-Marthe.)

nale de Paris, 3e légion », donne cinq francs ; Pasquier, « caporal de l'ex-22e de ligne fait prisonnier à Flessingue », donne deux francs ; Bridault, soldat de 1793, officier supérieur mis en retraite après Waterloo, donne dix francs; Frey, « ancien soldat sous-officier des armées royales, de la république et impériale, rogne avec plaisir sur la portion journalière (doublera au besoin) », cinq francs ; Dupuy (d'Alençon), « proscrit, exilé et emprisonné depuis le 8 juillet 1815 jusqu'au 14 octobre 1820 », donne cinq francs ; Deschamps, « ancien officier de marine aujourd'hui entrepreneur », vingt francs, et son atelier dans lequel se trouve une dizaine de vieux « grognards », dix-huit francs soixante-quinze; René Leroux, ancien chef d'escadron de la garde d'honneur de Strasbourg, ancien commandant de la garde nationale de la même ville pendant le blocus de 1813-1814, donne cent francs ; Marcel (de Courbevoie), « ancien mameluck de l'Empire », donne cinq francs; Louise Julie, « épouse d'un invalide », rogne sur le pain du misérable ménage et donne cinq francs. Le comte Bonacossi, ancien officier de la garde royale italienne retiré en

France, en évoquant l'attachement de la garde royale italienne à Napoléon, donne dix francs ; « Si, ajoute-t-il, mes moyens étaient en proportion de mon dévouement à la mémoire du grand empereur, vous verriez mon offre moins humble. »

Il y a aussi l'offrande des veuves et celle des orphelins ; la « veuve d'un ancien soldat » donne deux francs ; la générale Daumesnil, qui n'a pas de fortune, donne vingt francs et son fils ajoute dix francs. Napoléon et Joséphine Laignier, fils et fille d'un officier de l'Empire, donnent deux francs ; Mlle Eugénie D., graveuse, fille d'un colonel sous l'Empire, donne deux francs ; les jeunes enfants du colonel Lebrasseur, un héros de la garde impériale à cheval, mort en 1815, donnent cinq francs ; le fils du général Chanlatte donne vingt-cinq francs.

Et il y a d'autres offrandes, quelques-unes curieuses et inattendues, qui s'efforcent de rattacher au grand souvenir le nom du donateur :

Un sieur Boudignot, « limonadier du temps de l'Empire », donne cinq francs ; un M. Grosselin, « ancien émigré », donne deux francs ; Nicolas Ménage, « ancien boulanger

de l'Empereur », donne dix francs ; La Corbière aîné (Sarthe), « à la mémoire à jamais illustre de celui dont on ne doit se rappeler en ce jour que le bien immense qu'il a fait, au grand législateur, au grand organisateur, au grand capitaine ! ! ! », donne dix francs ; Darrac, ancien tapissier de l'Empereur, donne vingt francs ; Vochard, ex-employé au service de la reine Hortense, donne cinq francs ; un élève de 4[me] donne « le produit de ses épargnes trimestrielles », trois francs ; Albert, « chorégraphe », donne vingt francs ; Huot, continuateur de Malte-Brun, donne cinq francs ; T. Mereice, homme de lettres, auteur de la *Harpe des Peuples* et de *Madame Lavalette nièce de Joséphine*, donne dix francs ; Emile Marco de Saint-Hilaire, qu'enrichira la publication de ses souvenirs plus ou moins fantaisistes sur le Consulat et sur l'Empire, donne dix francs ; Ernest de Girardin, ancien député, donne cent francs ; enfin, les élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures, « témoignant à M. le comte de Las-Cases de leur estime pour lui », versent par ses mains trois cents francs.

Des souscriptions commencent à s'organi-

ser dans les départements. Le *Courrier de Rouen* en ouvre une dans ses bureaux « pour les honneurs à rendre à la mémoire de Napoléon ». De l'étranger même des envois d'argent s'annoncent. Le *Sun,* dans son numéro du 21 mai 1840, a organisé une souscription pour que soient dignement reçues les cendres du mort de Sainte-Hélène. Sans doute si l'on avait laissé se continuer la souscription, si les collectes de toute la province avaient eu le temps de grossir les premières listes parisiennes, on aurait eu, non point peut-être le million demandé, mais, du moins un très important tribut, le plus touchant qui pût être offert par la gratitude des soldats vieillis, amputés, misérables, à celui qui leur donna, pour toute la vie, la consolation de la gloire.

Mais la souscription ne dura pas une semaine. Elle atteignait à peine une trentaine de mille francs quand on ferma ses listes. M. Thiers s'effrayait du nombre et de la qualité des abstentions. La gauche elle-même se scindait en deux. « Si, écrivait le *National,* la mémoire de Napoléon avait réellement été intéressée dans cette affaire, Paris seul

aurait déjà donné cent mille francs. Le pays ne veut pas offrir un million à M. Thiers ou à M. Louis Bonaparte, ni à ces deux prétendants réunis[1]. »

Le président du Conseil ne pouvait guère, sans y risquer sa popularité, prendre sur lui d'interrompre la souscription. Il fit agir Odilon Barrot qui, pour rétablir l'union dans la gauche constitutionnelle, intervint auprès du comité. Il affirmait que le vote de la Chambre ne pouvait être interprété comme une protestation contre l'excès des honneurs rendus à une grande mémoire. Le chiffre même de la dépense n'avait jamais été mis en question, mais la commission, par un zèle mal inspiré, bien que fort honorable, avait surchargé le projet du gouvernement, de détails d'exécution qui enlevaient à ce projet son caractère de simplicité et de grandeur. La sagesse, dans ces conditions, était de revenir aux dispositions primitivement arrêtées.

Cette lettre, diversement appréciée par les journaux, fit merveille auprès du comité dont presque tous les membres souhaitaient vive-

1. 31 Mai 1840.

ment être mis hors de la querelle [1]. La souscription fut suspendue.



On savait bien d'ailleurs que les frais des funérailles et du tombeau dépasseraient les crédits demandés. On comptait à première vue que cinq cent mille francs déjà seraient affectés à la seule sépulture. Mais où élèverait-on le monument impérial ?

La question avait tout de suite fait l'objet d'une discussion dans le public et dans la presse. D'aucuns, tout en ne désapprouvant pas le rappel des cendres, observaient que l'on ne pourrait imaginer un sépulcre plus grandiose et plus émouvant que celui de l'île

1. Ce comité, dont les membres ne furent connus du public que lorsque cessa la souscription, se composait ainsi sous la présidence du maréchal Moncey, duc de Conegliano, gouverneur général des Invalides. Pairs de France : Duc de Plaisance, lieutenants généraux baron Pelet et comte Rampon. Comtes de Montalembert, Daru et Cambacérès. Députés : Comte de Las-Cases, Marquis de Mornay, Abatucci, généraux Durrieu, de Labourdonnaye, de Thiars, Vicomte Rampon, Sapey, Baron Halley, avec, pour représenter la presse de gauche, MM. Chambolle, du *Siècle*, et Léon Faucher, du *Courrier Français*.

Sainte-Hélène[1], asile plus sûr que l'orageux et révolutionnaire Paris. Mais, comme le disait M. Doudan[2], « une nation n'est pas un philosophe ni un poète tragique. Elle n'aime pas que des sentinelles étrangères gardent le tombeau de ses grands capitaines ». Aussi l'immense majorité, la presque unanimité des Français se réjouissaient-ils de ce retour au pays des restes du héros. On ne différait d'avis que sur le lieu de la sépulture.

En des lettres publiées par les journaux ou dans les pétitions que l'on retrouve aux Archives Nationales, les uns proposaient la Madeleine, le Panthéon, Saint-Denis ; les autres, la colonne Vendôme. Un M. Lisse

1. « Cette terre, disait le *National*, il l'avait conquise et aucun pavillon ne passait devant sa tombe sans s'incliner. Placé loin de toutes les agitations de l'Europe, sa mémoire semblait grandir encore dans ce lointain où l'imagination aimait à l'aller trouver. Si large que fût l'espace, si profond que fût l'abîme, la pensée y jetait un pont, et venait se promener dans cette solitude et rêver près du sol sous lequel il dort. « Sa gloire est là », a dit le grand poète, « comme le » phare immense d'un ancien monde et d'un monde nouveau. » Et que va-t-on faire ? Déterrer... quoi ? Violer la religion des tombeaux, glacer à sa source cette poésie du malheur et substituer les détails vulgaires d'un enterrement à cette apothéose recueillie de vos souvenirs. »

2. *Lettres* (15 Mai 1840), t. I.

conseillait de placer le tombeau de Napoléon au sommet de l'arc de triomphe de l'Étoile. « Le bronze conquis par la jeune armée en fournirait la matière. Sa forme serait un globe d'azur semé d'abeilles d'or et surmonté d'un aigle aux ailes déployées. Les restes de l'homme qui appartient au monde, et non pas seulement à la France, auraient ainsi un tombeau en dehors des formes et des usages vulgaires. » Un M. Estienne, ancien officier supérieur à Paris, estimait qu'il serait préférable d'élever le tombeau de l'empereur Napoléon « non sous le dôme des Invalides, mais au milieu du Champ-de-Mars, lieu si riche de patriotiques souvenirs, et où le monument serait isolé, comme la gloire du grand homme est isolée au milieu de toutes les gloires[1] ». Un autre demandait que l'on fit descendre l'obélisque de son piédestal et que l'on élevât le tombeau de l'Empereur au milieu de la place de la Concorde, qui porterait dès lors le nom de place Napoléon. Trois honorables citoyens du faubourg Saint-Antoine eussent aimé « voir les restes de Napoléon ensevelis

1. Pétition à la Chambre des Pairs, du 30 juin 1840. *Arch. Nat.* C. C. IV b. 40.

sous la place de la Bastille, en face de la colonne de Juillet et du génie de la liberté[1] ». Enfin, un M. Renaud, de Champlemy (Nièvre), proposait de placer le tombeau de Napoléon au centre de l'île Louvier. « Le calme de ce lieu et sa situation isolée, entre les deux rives de la Seine, donneraient au tombeau un caractère de grandeur et d'originalité parfaitement en rapport avec le génie que la France veut honorer[2]. »

Dans son magnifique discours du 26 mai, à la Chambre, Lamartine avait critiqué ces divers projets y compris celui du gouvernement et de la commission qui, dès le premier moment, avaient songé aux Invalides. « Aux Invalides ? s'était écrié l'orateur. Cela n'est pas définitif. Cela pourrait bien n'être qu'une magnifique station, un entrepôt funèbre où une opinion plus passionnée irait un jour le reprendre pour le porter je ne sais où. » Vous ne pouvez non plus, avait ajouté Lamartine, placer les cendres impériales sous la colonne Vendôme. « Ce serait un rassemblement en permanence, ce serait une tribune

1. Le *National* du 16 mai 1840.

2. Pétition à la Chambre des Pairs, 22 mai 1840, *Arch. Nat.* C. C. IV b. 40.

debout pour toutes les séditions ; la robe de César toujours étalée devant la ville. » Au Panthéon ? « C'est une tombe trop banale et trop profanée, c'est trop près des mânes de ces hommes que je ne veux pas honorer. » A Saint-Denis ? « C'est le sépulcre des rois, la tombe des dynasties. Il l'avait préparée pour la sienne. Il a conquis ce monument en osant le restaurer et lui rendre ses royales poussières... Mais il est des rapprochements que l'histoire et les pierres mêmes doivent éviter. » L'Arc de triomphe de l'Étoile ? « C'est trop païen. Et puis si, comme nous devons l'espérer, l'avenir nous réserve de nouveaux triomphes, quel général oserait jamais y passer ? Ce serait fermer cette porte de la gloire nationale qui doit rester ouverte sur nos futures destinées. » Enfin, la colonne de la Bastille, le monument de Juillet ? « Mais quel rapport possible entre ce monument et Napoléon ? Qu'y a-t-il de commun entre ce 18 brumaire du peuple et le 18 brumaire d'un soldat ambitieux ? Que ferait-il là ? La liberté et lui pourraient-ils se regarder sans ironie ? » Et Lamartine ne voyait en définitive qu'une place convenable, le Champ-de-Mars

« où sa statue et son génie passeraient encore les revues de nos soldats au départ et au retour. » L'idée du Champ-de-Mars se rapprochait de l'idée des Invalides, qui était celle du gouvernement et à laquelle, en définitive, tout le monde se rallia. C'était la solution la plus heureuse. Là tous les souvenirs étaient militaires. L'Empereur reposerait sous la garde de ses vieux soldats, sous une voûte qu'il n'avait pas élevée mais que nul n'avait plus que lui chargée de drapeaux pris à l'ennemi. Les événements, d'autre part, en trois quarts de siècle, ont démontré que les craintes de Lamartine sur l'instabilité d'une pareille sépulture n'étaient pas justifiées. Il y eut, de 1840 à 1871, trois révolutions populaires dont l'une renversa la colonne Vendôme. Nul n'osa proposer de profaner le Tombeau qui continue de demeurer intangible au milieu de la Cité.

Dès qu'il n'y eut plus de contestation sur le chiffre des crédits demandés ni sur le lieu de la sépulture, le gouvernement se hâta de rendre la loi définitive. Le texte en fut adopté sans discussion le samedi 6 juin [1] à la Chambre

1. Le texte de la loi fut publié à la date du 10 juin dans le *Moniteur* du 14.

des Pairs. Trois boules noires, il est vrai, sortirent de l'urne. On murmura contre ces protestations muettes et isolées et, le soir, le chancelier Pasquier, qui, en 1814, avait pris une part si active à l'anéantissement du régime impérial, offrait un grand dîner dans lequel un toast était porté debout à la mémoire de Napoléon.

Le premier acte du drame finissait là. Le roi de Juillet et ses ministres, les diplomates, les députés, les journaux, le public y avaient tenu leur rôle pour l'histoire. Et, déjà, d'autres scènes, moins publiques, mais non moins intéressantes pour le psychologue, se préparaient. Elles se joueraient à quelques personnages, dans un petit navire de guerre sur l'Océan, puis dans la calme vallée d'une île tirée de son sommeil. Et les acteurs en seraient, avec un fils de roi, un diplomate de vingt-cinq ans, et un prêtre romantique, les survivants de l'agonie impériale rappelés et réunis une dernière fois pour s'en aller — vingt ans après ! — exhumer du sol britannique et ramener en terre française, leur maître, Napoléon.



Le Général Gourgaud en 1840

II

CEUX QUI VONT REVOIR L'EMPEREUR

Louis-Philippe avait dit : « Nous enverrons Joinville à Sainte-Hélène. » Il était conforme à la politique des Tuileries de faire ramener le cercueil de Napoléon par un des princes de la dynastie de Juillet. Joinville, qui était le marin de la famille, irait recueillir, pour elle, à Sainte-Hélène, l'héritage de l'Épopée.

Le prince François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, avait alors vingt-trois ans. C'était un long jeune homme au visage bruni par la mer, avec des cheveux plats, et une barbe brûlée, qu'il portait longue malgré les usages de la marine. Ardent à vivre,

espiègle comme un étudiant de première année, ses formidables gamineries scandalisaient le Château et troublaient la quiétude de la douce et grave Marie-Amélie.

Dans les loisirs que lui laissait son métier de marin, dont il était féru, Joinville se mêlait au tourbillon élégant de la Jeunesse Dorée et parfois il ne lui déplaisait point de mener la sarabande. Beaucoup plus tard, dans les notes alertes de ses « vieux souvenirs », le prince se plaira à évoquer l'entrain joyeux des parties de Compiègne, de Chantilly, de Fontainebleau où les fils de Louis-Philippe couraient le cerf, botte à botte, avec les héritiers de la génération impériale, Morny, Walewski, Edgard Ney, Albuféra, Wagram, avec, aussi, les de l'Aigle, les d'Ossuna, et la belle duchesse de Sommerset qui, toujours escortée du galant prince Lobanoff, chassait avec un loup sur le visage. Joinville aimera également rappeler les stations enchantées dans les ateliers d'artistes, chez Ary Scheffer, qui lui donnait des leçons de peinture, Decamps dont il était un admirateur ardent, Jadin, Léopold Robert, Horace Vernet, Delaroche, Corot. Et il conservera le plus vivant souve-

nir des spectacles et des vedettes du temps : au Vaudeville, du boulevard Bonne-Nouvelle où l'on allait écouter l'inimitable Arnal ; aux Variétés où l'on applaudissait les *Saltimbanques ;* au Français, où régnait Rachel ; à l'Opéra de la salle Le Peletier où se succédaient les ballets, tellement en vogue alors, avec Fanny Essler dansant la Cachucha dans le *Diable boîteux,* et la Taglioni dans la *Révolte du Sérail,* le divertissement fameux au cours duquel, un soir, une flèche, lancée de la scène sur la loge royale, vint se piquer dans une colonne à quelques pouces seulement de la tête du prince de Nemours.

C'était le bon et joyeux temps, pour toute cette magnifique jeunesse passionnée de vivre et dont Joinville n'était point le compagnon le moins fou.

Brave d'ailleurs, comme tous les siens, on l'avait vu recevoir intrépidement le baptême du feu, avec sa petite corvette la *Créole,* devant Saint-Jean d'Ulloa, la grande citadelle de Vera-Cruz. Puis il était allé rejoindre l'amiral Lalande en Orient où on lui avait amené une frégate toute neuve à commander : la *Belle Poule*, que, six mois après, les inquié-

tudes s'étant un moment dissipées, Joinville avait ramenée à Toulon. Et le jeune marin avait repris la vie joyeuse des princes en congé, lorsque au mois de mars 1840 il fut atteint de la rougeole et dut s'aliter.

Le commandant de la *Belle Poule* était encore en pleine fièvre lorsque Louis-Philippe, suivi du ministre de l'intérieur, M. de Rémusat, parut à son chevet.

— Joinville, dit le roi, tu vas partir pour Sainte-Hélène et en rapporter le cercueil de Napoléon.

Le prince, à cette nouvelle, eut un haut-le-corps. Au premier moment, nous dit-il dans ses souvenirs, il ne fut nullement flatté de la comparaison qu'il établit entre les actions de guerre auxquelles on employait ses frères, Orléans et Aumale, en Algérie, et le « métier de croquemort qu'on l'envoyait exercer, lui, Joinville, dans l'île perdue. Il lui souriait peu vraiment d'avoir la charge de ramener en triomphe à Paris l'ennemi de sa famille, « l'assassin du duc d'Enghien », ce Bonaparte si longtemps exécré par tous ceux de sa race. Ce réflexe du jeune prince était naturel. Et, d'autre part, si l'on avait pu consulter

Napoléon lui-même sur la manière dont il eût souhaité revenir en France, cette condition d'y être transporté par les soins d'un Orléans-Bourbon ne l'eût sans doute point enchanté.

Au reste, Joinville, se fit très promptement une raison. Parce qu'il était soldat, nous dit-il, il devait obéir, et parce qu'il était soldat encore, il ne pouvait pas ne pas admirer « l'homme de guerre incomparable dont le génie avait jeté, même dans la défaite, un éclat immortel sur nos armées ». Ramener ses cendres de l'étranger, « c'était en quelque sorte relever le drapeau même de la France vaincue ». Et ce simple raisonnement suffisait pour que le jeune prince se réconciliât avec sa mission.

Joinville, capitaine de vaisseau, commanderait l'expédition. Il représenterait, aussi, la couronne à Sainte-Hélène. Mais il ne représenterait pas le gouvernement français. Le choix du commissaire, chargé du rôle diplomatique, était, on le comprend, très délicat. A ce sujet, Guizot, dans ses lettres à Thiers, traduit les conseils de prudence que multiplie le cabinet britannique. Il faudrait un homme sans souvenirs personnels et sans

griefs, incapable d'une exaltation gênante ou d'une imprudence verbale de nature à créer des incidents ou à blesser l'opinion anglaise. C'était très joli de clamer en France que, en arrachant le corps de l'Empereur à Sainte-Hélène, on allait prendre la revanche des traités de 1815. Mais cependant il ne fallait pas oublier en mettant le pied sur le sol de l'île que cette restitution du corps de Napoléon à la France ne s'était point décidée à la suite d'une victoire française, qu'il y avait là un simple geste courtois du gouvernement de la Reine et que ce serait du dernier mauvais goût, de la part des membres de la mission, de se livrer à des manifestations plus ou moins anglophobes en évoquant avec âpreté, en ces lieux, les anciens griefs de la petite colonie de Longwood contre le gouverneur Hudson Lowe.

Thiers d'ailleurs avait tout de suite compris que l'on ne pouvait donner la direction d'une mission diplomatique de cette nature à l'un des Français qui, de 1815 à 1821, s'étaient trouvés en conflit ou même simplement en contact avec les autorités anglaises de l'île. Il écrivit à Guizot que le commissaire

du roi ne serait aucun des anciens compagnons du captif, mais « un employé des affaires étrangères », un diplomate de carrière; qu'ainsi rien ne pourrait irriter la susceptibilité des Anglais ; que les survivants de l'exil renvoyés à Sainte-Hélène pour chercher les restes de leur maître auraient pour instruction « d'être témoins muets et impassibles de l'exhumation et de la translation à bord ».

Et le choix du président du Conseil, se porta sur un diplomate, qui, malgré son jeune âge, présentait toutes les garanties souhaitées par les deux cabinets. Le commissaire désigné, Philippe de Rohan Chabot, comte de Jarnac, fils du général, aide de camp honoraire de Louis-Philippe et pair de France, avait tout juste vingt-cinq ans puisqu'il était né le 2 juin 1815 en Irlande, seize jours avant Waterloo. A vingt-deux ans, on l'avait envoyé comme secrétaire d'ambassade à Londres, où les siens avaient des relations de parenté ou d'amitié avec les grandes familles de l'aristocratie, ce qui lui valut d'être admirablement accueilli par la société anglaise. Donc le choix de M. Thiers ne pouvait être que ratifié outre-

Manche et il avait également la faveur des Tuileries car on y savait le dévouement absolu — et qui se maintiendra pendant les mauvais jours — des Rohan-Chabot à la dynastie de Juillet.

Autour du prince marin et du diplomate chef de mission, devaient naturellement se grouper les survivants de la colonie française de l'exil. Des trois généraux qui avaient accompagné l'Empereur captif, l'un, Montholon, déconsidéré, criblé de dettes, poursuivi par d'intraitables créanciers, s'était réfugié à Londres. Il vivait là, aigri, besogneux, visitant le prince Louis Bonaparte, prêt à s'attacher à sa fortune incertaine, et méditant peut-être déjà avec lui le coup désespéré de Boulogne. On ne pouvait guère songer à faire revenir d'Angleterre un homme qui risquait trop d'être arrêté pour dettes dès qu'il aurait mis le pied sur le territoire français. On laissa donc le comte de Montholon à Londres tandis qu'on faisait appel aux deux autres généraux de la captivité, le comte Bertrand et le baron Gourgaud.



Napoléon revient en France et c'est le général Bertrand qui va le chercher à Sainte-Hélène. Voilà ce que se disait le populaire. Bertrand demeurait, pour la foule, le personnage de la légende. Il y avait dans la sensibilité des humbles comme une gratitude pour cette fidélité. Parce que, seul des grands officiers de l'Empire, il avait assisté, en sa détresse et en son agonie, Napoléon prisonnier, Bertrand avait conquis le cœur de la multitude. Son nom était prononcé avec un respect religieux par tous les vieux soldats. On lui était reconnaissant aussi de la droiture et de la discrétion de sa vie après le retour de Sainte-Hélène. On savait que l'Empereur avait aimé ses enfants. Grâce à Mme Bertrand une femme française s'était penchée sur le lit de mort du captif et avait fleuri sa tombe. La comtesse Bertrand et ses voiles devenait une figure allégorique et représentait, dans les images coloriées maintenant répandues à profusion [1],

1. L'imagerie d'Épinal, notamment, à tiré, à des centaines de milliers d'exemplaires, des *Mort de Napoléon*

la France en deuil penchée sur une sépulture lointaine. Sans doute ignorait-on, dans le public, l'extrême lassitude, aux derniers mois du drame, de toute la colonie d'exil, et l'impatience maladive de Mme Bertrand, incapable de supporter plus longtemps les neurasthénies de l'exil. N'importe ! elle était restée. Elle avait pleuré au chevet du martyr. Elle était revenue de Sainte-Hélène en deuil, avec ses quatre jeunes enfants dont l'un était né dans la geôle. Voilà seulement ce que voulait retenir la sentimentalité populaire.

En 1840, la comtesse Bertrand était morte depuis quatre ans. Le général vivait sans faste dans sa propriété de Châteauroux. A son retour en France, le gouvernement de la Restauration lui avait témoigné, par des égards, qu'il honorait son caractère. On lui avait rendu son grade dans l'armée. On eût fait davantage pour lui s'il l'eût voulu. Mais l'ancien grand maréchal des Tuileries et de Longwood avait une trop haute conscience

(l'Empereur entouré de la famille du général Bertrand), des *Convoi funèbre de Napoléon*, des *Tombeau de Napoléon* (où l'on voit réunis et pleurant sous les saules, les fidèles de l'Empereur), des *Apothéose de Napoléon*.

de sa dignité pour continuer un rôle à la cour de Louis XVIII. Il demeura, avec tact et simplicité, l'homme de son époque et du souverain qui l'avait grandi. Il s'efforça d'exécuter les dernières volontés de son maître, cela du moins tant qu'il fut d'accord avec Montholon sur les moyens de réaliser les dispositions du testament de Sainte-Hélène. Il demeura, avec toute son indulgence conciliante, le trait d'union entre les hommes de Longwood; et c'est grâce à cette influence bienveillante et respectée que s'étendirent au général Gourgaud et au médecin Antommarchi les générosités du testament impérial.

Après la révolution de 1830, Bertrand avait accepté d'être un moment rappelé à l'activité et de commander l'École Polytechnique où on lui prenait le second de ses fils, Henri. Mais il dut se démettre, peu après, de ce commandement et, la même année, l'arrondissement de Châteauroux l'envoya à la Chambre des Députés où il retrouva le comte de Las-Cases. Bertrand siégea parmi les libéraux, avec une dignité sans éclat, réservant son appui aux réclamations des anciens militaires, soutenant les droits de la Légion

et ne dissimulant point son goût pour la liberté de la presse.

Mais l'ancien grand maréchal n'était ni un homme public ni un orateur. Il vivait de nouveau retiré, depuis deux législatures, lorsque le grand événement de 1840 l'obligea à sortir une fois encore de son ermitage de l'Indre et le rendit pendant quelques mois l'homme le plus populaire de France. Ce fut pour ce vieillard, maintenant fragile, accablé d'une longue fatigue, soucieux de la vie agitée de ses fils, et déjà près de sa fin, une passagère résurrection. D'abord, dès que fut connu le vote de la Chambre, le général Bertrand eut un geste, que l'on devait attendre de lui, mais autour duquel les passions surexcitées provoquèrent une discussion assez vive. Napoléon, par l'une de ses dispositions testamentaires[1], avait confié à son grand maréchal la garde de ses armes : l'épée portée à Austerlitz, le sabre de Sobiesky, le glaive du champ de Mai, un poignard donné jadis par le Pape au grand maître de l'Ordre de Malte, Lavalette, un couteau de chasse et deux paires de pistolets, avec un nécessaire de

1. État A joint au testament du 15 avril (art. II).

campagne en vermeil, qui devaient être remis au duc de Reichstadt quand il aurait seize ans. La transmission de ces souvenirs ne put être effectuée, par suite des difficultés soulevées par le gouvernement autrichien. Le jeune prince mourut sans avoir reçu les reliques qui lui était destinées. Dès lors, qu'allait-on faire des armes? Bertrand les rendrait-il à la famille impériale, au comte de Survillers, Joseph, qui était désormais le chef de la dynastie? Bertrand pensa que les armes de Napoléon appartenaient à la France d'abord, que l'épée d'Austerlitz devait être placée sur le cercueil de l'Empereur et demeurer dans son tombeau. Ainsi, Bertrand rendrait à Napoléon lui-même le dépôt qui lui avait été confié par Napoléon. Mais, par égard pour Joseph Bonaparte, le général Bertrand crut devoir l'informer de la remise prochaine des armes au gouverneur des Invalides. La lettre est du 9 mai. Peu de jours après, Bertrand, reçu par Louis-Philippe, faisait part au roi de son intention de confier son précieux dépôt aux Invalides, en son nom propre et au nom de la parenté. A quoi, tout en louant l'initiative de l'ancien grand maréchal, le roi répondit que ses

ministres ni lui-même ne pouvaient consentir à ce que les armes fussent remises aux Invalides au nom de la famille de l'Empereur. Et Louis-Philippe insista, dans les meilleurs termes, pour que le général Bertrand acceptât de déposer les précieux souvenirs aux Tuileries, où ils seraient conservés avec les diamants de la couronne, en attendant l'arrivée des cendres impériales. Bertrand crut devoir déférer à ce désir. On l'en blâma. La protestation la plus vive vint, naturellement, de Londres. Joseph, averti de la visite du général Bertrand à Louis-Philippe, s'était empressé d'écrire, le 26 mai, au maréchal Moncey : « Les cendres de Napoléon vont reposer sur la terre de France ; son épée vous sera portée par son grand maréchal que j'ai chargé de vous en faire la remise en votre qualité de gouverneur des Invalides. Vous comprendrez, mon cher maréchal, vous que l'Empereur se plaisait à appeler le chevalier sans peur et sans reproche, le sentiment qui m'interdit de faire en d'autres mains que les vôtres cet acte de donation au peuple français. » Et Moncey ne put que répondre, à la date du 4 juin : « J'apprends la remise faite aujourd'hui de

ces armes entre les mains du roi par M. le général Bertrand... Vos intentions n'en seront pas moins remplies et les armes seront déposées sur le tombeau le jour de la cérémonie funèbre destinée à glorifier sa mémoire aux yeux de la nation. »

De son côté, Bertrand écrivait le même jour et dans le même sens au comte de Survilliers qui fut, dit-on, tellement affecté par ces deux lettres qu'il en tomba malade. Sur cet incident de peu d'importance en soi, mais qui prouve combien la moindre étincelle suffisait à rallumer les passions, les journaux bonapartistes, le *Commerce* en tête, menaient grand train. Ils s'indignaient fort que l'épée de Napoléon eût été remise à Louis-Philippe et dénonçaient l'inconvenance du geste. En réalité ils s'efforçaient de contrarier le jeu du roi dans toute cette affaire des Cendres. Ils disputaient à Louis-Philippe le butin magnifique escompté par ses habiletés dynastiques. La politique napoléonienne des Tuileries risquait de ruiner la politique napoléonienne du comte de Survilliers et surtout celle, plus active et plus ambitieuse, du prince Louis. Les ministres du roi l'avaient dit : « La Monarchie

de 1830 est l'unique héritière des grands souvenirs nationaux. » Elle héritait, par conséquent, de la gloire de la Révolution et de celle de l'Empire, de la gloire d'Arcole, d'Austerlitz et d'Iéna, avec celle de Jemmapes et de Valmy. Héritage légitime, non. Mais héritage par adoption. L'aigle adoptait le coq. Napoléon mort reconnaissait comme son ayant droit Louis-Philippe régnant, en échange de quelques pieds de terre française que le second accordait au cercueil du premier. Il y avait là une captation du sentiment national contre laquelle les Bonaparte se devaient de protester. Et ils n'y manquèrent point, par leurs journaux d'abord, et peu de mois après, par le coup de main désespéré de Boulogne.

Aux armes déposées aux Tuileries, venait de se joindre l'un des chapeaux légendaires de Napoléon, celui que le grand homme portait à Eylau et que l'on peut voir aujourd'hui, avec l'épée d'Austerlitz, dans le reliquaire de la crypte des Invalides. Ce chapeau, jadis confié au baron Gros, lorsqu'il fut invité à représenter la fameuse bataille, avait été acquis, dans la vente de l'artiste et au prix de deux mille quarante-sept francs

cinquante, par le docteur Delacroix qui le remit, le 29 mai, à Louis-Philippe, pour la nation.

Au nombre des objets confiés à Bertrand par l'Empereur il y avait encore le nécessaire de campagne dont Napoléon avait fait usage aux aubes glorieuses d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de la Moskowa, de Montmirail. Toutes les pièces, sauf les flacons en cristal et de précieuses soucoupes en porcelaine, étaient en vermeil. Dans deux des flacons se trouvait encore de l'eau de Cologne et de l'eau de rose. Un tiroir secret placé sous le coffre, était destiné à recevoir des rouleaux d'or. Ce meuble, en bois précieux, sorti des ateliers Biénais, et que l'on peut admirer aujourd'hui au musée Carnavalet, avait coûté trente mille francs.

Bertrand, après avoir remis les armes aux Tuileries, porta le nécessaire à l'Hôtel de Ville où le conseil municipal, les maires et les adjoints de Paris s'étaient réunis, le 12 juin, en costume, sous la présidence du comte de Rambuteau, préfet de la Seine, l'ancien préfet du Simplon, puis de la Loire, sous l'Empereur. On échangea des discours et le général Bertrand, dans son allocution, toucha une ques-

tion alors très controversée, très brûlante, en insistant sur la nécessité de fortifier Paris, comme l'avait projeté Napoléon après Vauban.

Cependant, on achevait d'organiser la mission de Sainte-Hélène. Le grand maréchal, rappelé à ses anciennes fonctions à l'occasion de ces fastes funèbres, dut se préparer au voyage historique, et mettre dans ses bagages ses uniformes de parade et ses décorations. Il avait permission d'emmener avec lui son plus jeune fils, Arthur, né à Sainte-Hélène en 1817, celui dont la comtesse Bertrand disait à l'Empereur qu'il était le premier Français entré dans l'île sans la permission d'Hudson Lowe.

Arthur Bertrand avait alors vingt-trois ans. Fort connu sur le boulevard de Gand et dans tous les endroits où l'on s'amuse, il vivait la grande vie du Paris élégant de 1840 : cheval, chasse et jeu, Café Anglais et Tortoni, bals des Variétés et de l'Opéra, coulisses des petits théâtres. Plus tard, il sera l'ami de Déjazet et de Rachel. Pour le moment, il est enchanté d'être du voyage de Sainte-Hélène, d'y avoir un rôle sympathique et d'y trouver l'occasion de prendre la première attitude sérieuse

de son existence — encore que son entrain et son humeur un peu folle dussent troubler à diverses reprises la gravité de la mission. Il n'était point, d'ailleurs, dépourvu de sensibilité et les notes qu'il nous a laissées révèlent, par endroits, une opportune et sincère émotion.

Le général Bertrand arriva, le 5 juillet, à Toulon, après avoir fait un détour sur son itinéraire. Il était allé embrasser aux Eaux-Bonnes sa fille Hortense qui, mariée au directeur général des postes Thayer, venait de perdre un tout jeune enfant. Et le vieillard se trouvait encore très impressionné par les adieux de sa famille en deuil lorsque les acclamations populaires l'accueillirent à Toulon. Une multitude enthousiaste suivait les pas du vénéré compagnon de l'Empereur. « Le général Bertrand, dit le *Moniteur* du 15 juillet, a recueilli partout sur son passage les témoignages les plus éclatants de l'admiration populaire. A Toulon, l'hôtel du général ne désemplissait point. De vieux soldats, curieux de contempler les traits de ce fidèle serviteur, lui ont demandé, comme un bienfait, la permission de l'embrasser ; ému jusqu'aux larmes,

le général s'est jeté dans leurs bras et a tenu longtemps serrés contre son sein ces vieux guerriers qui baisaient avec respect les cheveux blancs qui couvrent son front vénérable. »

Car Bertrand était maintenant tout blanc. Dans son uniforme sombre, à l'ancienne mode, orné de deux grosses épaulettes de lieutenant général et ouvert sur le grand cordon de la Légion d'honneur, c'était un vieillard du passé. Il inspirait deux fois le respect. On s'inclinait devant lui comme devant un symbole vivant du Souvenir.



En l'absence du comte de Montholon, oublié à Londres, le lieutenant général Gourgaud, aide de camp du roi, était, après Bertrand, la figure dominante parmi les survivants de la captivité. Il entendait bien, en tout cas, demeurer, dans ce voyage et au cours des diverses cérémonies, le personnage de premier plan et de premier rang, à égalité avec l'ancien grand maréchal, auquel, tout de même, par déférence pour l'âge, l'ancienneté

du grade et des services, il consentirait à céder le pas. Ainsi, après plus de vingt ans et malgré le retour de fortune, on retrouve, inchangé, le Gourgaud de Longwood, jaloux, vaniteux, atrabilaire, susceptible au delà du bon sens, intolérable pour son entour, quoique estimé et généralement tenu en sympathie par ceux qui ne sont point obligés de se heurter aux aspérités de son caractère. Tel qu'il est, tel qu'il s'est dépeint lui-même dans son journal et tel qu'il demeure après un quart de siècle écoulé comme en témoigneront ses notes sur l'*Expédition de Sainte-Hélène en 1840*[1], Gourgaud, hargneux, mais sincère, impressionnable, spontané, passant de la fureur aux attendrissements et aux larmes, continue de retenir plus que tous autres notre intérêt.

Gourgaud est l'enfant terrible de la captivité, l'enfant insupportable qui dit tout, qui se permet tout, mais qui a des qualités en considération desquelles on lui pardonne presque tout. Il est vivant et vrai. Il calcule peu et quand il calcule il se trompe. Il a des émo-

1. Publiées par la *Nouvelle Revue rétrospective*, dans son numéro du 10 janvier 1898.

tions brutales, mais sincères. Ses élans ont de la violence parce qu'il ne sait pas les mesurer. Il a des emportements déplorables mais que motivent presque toujours son maladroit et irascible attachement. On lui a reproché, avec raison, de n'avoir pas su demeurer courtisan à Sainte-Hélène. C'est vrai, il ne fut pas le courtisan de la captivité. Mais il aimait et surveillait le captif, à la façon d'une femme jalouse. Et c'est après de furieuses scènes de jalousie, après avoir voulu provoquer Montholon qu'il tenait pour un rival plus heureux dans l'affection de son maître, que Gourgaud a quitté Sainte-Hélène.

Ce qui lui manqua à ce soldat de l'Épopée mis en cage, ce fut de ne plus pouvoir jouer sa vie au feu, brillamment, avec insolence, pour montrer comment Gourgaud savait mourir pour Napoléon. Sainte-Hélène, où il a voulu cependant se proscrire avec le vaincu, n'est pas son affaire. Il y faut d'autres qualités de dévouement, une abnégation stoïque, un oubli total de soi-même, à la fois une hauteur d'âme et une simplicité morale dont ce coureur de champs de batailles est totalement dépourvu.

On a beaucoup attaqué Gourgaud, ces derniers temps, sur les pièces anciennes, et même avec des pièces nouvelles. Et c'est à peine si, pour lui, les historiens français de Longwood se sont montrés moins impitoyables que sir Walter Scott dans son réquisitoire. Lord Rosebery, en son livre pondéré, clairvoyant, d'une rare finesse critique, prend, contre ses compatriotes eux-mêmes, la défense de Gourgaud trop longtemps considéré en Angleterre, dit-il, comme « une sorte de matamore à réputation équivoque ». Et il ajoute : « Nous apprenons à l'aimer davantage à mesure que nous pénétrons dans son intimité[1]. » C'est exact. Quand on lit le journal de Gourgaud où, avec tant de mauvaise humeur, il y a tant de fièvre, de brusque franchise, de vraie colère et de vraie souffrance, lorsque, sans y prendre garde, sans phrases, par le seul exposé de ses lamentables algarades, ce maussade compagnon nous révèle la sublime patience et tout le cœur de Napoléon, lorsque ces pages aussi frémissent de détresse personnelle, et qu'on

1. Lord Rosebery, *Napoleon, the last phase*, London, Humphreys, 1900 ; traduction française, Paris, Hachette, 1901.

y trouve cet aveu d'une énergie défaillante à bout de nerfs : « Je pleure », on ne peut pas ne pas éprouver de la sympathie, voire quelque tendresse, pour l'auteur de ce document si humain, de cette confession frémissante, qui n'a pas été écrite, elle, pour l'éditeur, comme le *Mémorial* froid, arrangé, déclamatoire de Las Cases, et sans laquelle nous ne saurions à peu près rien de la vie intime de Longwood.

Au reste, Napoléon qui pénétrait les âmes et n'en prisait que quelques-unes, Napoléon qui, d'un regard, et dans une conversation, jugeait les hommes, aima et supporta celui-ci avec une indulgence que nous admirons et qui nous émeut. Pour Gourgaud, il fut paternel. Il le calma, le rassura, le consola : « Gorgo, Gorgotto, disait-il, Gourgaud, mon fils ! » Peut-être même, dans son cœur, l'impérial prisonnier préférait-il ce convive grognon de sa table d'exil au calme et ponctuel Bertrand, ce très honnête homme un peu terne, dont la fidélité était toute simple, toute droite, sans écueils et sans passion. Napoléon accepta Gourgaud avec son caractère jusqu'à ce que la présence de Gourgaud

à Longwood devînt tout à fait impossible. Il fallut bien laisser partir, enfin, ce garçon à peu près délirant, à moitié fou de ne plus rien faire, et qui abandonna Sainte-Hélène assez brusquement pour que son retour dans l'île en 1840 nous fasse un peu l'effet du retour d'un enfant prodigue.

Mais l'enfant prodigue n'a rien abdiqué de son irascibilité primitive ni de son intraitable orgueil. Sa personnalité l'étouffe ; aussi fait-il prendre l'air tout le temps à sa personnalité. Ne lui en sachons pas trop mauvais gré. Il ne nous déplaît pas de retrouver le personnage avec son visage de jadis, dans tout son relief. Il est le seul des survivants qui n'ait pas vieilli, qui soit demeuré « le même », avec les anciennes ardeurs de son tempérament et sa redoutable franchise. Il sera encore une fois pour nous le bon témoin, le vrai témoin, et les notes qu'il nous laissera sur le voyage de Sainte-Hélène en 1840 pourront être mises à la suite de son journal de 1817 et 1818, car elles sont inspirées par la même âme et griffonnées rageusement avec la même plume. Parce qu'il avait pétitionné pour demander le retour en France du corps de

l'Empereur, Gourgaud, en juin 1840, considérait que ce rappel et cette réparation étaient son œuvre. Il le criait partout. Il s'admirait et s'attendrissait en son rôle. Ombrageux à l'ordinaire, il s'inquiétait, s'irritait que d'autres prissent une part en cette apothéose. De vieux officiers de Napoléon avaient demandé à faire le voyage de Sainte-Hélène. Gourgaud trouva la prétention exorbitante. Seuls, disait-il, devaient être de la mission de délivrance ceux qui avaient été de la captivité. Et il commença par faire refuser le passage au vénérable général Petit que l'Empereur avait serré dans ses bras à Fontainebleau et que la sentimentalité populaire avait déjà mis en route pour Sainte-Hélène. Une telle intransigeance, manifestée par Bertrand, n'eût point paru déraisonnable. Elle n'était point au même degré admissible chez Gourgaud, à qui certains reprochaient d'avoir au moins par trois fois, comme Saint-Pierre, renié son maître. Car toute l'indulgence, toute la faiblesse même que l'on peut peut avoir pour Gourgaud ne doit pas cependant faire oublier ceci :

En février 1818, après son départ de la maison de Longwood, et en attendant le ba-

teau du retour, Gourgaud ſait tout ce qu'il ne devrait pas faire, dit tout ce qu'il ne devrait pas dire. On le voit à Plantation House, à la table d'Hudson Lowe. On le voit chez les commissaires étrangers. Ici et là, il bavarde à tort et à travers, dans une sorte de folie. Il parle, il parle, sans s'arrêter, accumulant les maladresses, les inepties, les vantardises. L'Empereur, dit-il, n'est pas malade. L'Empereur a de l'argent. L'Empereur s'évadera quand il voudra. Par ces propos que ne saurait justifier même le désir d'endormir les méfiances anglaises au cas ou Napoléon l'aurait chargé d'une mission secrète, Gourgaud dessert son maître : premier reniement. Trois mois après, à Londres, Gourgaud est reçu par le sous-secrétaire d'État Goulburn, et c'est la même incontinence de paroles nuisibles aux prisonniers. Second reniement. Et, lorsque le rapatrié de Sainte-Hélène visite le marquis d'Osmond, ambassadeur à Londres du roi Louis XVIII, Gourgaud, qui renouvelle ses incohérences, renie son Empereur pour la troisième fois... Voilà les faits. Ainsi exposés tout nus, ils pourraient sembler accablants et l'on n'a point manqué d'en accabler Gourgaud,

au point même de dépasser singulièrement la mesure. Oh ! sans doute, si, en divaguant de la sorte, l'aide de camp de Longwood avait entendu jouer un jeu coupable, s'il avait été guidé par un intérêt personnel, si ses malfaisantes indiscrétions, à Londres, avaient été une manœuvre pour rentrer en grâce auprès de Louis XVIII, on ne devrait pas hésiter à appliquer à la chose le mot qui lui convient. Il faudrait, comme Walter Scott, dire qu'il y a eu, dans le cas Gourgaud, une véritable trahison, et la trahison la plus inexpiable, celle qui accable le bienfaiteur enchaîné, malheureux et malade, anéantit ses espoirs et abrège sa vie. L'homme devrait être alors voué au mépris de l'Histoire. Il n'aurait pas seulement renié son maître, il l'aurait vendu. Ce ne serait même plus Saint-Pierre. Ce serait Judas.

N'allons pas si loin. Ceux-là mêmes qui ont dressé contre Gourgaud les plus récents réquisitoires[1] n'ont pas voulu croire à la fé-

1. Frédéric Masson, *Autour de Sainte-Hélène*, éd. Ollendorf, 1re série : « Le cas du général Gourgaud », p. 42 et s. et notes p. 270 et s. ; et *Napoléon à Sainte-Hélène*, éd. Ollendorff, p. 378 et s.; Paul Frémeaux, *Les Derniers Jours*

lonie. Ils ont vu Gourgaud tel qu'il est : un impulsif congestionné, aveugle, inconscient dès qu'il s'irrite, exaspéré par l'orgueil, la jalousie, l'abstinence, l'arrêt de son activité et de sa destinée. Nous avons tous à quelque moment, et en cet état de fureur, rencontré des Gourgaud dans la vie. Et ces gens en fièvre, têtes chaudes et cœurs fous, ne nous ont point, malgré les excès de leurs discours, donné cette impression, que, même pour satisfaire une rancune ou servir un intérêt, ils seraient jamais capables de devenir des lâches et des traîtres.

Mais, hélas ! on devrait toujours pouvoir réfléchir avant de délirer ! Si Gourgaud eût réfléchi, il eût compris tout le parti que l'on tirerait inévitablement, contre son maître, de ses propos en désordre, vite emportés et promenés dans les cours de la Sainte-Alliance par tous les vents de l'Europe, de ces bavar-

de l'Empereur, éd. Flammarion, notes, p. 366. — Conf. Lord Rosebery, la *Dernière Phase*, éd. Hachette (trad. Augustin Filon) p. 43 et s. — Voir en sens contraire : la préface de MM. le vicomte Grouchy et Antoine Guillois dans *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1848*, par le général baron Gourgaud, éd. Flammarion, 1899. — Voir aussi Philippe Gomard, *les Origines de la Légende Napoléonienne*, appendices p. 351 et s.

dages qui deviennent aussitôt pour les ministres anglais : la « confession » du général Gourgaud, et que l'on s'empresse, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, d'opposer aux avocats de Napoléon. Oh ! n'exagérons rien. Il faudrait pousser loin l'ingénuité pour supposer que les supplications d'une mère, qu'un plaidoyer de Las Cases, eussent suffi à changer les dispositions de la Sainte-Alliance à l'égard de son prisonnier et valu à Napoléon un relachement de surveillance, voire une demi-libération, avec la faculté de venir prendre les eaux en Europe. Les imprudences verbales de Gourgaud ne furent qu'un prétexte, vite saisi. Si l'on n'avait pas eu cette aubaine, on aurait trouvé autre chose. On n'aurait même pas eu besoin de trouver autre chose. On eût simplement passé à l'ordre du jour avec une belle phrase sur le strict devoir de veiller à la sécurité de l'Europe, en maintenant ce fou sanguinaire dans son cabanon de l'Atlantique. Non. Ce qui seul eût pu contribuer à modifier ou adoucir le sort du grand vaincu, c'eût été un grand mouvement d'opinion publique, un irrésistible élan de la pitié populaire, tel celui que lord Holland, supplié et documenté

par l'admirable Santini[1], s'efforça de provoquer en Angleterre, en mettant publiquement en accusation, à la Chambre des Lords, les ministres geôliers. Lord Holland échoua. Il ne devait plus demeurer de cette tentative aucun espoir pour le proscrit de l'Europe. N'importe! Gourgaud, même inconscient, a commis, en 1818, une faute énorme, presque un abus de confiance, à l'égard de ses compagnons exilés[2], et c'est ce que l'on est bien

1. Voir dans notre ouvrage, *Après la mort de l'Empereur* : « Noël Santini, la bête noire de la Sainte-Alliance. »

2. Les bavardages de Gourgaud ont-ils réellement entraîné une aggravation de la situation de son maître. On peut le croire si l'on s'en tient au texte des instructions plus sévères de Lord Bathurst à Hudson Lowe et à la note russe demandant, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, un redoublement de surveillance. On en est mieux encore persuadé si l'on considère certains résultats immédiats de ces instructions, motivées par les indiscrétions du général Gourgaud : renvoi du docteur O'Méara, précautions supplémentaires dans la garde du prisonnier. Néanmoins, et sans vouloir défendre l'attitude de Gourgaud que, avec M. Frédéric Masson et M. Paul Frémeaux, nous jugeons impardonnable, il nous paraît juste de présenter les observations suivantes :

1° Si, conformément aux instructions nouvelles de son ministre, le gouverneur de Sainte-Hélène a ordonné que l'on s'assurât chaque jour de la présence du prisonnier, il faut reconnaître que Napoléon n'accepta point de se prêter lui-même à cette surveillance trop étroite de même qu'il ne consentit jamais à recevoir les commissaires des puissances dans

obligé de se rappeler lorsque, vingt-deux ans plus tard, le même homme sonne, à nous en étourdir, la cloche de sa fidélité. Sur les moyens et les espoirs de Longwood, il eût dû

l'île. On se garda de lui faire violence et la véritable victime de cette ingrate consigne imposée aux geôliers de Sainte-Hélène fut le malheureux officier chargé d'entrevoir discrètement chaque jour le captif soit à la promenade, soit entre deux portes, soit lorsque sa silhouette se dessinait dans une fenêtre, et qui, en fin de compte servait de risée à tous les serviteurs de Longwood.

2° Gourgaud avait bien dit qu'il n'était pas difficile de communiquer secrètement avec l'Angleterre. « Mais cela nous le savions, a écrit l'officier d'ordonnance Basil Jackson, et nous ne pouvions pas l'empêcher à moins de placer au secret tous les habitants de Longwood. » Et, de fait, les correspondances avec l'Europe continuent et les demandes et les envois d'argent sont tolérés par Hudson Lowe lui-même.

3° Le docteur O'Méara est enlevé à l'Empereur. C'est entendu. Mais O'Méara, en conflit avec Hudson Lowe, était devenu impossible à Sainte-Hélène. Le gouverneur n'en voulait plus. Gourgaud, en disant que l'Empereur n'était pas malade, a encore fourni le prétexte, soit, mais rien que le prétexte. La querelle entre le médecin et le gouverneur avait depuis longtemps atteint son point critique, et si O'Méara reçoit, le 25 juillet 1818, l'ordre de quitter Longwood, Lowe, dès les premiers jours de janvier, était décidé à expulser O'Méara, qui ne voulait plus être son agent à tout faire. Et pour procéder à cette exécution, Lowe ne se fût point autrement gêné, comme il est prouvé par la manière dont, l'année suivante, il fit destituer le docteur Stockoe coupable de « s'être montré disposé à contrecarrer les intentions et les prescriptions du gouverneur et de l'ami-

conserver un grave et religieux silence, même si ses propos n'avaient pu avoir aucun résultat fâcheux pour les Français de Sainte-Hélène. Cette vérité d'ailleurs, on la fit bien vite sen-

ral, et à favoriser les vues des prisonniers français en leur fournissant de sérieux prétextes de plaintes ». Ainsi, une boutade d'un mécontent de l'exil suffisait à infirmer non seulement pour le présent, mais encore *pour l'avenir*, tous les bulletins des chirurgiens de la marine anglaise qui reconnaîtraient le prisonnier malade. Peut-on vraiment songer à dégager ainsi de ses responsabilités le seul responsable en la circonstance, le représentant à Sainte-Hélène du ministre Bathurst. Si Napoléon fut privé de médecins, s'il fut peu ou s'il ne fut point soigné, c'est tout de même à Lowe, et non point à Gourgaud, que nous devons nous en prendre.

4° Gourgaud aurait dit encore que le climat de l'île était sain. Mais Gourgaud n'était pas le seul à exprimer cette opinion sur la salubrité de Sainte-Hélène. Dans leurs rapports, dans leurs lettres, les fonctionnaires et officiers anglais ne se plaignent point que le climat altère leurs santés. On peut mourir d'ennui et d'inaction à Sainte-Hélène, mais on n'y meurt point de maladies locales. Et l'on peut consulter à ce sujet non point seulement les natifs de l'île, les Yamstocks, mais aussi les quelques Anglais qui résident actuellement à Jamestown ou dans les fermes de l'intérieur ! Les deux derniers conservateurs des Domaines français de l'île ont élevé à Longwood même (New House) de nombreux enfants en pleine santé. Un journaliste italien, passionné cependant du souvenir impérial, M A. C. Cavicchioni, qui séjourna un mois à Sainte-Hélène en mai 1913 nous disait que ce qui surprenait le plus ceux qui vivaient dans l'île, y compris le conservateur et agent consulaire français, était que l'on eût pu écrire que le climat y était insalubre. Cela, bien entendu,

tir au général Gourgaud. D'anciens officiers impériaux refugiés à Londres, des amis personnels, Montesquiou, Forbin-Janson, les libéraux anglais, rappellent cet égaré aux convenances, au bon sens, à la claire vision de son devoir. Ils lui prouvent aisément qu'il se perd dans l'estime publique. Et Gourgaud a un sursaut, une révolte. Qu'allait-on s'imaginer? Il s'est repris. Ses colères tombent. Une autre fièvre, meilleure celle-ci, le saisit. Il se retourne sans transition, sans prudence, brutalement, selon sa manière. Coup sur coup, il publie, avec une vibrante préface, le manuscrit sur la campagne de 1815 qu'il a emporté de Sainte-Hélène, il insère dans les journaux sa lettre à Marie-Louise, il prépare ses lettres à l'empereur de Russie et à l'empereur d'Autriche pour le Congrès d'Aix-la-

n'enlève rien à l'odieux des rigueurs dont eut à souffrir le prisonnier, en cette existence mesquine, intolérable, qu'on lui faisait et qui, en réduisant son activité physique, en le privant à peu près complètement de vie sociale et en aggravant de toutes façons ses souffrances morales, avancèrent certainement sa fin. Et l'on peut aussi penser que, même admise, la salubrité du climat de Sainte-Hélène, un changement d'air et de résidence, des saisons d'eaux en des stations européennes favorables avec un convenable entourage médical, eussent probablement prolongé les jours de l'Empereur.

Chapelle[1], et il s'agite au point de se faire chasser d'Angleterre par application de l'Alien-Bill.

1. On a dit que les lettres où Gourgaud lui-même demandait à l'impératrice Marie-Louise, à l'empereur d'Autriche et à l'empereur de Russie d'intervenir, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, en faveur du prisonnier de la Sainte-Alliance, ne pouvaient plus avoir d'effet puisque Gourgaud, dans ses conversations à Jamestown et à Londres avait dit le contraire de ce qu'il soutenait dans ses lettres officielles (et ne retenons même que la lettre à Marie-Louise puisque jusqu'ici l'on n'a pu retrouver que les minutes des lettres à l'empereur de Russie et à l'empereur d'Autriche). Si la cause de Napoléon avait pu être jugée en toute impartialité, on n'eût point opposé, en ce faux équilibre, ces deux sortes de documents. Gourgaud s'est plaint — avec quelque raison — en réponse aux accusations de sir Walter Scott, que les Anglais eussent fait état contre lui, « pour se disculper aux yeux du monde », de documents ne méritant « que l'espèce de crédit que l'on accorde dans tous les pays à des rapports de police ». Il ne voit dans ces récits que « des phrases tronquées, des bavardages, des absurdités, des mystifications », ou l'inexacte traduction des termes d'un entretien dans une langue étrangère. Sans doute, dans cet ordre d'idées, les lettres publiées par M. Paul Frémeaux et dans lesquelles le marquis d'Osmond — un Français celui-ci, mais un homme en cour et fort hostile à Napoléon — rend compte des conversations qu'il eut en son cabinet avec Gourgaud, pourraient avoir plus de valeur probante. Mais, à notre avis, ce ne sont point là non plus des documents décisifs. Il y a dans le récit Osmond une part d'interprétation et surtout une acceptation ingénue des plus sottes hypothèses, comme ce projet d'évasion en tonneau qui eût paru bien plaisant au lieutenant Jackson, l'officier d'ordonnance d'Hudson Lowe, si Gourgaud lui eût fait un pareil conte (et probablement il le lui a fait). Jack-

Le voici maintenant à Hambourg sans ressources. Napoléon, heureusement, a assigné à Mme Gourgaud une pension, reversible sur

son n'a-t-il pas écrit, dans ses souvenirs sur Saint-Hélène : « Le baron de Sturmer envoya au prince de Metternich un récit des conversations qu'il eut avec Gourgaud, récit qui fût transmis par le prince à Lord Bathurst. *Jamais je n'ai pu les trouver dignes de retenir l'attention ; le général semblait vraiment s'amuser de la curiosité des commissaires. Ne prenez que ses affirmations que Napoléon pouvait s'échapper de l'île en tout temps...* » Et plus loin : « Tout en paraissant assez disposé à raconter tout ce qu'il savait sur Longwood, Gourgaud ne me donna que peu de renseignements sur les sujets de quelque importance. » Donc au Congrès d'Aix-la-Chapelle, parce qu'un agité mécontent, à demi congédié de Longwood, et à qui l'on sait des rancunes, a tenu des propos, perfidement traduits ou passionnément interprétés, rien autre ne comptera plus en sens contraire, ni le pathétique témoignage de Santini, ni le plaidoyer de Las-Cases, ni les rapports d'O'Méara, ni les lettres affirmatives de Gourgaud lui-même, cette fois écrites et signées par lui. La vérité est que le procès Bonaparte est jugé par le tribunal d'Aix-la-Chapelle et que les juges de la Sainte-Alliance tiennent compte seulement des témoignages ou des semblants de témoignages à charge ; que leur intention, à ce moment surtout où ils s'émeuvent de toutes les floraisons libérales, est de couper les moindres fils qui pourraient encore relier le captif à l'Europe en fièvre. Les juges avaient prononcé leur jugement avant d'avoir rien entendu et ce n'étaient point les phrases grandiloquentes d'un secrétaire d'exil ou la supplication d'une mère qui eussent pu en quelque point changer leurs desseins sur le captif. Donc, encore une fois, ne dissimulons point les erreurs ni les fautes de Gourgaud, mais n'accablons point l'homme pour justifier la mauvaise foi intéressée et les sévérités voulues de la Sainte-Alliance.

son fils, de douze mille francs que le général réclame au prince Eugène et dont il vivra avec sa mère en attendant les temps meilleurs. Car, pendant encore trois ans, il doit demeurer douloureusement hors des frontières de sa patrie et lorsque enfin il est admis à rentrer en France, le 20 mars 1821[1], — six semaines avant la mort de l'Empereur, — avec un passeport du baron Pasquier, son nom demeure rayé des cadres de l'armée, rigueur dont n'aura pas à souffrir le général Bertrand et qui ne sont pas faites pour rallier ce soldat à ce régime. Aussi Gourgaud reste-t-il l'homme de l'Empereur et se manifeste-t-il dans ce personnage en toutes circonstances. Dès 1821, en effet, — l'année même de sa rentrée en France, — il pétitionne avec les colonels de Briqueville et Fabvier pour que la Chambre invite le gouvernement à demander à l'Angleterre le corps de Napoléon. Il visite beaucoup les impérialistes notoires, ceux qui furent de hauts personnages sous le règne de Napoléon. Il revoit le

1. A la suite de la pétition de Mme Gourgaud (sa mère) à *Messieurs les membres de la Chambre des Députés*, Paris, Guiraudet, 1821.

comte Rœderer et, en 1822, il épouse sa fille, Mlle Marthe Rœderer.

Cette union, qui devait être si brève, réalisait pour Gourgaud, un rêve déjà vieux, un projet ébauché depuis quelque quinze ans.

Mlle Marthe Roederer avait le même âge que Gourgaud, c'est-à-dire en 1822, trente-neuf ans, étant née le 7 octobre 1783 du premier mariage de Pierre-Louis Roederer alors conseiller au Parlement de Metz. Sous l'Empire, le comte Rœderer, conseiller d'État, sénateur, ministre des Finances de Joseph, roi de Naples, enfin pair des Cent-Jours, était un personnage considérable, et Mlle Marthe Rœderer une riche héritière. Dès 1810, Gourgaud avait songé à cette union, inespérée pour un simple capitaine. En 1810, Mlle Rœderer, qui vivait avec sa mère divorcée et remariée au général Poissonnier-Desperrières, n'était déjà plus une très jeune fille. Gourgaud, apparaît-il, lui plut dès ce moment mais Rœderer ne se hâtait point de donner son approbation à ce mariage qu'il estimait sans éclat, encore que, en peu de temps, ce capitaine, fils d'une remueuse du duc de Berry et d'un des violons du roi, fût devenu

le colonel baron Gourgaud, premier officier d'ordonnance de l'Empereur, commandant de la Légion d'honneur, avec des dotations — car Gourgaud venait de faire figure de héros en Russie où il avait découvert la mine du Kremlin, passé la Bérézina à cheval avant l'établissement des ponts, et même sauvé en quelque sorte le colonel Rœderer, frère de Marthe, qu'il avait amené, blessé, au chirurgien de l'Empereur, Ivan, et qu'il avait soutenu et protégé fraternellement jusqu'à Wilna. N'importe, les Cent-Jours passeront et le général Gourgaud accompagnera Napoléon à Sainte-Hélène sans avoir obtenu l'autorisation ou peut-être sans avoir trouvé le temps d'épouser la fille du comte Rœderer.

Mais, dès que, après l'exil, Gourgaud rentre définitivement en France, sans emploi, et fort désargenté, il revient aux projets d'antan. Mlle Rœderer n'était point mariée. Peut-être lui avait-il plu d'attendre le retour de l'ancien fiancé en mission à Sainte-Hélène. Rœderer ne faisant plus d'opposition, le mariage eut lieu. Et, le 26 mars 1823, vint au monde Louis-Napoléon-Hélène Gourgaud, qui sera, sous le second empire, maire d'Hyères et

député de la Haute-Saône. La baronne Gourgaud mourut quatre jours après la naissance de son fils. Ce fut une union très brève.

Gourgaud ne songea pas à se remarier. Sa situation matérielle, améliorée, lui conférait l'indépendance. Il se mêla à la société élégante de l'époque. On le voyait au Bois conduisant son tilbury à l'anglaise. Il était, d'après les Montholon eux-mêmes réconciliés avec lui, devenu un homme raisonnable. Lorsque, cependant, parut l'ouvrage du comte Philippe de Ségur sur la campagne de Russie, Gourgaud lui consacra un examen critique tellement vif[1] et en des termes si blessants pour l'auteur qualifié de général d'antichambre que l'incident amena les deux généraux sur le terrain. Et Ségur — ce qui n'était pas juste — fut blessé par Gourgaud. Ce furent ensuite, en 1827, les démêlés de Gourgaud avec Sir Walter Scott qui l'avait pris à partie dans sa *Vie de Napoléon* et qui imprima les rapports de Sainte-Hélène contenant les propos attribués au déplorable bavard. On était à trois ans de la révolution

1. *Napoléon et la grande armée de Russie. Examen critique de l'ouvrage de M. le Comte de Ségur*, Paris, Bossange, 1825.

de Juillet[1]. Le livre de Walter Scott fut peu favorablement accueilli par l'opinion française qu'une émotion romantique ramenait au prisonnier de Sainte-Hélène. Dans cette querelle, les sympathies nationales restaient au Français qui, de compte à demi avec Montholon, avait fait paraître, de 1822 à 1825, les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napaléon, écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon,* en huit volumes, chez Didot-Bossange.

La révolution de 1830, devait, naturellement, transformer et rajeunir la destinée du baron Gourgaud. Réintégré dans l'armée, avec son grade de maréchal de camp, il est nommé commandant de l'artillerie des places de Paris et de Vincennes, le 5 août 1830; puis, tandis que son beau-père, le comte Rœderer, est rappelé par Louis-Philippe à la Chambre des Pairs, il devient aide de camp du roi le 4 mai 1832, lieutenant général le

1. V. Général Gourgaud. *Réfutation de la Vie de Napoléon par sir Walter Scott,* Paris, Locard, 1827; et *Lettre de sir Walter Scott et réponse du général Gourgaud,* Paris, Dupont, 1827.

31 septembre 1835 et commandant en chef de l'artillerie du corps de rassemblement sur les frontières du nord le 25 janvier 1839. Gourgaud est alors âgé de cinquante-sept ans. C'est toujours un robuste et rude soldat portant avec jeunesse l'uniforme de la monarchie de Juillet. Les cheveux grisonnent à peine ; les joues, un peu lourdes, sont ombrées par les favoris courts. L'attitude est raide, facilement hautaine. Le caractère, au surplus, n'a pas changé. Au nombre des aides de camp du roi, Durosnel, Athalin, Rumigny, Houdetot, Delort, c'est encore Gourgaud qui porte ses broderies avec le plus de superbe. Pour une question de préséance où il se croira lésé, il pâlira de colère ; ses yeux un peu à fleur de tête lanceront des flammes, sa voix sonnera la charge. Or, voici que le transfert des Cendres est voté par les Chambres. Gourgaud se sent transporté à des hauteurs imprévues. En cette affaire nationale, il voit une apothéose personnelle qu'il accepte tout au plus de partager avec le vénérable Bertrand. Il fait réduire la liste de ceux que l'on envoie à Sainte-Hélène. Ah ! que ne lui est-il permis de s'en aller seul présider à l'événement his-

torique et d'en recueillir toute la gloire. C'est dans cet état d'esprit, dont nous ne pouvons nous étonner, que, le 24 juin, jour anniversaire de son départ pour Rochefort, en 1815, avec l'Empereur, il quitte Paris pour Toulon avec le prince de Joinville. Le voici peu après embarqué sur la *Belle Poule* et, déjà, son exaltation fraîchit!... C'est que, parmi les membres de la mission, il vient de trouver un compagnon de route qui ne lui cède rien en intransigeante vanité, ni en susceptibilité irascible : le baron Emmanuel de Las Cases.



On pouvait s'attendre à ce que le comte de Las Cases demandât à prendre la place qui lui était due dans la mission des Cendres. Mais l'infatigable mémorialiste de Sainte-Hélène, l'homme qui, dès son retour en Europe, avait multiplié les pétitions, les brochures, les suppliques en faveur du captif et qui avait constitué un éloquent dossier pour émouvoir sur le cas de Napoléon malade le

tribunal de la Sainte-Alliance, Las Cases, chargé d'ans, infirme, presque aveugle, et qui n'avait plus que deux ans à vivre, ne pouvait risquer les fatigues de l'émouvant voyage. Si son esprit demeurait lucide et laborieux, s'il continuait, avec le bon sens de son libéralisme, à prendre part aux discussions où il faisait digne figure, le vieillard n'était plus apte à se risquer sur un itinéraire de plus de quatre mille lieues, au bout duquel il eût cependant trouvé les éléments d'un grandiose chapitre de clôture pour ses souvenirs de la captivité. Il délégua son fils.

L'ancien page des Cent-Jours, l'adolescent dont, suivant les expressions même de l'Empereur, « le moral s'était trouvé en serre chaude » à Sainte-Hélène, Emmanuel Pons Dieudonné de Las Cases était, en 1840, un homme jeune, en pleine activité. Il allait sur sa quarante et unième année, et, depuis déjà quelque dix ans, il comptait parmi les personnages de l'État.

Emmanuel de Las Cases avait séjourné avec son père à Sainte-Hélène pendant dix-huit mois. Son jeune dévouement, son application, en dépit d'une santé fragile, avaient été précieux à l'empereur qui manquait de secré-

taires rapides et souples. On sait combien la jalousie de la malheureuse petite cour de l'exil se déchaîna contre le père et le fils. L'Empereur appréciait trop leurs services. Il réclamait leur présence auprès de lui plus qu'il ne plaisait à Montholon et à Gourgaud. Ceux-ci ne pouvaient souffrir les Las Cases. L'hostilité de Gourgaud surtout se manifesta à leur égard de mille manières offensantes. On leur abandonna des logis dont nuls autres n'auraient voulu dans la maison. Le fils, absorbé par ses écritures, était peu encombrant. Il gênait cependant encore Gourgaud qui eût souhaité le mettre à la table du Polonais inconnu, Piontkowski. Emmanuel n'oubliera point ces blessures. Il acceptait, cependant, avec son père, l'existence de Longwood. Les bonnes paroles de l'Empereur, la tâche sévère qui l'associait pendant des heures à l'activité dernière de Napoléon, lui aurait fait supporter pire encore : « Cette époque, a-t-il dit, est toute ma vie; après elle, il n'est plus rien pour moi; ce que j'ai vu là de grand a fait que je suis resté sans illusion pour tout le reste. »

Napoléon, qui fatiguait à la tâche ce secré-

taire de quinze ans, lui savait gré de son effort. Il lui témoignait de l'amitié. Vingt ans plus tard, un familier de la cour de Louis-Philippe, questionnant le baron Emmanuel sur un médaillon qu'il portait toujours sur lui, fournit à l'ancien page de Longwood l'occasion d'évoquer un joli souvenir. C'était aux premiers temps de la captivité. Un matin, Santini, le serviteur corse, taillait les cheveux du captif, tandis qu'Emmanuel écrivait tout auprès. Napoléon ne voulait pas qu'on disposât de ses cheveux. Quand on les lui coupait, un drap était tendu à terre pour les recueillir. Après quoi, on les jetait au feu. Or, ce matin-là, le jeune homme profitant d'une inattention de l'Empereur, osa ramasser une mèche. Le geste, pour avoir été rapide, ne fut pas inaperçu. « L'Empereur le vit, dit le baron de Las Cases, mais devinant quel prix j'y attachais, quelle peine il me ferait en m'ordonnant de renoncer à ce trésor, détourna son regard et ne dit pas un mot. Il ajoutait : « Tenez, monsieur Appert, voici le médaillon qui contient ces cheveux et que je porte toujours sur moi comme une sainte relique[1]. »

1. Appert, *Dix ans à la cour de Louis-Philippe.*

Le jeune secrétaire avait commencé d'écrire sous la dictée de l'Empereur aux Briars ; mais ce n'est qu'à Longwood, lorsque l'état de ses yeux ne permit plus au comte de Las Cases de travailler lui-même, que son fils le remplaça ; seulement, presque toujours, le père était présent lorsque l'Empereur dictait. Las-Cases avait écrit les onze premiers chapitres des campagnes d'Italie, de 1796 à 1797. Emmanuel écrivit le reste. Napoléon était sur le point de lui dicter l'histoire civile du Consulat lorsque, accusé d'entretenir une correspondance illicite avec l'Europe, le comte de Las Cases fut, avec son fils, enlevé de Longwood, tenu au secret pendant un mois par Hudson Lowe, puis renvoyé au Cap et de là, après huit mois de quarantaine, en Europe. On connaît les circonstances de cet enlèvement et de ce rapatriement. La santé du jeune Las Cases paraissait alors très compromise et son état risquait d'être aggravé par la brutalité du traitement. Est-il vrai que, sur une observation, à ce sujet, du docteur O'Méara, Lowe aurait répondu avec impatience : « Eh ! Monsieur, que fait après tout la mort d'un enfant à la politique ? » On a certainement exagéré la

vivacité de la réponse. Hudson Lowe n'était point féroce à ce point et il eut, d'ailleurs, pour les deux Français, des égards que Las Cases lui-même a reconnus. Lowe était sans haine, comme sans tact, sans habileté et sans esprit. Et il s'acquittait de son ingrate mission en gendarme angoisé par sa consigne et désolé de ne pas savoir l'appliquer autrement que d'une façon odieuse à ses prisonniers. Les instructions du ministère britannique étaient précises et rudes. Lowe ne prétendait ni les discuter ni les atténuer. Il n'eut jamais conscience qu'il réussit trop souvent par ses maladresses et ses incompréhensions à les aggraver cruellement.

Quoi qu'il en fût, Emmanuel de Las Cases rapporta de Sainte-Hélène une âme impressionnée, une sensibilité irritable, et des rancunes d'adolescent qu'il se promit de venger à l'âge d'homme. En 1819, cependant, Emmanuel sollicita la faveur de revenir à Longwood. Depuis son retour en Europe, il errait avec son père en Belgique et en Allemagne, surveillé et tracassé par les polices au point de préférer à cette liberté bâtarde la prison grandiose de Sainte-Hélène. Mais le cabinet bri-

tannique se souciait peu de renvoyer les Las Cases à Longwood. Ces gens écrivaient trop. Emmanuel se vit refuser l'autorisation demandée et il devait s'attendre à ce refus [1]. Alors, il multiplia, avec plus de succès, les démarches pour rentrer en France et il obtint, à la fin de cette même année 1819, la permission de repasser la frontière discrètement et même secrètement. Il s'arrêta d'abord à Strasbourg et y suivit les cours de droit. A Paris, où il se rendit ensuite, il mena de front l'étude des sciences, de la médecine et celle du droit public. Il hésitait sur ses goûts, au seuil d'une destinée. Mais tout ce qu'il contenait en lui depuis l'exil, le bouillonnement intérieur de son adolescence énervée, devait se traduire, dès la vingtième année, par une activité tur-

1. Downing-Street, 19 novembre 1819.

A M. Em. de Las Cases.

Monsieur,

J'ai reçu l'injonction de Lord Bathurst de vous accuser réception de votre lettre du 15 septembre, par laquelle vous demandez la permission de retourner à Sainte-Hélène. Je suis chargé de vous répondre que Son Excellence ne peut point vous permettre de retourner en cette île. Je saisis cette occasion pour vous faire connaître que la lettre que vous avez adressée au général Bertrand lui sera envoyée à Sainte-Hélène. J'ai l'honneur, etc...

Henri Goulburn.

bulente. Au reste, il avait vu de trop près les hommes d'action — et quels hommes ! — pour n'être pas tenté de jouer lui-même, et selon ses moyens, un rôle dans l'État. Ainsi prédestiné à une carrière politique, il préluda par des manifestations de jeunesse bruyantes où il ne perdit pas l'occasion de rappeler à la sympathie populaire qu'il était l'un des hommes de Sainte-Hélène.

Le premier éclat est du mois d'octobre 1822. A cette date, le baron Emmanuel réalisa le projet, qu'il avait depuis longtemps formé dit-il, d'infliger une correction à Hudson Lowe, celui qui estimait à un si bas prix l'existence d'un enfant en exil. Le gouverneur de Sainte-Hélène, son rôle fini, venait de rentrer à Londres. Il y avait été bien reçu par les ministres, plus froidement par l'opinion. Le jeune Las Cases imagina de joindre Lowe et de l'obliger à un duel. L'idée, évidemment, était assez folle. On ne se bat point sur le sol britannique et la justice veille à ce que cette loi de sagesse soit strictement observée. Mais l'enragé n'en voulut pas moins passer outre. Ses amis et lui-même ont donné la version suivante de sa rencontre avec l'ancien geôlier

de l'Empereur. Sir Hudson Lowe résidait alors dans la banlieue de Londres et ne faisait dans la ville même que de très courtes apparitions. Un jour, le jeune homme est averti que l'ex-gouverneur de Sainte-Hélène vient d'arriver à sa maison de Paddington Green et qu'il y passera la nuit. Emmanuel court s'installer dans un hôtel garni du voisinage, et, le nez aux vitres, attend impatiemment que son homme se montre dans la rue. La soirée s'écoule sans événement. Le guetteur reprend sa faction à l'aube. Enfin, sur les neuf heures, un fiacre vide que Lowe a vraisemblablement envoyé chercher s'arrête devant la demeure. Le jeune homme quitte son poste et descend nerveux. Il est en habit de cheval et agite une cravache. Son air frappe des gens, qui s'arrêtent dans l'attente d'un événement. Mais voici qu'une porte s'ouvre. Lowe lui-même paraît, se dirige vers le fiacre et vient se jeter dans Las Cases qui s'est précipité vers lui. Une cravache siffle. L'ex-gouverneur, touché, sursaute, pâlit, lève le parapluie qu'il tient à la main et n'en reçoit pas moins un second coup de stick en plein visage cette fois. Mais les curieux murmurent, prennent le parti de

l'homme frappé et entourent l'agresseur qui leur crie à temps : « Cet homme a insulté mon père ! » Le cercle aussitôt se desserre. Sir Hudson Lowe cependant est monté dans sa voiture sans ramasser les cartes que le baron Emmanuel lui lance à la volée et il se fait conduire chez le juge de paix pour porter plainte contre l'outrage qu'il vient de subir[1] et dont le cocher témoigne. Dans ces conditions, le justicier n'a plus qu'à se soustraire à la justice. Il réussit à gagner Brighton et put sans être inquiété reprendre le bateau pour la France.

Cette aventure devait avoir une façon de corollaire. Trois ans après les voies de fait exercées contre Hudson Lowe par Emmanuel de Las Cases, on parla de l'assassinat d'Emmanuel de Las Cases par les agents d'Hudson Lowe. De bonne foi en France, où les récits du *Mémorial*, venaient d'auréoler de sympathie le nom de Las Cases et de

1. Voici comment, en son numéro du 29 octobre 1822, sous la rubrique de Londres, le *Journal des Débats* annonça ce petit événement : « Le général sir Hudson Lowe, qui était gouverneur de l'île Sainte-Hélène pendant la détention de Buonaparte, a été lâchement attaqué par deux assassins. Ces scélérats ont pris la fuite, mais on est sur leurs traces. »

vouer à l'indignation le personnage de Lowe, on a cru à la réalité de ces représailles.

Le baron Emmanuel avait été attaqué un soir, vers neuf heures, comme il sortait de la maison du comte de Las Cases, à Passy. Au détour d'une rue isolée, deux hommes armés s'étaient successivement jetés sur lui. Bousculé, frappé, traîné dans la boue, il réussit néanmoins à se dégager et put regagner la maison de son père. Il avait été légèrement atteint de deux coups de couteau et il dut s'aliter. On porta plainte contre inconnu. Une instruction fut ouverte mais les agresseurs demeurèrent introuvables.

Or, par une singulière et fâcheuse coïncidence, sir Hudson Lowe, quand se produisit cette agression, venait d'arriver à Paris. Investi du commandement des troupes de Ceylan avec la perspective, sinon la promesse, d'être nommé gouverneur de l'île, Lowe, avait décidé, avant de rejoindre son poste, et « malgré les conseils de ses amis [1] » de passer quelques jours à Paris. Il y trouva, au

1. *Sir Hudson Lowe and Napoléon*, By R. C. Seaton, London, David Nutt, 1898.

débotté, la carte du baron Emmanuel qui se mettait à sa disposition pour régler l'affaire de Paddington Green ; et, peu après, lui parvenait la nouvelle de la tentative d'assassinat contre son provocateur, ce dont il parut désagréablement impressionné. Sir Hudson Lowe prévoyait les commentaires qui allaient suivre. Il manifesta l'intention de prolonger son séjour à Paris jusqu'à ce que les bandits fussent arrêtés. Mais on ne découvrit nulle trace de ceux-ci. L'ancien geôlier deNapoléon, courtoisement reçu par Charles X, n'avait rencontré à la Cour que des visages de glace. Il s'en alla, chargé par l'opinion d'un nouveau crime dont il était certainement innocent.

Bien entendu, en Angleterre, on ne crut point une minute à la réalité de ce guet-apens. Le *Times*, parla d'un « prétendu attentat ». « Nous nous attendions à cela, écrivait l'un de ses rédacteurs, nous pensions qu'un voyage à Paris exposerait sir Hudson Lowe à quelque risque sans savoir de qu'elle nature il pourrait être. En apprenant cette histoire d'assassinat, nous avons vu comment les Bonapartistes allaient agir[1]. »

1. *Times* du 19 novembre 1825.

Sans doute, nous nous gardons de partager ici l'opinion anglaise. La manœuvre bonapartiste, l'attentat simulé nous paraissent aussi peu vraisemblables que l'attentat ordonné par Hudson Lowe. La vérité, semble-t-il, c'est que le jeune Las Cases eut le malheur de trouver sur son chemin deux rôdeurs ou peut-être simplement deux ivrognes, qu'il fut obligé d'en venir avec eux au corps à corps et qu'il put s'en tirer avec des égratignures. Mais, de bonne foi, le baron Emmanuel qui venait de faire porter sa carte à Hudson Lowe, s'imagina que celui-ci avait organisé son assassinat. N'oublions pas que ce bouillant jeune homme avait eu — c'est l'Empereur lui-même qui nous en avertit — l'imagination surchauffée à Sainte-Hélène.

Emmanuel de Las Cases, comme ses gestes retentissants l'ont prouvé, était pressé de jouer un rôle. Son âge l'écartait encore de la scène politique. En 1828, lors de sa vingt-septième année, le baron Emmanuel adresse à la Chambre des Députés une pétition [1] pour demander que l'âge des électeurs soit fixé à vingt-cinq ans et

1. La pétition était accompagnée d'une brochure : *De l'éligibilité et de l'âge des éligibles.*

celui des éligibles à trente, ce qui devait être adopté un peu plus tard, après la révolution de Juillet. Mais voici que les ordonnances déchaînent l'émeute à Paris. Le baron de Las Cases se jette dans la mêlée. Il participe aux Trois Glorieuses. Dès le mercredi, on le trouve mêlé aux combattants sur plusieurs points. Il va de la Porte Saint-Denis aux barricades de la rue du Petit-Carreau. Le jeudi, il entre à l'Hôtel de Ville parmi les premiers groupes. Avec M. Baude et le colonel Zimmer, il donne, pour divers actes urgents, des signatures qui le feront fusiller si l'insurrection est vaincue. On le voit, le soir, à la réunion chez Laffitte, où il se prononce avec énergie pour la formation d'une commission provisoire de gouvernement. Le général Gérard, qu'il rejoint à l'Hôtel de Ville, s'attache l'ardent jeune homme comme officier d'ordonnance et le charge, le vendredi, d'amener le drapeau blanc qui flotte sur les Invalides. On devine avec quel entrain l'ancien page des Cent-Jours va rendre les trois couleurs aux vieux soldats qui les acclament.

La Restauration a vécu. Charles X est en fuite. Emmanuel de Las Cases s'est distingué



Le Baron Emmanuel de Las Cases en 1840

par son ardeur à renverser le régime. Gérard obtient la croix pour lui et la commission des récompenses nationales lui donne la décoration de Juillet. Le fiévreux adolescent de Sainte-Hélène est devenu l'un des héros de la révolution de 1830. Maintenant, les portes sont ouvertes à ses ambitions politiques. Aussi est-il au mois d'octobre, élu député, au premier tour de scrutin, par le grand collège du Finistère; puis réélu sous l'empire de la nouvelle loi électorale de 1831, tandis que son père, le comte de Las-Cases, est envoyé également à la Chambre par l'arrondissement de Saint-Denis. Mais, désormais, le jeune député a pris parti. Il est et restera un des amis de l'ordre et si on le revoit devant une barricade ce sera pour lui donner l'assaut. Il rompt nettement avec tous les éléments de trouble. Il est l'un des appuis de la politique de résistance de Casimir Périer. Aux journées des 5 et 6 juin, bien qu'il soit affranchi par ses fonctions de représentant du service de la garde nationale, il va faire le coup de feu contre l'émeute, au cloître Saint-Merri, dans la compagnie de voltigeurs du 4e bataillon de la 1re légion.

Le baron Las Cases siège, à la Chambre, dans les rangs conservateurs, alors que le comte de Las Cases avancé dans ses idées de réforme, demeure parmi les hommes d'extrême gauche et s'associe aux actes de l'opposition.

Le baron Emmanuel fréquente aux Tuileries où il est bien accueilli par Louis-Philippe. En septembre 1837, on le nomme officier de la Légion d'honneur. Le gouvernement estime son caractère et escompte son concours tout en cherchant à discipliner des ardeurs qui l'inquiètent. On songe à faire de lui un fonctionnaire du roi. Des préfectures, à plusieurs reprises, lui sont offertes. Il n'en veut pas, car il a le goût très vif de son indépendance. A la fin de novembre 1837, il accepte cependant de faire un voyage diplomatique : il s'agit d'aller régler en Haïti avec le président Boyer une question d'indemnité aux colons, pendante depuis douze ans. Le baron Emmanuel s'acquitte assez heureusement de sa mission et revient à Paris avec un gros rapport dont on le complimente et qui lui vaut d'être nommé Conseiller d'État en service extraordinaire. Comme aucune rétribution n'est pré-

vue pour ces fonctions tout honorifiques, le titulaire conserve sa liberté d'action parlementaire. Emmanuel de Las Cases est d'abord un laborieux. Lors de sa première élection, il était le plus jeune membre de la Chambre, dont il fut huit fois nommé secrétaire et où il devait siéger pendant dix-huit ans. Il travaille beaucoup dans les commissions, avec un penchant pour les questions maritimes et coloniales. Il a une très haute conscience de son rôle à la Chambre et de ses dignités dans l'Etat. Il se sait un personnage qui compte pour le gouvernement et pour le roi. Il n'a rien perdu de la vivacité de son caractère. Il n'a point abdiqué ses anciennes rancunes. Il s'irrite aisément et n'hésiterait pas à provoquer une querelle pour une question de préséance. Tel est l'homme qui s'en va rejoindre, sur la *Belle Poule*, la mission de Sainte-Hélène et revivre pendant six mois les souvenirs de Longwood avec le général Gourgaud qui, au temps de la captivité, prétendait l'exclure de la table impériale, de la table des maîtres, pour l'envoyer dîner avec le Polonais inconnu, Piontkowski, tout au seuil de l'office.



Avec le général comte Bertrand, avec le général baron Gourgaud, avec MM. Arthur Bertrand et Emmanuel de Las Cases, qui représentaient, en 1840, la petite cour de la captivité, plusieurs des serviteurs de l'exil avaient obtenu de faire avec la mission des Cendres le voyage de Sainte-Hélène. C'était l'ancien valet de chambre Marchand, qui, à vrai dire, grâce aux libéralités de Napoléon, par la qualité d'exécuteur testamentaire que lui conféraient les dernières volontés impériales, et enfin par son mariage avec la fille du général Brayer, avait changé de condition sociale. C'était l'ancien mameluck bibliothécaire Saint-Denis qui maintenant vivait à Sens en rentier confortable ; c'était l'ancien piqueur Archambault devenu l'un des huissiers du cabinet du roi, et l'ancien maître d'hôtel Pierron, établi dans la banlieue parisienne ; c'était enfin, le suisse Noverraz, le fidèle « ours d'Helvétie », accouru de Lausanne où il avait appris, en pleurant de joie, la grande

nouvelle [1]. En outre, le général Gourgaud avait accepté d'emmener avec lui, comme valet de chambre un autre ancien serviteur, le chef d'office Jacques Coursot, arrivé seulement en septembre 1819 à Longwood et qui s'était vu refuser le passage officiellement accordé à ses camarades dont les services étaient plus anciens.

Le docteur Antommarchi avait disparu. Le docteur O'Méara était mort. L'abbé Buonavita était mort. L'abbé Vignali avait été assassiné en Corse.

Neuf personnes, maîtres et serviteurs, voilà tout ce qui permettrait de reconstituer, à Sainte-Hélène, en 1840, la Maison de Napoléon captif. D'autres vieux officiers de l'Empire avaient voulu se joindre à la Mission. Mais nous savons que Gourgaud les en avait fait exclure impitoyablement. De même, ne put être accueillie une pétition des légions de la garde nationale exprimant le vœu que toutes les classes armées de la population de Paris fussent représentées à Sainte-

1. Voir notre ouvrage : *Après la mort de l'Empereur* : « Les derniers serviteurs de Napoléon », « le mariage de Marchand », « Le bibliothécaire de Longwood », « Noverraz, l'ours d'Helvétie ».

Hélène. Il eût évidemment fallu, pour loger tout ce monde, une escadre entière et l'on n'avait que deux navires, avec un très petit nombre de cabines, improvisées d'ailleurs, pour les indispensables passagers. Il fut un moment question d'embarquer aussi le peintre Ary Scheffer, mais on y renonça. Sur la demande du baron de Las Cases, on emporta un appareil daguerréotype et un grand nombre de plaques [1] dont on tira d'ailleurs peu de profit. Car on ne se fût pas permis de faire « poser » le cadavre. De nos jours, sans doute, ces scrupules paraîtraient ingénus, et vous pensez bien que jamais expédition de ce genre ne reviendrait actuellement de Sainte-Hélène sans en rapporter, outre d'innombrables clichés, le film le plus sensationnel. A dire vrai, cependant, l'industrie privée tenta bien de tirer quelque profit de ce voyage. Dans les derniers jours de mai, on put lire, en effet, dans les journaux des annonces ainsi conçues : « VOYAGE A SAINTE-HÉLÈNE: Les personnes qui désireraient se joindre à l'escadrille qui se rendra à l'île Sainte-Hélène pour la translation en France des Cendres de Na-

1 *Moniteur universel* du 3 juillet 1840.

poléon peuvent s'adresser à l'administration centrale de la Publicité, rue Laffitte 40, où il leur sera donné connaissance des conditions et des prix auxquels ce voyage s'effectuera[1]. »

Ces entreprises, peu encouragées, n'aboutirent pas, non plus que la tentative faite par un certain nombre de jeunes Français résidant à Londres pour fréter un navire qui eût accompagné l'expédition. Outre que le voyage était long, malaisé et coûteux, on eut vite la certitude que ni les autorités anglaises ni le commissaire français — comme devaient en témoigner les ordres qui consignèrent les épuipages à bord durant la nuit de l'exhumation — ne permettraient pas à des curiosités sacrilèges d'entourer le sépulcre ouvert. Les organisateurs d'attractions en furent pour leurs frais de publicité. Les impresarios de la mort durent renoncer à raccoler des clients pour le spectacle de la Vallée du Tombeau.

1. Le *Siècle* du 29 mai 1840.

IV

LA BELLE POULE

Les navires abrités en un port de guerre en 1840 ne présentaient point l'aspect fastueux et chatoyant des escadres dorées des époques précédentes. Le château au triple étage qui chargeait pompeusement l'arrière de ces nefs de parade se trouvait maintenant réduit à une seule dunette basse. Plus de sculptures, de rinceaux, de festons aux éclatantes couleurs. Plus de ces larges galeries extérieures qui supportaient jadis des figures symboliques, des cariatides colossales ; que recouvraient de riches étoffes à passementeries et que défendaient, aux angles, des guérites, tourelles ou pavillons, donnant à cette partie de la poupe

l'air à la fois d'un fort et d'un balcon mauresque. Toutes ces magnificences ont disparu lorsque la guerre maritime a changé de caractère. En 1840, et depuis déjà plus d'une génération, le vaisseau chargé d'or et de bas-reliefs a cédé la place au navire sévère et sombre, avec ses murailles lisses comme le parapet d'une citadelle, ses bastingages élevés et sans coupure qui font du pont supérieur une espèce de grand cloître[1]. Le vaisseau Louis-Philippe est recouvert d'une peinture noire, sur laquelle tranchent deux ou trois zones blanches. Son aspect est triste et renfrogné. Il semble en habit de deuil.

L'abbé Coquereau qui, le premier de la mission, est arrivé à Toulon, à l'aube du 14 juin, et s'est fait aussitôt conduire au porte, s'émerveille cependant du spectacle de la rade. En ce matin d'été, les bâtiments dorment paisiblement à l'ancre, leurs voiles roulées, tandis que deux vapeurs, à grand bruit, avec de gros crachats de fumées, se croisent, l'un venant d'Afrique, l'autre se di-

1. Jal, *Bâtiments de l'État armés en guerre*, *France Maritime*, 1841, p. 76.

rigeant vers l'Algérie. Un paquebot postal part en ce moment pour la Corse.

L'abbé admire les navires de guerre qui lui paraissent formidables. Il y a là l'*Océan* percé de cent vingt bouches à feu et portant le pavillon du vice-amiral Rosamel, l'*Hercule*, avec ses 100 canons, le *Généreux*, le *Scipion*, le *Trident*, le *Marengo*. Des canots à chaque instant se détachent de ces bâtiments et sillonnent le port, emportant des uniformes, avec les épaulettes à gros grains de l'officier supérieur, ou les aiguillettes d'or de l'élève.

Le prêtre ne donne qu'une attention rapide à cette animation. Parmi les navires sombres il cherche un véritable vaisseau de deuil, un catafalque flottant et, soudain, il tressaille. A l'écart, dans un coin d'eau plus calme, sont ancrés deux navires, couverts eux aussi du pavillon de France, et dont l'extérieur est lugubre. Ils sont inanimés et comme sans vie. Peints en noir, ils n'ont même point cette écharpe blanche distinctive qui ceinture les autres unités de la flotte. Dans un canot qui accoste le plus fort des deux bâtiments, le prêtre voit porter un aigle voilé de crêpe. L'abbé Coquereau est mainte-

nant renseigné. L'aumônier des Cendres ne cherche plus. Il a devant lui la *Belle Poule*.



Une première fois, après son règne dérisoire de l'île d'Elbe, l'Empereur exilé était revenu en France par une mer interdite. Lui, son état-major, sa maison, son armée, s'étaient embarqués sur une misérable flotille dont le navire amiral, l'*Inconstant*, était un brick hors d'usage. Pour le second retour, le retour définitif et triomphal, il fallait envoyer à Sainte-Hélène mieux que des bâtiments en réforme. Emploierait-on une escadre? Certes! avaient décidé les enthousiastes, l'escorte d'une force navale imposante était due aux cendres qu'on rappelait. Mais les tièdes et les sages avaient boudé à l'idée d'une manifestation qui eût pu inquiéter les susceptibilités britanniques. On ne partait point, que diable! à la conquête de Sainte-Hélène. Et puis, surtout, alors que le brûlot oriental menaçait d'incendier l'Europe, nous avions besoin de toute notre flotte pour garder nos côtes et sou-

tenir notre pavillon en Méditerranée. Cette dernière raison était la meilleure et le bon sens public s'y était rallié. Donc, le gouvernement avait désigné, pour embarquer la mission, non point un de nos vaisseaux de ligne — nous en avions alors sept dans le port de Toulon — mais une frégate de premier rang, la *Belle-Poule*, qu'accompagnerait une corvette convoyeuse : la *Favorite*. De la sorte, un simple capitaine de vaisseau et non point un officier général, pourrait commander l'expédition ainsi réduite, ce qui présentait cet avantage de ne point mettre en sous-ordre le prince de Joinville et de lui conserver tout le relief de son rôle. La *Belle Poule* avait d'ailleurs ses titres de noblesse. Elle était, en 1840, la troisième du nom, et le nom était glorieux depuis plus d'un demi-siècle.

La première *Belle Poule*, commandée par le lieutenant de vaisseau Chadeau de la Clocheterie avait, du côté français, livré le premier combat de la guerre de l'indépendance américaine. Aujourd'hui encore, ce nom de Chadeau de la Clocheterie sonne gaillardement dans le tumulte lointain de nos fastes maritimes. La guerre n'était pas encore décla-

rée, mais les hostilités étaient latentes[1]. Le 17 juin 1778, la *Belle Poule* et ses 26 canons fut atteinte au large de Brest par la frégate anglaise l'*Aréthuse* armée de 28 canons. Le commandant de l'*Aréthuse* somma La Clocheterie de se ranger à poupe de l'amiral Keppel, chef de l'escadre britannique. Sur le refus du commandant français, l'anglais lui envoya toute sa bordée. Il était six heures du soir. Le vent était faible et facilitait peu l'évolution des navires. Le combat s'engagea, aussitôt, acharné. Presque tous les officiers de la fré-

1. Déjà cinq mois auparavant, le 7 janvier 1778, alors que la situation diplomatique commençait d'être très tendue, la frégate, ayant été chargée de reconduire aux États-Unis le célèbre Franklin venu en France pour demander des secours, avait rencontré par 45° de latitude et de 8° de longitude, les vaisseaux anglais *Hutas* et *Courageux* qui la placèrent entre leurs feux et lui posèrent les questions suivantes : « Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ? » Le chevalier de Marigny qui commandait alors la frégate répondit : « Je suis la *Belle Poule*, frégate du roi de France ; je viens de la mer et je vais à la mer ; les bâtiments du roi, mon maître, ne se laissent jamais visiter. » Les Anglais s'excusèrent disant qu'ils avaient pris la *Belle Poule* pour une frégate américaine masquée sous le pavillon français. La frégate assaillie et très malmenée par des vents contraires, ne put d'ailleurs remplir sa mission et dut rentrer à Brest. Et le chevalier de Marigny prit le commandement de la *Sensible* qui ramena Franklin aux Etats-Unis.

gate française furent blessés ou tués. La Clocheterie, atteint lui-même de deux blessures, donnait à son équipage un prodigieux exemple d'énergie. L'*Aréthuse* enfin, après cinq heures de corps à corps, profita d'une brise favorable pour se retirer de la lutte. « Le combat, écrivait Chadeau dans son rapport du lendemain, a été très sanglant. J'ai 57 blessés, je ne sais pas encore au juste le nombre des morts... Je suis tout *dégrayé*, mes mâts ne tiennent à rien, le corps de la frégate, les voiles, tout en un mot est criblé de coups de canon et je fais de l'eau.[1] » A Brest, la population accueillit avec un délire d'enthousiasme la vaillante *Belle Poule* et son équipage décimé. Quelque temps après, le roi rencontra La Clocheterie, au jeu, chez le comte de Maurepas.

— J'ai des reproches à vous faire, Monsieur, dit Louis XVI, je ne vous croyais pas si inconstant.

— Comment, Sire, ai-je pu mériter ?

— Oui, je sais que vous êtes infidèle à la *Belle Poule*.

— Moi, Sire ?

1. *Arch. Mar.* B[4]. 136 F° 31.

— Ne cherchez pas à vous défendre. Il est sûr que vous la quittez pour un vaisseau de 64 canons[1].

Le 16 juillet 1780, à la hauteur de la Loire, la *Belle Poule* fut attaquée par le vaisseau anglais *Non Such*. Le successeur de la Clocheterie, le non moins héroïque chevalier de Kergariou, fut tué. Son navire, réduit à l'état de ponton, après une lutte inégale et désespérément soutenue, dut se rendre à l'ennemi et finit ainsi, sous le canon, son court destin.

La seconde *Belle Poule* fut lancée à Nantes en 1802 et placée peu après sous le commandement du capitaine de vaisseau Bruillac, dans la division du contre-amiral Linois qui venait de se couvrir de gloire au combat d'Algésiras. Envoyé dans la mer des Indes, où, après la paix d'Amiens, il amenait aux Établissements qui devaient nous être restitués un gouverneur, le général Decaen et un grand nombre de fonctionnaires, Linois fut surpris à l'arrivée par la déclaration de guerre. En hâte, il dirigea son escadre sur l'île de France qui lui servit de base d'opérations

1. Longchamps, *Histoire des événements de 1772*.

pour fondre sur les convois anglais, dans une fructueuse campagne de course où, jusqu'en 1806, le navire de Bruillac joua son vaillant rôle.

La troisième *Belle Poule*, celle de 1840, était le plus « moderne » des navires de guerre d'alors. La réduction qui nous conserve, au Musée de la Marine, le souvenir de ce bâtiment historique, nous donne, au regard de nos formidables dreadnoughts d'aujourd'hui, l'impression d'un joujou d'enfant. Mais, à l'époque, et par comparaison à la marine du dix-huitième siècle, dont les vétérans se plaisaient à rappeler le faste, cette frégate de construction nouvelle représentait le progrès.

Elle avait été mise en chantier à Cherbourg le 1er avril 1828, et lancée six ans après, le 26 mars 1834. Construite sur les plans de M. Boucher, d'après un type nouveau qui comportait un armement de soixante bouches à feu, on la disait supérieure comme force à la plupart des frégates étrangères de l'époque. Aussi s'était-on empressé de l'armer lorsque les démêlés de Méhémet-Ali notre ami d'Egypte avec son suzerain le sultan Mahmoud

soutenu par l'Angleterre et les autres grandes puissances, dressèrent toute l'Europe contre nous. En août 1839, la *Belle Poule* avait quitté Cherbourg pour rallier dans le Levant cette escadre de l'amiral Lalande, origine de notre escadre de la Méditerranée, et fameuse dans l'histoire de la marine par l'entraînement de ses équipages et la perfection de ses manœuvres.

Le capitaine de corvette Charner, avait, dès son arrivée dans la baie de Besiko à l'entrée des Dardanelles, remis le commandement au prince de Joinville, alors attaché à l'état-major de l'amiral Lalande. Bien armée de neuf, montée par un équipage d'élite et pourvue d'un état-major de choix, commandée par un capitaine de vingt-deux ans, qui avait fait ses preuves d'énergie avec la *Créole* au siège de St-Jean-d'Ulloa, la *Belle Poule* fut vite considérée comme une frégate modèle. Cinquante ans plus tard, l'amiral Jurien de la Gravière qui aimait évoquer ses souvenirs de la station du Levant parlait encore de la *Belle Poule* avec une déférente admiration et la plaçait dans son estime de marin immédiatement après sa chère *Bayonnaise*. Les événements

d'ailleurs ne donnèrent point, cette fois, à la frégate l'occasion de montrer toute sa valeur au combat. Son équipage pendant six mois rivalisa de zèle et d'habileté aux manœuvres avec les marins de l'amiral anglais Staffort ; après quoi, la *Belle Poule*, rappelée avec le vaisseau le *Triton*, rentra à Toulon d'où elle devait appareiller pour l'expédition qui, de nouveau, fixerait son nom dans l'histoire.



Pour être un bâtiment de guerre moderne et modèle en 1840, la *Belle Poule* ne pouvait cependant offrir à ses passagers non marins, un vieillard fatigué comme Bertrand, un ecclésiastique douillet comme l'abbé Coquereau, le confort que leur eût donné un vaisseau de ligne. A ce point de vue, du moins, le comte Bertrand, et le baron Gourgaud auraient pu faire entre la *Belle Poule* et le *Northumberland*, le bâtiment de l'exil, une comparaison qui n'eût pas été favorable à la *Belle Poule*. Pour loger la mission, il fallut encombrer la batterie et déloger une partie de l'état-major. Dans la marine d'il y a soixante-quinze ans, l'ap-

partement du commandant d'un vaisseau de ligne était situé, avec plusieurs autres cabines d'officiers, dans la batterie : des sabords et de vastes claires-voies donnaient l'air et le jour ; l'ameublement, même quand le commandant n'était pas un prince royal, avait une élégance qui confinait au luxe. On trouvait toujours là des glaces scellées dans l'acajou, de moelleux tapis, une cheminée de cuivre, une boussole, un baromètre et une bibliothèque d'atlas et de neptunes marins. Des draperies transformaient la « galerie » en boudoir. De plus, sur les frégates, et c'était le cas pour la *Belle Poule*, on remarquait quatre gros canons, bien astiqués, étincelants, qui ornaient la « salle à manger » comme des consoles de fantaisie. Ils étaient d'ailleurs si bien enchassés, dans leur sabord vitré, ils avaient sous la frange des rideaux rouges, un air si pacifique, si bénin [1], qu'on les eût volontiers comparés à ces armures inoffensives qui décorent des ateliers de peintres militaires ou qui montent une garde rétrospective en des galeries de châteaux.

1. *France Maritime*, 1842, p. 25. (G. de la Landelle, « Le Commandant »).

Mais, dès que sonnait le branle-bas de combat, tout changeait en un clin d'œil : les cloisons du commandant disparaissaient et les servants se précipitaient aux pièces. C'est ce qui se produira lors du voyage de retour de la *Belle Poule*, et les détails que nous venons de donner, permettront de comprendre le rapide et fiévreux bouleversement qui vint alors transformer la frégate.

C'est dans la batterie du commandant qu'avait été aménagée la chambre de l'abbé Coquereau. Pour donner de l'air et du jour à cet ecclésiastique de marque, on ouvrit un sabord dont on retira le canon. Des meubles coquets avaient été envoyés sur le navire à l'usage de ses passagers exceptionnels. L'abbé Coquereau s'organisa pour le mieux en son étroit logis. Il réunit les éléments d'une bibliothèque de voyage et plaça, au-dessus de son secrétaire, un petit Christ. Le prédicateur de la reine, le chanoine de Quimper et de Troyes, l'aumônier des Cendres, qui devait avec une excellente humeur s'accommoder de toutes les fatigues du voyage, ressentait déjà une affection singulière pour la frégate noire où il venait de dresser son

autel. Elle lui semblait, a-t-il dit, être sa « cathédrale ». Il admirait « sa nef élégante aux gracieuse courbures, les flèches élancées de ses mâts, la triple croix formée par ses vergues », et les soixante hublots où, les jours solennels, carillonneraient les canons.

Dans le faux pont, entre la chambre de l'aumônier et le poste des élèves, au-dessus de la cale aux vins, avait été aménagée la chapelle, toute tendue de velours noir brodé d'argent. Elle s'ouvrait par deux portes doubles qui permettraient à l'état-major, rangé dans le carré, et à l'équipage groupé dans le faux pont, d'assister à la célébration de la messe. Un cénotaphe très orné, parsemé d'abeilles d'or, surmonté de la couronne et du globe, devait renfermer le cercueil. Mais les mesures prises étaient inexactes ; le cercueil d'ébène avec son enveloppe de chêne se trouvait trop grand. On retira le cénotaphe et le cercueil dut demeurer seulement recouvert, pendant la traversée, d'un immense velours brodé d'or et traversé dans sa longueur et sa largeur d'une bande de satin blanc ; à la tête fut placée la couronne, aux coins, les aigles. Le lundi, 22 juin, en

grande pompe et devant une assistance recueillie quoique élégante, car les dames de Toulon avaient été admises à la cérémonie, un prélat octogénaire, Mgr Michel, évêque de Fréjus, bénit la chapelle, le navire et l'équipage.

V

VERS SAINTE-HÉLÈNE !

Le prince de Joinville, commandant la division de Sainte-Hélène, ne parut à Toulon que le 6 juillet, la veille du départ. Accompagné de son aide de camp et éducateur maritime, le capitaine de vaisseau Hernoux, député, chef d'état-major de l'expédition, et de son officier d'ordonnance, l'enseigne Touchard, le futur amiral, Joinville visita d'abord sa frégate. Le soir, il assista, avec les autres personnages de la mission enfin réunis, au dîner qui lui était offert par le comte Jurien de la Gravière — le père du vice-amiral, académicien et aide de camp de Napoléon III — à la préfecture maritime, tandis que la ville

illuminait. La population fêtait les compagnons survivants de Napoléon captif. Bertrand et son fils, Gourgaud, Emmanuel de Las Cases, eurent chacun leur part dans ces manifestations de sympathie sans oublier les serviteurs, ni, surtout, Marchand qui avait revêtu un brillant costume bleu, écarlate et argent de lieutenant d'état-major de la garde nationale, tenue dont il se parera pour dîner, à l'occasion, à la table du prince, et pour figurer dans toutes les cérémonies.

Le lendemain, 7 juillet, au coup de midi, tout le monde — à l'exception du commissaire royal retenu à terre par les dernières formalités — était embarqué, les membres de la mission sur la frégate, les anciens serviteurs sur la corvette. M. de Rohan Chabot se faisait attendre. Le temps passait et le prince commençait à s'impatienter fort, car il voulait partir au jour, lorsque à six heures du soir, enfin, on signale un canot de l'amirauté : dans la chambre, apparaît un tout jeune homme ; sur l'avant, sont amoncelés des paquets et des malles. C'est M. de Rohan Chabot qui arrive. Les nerfs se détendent. Le prince commande lui-même l'appareillage, et, un

peu avant sept heures, donne le signal du départ. Sur les dunettes des vaisseaux, dans la rade, les états-majors se tiennent debout, chapeau bas. Les matelots sont sur les vergues. Toute la marine française fait des vœux pour le voyage à Sainte-Hélène.

La corvette la *Favorite,* commandée par le capitaine Guyet, flotte dans les eaux de la frégate. La brise est favorable, les voiles se gonflent. On ne tarde pas à perdre la terre de vue, mais on la quitte sans regret pour aller au but. « Il semblait, a dit l'un des membres de l'expédition, que nous ne nous séparions pas de la patrie[1]. » Ce premier soir, l'aumônier de la *Belle Poule* pria Sainte Marie de la Mer d'être propice à l'expédition, de la préserver des tempêtes et « confiant et heureux, nous dit-il, il s'endormit ».

Du 8 au 14 juillet, la navigation est douce,

1. Emmanuel de Las Cases, *Journal écrit à bord de la frégate la* Belle Poule, Paris, Delloye, 1841. — Voir aussi sur le voyage : Abbé Coquereau : *Souvenirs du voyage à Sainte-Hélène*, Delloye, 1841 ; Arthur Bertrand, *Lettres de l'Expédition de Sainte-Hélène*, en 1840, Paulin, 1841 ; Général Gourgaud, *Expédition de Sainte-Hélène en 1840*, dans la *Nouvelle Revue Rétrospective*, 10 janvier 1895 ; Prince de Joinville, *Vieux Souvenirs*.

la brise est ſaible. Les membres de la mission ſont connaissance avec les officiers de la frégate. La plus grande courtoisie règne de part et d'autre. L'emploi du temps à bord se règle comme suit : le matin à 9 heures, on déjeune ; après quoi l'on se promène sur le pont d'où les passagers et particulièrement l'aumônier qui, dès ce moment, manifeste le plus vif intérêt pour les choses de la mer, suivent le travail de l'équipage. L'abbé Coquereau s'initie à la vie d'un navire de guerre en 1840 et se familiarise avec le langage imagé du bord. Ses regards émerveillés vont du grand mât au mât de misaine, du mât de misaine au mât de beaupré, dard colossal lancé à l'avant comme un bélier antique, tandis que, planté au beau milieu du gaillard d'arrière, le coquet mât d'artimon, où tourne la brigantine, dresse à la corne les couleurs nationales. L'abbé, vite populaire auprès des matelots, se fait expliquer la manœuvre du cabestan. Il suit les gens de la mâture évoluant, souples et vifs, dans le labyrinthe des cordages. Il sait maintenant ce que c'est qu'établir les bonnettes ou prendre un ris ; il admire que les petites voiles portent les noms riants

de perruche et de contre-perruche ; et il reste attentif aux coups de sifflet des chefs de hune qui, répondant à celui du maître de quart, jettent les gabiers dans les vergues.

Quand les passagers quittent le pont, ils vont se reposer ou travailler dans leur cabine. On lit et on relit le *Mémorial*. Après le dîner, qui est fixé à cinq heures, on se réunit jusqu'à huit dans la chambre du commandant. Ensuite, chacun achève sa soirée comme il l'entend. On devine avec quelle curiosité les officiers, jeunes et vieux, interrogeaient la mémoire des survivants du drame. Ceux-ci ne se faisaient point prier pour évoquer les heures qui les avaient grandis. On leur demandait de raconter toutes les circonstances et jusqu'aux plus menus détails de la vie intime de Longwood. Bertrand rappelait, de sa voix fatiguée, la lutte contre Hudson Lowe. Gourgaud, toujours passionné, rude et pittoresque, refaisait l'histoire anecdotique de sa fidélité maladroite. Emmanuel de Las Cases, lui aussi, pouvait trouver dans son adolescence des souvenirs émus et rappeler les bontés de l'Empereur pour le page de Sainte-Hélène.

Le fils de Louis-Philippe, qui avait accepté tellement à contre-cœur de diriger cette expédition funèbre, écoutait et interrogeait. Il se laissait prendre peu à peu au charme de la légende et s'enivrait de l'épopée. N'a-t-il pas écrit dans ses souvenirs : « La conversation de ces hommes qui avaient assisté à tant d'événements, suivi l'Empereur dans tant d'aventures, fut particulièrement intéressante. C'était tous les jours un feu roulant d'anecdotes, de traits, se rapprochant sans doute beaucoup plus de la vérité que bien des récits faits à loisir. Souvent j'ai regretté que nous n'eussions pas emmené avec nous un sténographe. » Et, à force d'entendre ainsi parler de Napoléon, Joinville devenait insensiblement napoléonien. Lorsque sa frégate mouillera à Jamestown, il aura l'âme qu'il faudra pour représenter le sentiment national devant le cercueil délivré. Il montrera ensuite, pendant la traversée, une piété quasi filiale pour le souverain mort dont il aura la garde et lorsque, à Paris, à la tête de ses marins, il conduira le cortège funèbre aux Invalides, parmi les foules parisiennes qui l'acclameront, il comprendra toute la grandeur de la mission

qu'il assuma, toute la glorieuse ampleur de son « métier de croque-mort. »

Un autre esprit curieux, enthousiaste, avide du merveilleux impérial s'exaltait en ces entretiens. L'abbé Coquereau apprenait l'évangile de la religion napoléonienne. En lui grandissait une foi nouvelle qui ne s'éteindra plus.

Ainsi, tant que les évocations de Sainte-Hélène donnèrent un aliment aux conversations du soir, tant que les cordialités hésitantes purent se réchauffer au « feu roulant » des anecdotes, les réunions des passagers de la *Belle Poule* s'animèrent d'un agréable entrain. Chacun avait un rôle à tenir dans cette résurrection du passé et Gourgaud, vous pensez bien, y trouvait une belle occasion de prendre du relief. Mais au fond, et après que se furent prodiguées les premières étincelles de ce foyer rallumé, les souvenirs d'autrefois devaient mettre, entre certains de ces hommes, plus d'antagonisme que de solidarité. Il est vraisemblable qu'il y eût dès les premiers jours une hostilité latente entre le général Gourgaud et le député conseiller d'Etat Emmanuel de Las Cases. Le baron Emmanuel

ne pouvait pas ne pas se rappeler les affronts que la jalousie insupportable de Gourgaud avait jadis fait subir à son père, l'auteur du *Mémorial*, et à lui-même. Il ne pouvait y avoir entre ces deux hommes aucune réelle sympathie. Après plus de vingt ans, nous en aurons la preuve, leurs âmes demeuraient en conflit; et le moindre prétexte devait provoquer un éclat. Mais, à bord, pendant le voyage de l'aller, il ne paraît y avoir eu aucun incident d'importance. A peine peut-on relever quelques traces d'humeur dans le journal de Gourgaud et moins encore dans ce qu'il dit que dans ce qu'il ne dit pas. La première exaltation tombée, lorsqu'il a achevé de raconter son rôle à lui Gourgaud dans la vie de Napoléon ou plutôt le rôle de Napoléon dans la vie de Gourgaud, lorsqu'il n'a plus rien à dire qui lui soit personnel, ce grand enfant vaniteux redevient maussade. Nous ne pouvons pas en douter. Assurément, pour avoir déjà fait le voyage sur un navire qui s'appelait le *Northumberland* et avec un passager qui se nommait Napoléon, Gourgaud eût été fondé à trouver que l'intérêt de cette seconde traversée était médiocre. Mais Gourgaud écrit assez crû-

ment : « Le voyage ennuya tout le monde. » Ce n'est point cette même impression qui se dégage des lettres d'Arthur Bertrand, ni du récit du baron de Las Cases, ni du journal de l'abbé Coquereau. Mais elle ne saurait nous étonner de Gourgaud. Le lieutenant général baron Gourgaud s'ennuie et il s'ennuie — oh ! ne cherchez pas longtemps — parce que, après les premiers jours, après les premières semaines, si vous voulez, il n'a plus à occuper dans les entretiens du bord un rôle de premier plan. D'autres parlent, d'autres sont écoutés. Il y a le commissaire royal qui raconte la vie brillante de Londres ; il y a le jeune Bertrand qui sait de curieuses histoires sur la vie parisienne ; il y a le baron Emmanuel en qui, du premier coup, Gourgaud a retrouvé l'adversaire, et qui peut discuter des choses du Parlement avec l'autre député du bord, le commandant Hernoux, l'aide de camp du Prince et le chef d'état-major de l'expédition, un personnage lui aussi qui sait son importance dont il s'appliquera un peu plus tard à convaincre le hautain Gourgaud. Bref, lorsque le soir, au salon du commandant, la conversation devient

générale, Gourgaud ne dit plus rien. Lorsque les autres s'épanouissent, il se renferme. Il devient l'homme qui se tait, dédaigneusement, dans un salon où il comptait briller seul et où d'autres sont plus écoutés que lui. A peine se croit-il sûr de la bienveillance du prince, de l'amitié indulgente de Bertrand, de la déférence affectueuse d'Arthur. Les autres, il le sait bien, sont parfaitement décidés à ne lui céder ni la parole ici, ni le pas ailleurs. Il n'en faut pas plus pour que Gourgaud soit déjà dégoûté de ce voyage de Toulon à Jamestown dont il ne parlera en son journal que pour exprimer une bouderie et formuler une critique. Il ne retrouvera un peu de son entrain que lorsque Sainte-Hélène sera, au bout de trois mois, signalé par la vigie. Et Gourgaud, dès cette minute, s'animera, s'agitera de nouveau, car, de nouveau, il le sent bien, son personnage s'éclaire à l'auréole du mort.

Le voyage lui-même, n'en déplaise à Gourgaud, et de l'avis des autres passagers, ne fut point si uniformément morose.

Le dimanche, 12 juillet, la première messe du bord fut célébrée dans la chapelle de la batterie par l'abbé Coquereau. Le 16 juillet,

les maisons blanches de Cadix parurent, et la *Belle Poule* vint mouiller dans le port où se trouvaient deux bâtiments français, le brick *Voltigeur*, qui salua le prince de vingt et un coups de canon, et le vapeur *Castor*. Joinville qui s'appliquait à ne point rendre la traversée trop fatiguante pour les membres de la mission, décida que l'on ferait escale à Cadix pendant cinq jours. Et tandis que la frégate était assaillie de dames et de curieux de toutes conditions, de prêtres, de gens du peuple, le prince et les membres de la mission firent le pèlerinage obligé du Trocadéro, évocateur des gloires militaires de la Restauration. De même, ils visitèrent le champ de bataille de Chiclana où, en février 1811, Anglais et Français s'étaient entr'égorgés avec ardeur. On déjeuna gaîment en ce lieu, et même si gaîment qu'au retour, Arthur Bertrand donna à ses compagnons le spectacle d'une prouesse équestre de sa façon. N'imagina-t-il pas de traverser au galop, et debout sur la selle anglaise de son locatis, la grande avenue de Chiclana pavée de dalles glissantes. Il ne se tua pas. « Il y a un Dieu pour les fous », écrit le prince. Lorsque, le cinquième jour

écoulé, le convoi eut franchi les passes de Cadix, un incident caractéristique se produisit, qui émut fort le commandant Joinville. Le jeune comte de Rohan Chabot s'avança, avec un réel embarras, vers le prince — son compagnon d'enfance — et lui présenta un papier officiel, les instructions de M. Thiers au commissaire royal, qui ne devaient être communiquées au commandant de l'expédition qu'une fois en mer. M. Thiers confirmait à M. de Rohan Chabot qu'il était l'agent direct du gouvernement et que son autorité de représentant du roi pendant la mission, était supérieure à toutes autres. Joinville eut un haut-le-corps. Il se sentait visé non seulement comme chef de l'expédition mais encore comme fils du roi. Surtout il était indigné qu'on lui eût caché, par ordre, ces dispositions jusqu'au moment où, voguant loin de France, l'éloignement et l'obligation d'achever la tâche entreprise rendaient impossible toute protestation de sa part. Au reste, Philippe de Chabot était le camarade préféré de ses jeunes années et les précautions prises par M. Thiers pour prévenir toute éventualité de conflit entre le diplomate et le prince parurent

d'autant plus blessantes à ce dernier. Fallait-il voir dans ces procédés une application en plus petit de la maxime chère au président du conseil : « Le roi règne et ne gouverne pas » ? Ce fut l'impression de Joinville qui, d'ailleurs, ne se plaignit à personne de l'incident dont il s'irritera cependant longtemps encore après et qu'il consignera avec amertume dans ses *Vieux Souvenirs*.

Un autre personnage, que vous devinez, s'accommodera avec moins de résignation apparente, de cette situation. Lorsque, à Sainte-Hélène, le commissaire royal, pour calmer ses impatiences, lui montrera l'essentiel des instructions de M. Thiers, qui le chargent, lui, Chabot, « de la conduite de tout », Gourgaud n'eût pas été Gourgaud s'il n'avait point noté une protestation rageuse sur son second journal de Sainte-Hélène.

Cependant, Joinville, discipliné, poursuivait sa route à travers l'Océan. A sept heures et demie, le 24 juillet, on mouilla devant l'amphithéâtre de Funchal, le port de Madère et ce fut pour Emmanuel de Las Cases l'occasion d'évoquer l'un des incidents curieux du voyage du *Northumberland* en 1815. Le

navire qui transportait Napoléon à Sainte-Hélène avait fait escale en cet endroit pendant deux jours de mauvais temps. Le vent, d'une violence extraordinaire, semblait avoir, malgré la distance, balayé les déserts d'Afrique car il portait avec lui le sable du Sahara. Il y eut, dans l'île, une véritable tourmente qui causa mille dégâts et brisa toutes les vitres de Funchal. Les habitants épouvantés se terrèrent pour laisser passer la rafale. Et, lorsque la partie superstitieuse de la population de Madère sut que Napoléon se trouvait dans les eaux de l'île, cet ouragan destructeur ne l'étonna plus. Bonaparte était là!

On resta quarante-huit heures à Funchal. Le 27 juillet au soir, on jeta l'ancre dans le port de Ténériffe et l'on employa six jours en promenades, excursions, ascensions. On passa, le 4 août, le tropique du Cancer. Et les jours suivants, l'on continua par une mer calme ce long voyage sans se douter qu'en France une tentative suprême pour chasser Louis-Philippe du trône et ramener l'empire, venait de s'exécuter et d'échouer en quelques heures. Ce fut en effet le 6 août au matin que le prince Louis Bonaparte, avec ses compagnons de

l'échauffourée de Boulogne, parmi lesquels l'un des plus notables témoins de la captivité de Sainte-Hélène, le général de Montholon, dont la place eût mieux été sur la *Belle Poule*, s'efforçait vainement d'entraîner le 42e régiment d'infanterie et se faisait prendre à la côte par quelques gardes nationaux.

Ainsi, tandis que Joinville et son convoi voguaient vers une île étrangère pour lui reprendre Napoléon mort, un autre Napoléon s'efforçait de renverser la dynastie qui avait eu l'imprudence de faire revivre dans l'âme populaire le souvenir de l'Aigle.

A bord où la nouvelle, longtemps ignorée, de ces graves événements ne pouvait fournir des aliments nouveaux aux conversations languissantes, on s'efforçait de tromper la monotonie des heures. Le 20 août on était sous la ligne et ce fut pour tous le baptême traditionnel. Les passagers furent inondés joyeusement, « sans aucune exception ». et, plus que tous autres, le prince, qui était l'âme de la fête. Le soir, il y eut un grand bal costumé. Il nous plairait de croire que nul parmi les membres de la mission ne

consentît à se travestir aussi et à piétiner le pont au-dessus de la chapelle funéraire.

En cette chapelle, où, chaque matin, il disait sa messe, dans la sombre batterie historiée de symboles d'argent et lugubrement éclairée par des flammes d'ifs, devant le cercueil vide qui allait recueillir les restes impériaux, l'aumônier de la *Belle Poule* avait de longues et profondes méditations. Nous devinons que, bien souvent en ce lieu, la pensée de ce prêtre ardent s'évada du bréviaire et s'élança au delà du ciel noir de la crypte flottante. Lui qui n'avait point vécu la captivité, lui qui ne prétendait point tenir en ce voyage un rôle pour l'histoire, admirait cependant que Dieu lui eût réservé une aussi haute mission. Car il se disait, en sa foi, que c'était lui, prêtre, avant tous autres, qui ramènerait en terre catholique, par une délégation divine, le pacificateur de la France religieuse, à lui qu'il appartiendrait de rendre au pays des cathédrales le mort sur lequel jamais, depuis vingt ans, n'avaient sonné les cloches des trépassés. Et ces pensées exigeaient un recueillement d'âme qui abrégeait les heures et faisait qu'en aucun instant l'intérêt

du voyage ne parut médiocre à ce prêtre inspiré.

Les autres passagers, au reste, comme en témoignent le journal de Las Cases et les lettres d'Arthur Bertrand, commençaient à prendre des notes qu'ils jugeaient devoir être bien accueillies par les curiosités contemporaines. La vie du bord, en ces trois mois de traversée, offre peu d'imprévu, ce dont Gourgaud, nous le savons, se plaint comme il se plaint de tout. Un soir, cependant, un matelot, pour quelque faute de discipline est condamné à passer une heure dans les haubans. L'homme puni est une forte tête. Il coupe deux fois les cordes avec lesquelles on l'a attaché selon l'usage et menace de son couteau ceux qui veulent se saisir de lui. On le maîtrise tout de même et on le met aux fers. Le lendemain, le révolté est condamné à recevoir douze coups de garcette, ce qui s'exécute aussitôt. Mais le patient se démène, crie comme un écorché, se plaint qu'on l'a blessé et réclame un examen médical. Le docteur Guillard, chirurgien du bord, celui-là même qui fera le rapport sur l'exhumation de Sainte-Hélène, arrive en hâte, voit l'homme,

interroge les matelots. Les coups, certes, ont été bien appliqués. Mais le malade est si peu lésé, néanmoins, qu'il pourra, dès le lendemain, reprendre son service. La chose est sans importance. Cependant, ce geste de révolte à bord, sous les yeux du fils du roi, a quelque peu ému les passagers de la *Belle Poule*. Une manière de conseil s'est formé pour délibérer sur l'application du code pénal et l'on y a pris, avec déférence, l'avis du conseiller d'État de Las Cases, dont on sait la compétence en matière de jurisprudence maritime. D'où, vingt-quatre heures d'occupation et de conversation. Il y aura maintenant du calme plat pour trente jours.

Enfin voici un port ! Le 26 août, à sept heures du soir, on mouille dans les eaux de Bahia. Là on connaît du monde. Arthur Bertrand rencontre avec joie dans la ville le fils d'un ancien page de l'Empereur, M. de Barral, attaché à la Légation française de Rio de Janeiro et marié à une charmante Brésilienne qui a fait son éducation à Paris. On aura le temps de renouer, car, pour éviter des fatigues à ses passagers, le prince a décidé qu'on séjournerait à Bahia jusqu'au 14 septembre.

Et cependant, dès le premier jour, se produit un incident de fâcheux présage. Le prince, curieux de parcourir la côte, avait emmené avec lui Arthur Bertrand, seul de la mission, dans un petit vapeur qui jeta l'ancre à quelque distance de Bahia, près d'un village où l'on se renseigna sur les chasses du pays. Joinville et son compagnon regagnaient leur bord en causant d'un projet pour le lendemain et ils atteignaient le rivage lorsqu'ils eurent la mauvaise idée de décharger leurs armes en l'air. Ces détonations au crépuscule provoquèrent un vif émoi dans les lieux voisins. On crut à une attaque. Des gens, dont les têtes s'étaient déjà échauffées aux élections qui avaient eu lieu justement ce jour-là, accoururent au bord de la mer et entourèrent les imprudents qui eussent peut-être été écharpés si Joinville et Arthur Bertrand ne s'étaient empressés d'invoquer le nom de Napoléon — talisman qui changea cette fureur en respect — et d'expliquer qu'ils appartenaient aux équipages qui s'en allaient chercher les restes du grand homme à Sainte-Hélène.

La population de Bahia, heureusement,

avait fait un accueil plus hospitalier à la division française. Pendant ces quinze jours d'escale, de nombreux canots accostent quotidiennement la frégate. C'est la répétition des mêmes curiosités qui avaient accueilli la *Belle Poule* à Cadix. On visite avec piété la chapelle ardente, et Joinville laisse envahir jusqu'à sa chambre ornée d'étoffes turques, de pipes riches, de belles armes orientales, souvenirs de la station de la *Belle Poule* dans le Levant. A terre, la jeune femme de l'attaché de légation, ami d'Arthur Bertrand, Mme de Barral, se prend d'amitié pour Gourgaud, très empressé, très fat, et dont les façons l'amusent. Elle lui donne, au départ, une provision de bonbons pour le voyage. On appareille le 14 septembre. Les passagers de la frégate ne toucheront plus terre qu'à Sainte-Hélène.

Maintenant, on approche du but. Les discussions se font plus graves, ainsi que les occupations du bord. On songe aux prochaines cérémonies. On s'entretient de nouveau, avec recueillement, de l'exhumation prochaine. Il n'y a pas un des survivants de la captivité qui ne se sente pâlir dès qu'il songe

à la vision prochaine du cercueil impérial ouvert. Que trouvera-t-on, après dix-neuf ans et demi, dans la dernière des quatre enveloppes qui protègent le corps de Napoléon ? Quels auront été les ravages de la mort durant cet abandon ? Par d'inévitables associations d'idées s'évoquent les surprises tragiques de la profanation des tombes royales sous la Terreur. Ne vit-on pas apparaître, arrachés à leur nuit par les pioches sacrilèges, le corps blafard et gonflé de Louis XV, que détruisit le premier souffle d'air, le visage noir mais toujours hautain et grand de Louis XIV, la longue figure de Louis XIII reconnaissable encore à la fine moustache noire ? Ne retrouva-t-on point, dans son suaire, le 12 octobre 1793, le roi Henri IV si admirablement conservé avec sa barbe blanche et ses traits intacts, que, cent quatre-vingt-trois ans après sa mort, un moulage de la tête put être réussi par un sculpteur présent. Et Turenne, momie si parfaite qu'elle put, pendant quatre ans, à la sacristie de Saint-Denis puis au Muséum, demeurer exposée à la curiosité publique ? Mais aussi, en revanche, quelles effroyables horreurs se révélèrent sous les

dalles qui recouvraient les corps de la charmante Henriette d'Angleterre et de la douce Leczinska !

Le 25 septembre, on transporte sur le pont afin d'apprendre à l'ouvrir et à le manœuvrer le pesant cercueil d'ébène fait dans les ateliers d'un ancien soldat de l'Empire, l'ébéniste Lemarchand. Ces occupations du bord témoignent que l'on entrera bientôt dans les eaux de Sainte-Hélène. Mais, auparavant, on arrive dans la région des calmes qui immobilisent pendant six longs jours la frégate dont les voiles sont mortes. Les passagers regardent évoluer les requins autour du navire. Le prince, qui n'a jamais cessé de tenir ses hommes en haleine, ordonne des exercices à feu et un grand branle-bas de combat, dont le résultat, note Gourgaud grognon, fut « de fatiguer un peu la frégate et de lui faire faire de l'eau au point d'inquiéter quelques marins ». Enfin, à deux heures, le 5 octobre, s'élève un léger souffle. Les voiles s'arrondissent, la frégate frémit et s'avance. Deux jours encore, et, le 7 octobre, trois mois après avoir levé l'ancre, le matelot de vigie crie : «Terre ! »

C'est Sainte-Hélène.

Sainte-Hélène! Tout le monde court sur le pont. On se heurte aux échelles. Les bastingages sont envahis. On s'arrache les lunettes.

Il est trois heures. L'île apparaît à quinze lieues à demi ensevelie dans les brumes. Puis, peu à peu, le rocher se dessine. Chaque fois qu'un navire arrive en vue de Sainte-Hélène, nous dit un marin de 1840 [1], une exaltation singulière se manifeste parmi les équipages. Les matelots, instinctivement, fredonnent le *Vieux drapeau* ou le *Cinq mai* de Béranger, tandis que les officiers disent, comme on salue, quelques vers des Byron, de Lamartine, de Victor Hugo :

Dors nous t'irons chercher...
Car nous t'avons pour dieu...

On reste sur le pont de la *Belle Poule* jusqu'à la nuit. A sept heures, la vision disparaît. On la retrouve, plus nette, le lendemain, à l'aube. Cette fois, on distingue le détail du relief, les sombres falaises calcinées et sans vie : « Une vaste tour sortie du sein de l'Océan », dit Emmanuel de Las Cases. « Un morceau de l'Ecosse au milieu de la

1. Pujol, *De la vallée du Tombeau aux Invalides*.

mer », écrit Joinville, Arthur Bertrand a cette plainte : « Mon Dieu que ma terre natale se présente triste et abandonnée à l'œil qui l'examine ? qu'elle était bien faite pour recevoir une tombe ! »

C'est tout à fait aussi l'impression de l'aumônier de la *Belle Poule* à qui nous devons cette note romantique : « Cette masse noirâtre, immobile, dont les lignes arrêtées se fondent dans l'uniformité des ombres, cette blanche écume des flots, argentant ses contours, ornements blancs sur le marbre noir du sépulcre, ce bruit sec et cassant, comme le bruit d'ossements brisés, des galets roulés par la lame ; le mugissement de la mer monotone et grave comme la voix des dernières prières ; tout cet ensemble parle à l'âme un langage funèbre : c'est la révélation du moment suprême. »

Et Gourgaud, que pense-t-il ? Que dit-il ? Eh ! bien, Gourgaud sort de sa réserve boudeuse. Gourgaud est tout à la joie. Il revient en pays conquis, lui semble-t-il. Le voici enfin dans ce cadre d'histoire qui va remettre son personnage au premier plan. Il était temps, certes, qu'on arrivât. Mais enfin, on arrive, et,

dès la veille, la seule vue du triste rocher a suffi à rendre à Gourgaud toute sa bonne humeur.

« Les sensations que j'éprouvais, nous explique-t-il, il est vrai, étaient bien différentes de celles que la vue de cette île produisit sur moi en 1815 (15 octobre). Alors, elle m'apparut comme mon tombeau probable ; je croyais devoir y mourir loin de ma bonne mère, de mes affections, de ma patrie et j'avais trente ans. Aujourd'hui, ce n'est plus avec le désespoir dans l'âme que je vais aborder, c'est pour remplir un pieux, un national devoir, c'est pour acquitter mes dernières promesses à l'Empereur, c'est pour le faire sortir de sa prison et rendre, selon ses désirs, ses restes mortels à la tardive reconnaissance de sa patrie. »

A la bonne heure ! Tout cela est fort bien. Mais pourquoi faut-il que Gourgaud juge indispensable d'ajouter ces lignes, où de nouveau, sa vanité absorbe tout :

« Je ne pus fermer l'œil de la nuit, tant j'étais heureux de la pensée que *c'était en grande partie à moi qu'était due cette glorieuse page de l'histoire pour la France et pour celui qu'elle saluait de Grand.* »

Mais non. Ce n'était nullement à Gourgaud qu'était dû, même pour partie, le retour des Cendres. L'événement fut une double combinaison Thiers-Louis-Philippe, un essai de politique populaire et un coup de dé dynastique. Mais Gourgaud, on ne saurait le lui reprocher, n'a jamais vu très net dans la politique. Il s'imagine que l'événement est bien son œuvre et il va contempler son œuvre ou plutôt se contempler dans son œuvre pendant toutes ces heures d'histoire. En attendant, il indique à ses compagnons de voyage, entre le pic de Diane et Barns'Point, les arbres à gommes qui se trouvent sur la lisière du plateau de Longwood. Plus loin, on admire que l'une des arêtes rocheuses du Mont Barn dessine une silhouette impressionnante de Napoléon, debout, les bras croisés sur la poitrine, le visage face au soleil couchant. « Vient-il apprendre comment les astres déclinent [1]. » Et voici que, maintenant, après qu'on a un peu dépassé l'île, le vent rabat la frégate au mouillage. Jamestown apparaît, étroite lueur blanche entre les ombres immenses de deux mornes arides. Dans la

1. Pujol, *op. cit.*

rade, une infinité de barques de pêche se balancent autour de quelques navires à l'ancre. On distingue deux bâtiments de guerre, la goëlette *Dolphin,* envoyée dès le 16 mai par le gouvernement britannique pour informer les autorités de l'île, où elle était arrivée le 8 juillet, de la décision prise à l'égard des restes mortels de l'Empereur, et un brick français, l'*Oreste*, que le prince s'étonne de trouver en ce lieu. Les imaginations travaillèrent, nous dit Gourgaud. On crut que c'était un bâtiment envoyé pour annoncer la guerre. Le chef de la division française n'allait-il pas se trouver dans la situation de l'amiral Linois qui, amenant des fonctionnaires aux établissements de l'Inde après la paix d'Amiens, fut surpris au but par la déclaration de guerre, et obligé de défendre ses navires tout en devenant lui-même une force offensive? Joinville d'ailleurs est bientôt renseigné par le commandant du brick, le capitaine Doret, un brave longtemps éloigné du service pour avoir, avec cinq autres jeunes officiers, proposé à l'Empereur, lorsqu'il était à Rochefort, de le faire passer, sur un chasse-marée, à travers la croisière anglaise. Le

capitaine Doret, qui est reçu le premier sur la *Belle Poule,* apprend au prince qu'il est parti avec l'*Oreste*, le 30 Juillet, de Cherbourg. Il a été chargé de lui amener un pilote de la Manche, car c'est dans un port de la Manche que Joinville doit ramener sa division, en évitant de chercher un refuge, en cas de mauvais temps, dans une rade anglaise. Les nouvelles politiques ne sont pas bonnes. Les lettres de la famille royale que Doret remet à Joinville, celles qui sont transmises aux membres de la mission, disent à quel point, depuis que, par le traité du 15 juillet, lord Palmerston a rétabli contre la France la coalition de 1814, la situation est tendue en Europe. M. Thiers est belliqueux. Le roi lui-même tient des discours menaçants. L'opinion veut la guerre. Il faut s'attendre à tout.

Le prince, ainsi averti, songe que, dans ces circonstances, la sagesse lui impose de remplir le plus promptement possible sa mission et de regagner en hâte un port français avec son précieux dépôt. Il s'inquiète un moment de la disposition des esprits à Sainte-Hélène, mais du premier contact avec les vi-

siteurs qui ont envahi la frégate aussitôt qu'elle a jeté l'ancre, il acquiert cette certitude rassurante que les nouvelles d'Europe ne sont pas connues encore dans l'île. Il y a sur rade une douzaine de bâtiments, mais tous viennent de l'Inde et le *Dolphin*, seul envoyé d'Europe, étant arrivé depuis le 8 juillet, c'est-à-dire depuis trois mois, n'a pu donner d'informations récentes sur les difficultés entre les deux gouvernements.

Les autorités de l'île, officiers et fonctionnaires, reçues à bord de la *Belle Poule*, manifestent au prince la plus courtoise déférence. Le lieutenant Middlemore, le fils et officier d'ordonnance du major général gouverneur, est venu porter les compliments de son père souffrant. Les visiteurs encombrent la batterie et les gaillards. M. Salomon, le Crésus de l'île, — le fondateur de cette dynastie Salomon qui monopolise encore aujourd'hui et depuis près d'un siècle le commerce de Sainte-Hélène, — vient un des premiers saluer les missionnaires. Il est consul de France, consul de Sardaigne, shérif de l'île. C'est une vieille connaissance des Français auxquels il offre ses services et ouvre sa maison. Bertrand

et Gourgaud apprennent avec plaisir qu'ils reverront plusieurs des habitants qu'ils ont connus au temps de la captivité. Les cas de longévité sont fréquents à Sainte-Hélène. Marchand, l'ancien premier valet de chambre, le gendre du lieutenant général comte Brayer, pair de France, se souvient qu'il a laissé dans l'île un fils qu'il eut d'une jolie fille du pays, Esther ; Napoléon qui veillait sur les destinées de Marchand s'opposa au mariage... Marchand demande avec émotion des nouvelles d'Esther et de l'enfant. Esther est morte depuis deux ans. Son fils, devenu un ivrogne et un détestable sujet, a été chassé et renvoyé au Cap, il y a un mois...

Arthur Bertrand est très entouré. Il est de l'île, lui. On l'accable de questions sur ses frères que tous ont connus et bercés. Arthur a repris sa sérénité. Maintenant il sourit « avec bonheur » à ces rochers noircis. Il note : « Je vois tout ici sous un beau ciel, d'un œil amoureux, car c'est la terre qui m'a vu naître... Sainte-Hélène, la patrie de personne et la mienne cependant. » Il est étourdi « du bonheur de revoir sa terre natale ». Il serait moins ravi si on le condamnait à y vivre !

VI

VINGT ANS APRÈS

Le matin du 9 octobre, une vive animation transforme la calme petite ville de Jamestown. Toute la population est sur les quais. Des soldats rouges du 91ᵉ d'infanterie et les gardes de la milice en uniformes sombres, prennent position devant le débarcadère et devant le « château ». Les officiers en grande tenue circulent par groupes. Des ordonnances, sur la petite place, tiennent en main des chevaux de selle. La minuscule cité claire et presque gaie entre les deux murailles noires qui la protègent et l'écrasent, a pris son sourire bariolé des jours de liesse. Ce n'est point cependant la fête de la Reine que l'on va célébrer en cette île perdue. C'est la fête de l'Empereur

qui commence. La garnison sous les armes, les officiers avec leurs épaulettes, leurs aiguillettes et leurs décorations des jours de parade, les habitants avec leurs habits de cérémonie, les jeunes filles dans leurs plus fraîches toilettes, attendent, ou pour leur rendre les honneurs ou pour leur manifester respect et sympathie, les anciens compagnons de Napoléon ramenés en ce lieu par un prince royal, jeune, chevaleresque, charmant. Dans son amphithéâtre de montagnes mortes, Jamestown vit et rit. Jamestown semble une perle claire enchâssée dans une coquille noire. Elle a une rue de maisons blanches que des terrasses rendent pimpantes et légères. Elle a une petite église qui ajoute à son visage un trait et une douceur. Voyez les photographies d'aujourd'hui. Voyez les dessins de jadis, ceux, surtout, que nous devons à l'excellent peintre de marine Henri Durand-Brager, attaché en 1840 à l'état-major du brick l'*Oreste* et qui, dans un de ses crayons pris de quelque hauteur, nous montre la grande rue de la petite ville, animée par un passage de soldats pygmées en habit, pantalon blanc et shako : un charmant Devambez.

Eh bien ! à comparer les documents d'autrefois avec les documents de nos jours, on sent combien le site, après trois quarts de siècle, est demeuré le même. Et les voyageurs, aussi, nous disent qu'en ce lieu où les choses sont immuables, les âmes, très humbles, très simples, très douces, n'ont pas changé non plus. Sans doute, l'île n'a pas cessé de décliner économiquement depuis le drame de 1821. Sa population s'est réduite. Sa garnison actuelle n'est qu'un poste de quelques hommes. Les navires, surtout les navires français, ne s'arrêtent plus que rarement à cette étape inutile, et, presque seuls, le paquebot postal qui passe deux fois chaque mois et la station des câbles unissent l'île au reste du monde. Le commerce est devenu plus infime. L'agriculture est restée misérable. Mais Sainte-Hélène persiste à vivre parce que la terre ne peut mourir, et elle continue de vivre à peu près dans les conditions d'autrefois. Pour les Yamstocks, le monde consiste dans les quarante milles carrés de leur île[1]. Ils ne se sou-

1. L'île conserve aujourd'hui encore trois ou quatre milliers d'habitants. A l'exception d'une vingtaine de familles de propriétaires, de fonctionnaires ou d'agents de la Compagnie des câbles, les Hélénois ont le visage olivâtre des métis, diffé-

cient point de ce que peut être la société des hommes au delà des mers. Aucun d'eux, en notre âge des miracles scientifiques, ne sait autrement que par les gravures des journaux ou les cartes postales illustrées ce que sont un chemin de fer, une automobile, un aéroplane. Une fois, nous écrivait-on de Jamestown, on a vu là-bas une bicyclette « tenue en main » et qui n'a jamais pu être montée, car il n'y a pas dans l'île cent mètres de rue ou de route où il eût été permis de la faire rouler. Ainsi, l'île légendaire reste immobile et ne sent pas le contre-coup de la marche fébrile de l'humanité. Les sites ne se sont point travestis ; il n'y a point de lisière qui sépare le passé du présent. Ce n'est point là, observait un voyageur en 1913[1], une civilisation qui

remment nuancés, selon la prédominance du blanc ou du noir chez les ascendants. Il faut se rappeler, en effet, que les esclaves saisis jadis sur les négriers faisant dans l'Océan le commerce de l'ébène humain étaient conduits ici et libérés. Les filles et les femmes furent bien accueillies des soldats de la garnison. D'où le mélange des races. Cette population, d'ailleurs, est aimable, serviable, empressée auprès des visiteurs chaque année. Elle parle naturellement la langue anglaise, mais avec un accent plus doux qui donne l'impression charmante d'une lente chanson.

1. A. C. Cavicchioni, *Una visita a Santa Helena*, Il Resto del Carlino, Giornale di Bologna, 8 juillet 1913.

manque comme dans le centre de l'Afrique, c'est une civilisation qui, ayant donné en cet endroit le nécessaire, ne s'est point inutilement étendue ni compliquée. D'où une surprise pleine de charme pour le pèlerin qui, dès l'arrivée en ces lieux, retrouve sans effort toutes les images de jadis dans les réalités d'aujourd'hui.

A plus forte raison ceux qui avaient débarqué à Jamestown en 1821 et qui revoyaient l'île en 1840 devaient-ils retrouver intactes les visions qui leur furent familières. Il y avait moins, beaucoup moins de soldats dans les casernes et dans les forts, et voilà tout...

Donc, vers les onze heures de ce matin du 9 octobre, le prince de Joinville et la mission qu'accompagnait l'abbé Coquereau se firent conduire à terre officiellement pour la première fois. Ils passèrent devant les soldats rangés qui leur rendirent les honneurs et, parmi les curiosités déférentes qui se partageaient surtout entre le jeune prince et le vénérable Bertrand, le groupe se rendit au « Château ». En ce vaste bâtiment qui réunit les services de l'île, le commandant militaire,

le colonel d'artillerie Trelawney, un géant irlandais de six pieds, très vert et très vivant, présenta à Son Altesse Royale, en français, le major Barnes, commandant de la place de Jamestown, le capitaine du génie Alexander, un soldat diplomate qui allait tenir un rôle important et sympathique, les autres officiers de la garnison, composée de trois compagnies du 91e régiment d'infanterie et d'un détachement d'artillerie, les officiers de la milice et les principales autorités de Sainte-Hélène, notamment le chef de justice, M. Wales, dont Gourgaud note l'air important et la mise négligée, et le secrétaire colonial, M. Seales.

Après cette prise de contact entre la mission et les autorités, le prince et sa suite montèrent à cheval, l'abbé Coquereau fut mis en voiture, et, guidés par le capitaine Alexander, les Français gravirent la pente raide et cahoteuse qui conduit au fort de Ladder Hill où s'embranche la route de Plantation House, l'ex-résidence de Hudson Lowe alors occupée par le gouverneur de 1840, le major général Middlemore. Ce haut fonctionnaire, un doux vieillard, accablé par la mort récente d'un de ses fils, avait reçu de si multiples recomman-

dations du ministère britannique, il sentait peser si lourdement sur ses épaules le poids d'on ne sait quelles responsabilités qu'il en était tombé malade. Il fit cependant effort pour accueillir ses visiteurs, et, revêtu de sa redingote d'uniforme à aiguillettes, il se porta à leur avance dans le parc. Dans le salon de Plantation où il les conduisit se trouvait sa famille Mrs. Middlemore, les deux aînées de ses trois filles et son fils l'officier. L'accueil fut, comme on voit, plus familial que sèchement officiel. Un moment, le gouverneur emmena dans le parc le prince et le commissaire du roi. Ce n'était point uniquement pour leur faire admirer les deux monstrueuses tortues, apprivoisées là depuis plus de vingt ans, et qui, vivantes encore aujourd'hui[1], ont vu tant de gouverneurs se succéder dans ce domaine. En cet entretien d'une demi-heure, furent arrêtées vraisemblablement les dispositions les plus importantes et qui pouvaient prêter à discussion. Notamment, et

1. Ces deux tortues, très choyées et très sociables, que l'on montre aux voyageurs comme une curiosité historique autant que scientifique, sont, dans l'île, avec peut-être un ara blanc, d'une extraordinaire vieillesse, les seuls vestiges vivants du temps de la captivité.

bien que le gouverneur n'eût point reçu d'ordres sur ce point, Joinville obtint que le cercueil exhumé serait ouvert sous les yeux de la mission. Il invoquait la nécessité de prendre des mesures d'hygiène pour le transport. Mais surtout il voulait être assuré que, après ces vingt ans, la sépulture avait bien conservé son précieux dépôt et que la *Belle Poule* ramènerait effectivement en France les restes de l'Empereur. Ces détails macabres peuvent faire croire à des précautions excessives. Il faut plutôt reconnaître que Joinville fut parfaitement avisé en décidant ainsi. Une singulière légende, en effet, s'est accréditée dans quelques esprits après 1840 : on a prétendu que le cercueil de Napoléon avait été trouvé vide, que le corps en avait été retiré par des Anglais sacrilèges bien des années auparavant, que la scène d'exhumation n'avait été qu'un simulacre et, qu'en conséquence, le sarcophage vénéré aux Invalides ne contiendrait point les restes de Napoléon. Mais ce n'est là qu'une fantaisie brodée sur l'histoire et d'une puérile invraisemblance. Il y a contre elle trop de témoins de l'exhumation et des témoins trop intéressés à être sincères et trop

peu disposés à tenir en ce drame si émouvant pour eux un rôle de comédie...

La visite à Plantation House se termina sur une invitation à dîner pour le lendemain. Puis, toujours dirigée par l'aimable capitaine Alexander, la petite cavalcade prit le chemin des grands souvenirs. Nous le répétons, la route des pèlerins est demeurée la même depuis le temps de la captivité. Gourgaud nous dit qu'il trouva les sites plus verts et peuplés de bestiaux. On avait fait un effort de plantation et d'élevage. La mauvaise route avait été macadamisée, rendue carrossable. Mais ces quelques améliorations avaient peu modifié le paysage qui conservera, à travers les siècles, sa physionomie légendaire. Aujourd'hui comme en 1840, la route de Longwood s'agrippe à moitié côte, traçant comme une longue barre sombre à travers la maigre végétation des agaves et des cactus. Au-dessous, tout au fond de la vallée, Jamestown semble une coulée de pierres et de blocs. Plus haut, à droite, on rencontre le chemin qui conduit aux Ronces (Briars) l'ancien cottage fleuri des petites Balcombe. Si vous faites la route, par un après-midi sans

averse, dans la grande clarté tropicale et le calme absolu du soir, vous percevez, en cet endroit, comme un faible chant d'oiseau, le murmure d'un mince filet d'eau qui descend lentement de Francis Plane et forme la cascade des Briars. Parfois, aussi, le silence est rompu par le bruit des sabots d'une mule revenant de la montagne avec une charge de bois ou d'herbe ou par l'écho d'une voix humaine qui se répercute d'un bout à l'autre de la vallée comme un cri dans une chambre close. Au ciel, de grands nuages toujours en mouvement, couvrent et découvrent sans cesse le sommet sur lequel se dresse High Knoll, le fort le plus élevé de l'île. Bien des années se sont passées depuis que l'Empereur suivit à cheval cette route pour atteindre le lieu de sa prison. Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis qu'il la redescendit au milieu des salves dans un cercueil recouvert du manteau impérial. On a cependant cette impression que rien ici n'a bougé depuis le temps du drame et celui de l'apothéose. Ce sont, aux bords de la même route qui longe les mêmes ravins, les mêmes silhouettes bleues des pins, les mêmes agaves dressant,

parmi les mêmes cailloux leurs feuilles en fer de lances et leur floraison de clochettes. Ce sont, à divers intervalles, les mêmes parapets disjoints. La même cascade continue sa fraîche chanson en sa course incertaine avant de recevoir le coup de balai du vent qui la jette en poussière dans la vallée...

La mission des Cendres fit, en de pareilles heures de sérénité, son pèlerinage du 7 octobre. Après avoir longé le gouffre désolé que les Anglais appellent le Bol à punch du Diable, elle prit à gauche un chemin récemment tracé et dont l'accès se dissimulait parmi les agaves et les cactus. Après quelques minutes, les Français et leur guide anglais entouraient la grille du tombeau. Joinville, le premier, s'était découvert. Un jeune officier du brick l'*Oreste*, l'enseigne Pujol, qui avait précédé en ce lieu les visiteurs et qui, dissimulé dans un refuge voisin, avait curieusement observé leurs attitudes, a noté[1] que l'émotion du général Bertrand ne pouvait se comparer qu'à celle de son fils, immobile devant les trois dalles de pierre, les yeux mouillés de larmes,

1. Op. cit.

la respiration haletante, coupée de sanglots. Le général Gourgaud se raidissait dans une attitude exagérément militaire. L'abbé Coquereau priait, agenouillé. Un instant, on put le voir allonger le bras à travers la grille et cueillir, sur la tombe même, des graminées.

Depuis 1821, des cyprès avaient été plantés dans la vallée funèbre par les gouverneurs successifs de l'île. Un saule pleureur ombrageait le tombeau. Un peu plus loin, gisait le tronc abattu d'un autre saule, celui qui, vingt ans auparavant, s'élevait, seul, à cette même place et qui, dépouillé par tant de pèlerins, avait en quelque sorte semé ses feuilles sur toute la terre. Joinville et les survivants de la captivité commençaient, eux aussi, la cueillette des souvenirs, branchettes de saules, aiguilles de sapins, violettes pâles sans parfum, immortelles sauvages, lorsque d'extraordinaires quémandeurs vinrent troubler la piété de ce premier contact avec la mort. Ces gens étaient avec le vieux sergent, gardien du tombeau, la dame Torbett propriétaire du terrain de la sépulture sur lequel elle avait installé un débit de boisson, et la famille Dickson qui, un peu plus haut, à Hutsgate,

dans l'ancienne maison des Bertrand, tenait auberge. Les uns et les autres vivaient du passage des pèlerins. Aussi gémissaient-ils sur un événement qui allait prochainement tarir la source de leurs bénéfices. L'invalide sollicitait un secours. On lui promit une pension. Mrs. Torbett et les Dickson ne réclamaient rien moins qu'une indemnité du gouvernement français pour le tort que l'exhumation prochaine devait porter à leur commerce. Ainsi deux aubergistes nous disputaient le corps de l'Empereur et prétendaient à une compensation si on déplaçait l' « attraction » qui faisait marcher leurs affaires. On fut outré. Joinville, cependant, pour avoir la paix, accepta d'empocher les pétitions.

Une demi-heure après on était à Longwood. Déjà la brume du plateau enveloppait la triste maison en forme symbolique de croix. Une chapelle dans un désert. Les bâtiments auprès desquels s'élevait un petit observatoire tout neuf avaient un aspect de ruines. On gravit les quatre marches tremblantes du perron et par la marquise en treillage on pénétra dans le salon d'attente, construction supplémentaire

de bois peinte en vert. Pour tout ameublement il y avait là — comme encore aujourd'hui d'ailleurs — une table chargée d'un vieux registre. On butait contre des voiles roulées et jetées dans un coin. Les murs étaient couverts de milliers de noms et d'inscriptions. D'anciens grognards de l'Empire, officiers ou soldats, dispersés par le destin dans le monde, étaient passés en ces lieux saints. Ils avaient signé leurs noms sur les pierres et ils y avaient joint une pensée pour la victime ou une malédiction pour le bourreau. Un visiteur de l'année précédente[1] avait relevé quelques-unes de ces lignes ingénues qui vraisemblablement n'avaient pas encore été effacées en 1840. L'un de ces pèlerins avait écrit :

Après avoir été grenadier de la garde, Michel Robert s'est fait marin sur l'*Amélie*, afin de pouvoir saluer la demeure de son petit caporal. Adieu !

Et un autre :

Je m'appelle Sigismond Blanchard. Si je tenais le tigre Hudson Lowe, je le mangerais. Ce serait un mauvais repas.

Signé, moi BLANCHARD, caporal de l'ex-garde.

1. Jacques Arago. Récit d'une visite à Sainte-Hélène, en 1839, dans le *Siècle* du 2 juin 1840.

Et un autre encore :

Je t'aimais diablement quand tu étais en vie, je t'aime ben plus maintenant que tu es mort.

COURTOIS, de la 27e.

Ailleurs, on pouvait lire :

L'exil c'est la mort. Adieu d'un vieux tambour à qui Napoléon a serré la main au pié des pyramides.

NICOLAÏ.

Enfin, derrière la porte d'entrée, à hauteur de l'œil :

Vivant, le monde !
Mort, six pieds de terre.

Et au-dessous :

Une telle mort manquait à une telle vie. L'œuvre de la Providence est complète.

L'une des issues de cette pièce donnait sur le salon où Napoléon exhala son dernier souffle, vers le soir, tandis qu'une tempête déracinait les gommiers de Longwood. Un respect religieux arrêtait les Français sur ce seuil ; et, lorsqu'ils osèrent enfin le franchir, ils virent, entre les deux fenêtres, à l'endroit même de l'agonie impériale, un blutoir et un moulin à orge. Devant les papiers en loque, les vitres brisées, les murs à nu montrant leur

carcasse de cailloux et de sable, les visiteurs de 1840 éprouvaient cette indignation qu'ont pu ressentir à un plus haut degré encore les visiteurs de ces dernières années en retrouvant dans un abandon analogue et beaucoup moins explicable ces lieux qui, depuis un demi-siècle cependant, ont été acquis par la France au nom de la piété nationale [1].

Les anciens compagnons de l'Empereur, et Joinville lui-même, étaient atterrés. Le général Bertrand, Marchand, disaient :

— Il était couché-là... la tête tournée de ce côté.

Emmanuel de Las Cases ne voulut en entendre ni en voir davantage. Il sortit brusquement le visage en larmes.

1. Cette situation scandaleuse, il faut le dire, était ignorée du public français. Nous avons fait tout ce qu'il était en notre pouvoir pour la lui faire connaître (V. outre le chapitre final de notre précédent ouvrage : *Après la mort de l'Empereur*, nos articles : *La Mort de Sainte-Hélène*, dans la *Revue* du 1er janvier 1913, *Ce qui reste de la Masure et du Tombeau de Napoléon* dans le *Matin* du 9 mars 1913, et *Une Masure et un Tombeau* dans l'*Illustration* du 15 novembre 1913, avec les photographies prises au cours de l'été 1913 par M. A. C. Cavicchioni.) L'émotion que provoqua dans le public et dans la presse la vision de Longwood abandonné et ruiné, a eu très heureusement son écho utile dans les milieux parlementaires. A la date du 6 décembre 1913, M. Fernand Engerand, député du

Pour pénétrer dans la chambre à coucher dont la porte était condamnée il fallait passer par la cour. La chambre, où l'Empereur avait, pendant cinq ans, vécu tant de nuits sans sommeil, était devenue une écurie. Un vieux cheval, malade, gisait là.

Au dehors, on ne trouvait plus trace de jardin. Seul, le triste bois de gommiers où le captif se plaisait à faire de courtes promenades conservait son aspect de jadis.

Calvados, adressait à l'*Illustration* la lettre suivante publiée dans le numéro du 13 décembre :

« Monsieur le Directeur,

» L'*Illustration* a signalé, avec une patriotique indignation, l'état déplorable où l'incurie de l'administration avait mis, à Sainte-Hélène, la maison et le tombeau de Napoléon. Dès que j'eus pris connaissance du pathétique article de M. Albéric Cahuet, je me suis rendu aux Affaires étrangères où les faits signalés me furent confirmés, et le 10 novembre je présentai un amendement portant ouverture d'un crédit de vingt mille francs « pour assurer en l'île de Sainte-Hélène, l'entretien du domaine de Longwood, où mourut Napoléon Ier ».

» J'ai été assez heureux pour pouvoir obtenir l'adhésion de députés appartenant à tous les groupes politiques : MM. Maurice Barrès, Benazet, amiral Bienaimé, Jules Delafosse, commandant Driant, Lannes de Montebello, Millerand, Henry Paté, Paul-Boncour, général Pédoya, Dominique Puglesi-Conti, Raiberti, Joseph Reinach, Marcel Sembat, de Villebois-Mareuil.

» Cette réunion d'hommes si divers au point de vue politique, nous permet d'espérer que la cause nationale, que

Gourgaud, qui avait voulu visiter aussi son logement d'autrefois et qui avait butté dans des litières de mules et des grabats d'esclaves, était sorti de la maison de fort mauvaise humeur, le « cœur soulevé » par une indignation personnelle, et il n'avait fallu rien moins qu'une soudaine et aimable rencontre pour lui rendre un peu de sa sérénité. Sur le chemin du retour, un peu avant d'arriver à Huts-Gate, la première habitation du général Bertrand, le groupe vit venir à lui une amazone qui brusquement mit son cheval au galop et vint se jeter sur Gourgaud avec de grands transports de joie.

— Ah ! le général Gourgaud !

— Mais c'est miss Mason.

vous avez si noblement défendue, obtiendra l'assentiment de la Chambre.

» Veuillez agréer...

» Fernand ENGERAND. »

La Chambre en effet, n'a pas voulu la mort de Longwood. Le 11 mars 1913, sur le rapport favorable — et approuvé par le gouvernement — de M. Louis Marin, député de Nancy le crédit supplémentaire, demandé par M. Fernand Engerand, a été voté par la Chambre des députés et adopté ensuite, sans discussion, par le Sénat. Ces vingt mille francs ajoutés aux neuf mille déjà inscrits au budget permettront de relever les premières ruines de Longwood et de maintenir avec dignité la garde française du tombeau.

Miss Mason était la meilleure écuyère de l'île. On la visitait quelquefois, au temps de la captivité, dans son joli cottage, assez voisin de Longwood. Elle était heureuse de revoir les Français. Elle embrassa Gourgaud en lui affirmant qu'il n'avait pas du tout changé depuis vingt ans, ce qui fit à notre fat un sensible plaisir. Aussi accepta-t-il avec la meilleure grâce toutes les plaisanteries dont ses compagnons l'accablèrent ensuite sur l'ardente sympathie de la mûre demoiselle et ses embrassements.

Du 10 au 14 octobre, les Français continuèrent d'être l'objet des plus courtoises attentions de la part des autorités. Après le dîner à Plantation, chez le gouverneur, il y eut un banquet offert par les officiers de la garnison et l'on y échangea des toasts où s'affirma l'oubli des anciennes injures. Notamment, le colonel Trelawney — un original dont la grande passion était l'étude des généalogies et qui s'était découvert un cousinage avec le prince de Joinville en même temps qu'une parenté « par les femmes » avec feu le Sultan Mahmoud[1] — célébra le dévoue-

1. Joinville. *Vieux souvenirs.*

ment du général Gourgaud qui, après avoir combattu jusqu'au dernier moment à Waterloo pour Napoléon, avait renoncé « à tout pour suivre l'Empereur malheureux ». Et Gourgaud de répondre en buvant « à un brave et ancien militaire qui savait si bien exprimer les sentiments qui font le plus d'honneur à l'humanité, le dévouement dans l'adversité[1] ». Par quoi se trouvait notablement accentué par Gourgaud lui-même l'hommage qui venait d'être rendu à Gourgaud.

Les journées, du 10 au 14 octobre, sont employées en visites, en excursions dans l'île, en achats à Jamestown. Bien qu'il n'en soit parlé dans aucune des relations de ce voyage, nous devons croire que l'un ou l'autre des membres de la mission, soit Emmanuel de Las Cases, soit Arthur Bertrand, soit l'abbé Coquereau, eut l'instinctive curiosité d'aller consulter les archives locales. Ces archives, installées au Château, ne sont pas sans intérêt pour les historiens de Sainte-Hélène. On ne les avait point jusqu'ici utilisées comme source et la raison de cet oubli est sans doute que les docu-

1. Gourgaud, *Expédition de Sainte Hélène en 1840*.

ments les plus curieux qu'on peut y trouver sont postérieurs au séjour de l'Empereur. Sur la captivité même, les « Records » de Sainte-Hélène où, depuis 1815, sont enregistrés au jour le jour les événements de l'île, donnent peu de renseignements et cela se conçoit. Les gestes et propos du prisonnier d'Etat étaient alors un sujet qu'il était périlleux d'aborder dans les conversations locales. Ce mémorial administratif, en prenant acte des petits événements de l'île, des arrivées de bateaux et de marchandises, des décisions de la police du port et des actes du gouvernement, n'avait guère à s'occuper de la vie de Longwood. Surtout, il ne lui appartenait point d'en révéler les tristesses à une population très accessible à la pitié et pleine de déférence pour le malheur. Aussi est-il simplement indiqué sur les Records à la date du 17 octobre 1815 que le général Bonaparte est arrivé dans l'île l'avant-veille. Pas de commentaires. Puis, de temps à autre, des notes rapides nous informent que quarante douzaines de bouteilles de champagne, non acceptées, ont été renvoyées de Longwood ; ou bien qu'une lettre de change a été tirée par le

général Bertrand sur un banquier de Londres; ou encore que cent livres de farine sont arrivées pour Cipriani, le maître d'hôtel de Longwood. Enfin, à la date du 6 mai 1821, on lit ces deux lignes : « Le général Bonaparte est mort hier au soir à cinquante-deux ans. » Rien de plus.

Mais d'autres papiers très intéressants figurent aussi dans ces archives, tels par exemple l'inventaire des meubles de Longwood, vendus aux enchères publiques, et la correspondance entre Hudson Lowe revenu en Europe et son successeur dans l'île, le général Walker. Ces lettres, dont il nous a été permis récemment de prendre connaissance, forment une forte liasse de quelque trois cents pages. Elles ont trait, presque toutes, à l'une des reliques de Longwood, la table de travail de Napoléon, que se disputèrent pendant des années le nouveau gouverneur Walker et l'ancien gouverneur Hudson Lowe.

La maison affectée à la résidence avait été meublée par les magasins de la Compagnie des Indes. Après la mort de Napoléon, chacun de ses compagnons emporta ce qu'il avait acquis lui-même ou fait venir d'Europe. On

laissa aux Anglais ce qui appartenait aux Anglais. Le magasinier Darling reprit possession des meubles, en dressa l'inventaire et annonça une vente publique. Mais, avant que ces objets eussent été dispersés aux enchères, Hudson Lowe — et ce fut le seul qui, à ce moment-là, paraît avoir eu vraiment le culte du souvenir — obtint qu'on lui réservât quelques-unes de ces reliques. Cette faveur, il la paya d'ailleurs à un prix qui devait le garantir contre toutes contestations futures, pensait-il.

Voici, en effet, d'après le registre de Darling[1], le compte d'Hudson Lowe :

1 table à écrire, 40 livres ou 1,000 francs;

7 mauvaises chaises ou fauteuils, 800 francs;

1 commode : celle de la chambre à coucher de l'Empereur, 500 francs;

4 sofas, 950 francs;

3 glaces, 2.050 francs;

2 étagères à livres, 1.100 francs.

Cela avec de menus autres objets payés également très cher, représentant une somme totale de 8.818 fr. 75 c.

Lowe, lorsqu'il s'embarqua pour l'Europe,

1. Archives de Jamestown.

avait d'énormes bagages. Il dut n'emporter qu'une partie des objets retenus sur l'inventaire de Longwood. Ainsi, il laissait provisoirement à Jamestown la table à écrire de l'Empereur. Les instructions d'Hudson Lowe avaient-elles manqué de précision ou furent-elles mal suivies? On ne sait. Mais ce qui est certain, c'est que le nouveau gouverneur Walker s'empressa de se faire attribuer la table à écrire que s'était réservée Hudson Lowe. Mais celui-ci, informé, proteste vivement. Il veut « sa » table. Walker s'étonne que Lowe ne soit pas satisfait de ses « dépouilles opimes ». Lowe répond : « J'attache le plus grand prix à la possession de l'objet car c'est sur cette table que Bonaparte a écrit ou fait écrire sous sa dictée presque toute la correspondance qu'il m'adressa pendant que j'étais chargé de sa personne. » Or, on sait combien ces rares lettres du prisonnier au gouverneur — signées d'ailleurs par Bertrand ou par Montholon — furent hautaines et blessantes. Mais Lowe pratiquait maintenant l'oubli des injures. Il ne se rappelait plus que le grand honneur que Napoléon lui avait fait en correspondant avec lui. Il voulait la

table souvenir, la table témoin. Il la réclama pendant cinq ans à Walker, en deux cents pages de lettres et il finit par l'obtenir.

A Darling, il était resté quelques vestiges de la vente. L'ex-magasinier offrit aux Français la baignoire, le canapé de Napoléon, la volière de Longwood, un étui de mathématiques, un « pied de roi » et même une seconde table bureau. Gourgaud eut l'étui à mathématiques et le pied de roi. Avant son départ, en remerciant la famille Darling, il lui fera remettre 80 francs. Gourgaud d'ailleurs ne collectionne point seulement des reliques. Il s'approvisionne, à Jamestown, de souvenirs d'un autre ordre, toute une camelote coûteuse de tourisme, qu'il compte distribuer, au retour, à ses amis et à ses amies de Paris. Avec lui le marchand consul Salomon fait de bonnes affaires. L'industrie de Sainte-Hélène étant nulle, le commerce de bibeloterie « locale » s'achalande aux Indes. Salomon apporte au général des écharpes de Bénarès, des cachemires brodés, des robes en scarabées et même un tam-tam. Gourgaud paie le tout 2.000 francs.

Les excursions ont été contrariées par la

pluie et la brume. Les généraux ont visité de vieux Yamstocks qui se sont attendris avec eux en évoquant le passé. Bertrand a retrouvé son ancienne maison de Hutsgate un peu agrandie et transformée. L'humble demeure est occupée par la dame Dickson qui soigna Mme Bertrand, et qui, deux fois veuve avec huit enfants, a installé un débit dans cette maison. L'ainée des jeunes filles, Fanny, qui est filleule de la comtesse, demande au général une mèche de ses cheveux blancs, et elle adresse, par politesse, la même requête au général Gourgaud, qui est ravi. Gourgaud déclare cette famille excellente. Et il amènera lui-même sur la frégate Mrs. Dickson et tous ses enfants, leur fera les honneurs du bord et de sa cabine où il leur livrera les bonbons que Mme de Barral lui donna à Bahia.

Ne croyez point cependant que l'humeur de Gourgaud soit chaque jour aussi sereine. Il croit avoir à se défendre contre un manque d'égards systématique. Il est à peu près satisfait des Anglais, prévenants et déférents. Mais il a des griefs contre presque tous ses compagnons de la *Belle Poule*. Et la première querelle dont il a pris soin lui-même de nous

transmettre les échos, l'a mis aux prises avec le commandant Hernoux, précepteur maritime du prince de Joinville, chef d'état-major de l'expédition et député. Arthur Bertrand dit le plus grand bien du commandant Hernoux « dont l'esprit et la raison éclairée sont appréciés de tous ceux qui le connaissent ». Hernoux était un galant homme jaloux, de son autorité de marin, et peu disposé à se laisser traiter en mousse par un officier général des troupes de terre, cet officier général eût-il appartenu à l'Empereur. Le motif de ce conflit typique était d'ailleurs des plus futiles. Le 11 octobre, le général Gourgaud, en se faisant conduire à la ville, avait prié le commandant Charner, de la *Belle Poule*, de tenir à terre un canot à cinq heures moins le quart de l'après-midi pour le ramener, avec le général Bertrand, à la frégate. Or, à peu près à l'heure fixée, le commandant Hernoux arriva le premier sur les quais, s'empara du canot disponible et se fit conduire à bord d'où il renvoya une autre embarcation à Gourgaud qui piaffait déjà sur l'embarcadère. Naturellement, dès qu'il fut sur la *Belle Poule*, Gourgaud commença à faire une scène

au commandant Charner, lui reprochant de n'avoir pas tenu le canot à sa disposition et à l'heure dite. Ce qui provoqua une immédiate intervention de M. Hernoux, revendiquant sa responsabilité en ce malentendu et ajoutant d'ailleurs qu'il était bien sûr que les généraux, de toutes façons, auraient été ramenés à bord.

— C'est moi qui ai pris le canot. J'étais bien sûr que vous viendriez tout de même.

— Mais, monsieur, répondit Gourgaud, à moins que de revenir à la nage, et il y a beaucoup de requins, je ne vois pas comment nous pouvions revenir, puisque vous aviez pris notre canot !

Le ton de Gourgaud, très monté, déplut fort sans doute au marin député qui riposta :

— Vous n'avez pas de canot. J'en ai pris un parce que j'en ai le droit ; je suis chef d'état-major et vous n'êtes qu'un passager.

— Je vous prie, monsieur, de ne point me parler aussi haut devant tout l'équipage.

— Je veux parler haut et personne ne me fera baisser le ton.

Et Gourgaud, poussé à bout, les poings serrés :

— C'est moi qui vous ferai baisser le ton [1].

A moins de se colleter devant les hommes, il n'y a plus qu'à rompre l'entretien en se tournant le dos. M. Hernoux s'éloigna « en fureur ».

On se mettait à ce moment à table et Gourgaud, étranglé par la colère, ne put manger. S'il y avait eu, entre le capitaine de vaisseau Hernoux et lui, égalité de grade, nul doute que des témoins n'eussent été échangés sur-le-champ. Mais Gourgaud ne pouvait oublier que M. Hernoux ne portait point les étoiles, et il ne voulait voir dans son attitude qu'une atteinte grave à la discipline. Aussi, en sortant de table, l'irascible personnage pria-t-il M. de Chabot de prévenir M. Hernoux qu'il allait se plaindre au prince de son attitude. Il s'en alla effectivement raconter l'histoire à Joinville, ajoutant qu'il était lieutenant général et que le respect dû au grade devait être témoigné à bord comme ailleurs. Enfin, il y eut un échange d'explications entre Hernoux et Gourgaud, devant le prince très ennuyé. Le général Bertrand, l'éternel conciliateur, intervint comme il était tant de fois intervenu

1. Gourgaud, *Op. cit.*

jadis à Longwood entre Gourgaud et Montholon. Il savait la manière de clore ces incidents et il fut convenu que les deux adversaires se rencontreraient ensemble sur le pont, comme s'il n'y avait rien eu entre eux : « Et il fallut en passer par là, gémit Gourgaud, la belle discipline ! »

Le 14 octobre, son irritation est à peine calmée. Et, au cours d'une excursion à cheval, il a l'occasion de prendre une petite revanche d'amour-propre sur les façons du commandant Hernoux, qui, s'il est un bon marin, n'est qu'un écuyer très médiocre. « Dans cette course, le cheval de M. Hernoux glissa dans un tournant, et ce pauvre cavalier tomba lourdement à terre. Heureusement que j'arrêtai sur cul mon cheval, sans cela je lui eusse passé sur le corps[1]. » Comme on le voit, Gourgaud ne veut pas la mort du pécheur.

Les excursions sont gâtées par les continuelles averses. On se réfugie dans les cottages ou dans les maisons amies de Jamestown. L'excellente population faisait le meilleur accueil aux Français revenus. Et cependant ce n'était pas sans regrets qu'elle leur abandon-

1. Général Gourgaud, *Op. cit.*

nait les cendres de son captif. Elle prévoyait bien que la vie de l'île, déjà fort anémiée par le départ de la garnison de 1821, aurait encore à souffrir de cet enlèvement de son précieux dépôt. Les voyageurs n'exigeraient plus des capitaines la relâche à Sainte-Hélène. Près de huit cents [1] bâtiments de toutes nations, soit cinq tous les deux jours, avaient encore, en 1839, jeté l'ancre devant Jamestown.

De vieux matelots attribuaient aux feuilles du saule de la Vallée du Tombeau le pouvoir de préserver leur navire des tempêtes [2]. L'unique rue commerçante de Jamestown vivait du passage des voyageurs, et l'on pouvait se demander, si, pour visiter un sépulcre

1. Arthur Bertrand dit 778 navires. Pujol, qui tient ses renseignements du consul Salomon, fait une moyenne et dit : 850 navires par an.

2. Ce qui fut mis en vers par Barthélemy :

Visitant sa triste demeure,
Nos marins, le front découvert,
Du saule échevelé qui pleure
Se partagent un rameau vert ;
Et, plus confiants aux étoiles,
A la brise ils ouvrent les voiles
Sûrs de revoir leurs beaux climats ;
Car on dit que le saint feuillage
Donne aux vaisseaux un doux mouillage
Et porte bonheur à leurs mâts !

vide, les pèlerins continueraient désormais, en ce lieu, leurs si fréquents pèlerinages. Mais, évidemment, on ne pouvait garder rancune à ces Français d'accomplir un devoir de piété nationale. Les jeunes états-majors des navires furent très bien reçus dans les familles anglaises de Jamestown. L'enseigne Pujol nous parle de charmantes causeries, promenades, sauteries, visites de la *Belle Poule*, avec les jeunes filles de la société locale, dont certaines sont très séduisantes, par exemple miss Mary Gédéon et la fille du secrétaire colonial, miss Seale, qui offre « le type le plus parfait de la beauté anglaise ». Et il y a aussi une jeune femme rieuse qui taquine Gourgaud au point d'inquiéter — c'est du moins Gourgaud qui nous l'affirme — son jaloux de mari, un capitaine du 91e régiment. « La femme du capitaine qui est très jolie et qui me fait beaucoup d'agaceries, voudrait rester dans ma cabine, etc. Son mari, très jaloux, ne la perd pas de vue. »

En l'absence de Joinville, les jeunes officiers conduisent les aimables visiteuses dans l'appartement du prince. Ces demoiselles sont fort collectionneuses. Et l'enseigne Pujol nous

raconte comment miss Mary Gedéon apercevant un gant abandonné sur le sopha « en fit l'observation avec un petit air d'envie qui fut immédiatement compris par M. Arthur Bertrand ». Le gant du prince fut dérobé et, le soir même, un certificat de la plume d'Arthur Bertrand authentifia le « souvenir ». Le signataire exprimait, en outre, galamment, le regret de n'être point en cette circonstance à la place du prince de Joinville.

Cela se passait le 12 octobre. Le lendemain au soir, comme Pujol visitait miss Mary il la trouva très affairée. Elle avait entrepris, avec l'aide de ses jeunes amies, de confectionner un magnifique pavillon impérial dont le blanc et le bleu seraient en satin, le rouge en crêpe de Chine et le chiffre en galons d'uniformes anglais. Miss Mary payait à Napoléon la petite dette qu'elle avait contractée envers le prince de Joinville.

Ainsi s'écoulèrent agréablement pour les Français ces journées d'attente. Mais lorsqu'on arrive au 14 octobre, ces frivoles occupations cessent. On interrompt les flirts. On ne danse plus au piano chez les dames de Jamestown. Il faut maintenant songer à l'acte

grandiose que l'on a mission d'accomplir. Gourgaud qui veut être fixé sur le rôle qu'on lui réserve en ces circonstances historiques s'en explique avec M. de Rohan Chabot. En réponse le jeune commissaire royal ne peut que montrer les instructions de M. Thiers où il est écrit que lui seul, Chabot, est chargé de la conduite de tout, et qu'on s'en rapporte à sa fermeté et à ses initiatives. Gourgaud est indigné et navré. Son personnage diminue. On lui avait mieux fait espérer à Paris. « Encore un nouveau déboire ! gémit-il. Il paraît que nous ne sommes que des mannequins en habits brodés. » Il ne se console point d'en être réduit à se tenir en serre-file de cet « inexpérimenté de commissaire » dont les vingt-cinq ans sont brusquement investis d'une si dominante autorité.

Le matin du 14 octobre, l'ordre du jour de la frégate annonce que, seuls, descendront à terre les membres de la mission française et les commandants des trois navires français. Une consigne impitoyable retenait à bord les équipages et leurs officiers. Les matelots étaient à surveiller. On les avait conduits, les jours précédents, au tombeau et à la maison

du captif. Ils avaient empli d'innombrables bouteilles à la source, dépouillé les saules, saccagé les verdures. A Longwood, ils avaient poussé l'enthousiasme jusqu'à vouloir enlever les planches de l'une des chambres, malgré les cris du colon propriétaire. Un officier de service était arrivé assez tôt pour arrêter les fanatiques qui, dans leur désir d'emporter un souvenir de Longwood, avaient commencé à démolir les boiseries des fenêtres, sous ce prétexte que « Napoléon avait dû s'appuyer dessus[1] ».

Mais, si les matelots de la division Joinville ne sont point autorisés à veiller, durant l'inoubliable nuit, dans la Vallée du Tombeau, ils seront tous sur les vergues de leurs navires pour saluer le mort fabuleux, lorsque Napoléon sera ramené dans le triomphe des salves sur la *Belle Poule* représentant la terre française. Ce moment national approche. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, le brick *Oreste*, à son tour s'est peint en noir.

1. Pujol, *Op. cit.*

VII

LA NUIT DE LA RÉSURRECTION

Le 15 octobre était un anniversaire. Un quart de siècle auparavant, le même jour du même mois, le *Northumberland,* ayant à bord Napoléon, avait jeté l'ancreen rade de Jamestown où l'Empereur prisonnier avait dormi sa première nuit de Sainte-Hélène. Sans doute, on n'avait pas prolongé à plaisir le fatigant voyage de la *Belle Poule* pour provoquer ce rapprochement de dates. Mais cela s'était trouvé ainsi et la coïncidence frappa et fut retenue, comme bien d'autres coïncidences.

Jamais, sans doute autour d'une tombe il n'y eut pareille tension d'âmes. Les récits ou les rapports concordants, des témoins essentiels des scènes de l'exhumation, Emmanuel de Las Cases. Arthur Bertrand, Gour-

gaud, l'abbé Coquereau, Philippe de Rohan Chabot, le docteur Guillard nous permettent de retrouver le frisson de ces heures d'histoire. Las Cases, sait même un moment nous émouvoir de sa propre émotion. La précision concise d'Arthur Bertrand emprunte son expression aux seuls détails, énumérés, du travail funèbre. L'abbé Coquereau, en son journal, y ajoute de la littérature. Il y prodigue toute la sensibilité romantique. On ne saurait l'en blâmer ni s'en plaindre. En ce lieu, dans cette nuit, auprès de cette tombe, il est bon qu'il se soit trouvé au moins un romantique capable de sentir, d'imaginer et de traduire selon la manière de son école et de son époque. Au reste, le naturel tout vert, la simplicité ingénue et brutale, nous sont fournies, comme toujours, par le général Gourgaud, la grande source de la vérité de Sainte-Hélène. A l'exhumation, Gourgaud consacre une dizaine de pages de ses souvenirs de 1840. Ce manuscrit, au contraire des autres relations, n'était point destiné à la publicité par son auteur. Il ne fut point hâtivement imprimé et mis en vitrines ou crié

dans les rues au lendemain des funérailles parisiennes. Il demeura pendant plus de cinquante ans dans les archives de famille auxquelles seules il avait été réservé. On l'imprima il y a une vingtaine d'années à peine et très heureusement pour l'histoire car sa sincérité, comme celle du journal de la captivité, est savoureuse et révélatrice.

Et il y a encore deux autres récits au moins dont il faut tenir compte, car ils peuvent nous aider à compléter utilement sur certains points les dires précédents. Les auteurs de ces pages, rapportées aussi de Sainte-Hélène, l'enseigne de vaisseau Pujol et le dessinateur de marine Henri Durand-Brager, l'un et l'autre attachés à l'état-major du brick l'*Oreste*, n'assistèrent point aux scènes de l'exhumation. Mais, dès l'arrivée, au débarcadère, du corps impérial et de son cortège, ils questionnèrent avec avidité ceux « qui avaient vu », et ils obtinrent et consignèrent des réponses auxquelles la sincérité des premières impressions donne une valeur de document. Ajoutons que le dessinateur Durand-Brager, au prix de mille difficultés, en évitant les sentinelles qui défendaient tous les accès du sé-

pulcre, put, aux premières lueurs d'une aube froide et mouillée, entrevoir les scènes qui se déroulaient à quelque cinquante mètres au-dessous de lui. Il a certainement crayonné le site en ce petit matin blafard. Et c'est à ces croquis d'album que nous devons, sans nul doute, son beau dessin de la vallée du tombeau, ouatée de brumes et traversée de vapeurs tristes et blanches qui flottent comme des écharpes de fantômes ou des linceuls abandonnés...

Et ceci et cela, nous permet à soixante-quinze ans de distance de reconstituer pour nos imaginations, avec l'exactitude des choses et l'affolement des êtres, la nuit et l'aube de la Résurrection.



Le soir du 14 octobre, comme le travail funèbre ne devait commencer qu'après minuit, l'ancien grand maréchal Bertrand et le général Gourgaud, accompagnés de leurs domestiques, Forfert et Coursot, allèrent demander asile à la famille Dickson, à Hutsgate. Les Dickson, mère, fille et fils manifes-

tèrent une fois de plus, par mille touchantes attentions, leur respectueuse sympathie au vénérable Bertrand et à son compagnon. Mrs. Dickson évoqua avec attendrissement le souvenir de la pauvre comtesse, l'éternelle malade qu'elle avait tant soignée jadis. Les jeunes filles servaient le thé, tandis que les bambines et l'unique bambin, un petit garçon d'une dizaine d'années, très intelligent nous dit Gourgaud, croquaient les derniers bonbons que le général avait rapportés de Bahia. Car c'est l'un des traits sympathiques de Gourgaud. Il est très bon pour les enfants. Les petits Bertrand l'adoraient. Et si cette même bienveillance ne se manifesta point, lors des premiers temps de la captivité, en faveur du jeune Las Cases, c'est que cet adolescent, vite mûri, occupait déjà la place d'un homme dans la jalouse petite cour.

Vers les onze heures, le général Bertrand, très las, se jeta sur un lit afin de retrouver des forces qui allaient lui être nécessaires. Un peu avant minuit, Gourgaud prit congé de ses hôtes. Le petit Dickson alluma une lanterne et tous deux, l'homme et l'enfant, gagnèrent la route.

La nuit était fort humide, une vraie nuit de Sainte-Hélène. Une tempête éternelle bat les sommets de l'île, roule des larmes sur les rochers et fait gémir des voix dans les ravins de pierres. On imagine combien la nuit, avec leurs gouffres sonores, leurs arbres ployés, leur ciel sans étoiles et sans espoir, ces sites prennent aisément un aspect maudit, infernal. On y voit des fantômes. On y entend des cris. Il doit souvent y avoir à Saint-Hélène des nuits de Valpurgis.

La nuit du 14 au 15 octobre, quoique voilée et mouillée, était éclairée par un peu de lune : une lueur de cierge. Gourgaud en manteau et en bottes, précédé de son guide et du falot, suivit la route, pendant quelque cent mètres jusqu'à l'embranchement du tombeau. Puis il prit le chemin raide et rocailleux — vraisemblablement construit par les Chinois de Longwood quand ils allaient puiser de l'eau pour l'Empereur — qui conduit à la vallée et où il lui fallut tâtonner parmi les ornières et les flaques. Mais bientôt retentissait le cri d'arrêt d'une sentinelle. Un officier s'avança. Le général se fit reconnaître et put pénétrer dans l'enceinte du do-

maine réservé au mort. « Le plus profond silence y régnait, a noté Gourgaud, il n'y avait d'être vivant que moi ». C'est que, sans doute, son jeune guide, arrêté par le poste, avait dû, dès ce moment, rebrousser chemin. Donc voici Gourgaud tout au fond du val, errant sous les cyprès et les sapins dans l'obscurité et la pluie, étreint à la gorge par l'odeur de térébenthine des cyprès mouillés. En ce silence, dans cette ombre sacrée, rapprochons-nous de l'homme. Il est intéressant de vivre auprès ce nerveux ces instants d'histoire. Il est, de tous ceux qui vont se réunir là, le plus facilement et le plus intensément impressionnable. Nous savons avec quelle simplicité il passe de la colère aux larmes et combien vite son orgueil rude s'adoucit en des attendrissements ingénus. Notre attention s'attache à lui en ce moment où il est si près d'être confronté avec son Empereur. Ne sera-ce point là une entrevue tragique? Gourgaud n'aura-t-il pas à faire un *mea culpa* cruel devant cette tombe ouverte? Ne fut-il point en Europe le missionnaire infidèle du maître demeuré en ce lieu pour y souffrir la passion. Ses sots bavardages, après le départ de Longwood,

ses incompréhensibles indiscrétions, ses impardonnables propos à l'ambassadeur de France à Londres, n'ont-ils point contribué à rendre plus dure la captivité du martyr, à fermer tout horizon à son calvaire, à le faire mourir plus tôt sur la croix. Et, en présence du mort, ne verra-t-on point, comme lors des épreuves médiévales, le coupable se jeter à genoux et demander pardon ?

Eh bien, non. Gourgaud s'agenouillera. Il pleurera. Il ne demandera point pardon. Gourgaud, de bonne foi, se croit sans reproches. Et il aura perdu même sans doute — et on peut le regretter — jusqu'au simple souvenir de ses maladresses. Il a d'ailleurs cette certitude que les paroles imprudentes qui lui échappèrent dans son délire de 1818 n'ont en aucune façon pu aggraver la situation du captif. Il ne faut pas douter que ce ne soit là absolument la conviction de Gourgaud. Sans quoi Gourgaud ne serait pas, à cette heure, dans ce lieu. Il y perdrait la sûreté de son maintien. Et il ne songerait pas, dès le lendemain, à consigner sur un carnet intime, très intime, non point seulement les incidents qui ont troublé son âme, mais encore ceux

qui ont blessé son orgueil. Il est sincère. Il continue de se mirer en son rôle qu'il persiste à juger admirable. A aucun moment, on n'observe dans cette attitude des flottements, des défaillances. L'homme qui, pendant toute la nuit du 15 octobre 1840, attend que s'ouvre la tombe de l'Empereur est un homme sans remords.

Déjà, les débuts de cette veillée dans la vallée noire sont un prologue impressionnant aux scènes de légendes qui vont suivre. Nous devinons combien doit battre, et plus que sur aucun des champs de guerre de jadis, le cœur de ce Français égaré dans l'ombre funèbre. Ce n'est pas en vain que l'on approche de Napoléon dans la solitude et dans le silence. L'imagination s'émeut dès que l'on prolonge une méditation devant le sarcophage des Invalides. Mais là-bas, loin de la vie des hommes, dans l'horreur nocturne de l'abandon, en cette vallée gémissante, berceau tourmenté d'une âme surhumaine, ne doit-on pas s'attendre à de soudaines et terrifiantes confidences de l'au-delà? Gourgaud, n'en doutez point, ne serait pas surpris si ces vapeurs qui flottent prenaient une forme et si ces souffles devenaient des paroles.

L'instant est aux hallucinations. Mais cet isolement ne dure pas. Après quelques minutes, le général Gourgaud perçoit un bruit de voix qui le dirige du côté de la guérite du vieux soldat, à l'entrée de l'enceinte du tombeau. Il distingue des silhouettes, les Français de la mission venus ensemble en voiture de Jamestown. Le commissaire du Roi les a précédés. Il se trouve déjà sur le terrain réservé avec le commissaire anglais, le capitaine Alexander des ingénieurs de la Reine, les soldats et les ouvriers qui prennent les dernières dispositions pour leur travail.

A minuit précis, tous ceux qui doivent être témoins de l'exhumation sont introduits à l'intérieur de la clôture de bois où deux tentes abris ont été dressées. Il y a là, outre le commissaire français et le général Gourgaud, le baron Emmanuel de Las Cases, Marchand, l'abbé Coquereau et ses deux enfants de chœur, le commandant Charner, de la *Belle Poule*, le commandant Guillet, de la *Favorite*, le commandant Doret, de l'*Oreste*, le docteur Guillard, chargé du rapport médical, les serviteurs Archambault, Saint-

Denis, Noverraz et Pierron. Avec eux pénètrent dans l'enceinte le chef de la justice Wales et deux Yamstocks, M. Darling, le magasinier qui procura jadis les fournitures funèbres, et un serrurier qui, en 1821, souda l'enveloppe de zinc : l'un et l'autre ayant assisté à l'inhumation, on a pensé qu'il serait bon de consulter leurs souvenirs, car le rapport du gouverneur Hudson Lowe que tient en main le capitaine Alexander manque, sur quelques points, de précision suffisante.

Le prince, chef de la mission française, n'a point quitté son bord et l'on peut s'étonner de son absence en ce lieu et à cette heure. Dès le premier jour, Joinville avait offert ses équipages pour les travaux de l'exhumation qu'il eût, en ce cas, dirigés en personne. Mais le général Middlemore, étant d'après les instructions formelles de son gouvernement, chargé lui-même, et sous sa responsabilité, de toutes les opérations jusqu'à l'arrivée du cercueil impérial au lieu d'embarquement, avait dû décliner les offres du prince. En conséquence, et malgré son désir certain d'assister aux scènes mémorables de cette nuit, Joinville a décidé de ne paraître sur la terre

anglaise, le 15 octobre, qu'à la tête des états-majors de ses bâtiments et dans une position qui lui permettra de présider lui-même à tous les honneurs qu'il doit rendre à Napoléon[1]. D'ordre du gouverneur, c'est le capitaine Alexander qui est chargé d'ouvrir le sépulcre. Il va s'acquitter de sa mission de manière à s'assurer la reconnaissance de tous les Français présents[2].

Le travail funèbre commence à minuit quinze et, dès lors, le petit groupe français est étreint par l'émotion croissante qui, durant cette nuit interminable, va briser les nerfs à tous. Dans le silence, retentissent, secs et nets, les commandements en langue étrangère. Un uniforme brodé s'agite, paraît au centre, entouré des falots que dressent une douzaine de soldats rouges du 91e régiment d'infanterie. La brume s'est fondue en une pluie fine. On grelotte. Le premier geste des étrangers est un geste de piété. Ils commencent par recueillir des reliques, les géraniums et les plantes bulbeuses qui bordent étroitement

1. Dépêche du comte de Rohan Chabot au Président du Conseil, à bord de la *Belle Poule*, le 19 octobre 1840.

2. *Ibid.*

les dalles funéraires. On enlève avec précaution fleurs, feuilles et racines. Une sentinelle les garde, car Joinville les a réclamées pour les distribuer aux officiers retenus à bord, cette nuit, par une consigne générale. Et maintenant on s'attaque à la grille sans ouverture qui étreint les pierres tumulaires comme un fer de prison. Elle n'a pas été inutile d'ailleurs, cette grille, car, pendant dix-neuf ans, elle protégea la sépulture contre les inscriptions des imbéciles et les gestes des profanateurs. Chaque côté, ébranlé par les pinces, se renverse et tombe sur la terre molle avec un bruit de chaîne. Le premier verrou de la suprême geôle est forcé. Il faut maintenant briser sa porte de pierre.

M. Darling explique la position des dalles. Il indique celle qui couvre la tête. Il bruine toujours. Il fait de plus en plus froid. Les Français, que Bertrand vient de rejoindre, claquent des dents. Le prêtre n'est pas le moins impressionné et il note, pour une page inoubliable de son journal, les bruits, les lueurs, les images, les souffles et les frissons de cette nuit shakespearienne, où l'on cherche un mort dans une vallée peuplée d'ombres :

les deux immenses tentes blanchâtres battues par la tourmente et qu'éclairent, en veilleuses, des lampes de sépulcre ; le cliquetis d'armes des sentinelles qu'on relève ; les appels du vent dans les gouffres ; des silhouettes en longs manteaux, immobiles, pensives, ou promenant, en silence, des épées... Une voix brève, impérieuse, se fait entendre, seule, et elle parle un langage étranger. Et c'est le bruit sec des marteaux sur la pierre, les pelles se heurtant et criant dans un centre de lumière où s'agitent, en des gestes de cauchemar qui semblent des convulsions de damnés, « des moitiés d'hommes aux vêtements rouges, blancs, paraissant, disparaissant, reparaissant encore, et jetant sur l'herbe foulée quelque chose qui retombe lourdement en rendant un son sourd et étouffé ». Et la scène, qu'enveloppe la seconde nuit d'un brouillard épais, « à travers lequel les objets se voient dans un certain lointain et comme recouverts d'un crêpe », semblerait démoniaque, si, dans le chaos trouble de cette agitation, ne se dressait, calme et lumineuse, une croix d'argent. Mais le spectacle prête au délire. Et le prêtre lui-même nous avoue qu'en certaines minutes

il sentit courir sous ses cheveux « de mortels frissons ».

Les dalles ont été enlevées. Voici de la terre meuble. On est perplexe. Le sol est affaissé. Il y a eu, semble-t-il, comme un écrasement. La voûte de ciment, au-dessous, aurait-elle cédé? Ce sera-t-il là encore le désastre et toute la ruine de Longwood? Dans quel état pitoyable va-t-on retrouver le dépôt qui fut confié à cette vallée? On continue d'enlever par pelletées la terre qui bientôt s'accumule lourdement autour de la fosse. Les pics ont heurté un obstacle : on vient d'atteindre la maçonnerie. Les commissaires se précipitent et s'assurent que le caveau est demeuré intact. C'est pour tous un soulagement, mais il faut maintenant éventrer la cloison de ciment, et c'est, de trois heures et demie à six heures trois quarts, un travail très pénible, dont le détail minutieux a été donné par toutes les relations des témoins. Enfin, on est parvenu à dégager la large pierre anglaise, qui, jadis arrachée aux cuisines de la nouvelle maison de Longwood construite trop tard pour l'Empereur, ferme à elle seule la dernière cellule de Napoléon prisonnier.

A ce moment, des assistants, oubliant, semble-t-il, dans la nervosité de l'attente, la sainteté du lieu, se mettent à causer haut. Une voix anglaise les rappelle à l'ordre :

— Réfléchissez, Messieurs, dit le capitaine Alexander, que six pouces nous séparent à peine du cercueil de Napoléon.

Maintenant, le jour paraît et la brume, chassée par le vent, laisse tomber une clarté blanche et triste sur la scène funèbre. Cinquante hommes, après de longs efforts, déplacent et enlèvent la grande dalle. A la demie de 9 heures enfin, on voit le cercueil. Des points de lumière fulgurent dans l'ombre de la fosse. Ce sont les vis d'argent qui n'ont même pas été ternies. Le temps s'abolit. Ceux qui ont vécu la captivité jusqu'en ses derniers jours, Bertrand, Marchand, les serviteurs, se trouvent ramenés à dix-neuf ans en arrière. Alors, on descendait la bière par un après-midi de mai où il y avait un peu de soleil. Mme Bertrand était là, qui pleurait, à quelques pas d'Hudson Lowe, sec et grave, en grand uniforme rouge. Un jeune prêtre jetait l'eau bénite. Aujourd'hui, la même scène se reconstitue. La femme française, morte, n'est point dans le

tableau. Mais il y a le prêtre qui bénit et dit les prières. Il y a presque les mêmes assistants, des officiers anglais, le grand maréchal et les gens de Longwood, le magasinier Darling...

Depuis un long moment déjà, le cercueil a été transporté dans la tente lorsque le gouverneur Middlemore arrive suivi de son fils, le lieutenant, du commandant de place Barnes et d'un officier de Joinville, le lieutenant Touchard, le futur amiral, qui, à plusieurs reprises, cette nuit-là, a fait le voyage, de la Vallée à la frégate.

Le cercueil est composé de quatre enveloppes, une d'acajou, une de plomb, une autre d'acajou et une de zinc. Cette dernière, après qu'on a ouvert ou forcé les trois autres, est attaquée au ciseau par ce même ouvrier qui la souda en 1821. Chacun de ces coups de marteau porte terriblement sur les nerfs des Français. Que va-t-on découvrir d'effroyable ? Peut-être simplement, et au mieux, la grimace d'un squelette, avec quelques boutons d'uniformes, des décorations oxydées qui permettront, seuls, d'identifier les restes. Allons, la dernière enveloppe saute. On s'approche. On

voit. Et c'est une surprise étrange, qui n'a rien de brutal. Une forme est apparue, reconnaissable, mais indécise encore, comme lointaine. Entre elle et le regard s'interpose une sorte de brume, un écran fantastique. C'est le coussinet d'ouate dont était doublé le dernier couvercle qui s'est détaché et recouvre légèrement le corps. Pieusement, le docteur Guillard roule lentement sur elle-même, en commençant par les pieds, la couche soyeuse. Mais il s'arrête presque aussitôt. Quelque chose d'inouï vient de se produire qui glace de terreur tous ces gens, debout et frissonnants depuis les dix longues heures de cette attente et qui ne sont plus maîtres de leurs nerfs : *le corps a remué*. Une sorte de convulsion a violemment agité la « forme », des pieds à la tête. On a pu croire que Napoléon se réveillait. « Pour tous, le corps avait eu un mouvement très prononcé semblable à une convulsion nerveuse [1]. » Un vent de folie passe dans les cerveaux. Mais cela ne dure, heureusement, qu'une seconde. Des gens de

1. Pujol, *op. cit.*, d'après les récits immédiats des témoins aux officiers de la division française lors de l'arrivée du corps aux quais de Jamestown.

sang-froid, le médecin, se rendent bien vite compte du phénomène qui a produit ce semblant de vie terrifiante. « L'enveloppe seule avait bougé mais, en proie à une sorte d'hallucination fébrile, personne ne s'était rendu compte de ce fait singulier. [1] »

La vérité, c'est que, sous le geste du docteur, l'air s'était précipité avec force entre l'ouate et le corps, chassant les gaz plus légers et soulevant par ondulations l'enveloppe sur tout le chemin parcouru. Le chirurgien Guillard continua de dégager le corps et Napoléon apparut.

Car c'était bien Napoléon lui-même que l'on revoyait et non point un squelette anonyme ou de vagues poussières, Napoléon avec son visage connu, sa silhouette et son uniforme de l'histoire.

Gourgaud sanglote. « Il faut, a-t-il écrit, avoir aimé l'Empereur comme moi pour comprendre tout ce qui s'est passé dans mon âme lorsque le docteur Guillard nous laissa voir, à travers des flots de larmes, les restes mortels de notre héros... Tout était parfaitement conservé... Il aurait suffi d'avoir vu une seule

1. *Op. cit.*

fois l'Empereur pour le reconnaître à ce moment. »

En cette matinée, blême et glacée, sous la tente qu'agitent les rafales, au fond du cercueil de métal emboîté dans le sarcophage d'ébène venu de France, Napoléon semble dormir. On aurait pu le croire étendu, comme le 7 mai 1821, sur son lit de parade. Les traits du visage sont intacts avec à peine un peu d'altération à la base du nez et à la place des pommettes. La barbe, repoussée, donne au menton une teinte bleuâtre. La figure semble brunie. La tête, rasée, est grosse. Le front, large et beau, s'élève au-dessus de l'ombre, très nette, des sourcils. Les paupières sont closes ; une partie des cils tient encore. La bouche a conservé son joli dessin et presque son sourire ; entre les lèvres, on aperçoit trois des dents admirablement blanches. L'habit vert des chasseurs est taché. Ses boutons sont noircis ; un ou deux se détachent. Mais les liserés et parements rouges semblent neufs. Et l'on distingue aussi, en ton vif, sous l'habit, une partie du grand cordon de la Légion d'honneur. La plaque et les deux croix de la Légion et de la Couronne de Fer sont très

reconnaissables sur la poitrine, la plaque un peu noire, les décorations encore brillantes. Les épaulettes, petites, et dont l'or a foncé, sont portées en avant. Les tiges noires des bottes à l'écuyère ne sont pas détruites, mais le cuir, aux extrémités, laisse passer les pieds d'un blanc mat. Entre les jambes, vêtues de casimir blanc, sont les deux vases d'argent qui, aux termes du procès-verbal, contiennent le cœur et l'estomac. Le chapeau, placé obliquement sur les cuisses, est aplati. La main droite, serrée par le corps, est presque cachée. Mais on voit entièrement la main gauche, souple, colorée, presque vivante, un peu élevée au-dessus du corps dans cette même position où l'avait reposée le grand maréchal Bertrand, après l'avoir une dernière fois portée à ses lèvres.

O miracle de la mort! Napoléon est là, ni détruit par ce séjour de dix-neuf ans et demi dans le sol le plus humide de l'île, ni changé, ni vieilli par ce travail du temps auquel nul vivant ne saurait se soustraire. L'Empereur est demeuré jeune. Il est plus jeune, beaucoup plus jeune que Bertrand, maintenant un fragile et blanc vieillard, plus jeune même que

Gourgaud, grisonnant, presque aussi jeune qu'Emmanuel de Las Cases, l'ancien page de Longwood. C'est un mort de quarante ans, semble-t-il, sur lequel se penchent ces aînés, ces vieillards que sont presque tous les survivants de Longwood. C'est une véritable résurrection du héros à l'âge de sa gloire. Napoléon apparaît deux fois immortel. Son corps se révèle avec ce don de survie que Plutarque attribuait au corps d'Alexandre. Il y a une minute de stupeur et d'adoration. Bertrand regarde avec l'attitude de quelqu'un qui va se précipiter. Gourgaud, Emmanuel de Las Cases, Arthur Bertrand, Marchand, les serviteurs, sanglotent convulsivement.

Mais, bientôt, se manifestent des curiosités sacrilèges. On parle de soulever le corps pour mieux l'examiner, de sortir et d'ouvrir les vases pour juger de l'état des viscères. Gourgaud violemment proteste. Il n'en peut supporter davantage. Il crie que c'est bien là l'Empereur, qu'il n'y a aucun doute possible, que tenir le cercueil ouvert plus longtemps serait manquer de respect à ses restes et provoquer leur destruction. Et il supplie le docteur de replacer le coussin léger sur le corps, sur le

visage, ce qui est fait aussitôt, l'émotion de Gourgaud étant devenue contagieuse.

Maintenant, le sarcophage d'ébène est refermé sur les primitives enveloppes de zinc, d'acajou et de plomb. Les commissaires ont reconnu officiellement qu'ils se sont bien trouvés en présence des restes mortels de l'empereur Napoléon. Le titre impérial est restitué, sur la terre même de Sainte-Hélène, au captif délivré. Il pleut toujours. Sous l'averse, on voit arriver, ruisselant, le major général Churchill, qui, de passage dans l'île, a pris le deuil pour se joindre au cortège avec ses deux officiers d'ordonnance.

Il est trois heures et demie. Les Français sont allés, tour à tour, revêtir leurs grandes tenues ou sous l'une des tentes ou dans la maison Torbett. Le baron de Las Cases paraît en habit bleu brodé de conseiller d'État et Marchand en son uniforme de lieutenant de la garde nationale. On amène l'humble char orné d'autant que l'ont permis les ressources locales. Quarante-trois hommes suffisent à peine à y placer le cercueil que l'on recouvre du magnifique manteau impérial de velours violet brodé d'or. Et chacun prend sa

place dans le cortège lorsque l'on entend, avec surprise, s'élever une sorte de discussion. Mais c'est presque aussitôt fini. On a pu cependant reconnaître les voix du général Gourgaud et du baron Emmanuel de Las Cases. Que s'est-il donc passé ? Rien, sinon que le conflit latent entre les deux hommes vient de s'engager, et naturellement à propos d'une question de rang. Alors que Gourgaud demandait au général Bertrand comment l'un et l'autre devaient se placer pour tenir les coins du drap mortuaire, le baron Emmanuel est intervenu disant qu'il devait lui, conseiller d'État et député, passer avant le général Gourgaud ; que, cependant, à Sainte-Hélène, il consentirait à tout souffrir, mais qu'il n'en serait pas de même en France : « Je manquai tomber de mon haut, s'indigne Gourgaud en son journal. » Mais l'endroit ne se prêtait point aux querelles. Et le commissaire français invita Bertrand et Gourgaud à prendre la tête, tandis que Las Cases et Marchand se plaçaient derrière eux.

Après bien des difficultés et des chaos, on arrive sur la route et le convoi, escorté de miliciens et de soldats, descend des hauteurs

dans une immense buée, tandis que se déchaîne le tonnerre des salves des forts, multipliées sans arrêt par les échos des mornes. Il semble que l'île éclate, que la foudre roule dans tous les ravins. L'apothéose du grand capitaine commence sur cette terre britannique où il souffrit et où il mourut.

Aux quais de Jamestown, sous le pavillon tricolore, le prince de Joinville, grave, mûri, ému, à la tête des états-majors des trois navires noirs, dont, depuis le matin, les pavillons sont en berne et les vergues en pantenne, attend le souverain mort que l'on rend à la France. Le vieux gouverneur Middlemore, épuisé de fatigue, fait la remise du corps de Napoléon au fils de Louis-Philippe. Lorsque le sarcophage a touché la chaloupe du prince un magnifique pavillon impérial se déploie, celui-là même que miss Mary Gédéon et les jeunes filles de Jamestown ont voulu confectionner elles-mêmes. Alors, la *Belle Poule* redresse ses vergues et déploie ses pavois. Ces mouvements sont répétés par la *Favorite* et par l'*Oreste*. Notre deuil a cessé avec l'exil de Napoléon. La division française se pare de tous ses ornements de fête. Les matelots, chapeau bas, pyramides vivantes

dans les vergues, regardent avec adoration revenir à eux, sur cette mer calme, les cendres de Napoléon en l'honneur de qui, dans ce crépuscule naissant, trois cents bouches à feu carillonnent un *Te Deum* inouï.

Puis la nuit tombe et, de nouveau, un grand silence enveloppe toutes choses. L'Empereur maintenant repose sur le pont de la *Belle Poule* au milieu d'une garde de marins français. De chaque côté du catafalque, des parfums brûlent dans des cassolettes. Deux ifs d'argent étincellent de lumière. Les trente fanaux du bâtiment se réfléchissent dans les caronades brillantes de la batterie... Devant la frégate, se découpe en arêtes noires la silhouette tourmentée de Sainte-Hélène avec les feux de ses forts et de sa côte.

Il fut remarqué ce soir-là [1] que, dans le ciel, endeuillé de son éternelle brume, une seule étoile brillait juste dans la verticale du navire, au but du chemin parcouru par le corps impérial...

1. Pujol, *op. cit.*



Une nuit historique en rade de Jamestown : la première veillée, des cendres de Napoléon, sur la *Belle-Poule*.

Dessiné, le soir du 15 Octobre 1840, par le peintre de marine Henri Durand-Brager.

VIII

LE SECOND RETOUR DE L'EMPEREUR.

La traversée, de Toulon à Jamestown, avait duré trois mois ; le voyage de retour, de Jamestown à Cherbourg, s'effectuera en quarante-trois jours. On a maintenant hâte d'en finir. La division française demeure, néanmoins, jusqu'au 18 octobre, dans les eaux de Sainte-Hélène. Il y a, le 16 au matin, sur le pont de la *Belle Poule*, par un magnifique soleil, une cérémonie religieuse à laquelle assistent les équipages de la frégate, de la corvette et du brick. Après quoi, on descend le sarcophage dans la chapelle, qui se ferme sur lui. Les membres de la mission font leurs

16

dernières visites. Le prince remercie les autorités, la ville, et distribue, avec beaucoup de médailles commémoratives, quelques cadeaux plus personnels. Au colonel Trelawney — le cousin du prince par les femmes — le commandant Hernoux remet un superbe fusil de chasse avec monture en rhinocéros. Le si courtois et si digne capitaine Alexander reçoit une riche tabatière avec le portrait du roi. Quant à miss Mary Gédéon à qui l'on doit le beau pavillon impérial, — miss Mary qui osa dérober un gant à Joinville ! — elle montre à tout le monde, folle de joie, un superbe bracelet enrichi de pierres précieuses que lui a envoyé le prince.

Tout le monde est donc satisfait, tout le monde, sauf, naturellement, le général Gourgaud. Car voici que, de nouveau, l'intraitable se trouve en querelle ouverte avec l'un des membres de la mission, et, cette fois, nous n'oserions dire que les torts sont tous de son côté. Le baron de Las Cases ne prétend-il point, en effet, que, dans le procès-verbal de l'exhumation rédigé par M. de Chabot, son nom soit placé avant celui du général Gourgaud ? Il fonde sur ses qualités de député et

de conseiller d'État ses droits à cette préséance. Gourgaud, informé par le commandant Hernoux tout à fait réconcilié maintenant avec le vieux soldat, s'en va récriminer auprès de Joinville, qui lui donne raison. Mais le prince ajoute que le comte de Chabot est maître de ses décisions. « Je ne suis ici, dit-il, qu'un conducteur de diligence. » Après le dîner, où il ne mange rien, car la colère, nous le savons, lui coupe l'appétit, Gourgaud se fait conduire à terre pour prendre ses effets chez le consul Salomon, et il y couche. Mais, pendant la nuit, nous avoue-t-il, son imagination travailla au point de lui faire craindre qu'on ne voulut le laisser à Sainte-Hélène et que la frégate partit, sans lui, avant le jour : « Je ne voyais que perfidie. » Aussi, au matin, est-il ravi de retrouver la *Belle Poule* en rade. Il emporte sur le canot, avec des pierres et des plantes que vient de lui envoyer Darling, ses dernières emplettes : un collier de corail acquis pour cent soixante francs, vingt-cinq bouteilles de Constance achetées cent trente francs, une monture pour ombrelle payée quinze francs et quelques étuis en ivoire. Gourgaud, après le déjeuner, fait

prier M. de Chabot de vouloir bien passer dans sa cabine. Le jeune diplomate accepte, d'assez mauvaise grâce, l'entretien dont il devine le sujet.

— Dépêchez-vous, général, car je suis très pressé.

Gourgaud demande au commissaire royal s'il est vrai que, dans son procès-verbal, il ait consenti à donner à M. de Las Cases une place qui ne pouvait appartenir qu'au général Gourgaud.

Très vite, le ton de la conversation s'aigrit. C'est que le chef de mission de vingt-cinq ans n'a point, à l'égard du vétéran, la patiente indulgence de l'Empereur.

Finalement, il déclare :

— Je suis responsable, et je n'ai d'ordre à recevoir de personne.

Gourgaud serre les poings. Il est « au moment d'entrer en fureur », outré par « une si grande suffisance et une telle légèreté ». S'il ne se contenait pas, soyez-en sûr il traiterait de blanc-bec et de conscrit M. le Commissaire royal ; mais il fait effort pour conserver du sang-froid.

— Soit, dit-il. Mais si vous faites ce que

vous voulez faire, je vous préviens que je ne signerai pas le procès-verbal.

— Vous ferez ce que vous voudrez.

Et M. de Chabot quitte la place.

Quant au député et conseiller d'État Las Cases, directement entrepris par Gourgaud et avec la mauvaise humeur qu'on devine, il entend rester sur ses positions. Les Las Cases, père et fils, ont été jadis à Longwood trop brimés par Gourgaud, pour qu'Emmanuel consente aujourd'hui au même Gourgaud la moindre concession. Et il persiste à soutenir des prétentions, certainement insoutenables. Car, si le général Gourgaud devait s'effacer devant le baron de Las Cases, il n'y aurait pas de raison pour que Bertrand, qui n'est plus député et qui n'est pas conseiller d'État, ne passât pas lui-même en serre-file. Mais Las Cases s'obstine. Qu'on en réfère plutôt au ministre, déclare-t-il, et c'est son dernier mot.

Que faire contre cette mauvaise volonté? Gourgaud se réfugie encore une fois auprès du prince, et Joinville, pour distraire cet homme désemparé, l'emmène à bord d'un vaisseau hollandais où l'on achètera des « cu-

riosités » des Indes. Mais, sur ce bâtiment, on ne trouve à peu près rien « si ce n'est un perroquet qui mord tout le monde » (gageons que cette sale bête aura mordu Gourgaud). Le prince emporte cependant de la soie et des paniers de Batavia dont il donne gentiment une bonne moitié à son maussade compagnon.

Bertrand, le bon, l'excellent Bertrand, tente une fois encore d'arranger cette déplorable et mesquine dispute. Il offre de prendre rang, lui, l'ancien grand maréchal, après le valet de chambre Marchand (et c'est tout de même une bonne leçon donnée à la fois à Las Cases et à Gourgaud). On laissera M. de Las Cases en tête. Mais on verra bien, de la sorte, que l'ordre normal n'a pas été suivi. Et le vieillard a obtenu de M. de Chabot que les noms fussent inscrits comme il l'indique. Mais Gourgaud se récrie. Il ne veut, dit-il, ni céder le pas à M. de Las Cases, ni prendre le pas sur le général Bertrand. Enfin on s'accorde tout de même sur ceci : dans l'acte, les noms demeureront dans l'ordre irrégulier proposé par Bertrand, mais la signature de Gourgaud sera placée au-dessous de celle du

général Bertrand et au-dessus de la signature du baron de Las Cases.

L'incident est menu, ou, du moins, il nous paraît tel, mais il donne admirablement la mesure des deux caractères en conflit et nous éclaire sur les sympathies réciproques des anciens compagnons de Longwood. Ces deux survivants de la captivité ont discuté et se sont presque disputés devant le cercueil de l'Empereur. Ils ont, après vingt ans, conservé, en de grands rôles, les mêmes petites âmes.

Le samedi 17 octobre, avaient eu lieu les derniers pèlerinages à la Vallée que les matelots achevèrent de dévaster malgré les ordres les plus sévères. Dans la matinée, on avait hissé à bord la grande dalle de pierre blanche qui fermait immédiatement le caveau et les trois dalles qui recouvraient la tombe. Ces pierres, apportées à Cherbourg et longtemps oubliées dans l'arsenal, sont aujourd'hui aux Invalides où le général Niox, pieux et vénéré gardien du souvenir impérial, leur a consacré une chapelle.

A l'aube du 18 octobre, les trois navires appareillèrent : l'*Oreste*, envoyé à Montevideo

où il arriva trop tard pour prendre part au blocus de la Plata, se sépara de la division Joinville, qui, au coucher du soleil, perdait de vue Sainte-Hélène.

Sur ce voyage de retour, il y a peu à dire. Chacun s'occupe à mettre en ordre ses notes ou à fixer au crayon avec plus ou moins de bonheur ses souvenirs visuels. Le seul incident notable de la traversée fut un inutile branle-bas de combat, une transformation belliqueuse de la frégate, à la suite des nouvelles, tout à fait alarmantes cette fois, que l'on reçut en pleine mer. Des journaux d'Europe furent, en effet, communiqués le 31 octobre, par le bâtiment hanséatique le *Hambourg* et, le 2 novembre, jour des Morts, par la goëlette hollandaise l'*Egmont*, faisant route pour Batavia. Ces feuilles donnaient des nouvelles de Paris à la date du 5 octobre. Ainsi apprit-on la tentative du prince Louis à Boulogne, événement dont les anciens impériaux, commensaux de Joinville, furent, comme bien l'on pense, fortement contrariés[1]. Mais ce n'était pas tout et il y

1. « Quelle nouvelle fâcheuse au retour de Sainte-Hélène ! » (Arthur Bertrand, *op. cit.*)

avait beaucoup plus grave. D'après ces journaux, les Anglais avaient commencé sur les côtes de Syrie les hostilités contre le vice-roi d'Égypte, et le cabinet de M. Thiers, en désaccord avec le roi sur la politique à suivre en cette crise, avait offert sa démission. Sans doute, les événements, depuis un mois, s'étaient-ils précipités et il n'était pas invraisemblable qu'à l'heure actuelle la France ne fut en guerre avec l'Europe. Joinville, très conscient de ses responsabilités, prit aussitôt les mesures que commandait, pensait-il, la situation. La *Favorite* retardait la marche de la *Belle Poule* en naviguant de conserve avec elle. Le chef de l'expédition décida que les deux navires se sépareraient. Il donna l'ordre de rouler sur leurs affûts toutes les pièces dont pouvait disposer la frégate. Les cabines provisoires construites dans la batterie furent aussitôt détruites à coups de hache, et l'on jeta à la mer l'élégant mobilier envoyé de Paris pour la mission. Il n'y avait plus que des soldats à bord. Chacun y allait de son élan, et même de son enthousiasme. On donna le nom de Lacédémone à la nouvelle chambre aux canons. Le bâtiment corbillard

s'apprêtait hardiment à soutenir tous les assauts. Le pacifique aumônier, l'abbé Coquereau lui-même, devenait un foudre de guerre. « Nous pouvions mourir, a-t-il écrit dans son journal. Mais être pris, jamais ! »

Voilà ce qui fut dit et fait. Cette attitude décidée du chef de l'expédition fut appréciée différemment à Paris et à Londres. A Paris, on loua fort, dès qu'il fut connu, le geste chevaleresque du jeune prince, s'apprêtant à défendre, sans hésitation et jusqu'à la mort contre toute reprise, les cendres de « l'ennemi de sa race » qu'il avait mission de ramener en France. En Angleterre, on ne voulut voir dans ce branle-bas qu'une inutile et offensante gasconnade. Et Thackeray qui, par son observation aiguë et son scepticisme mordant, s'apparente à notre Diderot et à notre Rivarol, exprime sur cet incident le sentiment britannique avec l'ironie agressive d'un rédacteur du *National* parlant des exploits d'un fils de Louis-Philippe. « Il y a, dit-il, une province dans le royaume de votre père, Prince, une belle et plantureuse province, féconde en héros en son temps, qui eût pu donner un bien meilleur surnom à ce fameux quartier du bord

(que vous appelâtes Lacédémone); il fallait l'appeler la Gascogne. »

Thackeray juge qu'après le très courtois accueil réservé à la mission par les autorités de Sainte-Hélène, l'attitude du prince de Joinville, si brusquement défiante et hostile, fut, à l'égard de la nation britannique, aussi injuste qu'injurieuse, d'autant qu'elle fut consignée complaisamment par ce même Joinville sur son journal de bord.

Et comme Thackeray est par-dessus tout un bon Anglais chauvin, il ajoute avec un orgueil qui l'emporte un moment sur son esprit : « Supposez que « l'étranger » ait voulu reprendre le cercueil, croyez-vous qu'il n'eut pu le faire ? Pourquoi cet étalage de bravoure, cette rage de couler bas ? Faites-vous couler ou sauter, si vous le désirez, mais Votre Altesse Royale aurait dû comprendre qu'il eût été plus généreux d'attendre que l'on vous demandât un pareil sacrifice et ne point provoquer une nation noble et généreuse, qui ne vous avait jamais témoigné que de bienveillants sentiments ».

Entendons-nous. L'Angleterre, c'est évident, même si la guerre eût existé avec la

France, ne se fut point souciée sans doute de rentrer en possession des cendres dont elle venait de se dessaisir. Cette reprise lui eût, vous n'en doutez pas, valu plus d'embarras que de gloire. Mais il ne faut pas oublier non plus que le grand mort était ramené en notre pays par des bâtiments de guerre, dont l'un de construction récente, et qui, à eux deux, représentaient une force de près de cent canons. Et ce convoi eût été de bonne prise, de même que le prince, son chef eût fait un otage de choix. La capture, certes, eût valu celle d'un navire marchand. En tout cas, elle pouvait tenter un coureur anglais de l'Océan, un capitaine qui n'eût pas été un diplomate. Quant au cercueil impérial, on eût pu le mettre en séquestre, avec des honneurs, dans quelque port britannique en attendant l'issue de la guerre. Remarquez : je ne dis point que les choses se fussent passées ainsi ; je suis même certain qu'elles se seraient passées différemment. Mais les hommes de la mission de 1840, mais l'état-major de l'expédition qui avaient une double et exceptionnelle responsabilité devaient penser et raisonner d'autre manière. Le commandant Joinville avait le

strict devoir de tout prévoir, même l'improbable, même « l'erreur » d'un bâtiment de course, et il a eu raison de mettre tous ses canons en batterie.

Notez, d'ailleurs, que nul parmi les personnages du convoi ne trouva, en la circonstance, l'attitude du prince vaine et ridicule. Les gens de la captivité ne pouvaient pas, à ce moment, ne pas se souvenir que Napoléon en juillet 1815, s'étant librement rendu sur le *Bellérophon* pour se mettre sous la protection des lois anglaises, avait été traité en prisonnier de guerre et interné à Sainte-Hélène. On ne saurait faire grief à Bertrand, à Gourgaud ou à Emmanuel de Las Cases d'avoir, en se rappelant ce passé, si proche encore, cru à une attaque possible de la *Belle Poule* par des navires anglais si le duel était déjà engagé en Europe. Et Gourgaud, particulièrement, considérait l'éventualité comme tellement vraisemblable qu'il procéda à une grande destruction de souvenirs et de lettres intimes. Il se fit remarquer, nous dit Joinville, par le soin ému avec lequel il relut une montagne de billets à écriture féminine qu'il brûlait un à un dans une cuvette

et dont il recueillait les cendres pour les mettre en bouteille, ce qui était une manière bien personnelle de conserver de tendres souvenirs à l'abri des indiscrétions humaines.

Mais, enfin, ce simple détail montre bien que, sur la *Belle Poule*, au moment où Joinville transformait sa frégate en forteresse, chacun, même un vieux soldat d'expérience, croyait à la possibilité d'une attaque anglaise.

Le voyage ne s'en poursuivit pas moins sans surprises et sans drames. Le 29 novembre, cent cinquante et un jours après le départ de Toulon, on arrivait à Cherbourg. Le pavillon impérial, brodé par miss Mary et les jeunes femmes de Jamestown claquait au vent. Toute la population, était sur les quais ou dans les mille embarcations de la rade. Et, tandis que les forts tiraient une salve impériale de cent un coups de canon, tandis que sonnaient à toute volée les cloches françaises, la *Belle Poule*, ramenant les restes mortels de Napoléon, vint s'ancrer à cet endroit même du bassin où, dix ans auparavant, s'était embarqué pour l'exil définitif le dernier roi de la Restauration.

IX

UNE JOURNÉE IMPÉRIALE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Paris, le 15 décembre 1840, s'est éveillé en pleine nuit et par un froid terrible. Toutes les maisons, dès quatre heures du matin, ont des fenêtres qui s'allument. Une population entière, aïeuls, femmes, enfants s'habille aux chandelles. Il y a quatorze degrés au-dessous de zéro. C'est dire que l'on aurait à regret quitté ses couvertures si l'on n'était, cette nuit-là, dispos à l'héroïsme. La rue, pleine de pas et de voix, bourdonne et ces pas et ces voix suivent une même direction, Par moments, on perçoit des bruits de voitures rapides. Puis, à six heures, partout, on entend battre

la caisse. Ce sont les tambours de la garde nationale qui appellent aux armes la milice citoyenne. Les concierges abandonnent leurs loges, travestis en militaires, avec le bonnet à poil s'ils sont grenadiers, ou le simple shako s'ils sont chasseurs ou voltigeurs. Ils saluent, en passant, des sous-lieutenants obèses, qui portent la petite épaulette d'argent sur un habit d'uniforme bleu noir aux parements écarlates, et qui agrafent le ceinturon sur le seuil éclairé de leur boutique. Des dandys en officiers d'état-major avec le petit chapeau et un luxe d'aiguillettes, passent au grand trot de leur cheval anglais. Dans les avenues, ce sont des piétinements plus cadencés : un escadron, un régiment de cavalerie, gendarmerie de la Seine, garde municipale, lanciers ou cuirassiers, vont prendre position sur l'avenue de Neuilly. On se hâte au petit jour. C'est que, dans deux heures, six cent mille personnes s'écraseront, de la barrière de Neuilly à la grille des Invalides. Les provinciaux et les étrangers ont envahi Paris. Beaucoup ont déjà retenu leurs places sur les nombreuses estrades tendues de noir qui s'élèvent au long de l'itinéraire du cortège. Au

86 de l'avenue des Champs-Élysées, l'hôtel Bel Respiro a aménagé un « amphithéâtre couvert » avec des places à cinq et dix francs. C'est pour rien, car, non loin de là, un balcon a été loué trois mille francs, et une maison non habitée cinq mille. Une fenêtre de mansarde se paie cinquante francs. Elle vaut le double et le triple aux étages inférieurs.

Tout un côté de la ville se déverse sur l'autre. Les omnibus chocolat, ou « béarnaises », portant cette affiche en grosses lettres : « Funérailles de Napoléon aux Invalides », ont amené la population de la banlieue. Les familles se sont munies d'un panier de provisions car l'attente sera longue. Les femmes ont chaussé des bottines fourrées et sont équipées comme pour une retraite de Russie. Les hommes émergent d'invraisemblables cache-nez. Les enfants sont empaquetés dans des châles. On emmène beaucoup d'enfants. On veut leur « faire voir cela »[1].

1. Une très aimable et très lucide aïeule, Mme de V. de L., qui fut l'un des enfants témoins de cette journée traversa la ville en pleine nuit pour se rendre avec ses parents du faubourg Poissonnière aux Champs-Élysées, dans une maison amie. Elle a bien voulu rappeler, pour nous, ses impressions qu'elle a conservées très nettes et très nuancées. S'il ne faut

On tient à mettre ce souvenir dans leur vie. La duchesse de Dino, qui parada en 1814, aux Champs-Élysées, sur un cheval de cosaque, a mandé, de Rochecotte, que l'on montrât à son petit-fils Boson « cette chose très imposante : l'arrivée du cercueil revenant de Sainte-Hélène ». Du même élan, la duchesse de Montmorency a envoyé ses enfants au Pecq pour s'incliner devant le sarcophage remontant la Seine.

Depuis quinze jours, la pensée nationale tout entière est avec l'Empereur. On ne s'est plus intéressé à rien autre qu'à Napoléon revenu. Il y a eu relâche dans les préoccupations politiques. Mais on s'est demandé, avec angoisse, si la capitale serait décorée à temps

point demander de grandes précisions documentaires aux témoignages oraux des survivants de 1840, on peut obtenir de leur mémoire visuelle d'utiles indications pour retrouver la couleur ou le détail typique d'un tableau. De même, certaines sensations personnelles trop fortement éprouvées pour jamais s'éteindre, peuvent, quand elles nous sont rappelées aujourd'hui par des voix d'autrefois, nous faire comprendre et presque partager — à travers le temps — l'émotion de certaines minutes d'histoire. Ces sources, même très appauvries, même réduites à un mince fil de lumière, sont parmi les plus précieuses. Elles ajoutent, aux documents d'archives, aux comptes rendus des journaux, aux témoignages des morts, la vérité de la vie qui prolonge les époques en leurs survivants.

pour le grand retour. Car, lorsque la *Belle Poule* arriva à Cherbourg où la rejoignit, le surlendemain, la *Favorite*, rien encore n'était prêt à Paris. M. Thiers, l'inspirateur de cette marche triomphale n'en était plus l'ordonnateur. Dans le cabinet, moins belliqueux, du maréchal Soult, le ministre des Affaires étrangères, M. Guizot, est le véritable chef, la tête et le bras, la décision et l'action. C'est lui, en réalité, — lui que le populaire appelle « l'homme de Gand » —, qui organise l'apothéose des Cendres. Aussi l'apothéose a-t-elle eu des retards. Napoléon est arrivé trop tôt et on a dû consigner Napoléon une semaine à Cherbourg. Joinville, ensuite[1], a eu pour instructions de ramener très lentement, à petites étapes, le corps impérial qui, transporté par la *Normandie* de Cherbourg au Havre, s'est avancé vers Paris sur l'un des bateaux plats de la Seine, la *Dorade, n° 3*, suivie d'une flotille de neuf petits bâtiments à

1. A Cherbourg, le baron Emmanuel de Las Cases et le commandant Hernoux, députés, revinrent, en hâte, à Paris pour reprendre leurs places à la Chambre. Joinville fut prié de continuer jusqu'à Paris son rôle. Il prit, en conséquence, le commandement de la flotille.

vapeur[1] où l'on a embarqué les équipages de la *Belle Poule* et de la *Favorite*. Mais la *Dorade*, ni ses convoyeurs, n'étant aménagés pour les traversées de nuit, leurs passagers, les membres de la mission eux-mêmes, ont dû, par des froids de douze et quatorze degrés, coucher sur les banquettes ou sur les tables et grelotter dans leurs manteaux auprès de poëles asphyxiants que l'on ne réussit point à faire chauffer. On saura plus tard ces détails qui témoignent assez de l'incurie de l'organisation. Du 29 novembre au 1er décembre, les journaux n'ont pu que relater l'enthousiasme et la piété des populations des rives de la Seine. Les réceptions de Cherbourg, du Havre, de Rouen, ont été magnifiques. Mais combien plus émouvants l'élan spontané des campagnes, l'hommage des paysans accourus en habits de fête sur les rives, des femmes portant leurs enfants, des vieillards agenouillés, des humbles prêtres de village faisant, d'une main tremblante de res-

1. Ce qui permit alors de rappeler que, trente-quatre ans auparavant, Napoléon tournait brusquement le dos à l'ingénieur Fulton et traitait de rêves creux les idées de l'Américain qui lui proposait d'appliquer la vapeur à la navigation.

pect, le geste de la bénédiction, des gardes nationaux en blouse, des « bisets » rendant les honneurs avec de vieux fusils de la campagne de France et de Waterloo. N'a-t-on point vu un lancier rouge venu en son uniforme de 1813 pour saluer du sabre la flottille, raidi longtemps en son port d'armes, ravi, pleurant de joie? A Elbeuf, aux Andelys, à Vernon, à Mantes, même enthousiasme. Des villages entiers se sont agenouillés lorsqu'est apparu le cercueil entouré des hommes de Longwood. Le maire de Meulan a envoyé sa démission au préfet parce que le cortège est passé à toute vapeur, sans ralentir devant le territoire de sa commune[1]. A Saint-Germain, dans l'amphithéâtre couvert de peuple, on a beaucoup crié : Vive l'Empereur ! Vive Joinville ! Affluence énorme, aussi, à Marly, à Bougival. Les fenêtres de la Malmaison étaient garnies de dames en voiles noirs. A Saint-Denis, les jeunes pensionnaires de la Légion d'Honneur, les enfants de soldats qui seront toujours les filleules de Napoléon, avaient été réunies en grand deuil dans une tribune réservée. Entre Saint-Ouen et Clichy,

1, *Le Siècle* du 15 décembre 1840.

on a reconnu la reine dans un groupe de dames et, du pont d'Asnières, un pigeon portant sous son aile un billet de Marie-Amélie a été jeté sur la *Dorade*. A la hauteur de Clichy, le général Roguet, ancien colonel des grenadiers à pied de la garde, s'est présenté sur la rive, à la tête de tous les vieux soldats de la région. Mais déjà, de Paris, arrivaient des fiacres, des voitures élégantes, des carrioles remplies de peuple, Le 14 au matin, le sarcophage, transbordé sur une nef de parade, longue de vingt-quatre mètres et surmontée d'un temple funèbre en boiseries bronzées, a continué sa marche triomphale précédé d'un bateau de musiciens et suivi à la course, sur les deux rives, par d'innombrables cavaliers, jusqu'au débarcadère de Courbevoie où avaient été élevés une colonne rostrale et un temple grec.

Alors, le canon des Invalides a annoncé que Napoléon était arrivé aux portes de Paris. « L'Empereur est à Courbevoie! » Le cri s'est répété dans toute la capitale, de Neuilly aux boulevards, du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Antoine, des Tuileries aux Invalides. Malgré l'heure tardive, des vétérans

en uniforme se sont mis en marche vers Neuilly et les premiers reçus sur le bateau impérial ont trouvé, agenouillé devant le cercueil, un maréchal de France, président du Conseil des ministres, le vieux Soult. Un jeune officier de la garnison de Courbevoie, le lieutenant Charles Bocher, qui tiendra une place notable dans un demi-siècle de vie parisienne, a été témoin de cette émotion du vieillard. L'ancien « grand manœuvrier » de l'empire, le major-général de Waterloo, était enveloppé d'un manteau à petit collet comme on en portait sous le Directoire. Il demeura longtemps prosterné sous le froid et lorsqu'on l'aida à se relever son visage ruisselait de larmes. Et cependant, celui-ci, s'il n'avait pas trahi Napoléon comme Marmont, ne l'en avait pas moins traité d'usurpateur et d'aventurier dans la proclamation que, ministre de la Guerre de Louis XVIII, il avait fait afficher aussitôt après le retour de l'île d'Elbe.

Ce 14 décembre, et aux premières heures du lendemain, dans le froid et la nuit, tandis que la population parisienne s'est accordé un sommeil rapide pour se réveiller avant l'aube,

il y a eu des arrivées moins notables mais peut-être plus impressionnantes encore sur les berges de Courbevoie. Des fantômes, dans l'uniforme du passé, se sont multipliés d'heure en heure. D'abord, ce furent quatre officiers de la vieille garde en grande tenue, parmi lesquels le lieutenant-colonel Loubers, l'ancien major du bataillon de l'île d'Elbe. Après s'être prosternés devant le catalfalque, les quatre s'installèrent sur la rive avec l'intention d'y bivouaquer jusqu'au jour. Ils n'y restèrent point longtemps seuls. Des vieux, revêtus d'uniformes oubliés, impossibles, stupéfiants de misère, parurent, isolément, ou par deux, ou par quatre. Il y eut des escouades, puis de maigres pelotons, puis une compagnie, enfin presque un bataillon. On a pu compter, au jour, près de deux cents de ces impériaux, blanchis, sabrés, éborgnés, brèche dents, mais le verbe haut et rude toujours, le sabre battant des grègues de squelettes et traînant insolemment sur le pavé, tandis que les pipes des veillées d'autrefois se rallumaient aux feux improvisés de place en place. Vers cinq heures du matin, on a vu arriver à pied, épuisé de fatigue, un très

vieil officier qui avait fait cent vingt lieues, paraît-il, pour venir assister aux funérailles[1]. On remarquait, très entouré, l'ancien garde d'honneur Lecomte qui, depuis 1834, n'avait cessé de réclamer, à chaque session des Chambres, la translation des Cendres. Lui aussi s'attribuait le mérite de cette journée. Après deux officiers d'ordonnance de Napoléon, des officiers bleus brodés d'argent, le comte Alfred de Montesquiou et le capitaine de la garde nationale de Grenoble, Jean Dumoulin, attaché à l'Empereur pendant les Cent-Jours, sont venus les généraux anciens aides-de-camp que nous retrouverons tout à l'heure dans le cortège et, parmi eux, le lieutenant général Cubières, pair de France, qui a revêtu l'uniforme de son régiment de Waterloo, le 1er léger. Beaucoup de Polonais également sont là, soldats, officiers, généraux.

Des « civils » aussi se sont joints à ces militaires ; mais des civils qui ont fait campagne, les anciens dignitaires ou fonctionnaires de la cour de l'Empereur, des vieillards tous, grelottant dans le temple grec où ils ont cherché un refuge. Le général comte Philippe

1 Le *Siècle* du 18 décembre 1840.

de Ségur, que l'on voit avec eux, et qui se plaint tout haut de l'absence d'abri chauffé, n'a peut-être jamais autant souffert du froid pendant la campagne de Russie. Du moins, l'émotion des rencontres a-t-elle un peu ranimé les âmes. On rendrait difficilement l'impression éprouvée par tous ces anciens serviteurs de Napoléon en se trouvant ainsi réunis auprès de celui qu'ils avaient servi dans sa gloire. Un quart de siècle avait séparé ceux qui étaient aux adieux de Fontainebleau en 1814, ou qui, en 1815, s'étaient rencontrés dans les champs de Waterloo. Les visages s'étaient sillonnés de rides ; les cheveux étaient blancs ; on se voyait sans se reconnaître ; il fallait dire son nom et alors on se serrait les mains, tandis que les grognards, plus spontanés, s'embrassaient autour des feux de la berge et du pont de Neuilly qu'ils appelaient leur dernier bivouac. Dans ces groupes d'ailleurs, à mesure que le jour se lève, on grogne et on raille. Beaucoup de ces vieux soldats ont envoyé leur obole à la souscription ouverte par les cinq journaux libéraux ou bonapartistes. Ils ne trouvent rien d'assez bien dans ce qui a été décidé et fait pour le

retour de leur Empereur. Ils ont peu d'enthousiasme pour Louis-Philippe et sa dynastie et peu de goût pour la jeune armée de 1840, car ils ne comprennent pas la guerre d'Afrique.

Mais le plus beau, c'est au matin lorsque, après qu'ils ont escorté les Cendres du débarcadère jusqu'au char, on prétend les refouler, dans le cortège, après les conseillers généraux et les municipalités de banlieue. Un officier d'ordonnance du gouverneur de Paris intervient pour inviter les vétérans à céder le pas aux autorités civiles. Il se fait invectiver avec éclat : « Ceux qui ont ordonné la fête, clame l'adjudant-major Noisot du bataillon de l'île d'Elbe, ont oublié que l'Empereur marchait toujours au milieu de sa garde. » D'ailleurs, ajoute-t-il, la garde a pris sa place et saura bien la conserver. Un officier général se retourne vers ce bruit : « Les impériaux se fâchent? » demande-t-il. On lui répond en le traitant de Cosaque et d'Anglais [1]. Avec beaucoup de mal, enfin, on arrive à mettre de l'ordre dans ce chaos grondant, à organiser ce bataillon de vieux qui compte presque

1 Le *Messager* du 18 décembre 1840.

autant d'officiers que de soldats. Au surplus, s'ils grognent pour défendre leur rang, les anciens de la Moskowa bravent le froid avec plus de cœur que les jeunes. Plusieurs des soldats du 66e de ligne, le régiment de Courbevoie, aligné sur la rive et le pont de Neuilly, sont frappés de congestion sous les armes. La seule compagnie du lieutenant Bocher compte trois victimes, et, en les voyant emporter, l'un des hommes ose dire assez haut pour être entendu du jeune officier : « L'Empereur ne s'est pas contenté de faire tuer tant de monde de son vivant ; il faut qu'il en fasse périr d'autres après sa mort ! [1] » Les gardes nationaux ne sont pas moins éprouvés. Le capitaine Limet a un bras gelé. Son sergent-major, qui a fait les campagnes de l'empire, va chercher un pain sortant du four, vide la mie et oblige l'officier à mettre son bras dans cette gaine brûlante qui rétablit la circulation du sang [2]. Mais l'attente sur place n'en continue pas moins, terrible. On bat la semelle cruellement. Les chevaux fument. Enfin, sur les neuf heures, l'ordre

1 Charles Limet, *Souvenirs.*

2 Charles Limet, *op. cit.*

est donné d'avancer. Et le cortège s'ébranle tandis qu'aux salves de l'artillerie de Neuilly répondent les salves des Invalides et qu'avec le bourdon de Notre-Dame sonnent, comme pour un grand deuil ou pour une grande victoire, toutes les cloches de Paris.



L'itinéraire est très orné. Pendant toute la semaine précédente, des milliers d'ouvriers ont activé, jour et nuit, les préparatifs. Paris s'est couvert de carton pâte, de plâtre peint, de papier doré. Un décor d'opéra, avec du faux marbre, du faux or, du faux bronze, travestit les grandes avenues. Il semble que, depuis Courbevoie jusqu'à l'Esplanade, on ait déversé un fabuleux magasin d'accessoires.

A l'entrée de l'avenue de Neuilly se dressent de nombreuses estrades tendues de noir et garnies de banquettes de bal. L'une d'elles est baptisée « Tribune d'Austerlitz » et pour y louer des places il faut s'adresser, dit l'écriteau, à M. Berthellemot, confiseur. Aux Champs-Élysées, flottent, à bout de mât,

d'énormes bannières. Des urnes à feu, des colonnes, ornées d'écus de bronze en plâtre et surmontées d'aigles en carton doré dont quelques-uns s'envolent, alternent avec douze fantômes blancs symbolisant des Victoires. Le vent ébranle les piédestaux de bois peint et, plus d'une fois au cours de la matinée, toute cette splendeur risque d'être balayée par la rafale. Des estrades endeuillées s'appuient aux murs des jardins. Les maisons, les hôtels, ont paré leurs façades, Des balcons sont tendus de noir ; d'autres, de pourpre ; d'autres sont plus gaîment enrubannés de tricolore. Les trois couleurs proscrites en 1815, réhabilitées en 1830, sont de nouveau, aujourd'hui, les couleurs de fête et de gloire. Elles flottent partout, dominent tout et prennent, dans cette évocation de vingt ans de victoire nationale, leur revanche de Waterloo.

Au sommet de l'Arc de triomphe enguirlandé et festonné, ceinturé de mâts et de bannières, on a imaginé un groupe d'apothéose : l'Empereur, dans son costume du sacre, est debout devant son trône, entre deux figures qui représentent le génie de la guerre et le génie de la paix. Sur le pont de la Con-

corde se trouvent alignés, en une double haie de médiocres silhouettes, la Prudence, la Force, la Justice, la Guerre, l'Agriculture, l'Éloquence, les Beaux-Arts et le Commerce. Aux deux bouts du pont, des mâts avec aigles et bannières. Une statue colossale de l'Immortalité orne le perron de la Chambre des députés. Devant les Invalides, l'Histoire se substitue aux symboles. Pour faire place au cortège, on a enlevé du milieu de l'avenue une petite fontaine surmontée du buste de Lafayette que couronnaient des immortelles. Des deux côtés de l'Esplanade se dressent des figures héroïques colossales en plâtre. Il y a, dans cette compagnie d'honneur, nos grands rois de tous les siècles, Clovis, Charlemagne, Philippe-Auguste, Charles V, François Ier, Henri IV et Louis XIV très étoffé et d'assez haute allure. On voit une Jeanne d'Arc qui tient une palme en écran devant ses yeux. On retrouve les capitaines d'autrefois, Du Guesclin, Bayard, Turenne, mêlés aux soldats de la Révolution, La Tour d'Auvergne, Marceau, Desaix, Kléber, et aux maréchaux de Napoléon, Masséna, Mortier tué il y a six ans par

la machine de Fieschi, Macdonald, mort depuis quelques mois à peine, et Ney, qui, exécuté pour n'avoir pas su empêcher le retour de l'île d'Elbe, est réintégré à son rang de héros pour assister au retour de Sainte-Hélène. Entre les statues sont disposés des pots à feu emplis pour le moment de neige et qui, tout à l'heure, flamberont comme d'énormes bols à punch. Au fond, en face du dôme, une statue de l'empereur dont la robe impériale en faux bronze, apparaît mouchetée de tâches car le plâtre a mal séché. Enfin, sur les côtés de l'Esplanade, d'immenses estrades pour les invités des Chambres, du gouvernement, de l'administration, et de tous les hauts personnages de l'État, sont déjà garnies de leurs 36.000 spectateurs. Sur les planches et les gradins, on est informé par affiches, que, à la fin de la cérémonie, Leroy, limonadier, rue de la Serpe, près des Invalides, tiendra à la disposition du public des vins fins et des pâtisseries chaudes.

On calcule que le cortège ne passera pas avant midi sous l'Arc de triomphe de l'Étoile. Dès dix heures, hors de l'itinéraire, il n'y a

plus dans les maisons que les infirmes. Les loges elles-mêmes ont été abandonnées, ce qui va faire la joie des cambrioleurs. Les plaintes arriveront nombreuses, le soir, aux postes de police où l'une des victimes, le relieur Bradel viendra déclarer qu'on lui a volé pour 12.000 francs de titres, pendant que son concierge, garde national, était à la parade avec sa compagnie.

Les troupes de la ligne avec, déjà, l'uniforme moderne, pantalon garance, capote bleue, shako en pointe, et la milice citoyenne qui fait bonne figure dans ce froid, sont rangées des deux côtés des avenues dont la chaussée reste longtemps envahie par le populaire. Devant les Invalides, où l'attente sera très longue, on a allumé des espèces de feu de bivouac et les soldats, transis, viennent se chauffer tour à tour.

De jolies grisettes en leur toilette de fête passent avec des bandes d'étudiants ou de rapins, toutes les Mimi et toutes les Musette, une chanson de Béranger aux lèvres, avec tous les Marcel et tous les Rodolphe. Rue Saint-André des Arts, trois ouvriers en fête se dirigent vers les Invalides. L'un d'eux

saute, danse et fait mille folies en criant : Vive l'Empereur ! Un curieux emmitouflé, qui se hâte, regarde ces gens et sourit. Ce bourgeois affairé, au regard vif dans un visage rasé, est M. Victor Hugo qui va prendre sa place dans la première estrade à gauche de l'Esplanade. De temps à autre on voit passer dans la multitude quelque vieil uniforme qui n'a pu se rendre à Neuilly. Dans la rue Saint-Honoré, à peu de distance du Palais Royal, un vieillard en shako, pilonnant vers les Champs-Élysées, bute contre un pavé et sa jambe de bois se brise dans la chute. On relève l'infirme : c'est un nommé Adrien Béroul, soldat d'Austerlitz. Il avait fait des lieues pour aller au-devant de l'Empereur. Il se désespère. Et l'on voit alors deux jeunes gens, commis marchands de la rue Saint-Denis, qui soulèvent l'invalide et l'emportent, au milieu des bravos des spectateurs, vers la place de la Concorde.

Le parcours a été sablé. Aux Champs-Élysées, les arbres dépouillés par l'hiver sont pris d'assaut. Des branches surchargées se brisent. Deux hommes tombent de si haut et si malheureusement que l'un est tué et l'autre

grièvement blessé. Le bruit s'est déjà répandu qu'à la première salve des Invalides un tampon qu'on avait oublié de retirer d'une pièce a broyé les jambes d'un municipal. Des gendarmes en bourgeois, facilement reconnaissables, se mêlent aux groupes. Une multitude de petits marchands font des affaires. Car c'est aussi un grand jour pour les gagne-petits. On vend des programmes de la fête, des numéros du *Moniteur*, des complaintes, des chansons patriotiques, des poésies, des brochures donnant un récit de l'exhumation, des images d'Épinal de l'atelier Pélerin : l'*Apothéose de Napoléon*, par Georgin, *Napoléon à Sainte-Hélène*, *Napoléon à cheval*, *Napoléon et son fils*, l'*Exhumation des cendres de Napoléon*. On vend encore des aigles, de menus objets de bois, pipes, tabatières, cent bibelots avec le profil de Napoléon ou les emblèmes de l'Empire. D'autres porteurs d'éventaires crient : « Tabacs et cigares !... Des cigares et du feu ». Des marchands de café et de punch chaud promènent d'extraordinaires récipients de cuivre en forme d'urne et voilés de crêpe.

[1] Le *Commerce*, du 18 décembre 1840.

La foule est animée, bruyante, houleuse, émue aussi, mais d'une émotion sans tristesse. Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas un jour de deuil pour Paris. C'est un jour de fête. Le peuple qui a le sens des désignations exactes l'a dit : « C'est la Fête des Cendres ». Les étrangers et aussi quelques Français, qui ont noté le manque de recueillement de la rue, ont peu compris ce qu'était cette journée pour l'âme populaire : « Les quatre-vingt mille hommes de troupe, a constaté la duchesse d'Albuféra, donnaient l'aspect d'une revue bien plus que d'un enterrement. » Une revue c'est bien un peu cela. Et c'est autre chose encore. Tant que ce mort restait proscrit ne semblait-il pas qu'un peu de la France demeurait prisonnière de la Sainte-Alliance? La libération des Cendres est une libération nationale. Par ses cris tout à l'heure, car à certaines minutes, quoi qu'en aient dit les observateurs de salons, elle aura tout de même de redoutables mouvements convulsifs, la foule exprimera son indignation que cette délivrance ait été si tardive. Notez, d'ailleurs, que, des centaines de milliers de gens qui forment, aux Champs-Elysées, une formidable et

grandiose cohue, les sept dixièmes n'ont connu ni l'empereur, ni l'empire. Mais ils ont été instruits par les récits de leurs pères, par les images et par les chansons. Et cet enseignement a un sens profond pour le peuple, par ce temps d'affaiblissement national et d'impuissance extérieure. On rend hommage « à celui qui, pendant quinze ans, a fauché, chaque printemps, les générations nouvelles[1] ». On peut discuter « cet enthousiasme d'une nation pour celui qui l'a glorifiée et dépeuplée »; mais cet enthousiasme existe, il est quasi unanime et il prouve qu'un peuple préfère même les cruels sacrifices de la guerre à la trompeuse quiétude d'une paix trop humiliée[2]. Un témoin étranger, surpris de ces élans populaires vers le mort, écrivait : « Il a dû y avoir dans cet homme quelque chose de grand et de noble, quelque chose de généreux et d'attachant, pour avoir laissé un souvenir si cher au peuple, un nom entouré d'un respect si constant, d'une si durable

1. D'Alton Shée. Mém., II, 90-91.

2. « L'humiliation extérieure à laquelle le cabinet Guizot vient présider pèsera sur lui de manière à l'écraser ». (Duchesse de Dino, *Chronique*, 6 nov. 1840.)

affection[1]. » Ce n'est pas tout. Le cri de « Vive Napoléon! » en ce 15 décembre est à la fois un défi aux provocations étrangères et une protestation menaçante contre ce que Henri Heine a appelé la « vilaine patience » du roi Louis-Philippe. Certes, on ne s'y trompe pas en haut lieu. La fête ne finira-t-elle point en émeute? On redoute une « journée ». Mais pour et contre qui cette journée? Au profit de Thiers contre Guizot, ou bien au profit du prisonnier de Ham contre Louis-Philippe? On pense que quelque chose sera au moins tenté, peut-être par les impériaux, plus probablement par les républicains du *National*, et presque certainement par les amis de M. Thiers. Celui que l'on redoute le plus, c'est M. Thiers, ironique, agité, critiquant les dispositions de cette fête à laquelle il ne préside pas. On lui prête tous les machiavélismes. On le croit capable de tous les coups de force pour redevenir l'homme nécessaire. Le *National* a si violemment attaqué M. Guizot et, avec lui, le gouvernement et la dynastie, qu'on a dû faire saisir

1. Thackeray, *Les funérailles de Napoléon*, traduction Le Foyer, Ed. Germer Baillière, 1869.

son numéro de la veille. Mais ces excitations n'ont pas été vaines, et l'on redoute tout de cette foule en apparence peu recueillie et simplement curieuse du spectacle : « Soyez sûrs, a dit Thackeray, avec une juste vision des choses, que Sa Majesté Louis-Philippe, en ôtant le matin son bonnet de nuit, dût adresser au ciel la prière de pouvoir le remettre tranquillement le soir ». Les ambassades d'Angleterre et de Russie sont gardées chacune par un bataillon, et l'on affirme que l'ambassadeur de la Reine, lord Granville, a envoyé une lettre circulaire à tous les Anglais résidant à Paris pour leur conseiller de ne pas se montrer dans les rues [1].

Le canon et les cloches produisent leur effet habituel sur les nerfs sensibles de la foule. Le tumulte populaire s'accroît. Des patrouilles de municipaux casqués de cuivre, les beaux hommes de l'armée comme aujourd'hui, commencent à dégager la chaussée et à re-

1. Ce qui, tout de même, eût été exagéré. Mais on le disait et on l'imprimait. « Les journaux français publiaient ces nouvelles et nous prévenaient charitablement du destin qui nous attendait. » Thackeray, *op. cit.*

fouler les masses derrière les soldats et la garde nationale.

Il est près de midi. Réfugions-nous, pour voir passer le cortège, dans l'un de ces hôtels des Champs-Élysées qui, les uns en retrait dans leurs jardins, les autres aux angles des voies nouvellement tracées, ouvrent leurs fenêtres comme des loges, sur le parcours. Il y a dès l'aube, en ces lieux, beaucoup de monde. Les maîtres de la maison ne se sont guère couchés et n'ont pas du tout dormi. Les invitations aux amis ont été distribuées depuis des semaines. Les enfants, naturellement, sont de la fête; on leur a réservé une pièce, avec des jouets, des gâteries, des déjeuners bien chauds. On a allumé partout un feu d'enfer. A mi-chemin entre le Rond-Point et l'Étoile, on remarque, parées de crêpes et de bannières, les fenêtres du charmant hôtel dix-huitième siècle qui existe encore aujourd'hui [1] et où jadis, sous l'Empire, le comte Marescalchi offrit de si belles fêtes à Napoléon. Dès 1830, le comte de Flahaut s'est installé

1. C'est l'hôtel de Massa, aux nos 52 de l'avenue des Champs-Élysées et 111 de la rue de la Boëtie.

dans cet hôtel avec sa ſemme et ses cinq filles et, ce 15 décembre, la comtesse, une Anglaise convertie à la religion de l'Aigle[1], a convié « les vieux restes ſéminins de l'Empire ». L'expression est de la duchesse de Dino. Il existe encore, en effet, en 1840, de très notables survivantes. L'une à qui l'on songe tout de suite, car elle porta la double couronne, l'ex-impératrice et reine Marie-Louise, indigne de communier dans le souvenir qui s'évoque aujourd'hui, n'a point à paraître en cette ſête ſrançaise. Elle vit d'ailleurs, loin de ces rumeurs du grand passé, dans son duché italien où nul ne visite cette Allemande, alourdie par l'âge, voûtée, marquée de couperose, et dont la sentimentalité hésitante se trahit par les trois anneaux superposés qu'elle porte au doigt des alliances... En 1840, il demeure plus de maréchales que de maréchaux de l'Empire. La duchesse d'Auerstaedt, princesse d'Eckmülh, veuve depuis 1823, survivra cinquante ans à son mari, recluse

1. Elle était la fille unique de Lord Keith, le fameux amiral anglais qui obligea Masséna à capituler dans Gênes en 1800 et qui fut en 1815 chargé de notifier à Napoléon son internement à Sainte-Hélène.

en son domaine de Souvigny où elle mène le train le plus simple du monde. Moins retirée, la duchesse de Montebello collectionne en son hôtel de la rue de Grenelle de précieuses japoneries. La jolie Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély, qui fut l'une des parures de la cour impériale, vivra assez longtemps pour voir son fils, colonel en 1840, devenir maréchal de France sous Napoléon III.

La duchesse de Dino signale qu'une princesse et deux duchesses de l'Empire se sont rendues à l'invitation de la comtesse de Flahaut. La princesse de la Moskowa, la veuve de Ney, assiste, dans la gloire restituée à son nom, à l'apothéose impériale. Elle aussi est vengée de 1815 par 1840. Il a bien fallu que l'on dressât pour ce jour une statue à son mari, le fusillé de l'Observatoire, puisque l'on rangeait sur le chemin de Napoléon tous les héros de France. La maréchale Ney, maintenant fière de ses fils et heureuse par eux, ne peut pas ne pas évoquer, en ces instants de revanche, cette heure blême du 6 décembre 1815 ou on la vit errer, en criant grâce, dans les escaliers des Tuileries jusqu'à cette atroce minute où le roi fit dire que « l'au-

dience sollicitée par Mme Ney serait désormais inutile ». Ah! comme les rumeurs vivantes de la foule, au-dessous d'elle, de cette foule toute napoléonienne aujourd'hui, la redressent vengée! Auprès de la princesse de la Moskowa, la duchesse de Rovigo et la duchesse d'Albuféra, née Clary, sœur de la reine de Suède, et qui, comme la maréchale Davout, survivra un demi-siècle à son mari, sont les plus entourées. Les trois femmes, qui furent honorées par l'Empereur, qui appartinrent à sa famille militaire, auxquelles il avait donné les premiers diadèmes fleuronnés de sa noblesse, et qu'il se plaisait malicieusement, à quereller sur leurs toilettes, aux fêtes des Tuileries et de Saint-Cloud, ou aux parties de Compiègne, entre deux guerres victorieuses, peuvent se rapprocher pour parler du temps où fut choyée leur jeunesse, l'Époque qui leur semble maintenant si grande, si haute, comparée à ce qui a suivi... Le salon est animé. Des invités, informés, affirment que des régiments peu sûrs des villes voisines n'ont pas été appelés, que l'on a défendu aux troupes de se livrer à des manifestations, et que l'on redoute tout de la garde nationale. Il y aura des cris

contre Guizot, que l'on s'indigne de voir si haut placé en cette fête et l'on applaudit à la justesse de ces lignes du *Courrier Français* : « Celui qui va recevoir les restes de l'empereur est un homme de la Restauration, un de ces conspirateurs de salon qui allaient prendre par la main le roi de Gand derrière les lignes anglaises pendant que nos vieux soldats se faisaient tuer pour la défense du territoire dans les plaines de Waterloo ». Voilà ce que disent ou lisent les hommes. Cependant que, durant l'attente très longue, des invitées de Mesdemoiselles de Flahaut, des jeunes filles portant des noms de l'Épopée, fredonnent peut-être, une main sur le piano, la dernière œuvrette de Mme Desbordes-Valmore qui vient de mettre des paroles sur la mélodie du *Saule* de Rossini et en a fait un souvenir musical de Sainte-Hélène.

Au-dessus du rond point des Champs-Elysées, la vicomtesse de Vaufreland reçoit le monde légitimiste, le vicomte de Vaufreland ayant été, en 1830, le secrétaire général du ministre de la justice Peyronnet, l'un des signataires des ordonnances. On cause, on évoque, on compare, on critique. On critique

beaucoup. L'emphase de la décoration paraît intolérable. Et certainement on répète dans ce cercle le jugement qu'exprimait le mois précédent M. Doudan au vicomte d'Haussonville : « Si une voiture de poste s'arrêtait à la porte des Invalides pour y déposer le cercueil de l'Empereur, repris après une bataille de Sainte-Hélène, cela serait grand ; mais les statues de l'Eloquence et de la Justice et de l'Idéologie, et de la Guerre et de la Paix, exécutées en plâtre et en osier sur des dimensions gigantesques, seront l'image parfaite de nos impressions et de nos idées. » Et l'on affirme aussi, comme M. Doudan, que « toutes ces émotions tirées du vieux garde meubles de l'Empire ne peuvent pas supporter le grand air. » C'est bien l'avis de M. Berryer, le grand avocat légitimiste qui, en septembre, a cependant prononcé une admirable plaidoirie devant la Chambre des Pairs pour le prince Louis-Bonaparte, mais qui ne redoute plus les résurrections de l'Aigle. M. Berryer est venu dans ce salon en son éternel habit bleu clair à boutons d'or, très haut boutonné comme celui du roi Louis XVIII ; mais il a pris place à une table de jeu avec M. de Vau-

freland et M. Bocher père[1], et il se désintéresse complètement de ce qui se passe au dehors.

On s'accorde d'ailleurs ici à trouver l'avenue ridicule et son public indécent. On ajoute, pour se consoler d'avoir cela sous les yeux, que c'est bien pis encore sur l'esplanade des Invalides où l'on a eu cette idée scandaleuse d'aligner en haie tous les rois de France sur le passage de Bonaparte. Les a-t-on mis là pour présenter les armes à l'usurpateur? Vraiment, dira la duchesse de Dino « on est fou de notre temps ». Au moins aurait-on dû ne point mettre en ce lieu l'effigie du grand Condé. Voyez-vous ça? Condé offrant une couronne à l'assassin de son petit-fils? Il fallait un Louis-Philippe pour tolérer cela!... Car on est peu tendre, pour la famille royale dont on juge, en cette cérémonie, le rôle hypocrite et déplacé.

Ici et là, chez les légitimistes comme chez les impériaux, les conversations s'interrompent lorsque monte, plus vive, la rumeur de l'avenue. On s'impatiente contre la lenteur du cortège. Vers les onze heures, le temps

1. Charles Bocher, *Mémoires*, p. 358.

s'est couvert et il est tombé de la neige. Le convoi en armes va-t-il ressembler à une retraite de Russie? Mais non, le temps s'éclaircit presqu'aussitôt et l'on sent qu'il va y avoir du soleil. Des domestiques, cependant, tous les quarts d'heure, passent des linges chauds sur les vitres qui se couvrent de gel. Parfois, quand l'on perçoit des piétinements de chevaux, on ouvre une fenêtre. Des curieuses se précipitent, puis reculent vivement, avec de petits cris, sous la gifle du froid; et c'est un sauve-qui-peut dans le refuge des foyers[1]. Rien encore. Ce n'était qu'une fausse alerte. Et il y en aura plus de vingt de la sorte. Enfin, un bruit de foule énorme, profond comme le halètement d'un peuple, donne le signal auquel on ne se trompe pas. La rue annonce aux salons le cortège. Oh! maintenant les fenêtres s'ouvrent très grandes dans l'air glacé. Jeunes filles, aïeules, tout petits enfants, les uns et les autres enveloppés, encapuchonnés de châles superposés, se précipitent sur les balcons. On oublie le froid, les bons ou méchants mots sur la cérémonie, l'esprit qu'on vient de faire au

1. Souvenirs oraux de Mme de V. de L.

coin du feu. Les moins napoléoniens dans cette foule ou dans ces salons ne veulent rien perdre du spectacle. Il faut bien regarder l'Histoire qui passe.



C'est, d'abord, une longue procession militaire. La gendarmerie de la Seine, coiffée de l'ourson, ouvre la marche. Les gardes de Paris, au casque d'or enturbanné de peau de tigre, viennent ensuite précédant une cavalerie pimpante avec shapskas et flammes tricolores, deux escadrons de lanciers plastronnés de jaune. Les trompettes sonnent lentement leurs notes funèbres. La foule, où l'on remarque trois Cochinchinois émerveillés, s'écrase derrière le double mur de la ligne et de la garde. Les balcons sont bondés. Des fenêtres se détachent des grappes de visage, tendues vers le spectacle.

Des troupes d'infanterie défilent, le fusil renversé, ligne, garde municipale à pied, sapeurs pompiers avec le haut casque à chenille. Deux escadrons de grosse cavalerie

allument des cuirasses au soleil, qui se montre enfin. Un vieux général passe. C'est le chef de la première division militaire, un ancien aide de camp de Kléber, l'un des grands cavaliers de Napoléon, le comte Pajol, pair de France. Après Saint-Cyr et Polytechnique, après l'école d'état-major dont les dandys sont étroitement corsetés dans leur habit bleu clair, on voit s'avancer de l'artillerie, des chasseurs à pied, du génie, des cuirassiers encore, puis, en bon ordre, quatre escadrons de la garde nationale à cheval. Ces cavaliers bourgeois ont une convenable allure en leur tenue coquette qui rappelle un peu celle des anciens chevau-légers polonais : kurtka bleue, collet, retroussis et passepoils écarlates, épaulettes et aiguillettes blanches, shapska bleue soutachée de rouge avec chaînette, plaque à rayons portant un coq, et plumet rouge retombant. Un gros colonel parade devant le premier escadron. Et ce n'est rien moins qu'un ancien ministre, M. le comte de Montalivet, pair de France et intendant général de la liste civile.

Un mouvement dans la foule. Le maréchal Gérard, commandant supérieur des gardes

nationales, celui de qui dépend, en ce jour, l'ordre ou la révolution paraît avec Jacqueminot, son lieutenant, et un nombreux état-major. Ancien président du conseil des ministres de Louis-Philippe, deux fois ministre de la guerre, le comte Gérard, avec sa tête ronde et rude, est un soldat très populaire. Les Parisiens se rappellent qu'en 1830, il fut à l'Hôtel-de-Ville avec l'insurrection. Mais tous les Français lui doivent une gratitude pour l'ardeur, la violence même avec laquelle, sur la route de Wavre, le 18 juin 1815, il supplia Grouchy de marcher au canon de Waterloo. Si le commandant des corps de l'aile droite se fut rendu aux adjurations de cet inspiré, Waterloo eut été une victoire française et la cérémonie du 15 décembre n'aurait pas lieu. Le comte Gérard évoque-t-il ce passé, tandis qu'il descend lentement l'avenue devant la foule de Paris. On remarque son visage soucieux, mais on ne connaîtra que le lendemain la cause de cette visible tristesse. Le maréchal a appris ce matin même la mort subite d'un neveu filialement aimé, le colonel Louis Gérard, aide de camp de M. le duc d'Orléans. Et l'on saura gré au vieux soldat, très frappé,

très douloureux, d'avoir voulu rendre quand même ses derniers devoirs à Napoléon.

La garde nationale de Paris, représentée par la légion très sage, très orléaniste, du quartier de la place Vendôme et de la rue de la Paix, alterne avec la garde nationale de banlieue, grenadiers, voltigeurs, chasseurs, bonnets à poil et shakos, sous-officiers corpulents, lieutenants à lunettes, trop raides au port d'armes. Puis un vide se produit sur la chaussée soudainement débarrassée de troupes. Dans un carrosse noir et argent on distingue la silhouette en surplis d'un prêtre, l'aumônier de la *Belle Poule*, l'abbé Coquereau, qui, dans la joie de son âme chrétienne et dans l'ivresse de son exaltation romantique, précède sur la voie triomphale les Cendres délivrées.

Derrière une musique, un figurant, dans une tenue bleue de ciel brodée d'argent d'officier de la maison impériale, précède un cheval d'armes que conduisent deux piqueurs vert et or. Le peuple, confiant, murmure avec respect :

— Le cheval de Napoléon !

Car beaucoup croient à cette longévité miraculeuse d'un coursier d'Austerlitz ou d'Eylau.

Mais, si ce cheval de bataille n'est en réalité qu'un bon vieux cheval des pompes funèbres, habitué à tenir cet emploi guerrier dans les enterrements militaires, du moins porte-t-il la véritable selle de Bonaparte consul, la selle de Marengo, assez usée et qui est de velours amaranthe chargé d'or ainsi que la housse et les fontes des pistolets. Contrairement à l'usage, le cheval, recouvert d'un crêpe violet semé d'abeilles, précède le char funèbre au lieu de le suivre.

Mais ce char n'arrive toujours pas. Le cortège s'est immobilisé. L'artillerie tonne. Napoléon est arrêté sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile et une salve de vingt et un coups de canon annonce cette station grandiose. Le char domine alors tout le cortège. Il est dressé sur cent mille têtes. La scène d'apothéose que les ordonnateurs ont imaginé de placer sur le sommet du monument où de quatre trépieds s'élancent de longues flammes, est en réalité sous sa voûte. L'instant est merveilleux de silence recueilli, d'émotion nationale. On sent battre à grands coups le cœur des multitudes. Tous les triomphes réunis de Napoléon vainqueur n'auraient rien

pu offrir de comparable à cet immense triomphe de la mort. « En ce moment, la France relève de sa dernière défaite, le glorieux vaincu de Waterloo ». Et c'est le *Journal des Débats* lui-même qui, dès le lendemain, dira cela.

Le cortège se remet en marche. Après le bataillon doré des officiers généraux, après le grand carrosse de la commission de Sainte-Hélène où l'on entrevoit les silhouettes brodées de M. de Rohan-Chabot et du lieutenant-général Gourgaud, quelque chose de splendide s'avance, un champ de dahlias gigantesque a dit Victor-Hugo, une ardente floraison tricolore, les 86 drapeaux des départements auxquels s'ajoute le drapeau d'Alger porté par un sous-officier de la garde municipale, le seul corps d'ailleurs qui n'eut point touché la terre d'Afrique.

— Vive Joinville ! Vive la *Belle Poule !*

Ces cris, très répétés, montent de l'avenue et descendent des balcons. Ils saluent le jeune prince qui apparaît à cheval à la tête des marins de la *Belle Poule* et de la *Favorite*. Bruni, grand et beau, avec, sur son uniforme de simple capitaine de vaisseau, le large

cordon de la Légion d'honneur qu'il porte pour la première fois et qui lui donne grand air, Joinville a un égal succès auprès du peuple de la rue et auprès des curieuses élégantes des fenêtres pavoisées de deuil. On sait gré au fils du roi de la sollicitude avec laquelle il a veillé sur les restes de l'Empereur. On le remercie « des émotions que cette solennité a réveillées dans tous les cœurs comme si cette tardive réparation eût été son œuvre[1] ».

— Vive Joinville !

Le Prince, très grave, très militaire, mais avec l'empressement d'une politesse toute royale, répond de la tête et du geste. Il est évidemment, aujourd'hui, tout à fait réconcilié avec son « métier de croque-mort ». Ses marins bleus, en veste ronde, coiffés du chapeau verni, pistolet à la ceinture, sabre au côté, sont fort acclamés aussi. Ils sont la garde d'honneur du char comme ils ont été la garde d'honneur du cercueil. Car voici, maintenant, le carrosse funèbre :

Imaginez, traînée par seize chevaux caparaçonnés d'or, une éblouissante pyramide, de

1. *Journal des Débats*, du 16 décembre 1840.

l'or en marche, des étages d'or, quatorze victoires d'or portant, sur un bouclier d'or, le cercueil : « Ah ! dira la duchesse de Dino quand on lui fera le récit de ces funérailles, j'aime Napoléon rapporté en France sur un bouclier ». Mais, en réalité, ce sarcophage que l'on voit revêtu du manteau impérial, n'est qu'un simulacre. Le véritable cercueil est enfermé dans le soubassement et il échappe au regard. La foule, cependant, croit ce qu'elle voit. Elle ne doute point que Napoléon repose sur ce bouclier fulgurant. Elle acclame l'Empereur. Elle tend à bout de bras ses enfants vers le mort qui passe. Elle se précipite pour suivre l'échafaud roulant qui, hérissé de drapeaux, et voilé d'un immense crêpe violet piqué d'abeilles d'or, dresse le cénotaphe à la hauteur des seconds étages.

Deux maréchaux, un vice-amiral et le lieutenant-général ancien grand maréchal du palais tiennent les cordons. Les deux maréchaux sont le duc de Reggio, grand chancelier de la Légion d'Honneur et le comte Molitor. Si, comme il est certain, les survivantes de la société impériale qui occupent en ce moment les fenêtres de l'hôtel Flahaut ont

la malice où la sévérité de rapprocher deux dates, elles ne peuvent pas ne pas se souvenir qu'Oudinot, non employé par l'Empereur pendant les Cent-Jours, fut, dès après Waterloo, l'homme de Fouché et de Louis XVIII, qu'il débaucha Davout et hâta le second effondrement de l'Empire. Il doit leur paraître singulier que ce même Oudinot, en 1840, occupe, auprès de Napoléon, l'une des places d'honneur du dévouement. Vraiment, il faut, pour accepter cela, se rappeler que ce soldat, présenté par Napoléon à Alexandre comme le Bayard de l'armée française, fut superbement criblé de blessures au service de l'Empereur. Ah ! les temps sont une fois de plus changés. Il y a de nouveau de la gloire à servir Napo-

1. Avec Soult, en 1840, survivent six seulement des vingt-six maréchaux de l'Empire : Moncey, le gouverneur des Invalides, Oudinot, grand chancelier de la Légion d'Honneur, Grouchy, Victor, Marmont et Bernadotte qui est depuis 1818 le roi de Suède Charles-Jean XIV. Marmont, rayé par Louis-Philippe de la liste des maréchaux de France se livre à de hasardeuses opérations industrielles qui achèvent de le ruiner. Le *Commerce* du 29 mai signale que « le maréchal Marmont qui se qualifie duc et pair de France, vient de prendre un brevet en Bavière pour le perfectionnement des hauts-fourneaux ».

Molitor, Gérard, Clauzel, Valée et Sébastiani complètent la liste des dix maréchaux de France de 1840.

léon. Avec tout le monde, les anciens grands officiers de l'Empire sont revenus à l'Empereur. Soult, le premier, s'est agenouillé devant les Cendres. Oudinot, vieillard fragile sur ses jambes mitraillées, septuagénaire affaibli, à peu près borgne, a tenu, « pour honorer son ancien général », diront les journaux, à faire le trajet à pied, depuis Courbevoie en grand uniforme et sans manteau, malgré le froid mortel.

Le comte Molitor est bien à son rang de fidélité dans ce cortège. Il a ramassé assez de gloire sous Napoléon pour faire oublier au maître jaloux qu'il avait acquis déjà des lauriers sous Moreau. Il fut l'un des lions de la campagne de France et revint ardemment à l'Empereur en 1815, ce dont lui tiendra d'abord rancune la Restauration qui ne rendit qu'en 1818 son épée à ce brave.

L'amiral Duperré, l'héroïque commandant de la *Sirène* et de la *Bellone* sous l'Empire, le préfet maritime de Toulon pendant les Cent-Jours, représente auprès du char le grand état-major de la marine.

Quant à Bertrand, il représente Sainte-Hélène et l'infortune impériale. Pour cela, il

est acclamé, applaudi, idolâtré par la foule. Le vieillard, déjà brisé par tant de fatigues, supporte difficilement ces dernières émotions. Il s'appuie au bras d'un officier et on le voit pleurer depuis Courbevoie jusqu'aux Invalides [1].

Les anciens officiers civils et militaires de la maison de l'Empereur suivent immédiatement le char. Des fenêtres du salon Flahaut, les « vieux restes de l'Empire » regardent, avec une émotion faite de mille souvenirs personnels, défiler ces autres vieux restes, les survivants brodés et dorés des fastes disparus. Ces généraux de Napoléon, ces aides de camp, ces écuyers, ces préfets du palais, ces chambellans, ces secrétaires, ne sont cependant pas tous des vieillards. Ornano, par exemple, qui marche en tête des militaires à cause de son cousinage avec l'Empereur, n'a que cinquante-six ans. Il lui reste encore vingt-trois ans à vivre, toute une carrière qu'il finira, vers le milieu du second Empire, grand chancelier de la Légion d'Honneur et maréchal de France. Pour le moment, il y a près de trente ans qu'il est divisionnaire. Le superbe

1. Le *Siècle* du 18 décembre 1840.

soldat d'Austerlitz, d'Iéna, de la Moskowa, laissé pour mort sur le champ de bataille de Krasnoé et ramassé par Napoléon dans sa dernière voiture, fut l'un des fidèles de Fontainebleau aux plus mauvaises heures. Il est aimé et respecté de tout ce qui est vieux soldat. On le salue au passage.

Auprès de lui, les Arrighi, père et fils, sont encore de la parenté impériale, le premier, le duc de Padoue, divisionnaire après Essling, pair de France des Cent-Jours, peu rallié à Louis-Philippe et qui survivra au coup d'Etat pour entrer au Sénat de Napoléon III.

Le lieutenant général, comte de Flahaut, pair de France, paraît, sanglé dans ses cinquante-cinq ans qui en semblent quarante. Les vieilles dames qui furent le printemps des Tuileries se rappellent le général de vingt-huit ans, aimé de la reine Hortense et de tant d'autres. Les vétérans n'ont rien oublié de la fidélité ardente, emballée, intransigeante, de ce soldat pour son Empereur. Ils savent sa réponse cinglante au maréchal Davout lorsque celui-ci, en juin 1815, converti par raison ou par illusion patriotique, à la cause du roi, invitait Flahaut à conseiller

à l'Empereur de se hâter sur la route de l'exil. « Sans quoi, nous serons obligés de le faire arrêter », avait conclu le prince d'Eckmühl. « Monsieur le maréchal, avait riposté Flahaut, il n'y a que celui qui donne un pareil message qui soit capable de le porter. Quant à moi, je ne m'en charge pas. Et si, pour vous désobéir, il faut donner sa démission, je vous donne la mienne. » Ce magnifique et généreux insolent était proscrit le mois d'après. Flahaut, maintenant choyé aux Tuileries et chargé d'honneurs, se souvient-il des mauvais jours ? Il a encore devant lui une grande carrière. Il connaîtra de surprenants destins. Son fils, Morny, refera l'Empire et lui, l'aide de camp de Waterloo, mourra la veille de la capitulation de Sedan.

Voici encore, dans l'état-major impérial, le bouillant Exelmans, l'ancien grand maréchal de la cour de Murat, divisionnaire à la Moskowa, l'un des infatigables de la retraite de Russie et de la campagne de France, merveilleux à Châlons-sur-Marne, à Vitry, à Craonne, à Reims, traduit en conseil de guerre sous la première Restauration pour n'avoir pas voulu oublier les bienfaits du

roi de Naples, proscrit en 1815, et rappelé en 1831 à la Chambre des Pairs où il ne se gêna point pour clamer que la condamnation du maréchal Ney était un « abominable assassinat. »

Solide toujours, malgré ses soixante-dix ans, passe le général Durosnel, l'ancien gouverneur des pages, l'un des héros de Moskirch, d'Austerlitz, d'Essling, et de toute la campagne de Russie. Voici, près de lui, le brave Corbineau, aide de camp de Napoléon en Russie et pendant les Cent-Jours, et, avec eux, Reille, Dejean, Perregaux, Bailly de Monthyon, Duchand, Cubières, Moline Saint Yon, Guéhéneuc, Boyer, acharnés aux dernières luttes et dont il suffit de dire les noms pour que se lève de la gloire. D'autres, de l'ancienne maison militaire impériale[1],

1. Le 1er novembre, de sa prison de Ham où il était détenu avec le prince Louis Bonaparte, le comte de Montholon avait écrit au maréchal Soult pour solliciter la grâce — que, libre, il aurait réclamé comme un droit — d'accompagner le cercueil impérial aux Invalides. Il rappelait qu'il avait fermé les yeux à l'Empereur et que Napoléon avait dit que ses services à Sainte-Hélène avaient été ceux d'un fils. Il promettait de se reconstituer prisonnier lorsque ce pieux devoir aurait été accompli. On ne jugea pas opportun de donner satisfaction à cette requête.

prolongent ce groupe doré de toutes les broderies qu'on lui a rendues. On reconnaît le comte Philippe de Ségur, le général Deponthon, du cabinet topographique, MM. de Montaigu, Alfred de Montesquiou, Langlois et avec eux, portant la tenue bleue et argent, cet ancien gantier de Grenoble, Jean Dumoulin, qui renseigna si utilement Napoléon à l'île d'Elbe que l'Empereur, dès son retour, n'hésita pas à l'improviser capitaine de cavalerie et à lui donner l'uniforme de ses officiers d'ordonnance. Il fallait pour cela que les services rendus fussent grands. Depuis Waterloo, le « baron » Dumoulin a été de toutes les conspirations impériales. Il fut de la révolution de 1830 comme il sera de la révolution de 1848. Et, soyez-en sûr, en cet instant, derrière le char, tandis qu'il regarde la foule, écoute les cris hostiles au gouvernement et compte les survivants de 1815, ce M. Jourdain de l'Epopée, enivré pour toujours de la gloire qui le frôla, se demande si un mouvement populaire bien préparé n'aurait pas eu des chances sérieuses de ramener un Empereur vivant aux Tuileries tandis qu'on conduisait le Napoléon mort aux Invalides.

La maison civile n'a point revêtu ses costumes brodés d'autrefois. MM. de Graville, de Saint Didier, de Montaron, de Mesgrigny, de Montguyon, le baron Lelorgne d'Ideville, M. Lameau sont en habit de deuil simplement. De même, les serviteurs, à l'exception toutefois de Marchand qui ne quitte plus son uniforme d'officier de la garde nationale. Le baron de Méneval, le secrétaire des commandements de Marie-Louise, « Monsieur Méva » comme l'appelait le roi de Rome, n'est point là. Affaibli, malade, il s'est fait conduire directement dans l'une des tribunes des Invalides.

Entre les survivants de la maison de l'Empereur et les débris de sa garde, on a donné rang officiel au préfet de la Seine, le comte de Rambuteau, ancien chambellan et préfet de Napoléon, au Conseil général de la Seine et aux municipalités, les seules autorités civiles du cortège. C'est un intermède froid. Mais, presque aussitôt, la foule se réchauffe au spectacle qui redevient grand.

Elle crie :

— Vive la Garde !

Ils sont un bataillon de ressuscités en uni-

forme, surgis on ne sait d'où, surveillants de chantiers, cochers de citadines, ouvriers du bâtiment, jardiniers de banlieue, invalides pensionnés, gagne misère de la ville et des champs. Nous les avons vus tout à l'heure à Courbevoie. On les a répartis en autant de pelotons de vingt-cinq hommes que la garde comptait de régiments. Des revenants de la grande armée ont complété les effectifs pour la parade. Les anciens demi-soldes ont reconstitué des cadres. Et tout cela s'avance, minable et triomphant, acclamé par le populaire, dans les salves d'artillerie et les volées de cloches.

En tête sont, comme de droit, les grenadiers légendaires aux capotes effilochées, avec le bonnet d'ourson, énorme, pelé, sa plaque de cuivre astiquée à neuf pour cette parade. Puis viennent pêle-mêle les artilleurs bleu sombre, les marins de la garde aux brandebourgs blancs, au gilet rouge, les voltigeurs au shako évasé. On remarque deux ou trois mamelucks décolorés, des vieux tristes et las qui s'appuient sur des cannes. Ils furent pourtant, nul ne l'oublie, les Orientaux magnifiques des charges de jadis, où ils cassaient les reins d'un homme d'un seul coup d'éperon.

Les cavaliers multicolores, démontés depuis vingt-cinq ans, vont avec l'infanterie; ce sont des hussards défraîchis, bleus, gris, marrons ou rouges, grègues collantes, dolmans éteints, pelisses galeuses, shakos énormes, jadis les têtes brûlées, les coureurs fous de Lassale, de Pajol, de Moncey. Ce sont des lanciers rouges, des gardes d'honneur équipés à la hussarde, cavalerie des mauvaises heures... Ce sont des grenadiers bleus à cheval, des dragons verts, des carabiniers en veste blanche, avec le casque panaché en chenille. Et ce sont, encore et surtout, évadés du charnier de Waterloo et maintenant voûtés, courbés, traînant la botte, de grands sabreurs de cuirassiers au casque bordé de peau avec l'habit bleu, l'épaulette rouge, presque l'uniforme actuel, bien qu'ils soient avec les grenadiers et les chasseurs dont Napoléon adopta la tenue, les plus impériaux des cavaliers de l'Empire.

Il y en a, de ces vieux, qui n'ont que des moitiés d'uniformes. Certaines capotes n'ont plus leurs boutons de métal. Des bonnets de police remplacent des shakos perdus ou crevés de misère. On voit des grognards défiler

dans leur ancienne tenue de ville, culotte de nankin ou chapeau bicorne. Ici ou là marche un trompette aurore ou citron, de grosse cavalerie, ou un long tambour-major habillé de brisques, ou encore le chirurgien bleu barbeau, par qui s'évoquent les terribles lendemains de victoire. Et pour compléter ce défilé, on voudrait y voir aussi, fagotées de défroques civiles, coiffées de leurs chapeaux haut de forme, les vivandières qui ont jadis secouru tant de blessés, la « mère » tabac, les « mamans » de Russie, rudes luronnes, sachant déchirer la cartouche et faire le coup de feu à l'occasion, contre les Espagnols ou les Cosaques. Avec une cinquantaine de Polonais groupés derrière une demi-douzaine de généraux en leur ancien uniforme coquet et brodé[1], ils sont peut-être cinq cents vieux soldats qui viennent de passer dans le chant du canon et des cloches et parmi les vivats de la foule[2].

1. Un ordre du jour du maréchal Gérard avait donné place dans le cortège, à la suite de la garde impériale, aux anciens officiers polonais. Ceux-ci marchaient en ordre sur quatre rangs, commandés par des officiers supérieurs, et précédés des généraux Dwernicki, Sieraski, Soltyk, Gawreswski, Mycielski (Le *Siècle* du 18 décembre 1840).

2. Souvenirs oraux de M. Charles Limet.

Car la foule secouée, galvanisée, crie maintenant à pleine gorge son enthousiasme et ses colères. Elle ne trouve pas si ridicule, elle, le défilé de ces « costumes de Franconi », raillés par les amis de la duchesse de Dino, par le comte Rodolphe Apponyi et par la société étrangère, inquiète et hostile. Elle acclame les souvenirs vivants en marche, et, de ce passé, flagelle le présent. Les cris ont commencé quand sont apparus Joinville et ses marins pour ne s'arrêter qu'après le passage des impériaux. On a crié « Vive Joinville ! » et, en même temps, « A bas les traîtres[1] ».

Mais la clameur de Paris s'est surtout élevée, ardente, lorsqu'est passé le char. Ce char, les masses ont tenté de le suivre. Il y a eu, tout le long du parcours, une poussée formidable. On s'est précipité, écrasé. « Ce qui paraissait le plus effrayant et aussi le plus imposant, a noté ce témoin étranger si violemment hostile au souvenir impérial : le comte

1. « On m'expliqua que cette manifestation était à l'adresse de mon père et de ses ministres, coupables de s'être refusés à lancer la France dans une guerre générale à propos des affaires d'Orient. » (Prince de Joinville, *Vieux souvenirs*).

Rodolphe Apponyi[1], c'est la terrible foule qui suivait le cortège où le regardait passer. La large avenue des Champs-Elysées ressemblait à un torrent tournoyant, tourbillonnant. Rien ne résistait à l'impétueuse curiosité de cette masse mouvante. Les pelotons de la troupe de ligne, ceux de la garde nationale, les soldats rangés pour protéger la voie contre l'envahissement, tout jusqu'aux barrières et échafaudages improvisés dans un but de spéculation, tout fut renversé, envahi et foulé sous les dix fois cent mille pieds des hommes, des femmes, des enfants qui formaient pour ainsi dire un seul corps muni d'un million d'yeux. » Aussi, le soir, ramassera-t-on, en quantité, dans les contre-allées de l'avenue des Champs-Elysées, des morceaux de robes, de châles, des chapeaux d'hommes et jusqu'à des souliers de femmes[2].

A mesure qu'on approche des Invalides, les cris redoublent et s'exaltent : « Vive Napoléon ! A bas Guizot !... Vive Napoléon ! A bas le complice de Dumouriez !... Vive Napo-

1. *Journal du Comte Rodolphe Apponyi*, publié par M. Ernest Daudet, III, 26 décembre 1840.

2. Le *Siècle*, du 18 Décembre 1840.

léon! A bas les hommes de Gand!... Vive Napoléon! A bas les Anglais! A bas les ministres! Vive la Garde! Vivent les Polonais! Vive l'Empereur!... »

Les légions de la garde nationale qui font la haie, les légions qui portent sur les boutons de leurs uniformes ces mots : « Liberté Ordre public », manifestent elles-mêmes avec le populaire, avec la « populace » dira Apponyi[1]. Et c'est bien là surtout ce que redoutait le gouvernement réfugié à cette heure, avec les Chambres, dans la chapelle des Invalides, loin des passions de la rue. Sur les douze légions, huit au moins dira le *Constitutionnel* du 16 décembre, ont fait entendre des cris contre les ministres. Le *Journal des Débats*, qu'on ne saurait suspecter d'exagérer la manifestation, parlera de quatre légions, la 5e, la 8e, la 11e et la 12e, soit le tiers de la garde nationale. Enfin, d'après les observations[2] d'un officier fort peu impérialiste, qui marchait avec le cortège, six légions sur douze la 4e, la 5e, la 6e. la 7e, une partie de la 11e

1. « Le cri : Vive l'Empereur! écrit-il *(loc. cit.)* était assez fréquent parmi la populace. ».

2. Rapportées par Apponyi, *loc. cit.*

et toute la 12e crièrent : « A bas Guizot ! A bas les traitres ! Vive l'Empereur[1] ! »



« Tout ce qui vient du peuple est grand, tout ce qui vient du gouvernement est petit », aurait dit Joinville à propos de la journée du 15 décembre. Le peuple a eu des élans rudes et des mouvements profonds dont le sens a échappé aux observateurs des salons et des ambassades. Il s'est exprimé d'abord par la voix de ses camelots, de ses vendeurs de chansons et d'images, hérauts des foules, répétant, d'un bout à l'autre de la capitale, parmi les multitudes, le nom de Napoléon. Mais les masses elles-mêmes, remuées, grondantes, ont acclamé l'Empereur avec des cris qui étaient des appels. L'apothéose de la rue, dans ses tumultes, avec son chaos, a été seule éloquente et vraie, et pour cela elle restera dans l'Histoire. L'apothéose des Invalides qui

1. On cria aussi : « A bas les forts détachés ! ». Protestation contre les projets de fortifications très raisonnables et très opportuns, mais où la méfiance populaire ne voulait voir qu'une arme donnée à la dynastie pour écraser les insurrections parisiennes.

va suivre, froide, menteuse, organisée par le Directeur des Beaux-Arts et des Théâtres, avec le concours du personnel de l'Opéra et la figuration des Chambres, est un simulacre mal réglé dans un décor surchargé et faux par l'exagération même de son deuil. C'est la comédie politique après le drame national.

Au reste, on n'a même pas pris le temps de régler convenablement la mise en scène. Le dais funéraire ne sera terminé qu'un peu avant l'arrivée du cercueil. Il a fallu, d'autre part, rétablir la décoration de la façade dont les draperies ont été arrachées par le vent durant la nuit. A huit heures du matin, l'église, au dehors comme au dedans, n'était encore qu'à moitié tendue. On a dû la débarrasser en hâte des échelles et des ouvriers. Enfin tout s'achève tant bien que mal et, de la cour Napoléon, par les portes de la chapelle ouvertes, on voit une longue galerie de feu aboutissant, à travers drapeaux et trophées, à un très haut catafalque illuminé qui tient la place de l'autel, reculé sous le dôme. A l'intérieur, les gens de goût trouvent qu'il y a un peu trop d'emblêmes et de velours historiés, trop d'écussons, trop d'N, trop d'abeilles,

trop d'or. Les ordonnateurs ont pensé que l'or était le symbole de la gloire ; ils en ont mis partout. Au-dessus des têtes, dans la pénombre, sont rangés les drapeaux pris à l'ennemi et soustraits aux recherches des alliés en 1814. Eux sont éloquents et vrais. On aurait pu en faire l'essentiel de la décoration, non l'accessoire.

D'ailleurs aucun recueillement dans l'église. Les invités, munis de cartes, se placent bruyamment dans les tribunes. Les attachés aux Beaux-Arts, qui font l'office de commissaires, vont et viennent au milieu du désordre, Des gens restent couverts. Les grenadiers de la 10e légion de la garde nationale, de service en ce lieu, sortent des victuailles de leurs gibernes. Il y a beaucoup de conversations à haute voix. Des conseillers d'État, des membres de l'Institut, se promènent en causant au milieu de l'église. Depuis dix heures jusqu'au moment de l'arrivée du cortège, ce lieu présentera l'aspect d'une bourse avec le mouvement d'une foire[1].

« On se demandait pourquoi le recueillement n'était pas possible. Un sentiment indéfinis-

1. Le *National*, du 16 décembre 1840.

sable opprimait tous les cœurs ; on avait la conscience de quelque chose d'incomplet et de manqué[1]. »

La vérité c'est que, à l'exception de quelques rares fidèles de Napoléon comme Méneval ou le baron Desgenettes ou le vieux comte de Las Cases que leurs infirmités ont empêché de suivre le cortège et qui se sont rendus directement à la chapelle, ce public des Invalides est fait de tous les indifférents et de tous les hostiles, des gens du gouvernement et de ceux de la politique, des invités de la Cour et de ceux de M. Guizot, sans compter quelques charmants visages trop connus pour qu'on puisse douter du genre de protection qui leur a ouvert les portes. Car toutes les « lionnes » sont là, alors que des veuves de héros de la garde dont les noms sont inscrits sur l'arc de triomphe de l'Étoile n'ont pu obtenir une place dans la plus modeste des tribunes.

Si l'on avait substitué à ce public, brodé et panaché, les deux mille vieillards des Invalides, on aurait retrouvé de la dignité, de l'émotion, de la grandeur. Mais les pension-

1. Le *Siècle*, du 16 décembre 1840.

naires de l'hôtel ne sont représentés dans la chapelle que par une section de porte-sabres, qui font haie en face de la garde nationale, avec leurs jeunes tapins bleus, groupés derrière un gigantesque tambour-major galonné d'argent.

Tout est désordre et confusion. La délégation de la Chambre des Députés, qui, vers onze heures et demie, arrive avec une escorte du 63e de ligne, est obligée, malgré cette puissante protection, de parlementer à la grille. Par contre, on vend des cartes d'invitation aux portes du monument. Trois audacieux n'ont pas hésité à se déguiser en prêtres[1] et à se faire de larges tonsures pour se mêler au clergé de l'église. Mais l'archevêque remarque vite ces trois abbés aux attitudes peu ecclésiastiques et qui, sur l'intervention du commissaire de police, doivent abandonner leurs places privilégiées. D'ailleurs, plusieurs des travées basses et des gradins supérieurs demeureront dégarnis. Le corps diplomatique n'est point officiellement représenté. Mais on en reconnaît quelques membres dans les tribunes de la nef où l'on

1. Le *Commerce* du 25 décembre.

remarque aussi les infants d'Espagne, alors à Paris. De cinq minutes en cinq minutes, arrive un officier ou un fonctionnaire. M. de Salvandy, en habit noir avec la plaque, fait une entrée qui aurait pu paraître solennelle dans un salon [1]. Un trompette de chasseur, un lancier rouge, se présentent et, comme on n'ose leur refuser le passage, ils s'installent sur la première banquette qu'ils trouvent libre.

Et le roi, et la cour ? Eh bien ! les souverains, les princes et leur suite, dames, aides de camp, et jusqu'aux précepteurs [2] sont arrivés vers midi par le pont des Saints-Pères et la rue de Varenne. Ils sont entrés par les derrières du monument en évitant la foule, et ils ont été conduits dans une chapelle sans autel, vraisemblablement l'ancienne chapelle des catéchismes, et l'actuelle chapelle Napoléon, décorée pour les recevoir. Louis-Philippe porte son habituel uniforme de lieutenant-général de la garde nationale. La reine et les princesses ont pris le deuil, « comme

1. Le *Siècle* du 16 décembre 1840.

2. La comtesse Mollien à la duchesse de Dino, *Chronique*, II, 436.

pour Louis XVIII[1] ». Le duc d'Orléans et le duc de Nemours ont leurs habits de lieutenants-généraux. Le maréchal Soult, M. Guizot, le chancelier Pasquier, sont, avec tous les ministres, dans ce salon improvisé où l'on entrevoit un moment M. Thiers. La famille royale tient cercle pendant une attente glacée de deux longues heures. On ne peut arriver à faire chauffer deux énormes cheminées pratiquées à la hâte, et qui vomissent à flots une effroyable fumée. On gèle et on suffoque. « Le souvenir de l'Empereur, a dit Mme Mollien, qui accompagnait Marie-Amélie, n'était dans la pensée de personne. On causait de tout excepté de lui. » On discutait sur l'heure probable de l'arrivée du cortège. Le chancelier se faisait remarquer par sa jovialité et ses comiques impatiences contre la fumée. La reine, qu'on n'avait pu empêcher d'accompagner le roi, tremblait de fièvre.

Enfin, les souverains et la famille royale sont priés d'aller prendre leurs places sous le dôme, à la droite de l'autel, tandis qu'un peu plus avant les membres de la Chambre des Pairs sont installés à la droite du catafalque.

1. Duchesse de Dino, *op. cit.*, II, 432.

Au dehors, les milliers et les milliers de spectateurs battent de la semelle sur leurs estrades. Les cloches continuent leurs carillons. Les vieux canons des Invalides font un bruit épouvantable, et, maintenant, à ces salves répondent celles du bateau impérial et des petits bâtiments de la flottille qui viennent de s'embosser dans la Seine en face de l'Esplanade. Les trois cents musiciens accordent leurs instruments. Des officiers généraux en manteaux pénètrent dans l'église. Les petits tambours battent aux champs et le clergé, revêtu des ornements de l'office des morts, s'avance jusque sous les orgues. Mais c'est une fausse alerte.

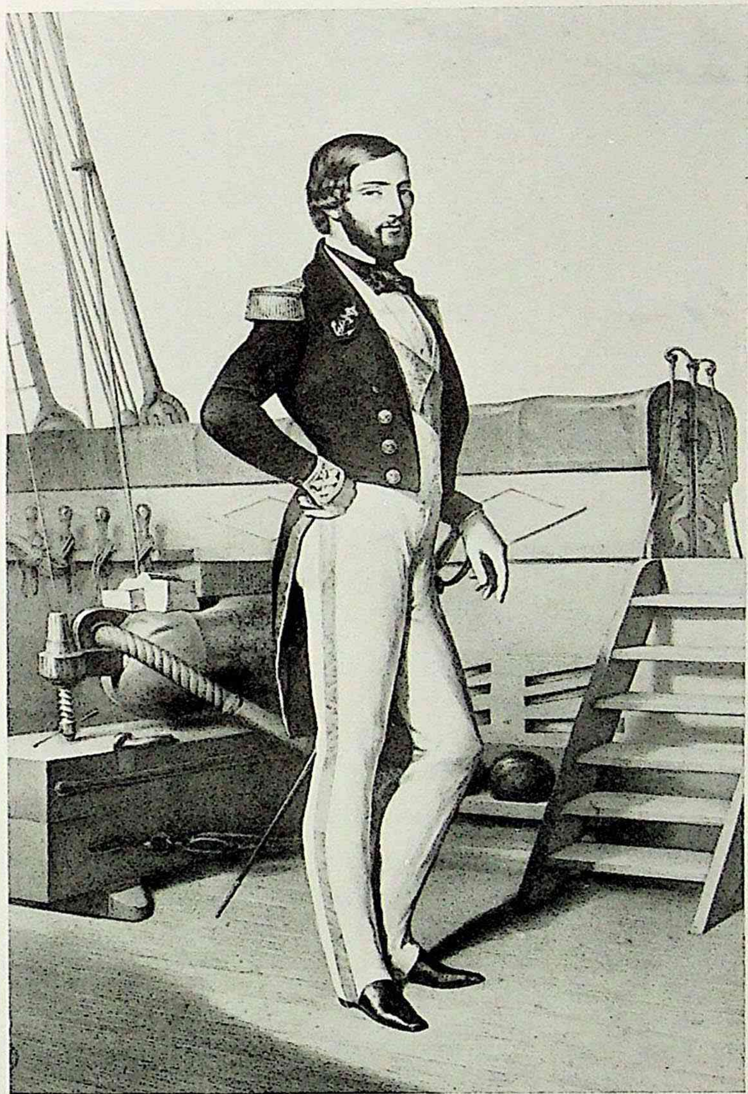
— Vous êtes en avance d'une demi-heure, dit un huissier au porte-croix.

Et les prêtres remontent. Tout est déplorablement réglé. Enfin, après deux heures, deux matelots de la *Belle Poule* s'avancent jusqu'au fond de l'église d'où ils ramènent un commissaire de police. Cette fois, le cortège est réellement arrivé. Les grenadiers de la milice présentent les armes, les vétérans portent le sabre, le clergé, une seconde fois processionne vers le porche, tandis que pénètre

dans l'église le général Bertrand appuyé au bras du général Exelmans. Enfin, le cercueil, recouvert du manteau impérial, paraît, au seuil de la chapelle, sur les épaules de trente-six vigoureux marins de la *Belle Poule* [1]. Joinville, sabre nu, très digne, très recueilli, précède, seul, le corps de Napoléon. La vision est grande. Elle contraint à l'émotion le public des travées et même celui des tribunes. Le roi Louis-Philippe s'est rendu au-devant du cercueil dans la nef. Le voici en face de Joinville. Le prince salue du sabre, simplement. Il ignore que l'on a arrêté en conseil des ministres les paroles historiques qui doivent être, à ce moment, échangées entre son père et lui. On a négligé de lui communiquer les mots de son rôle et il reste court. Louis-Philippe, après une hésitation, improvise une phrase de circonstance. On arrangera cela pour le *Moniteur* [2], et, le lendemain, le public apprendra qu'à Joinville lui disant : « Sire, je vous présente le corps

1 Les vieux sous-officiers que l'on avait d'abord désignés n'avaient pu réussir à soulever l'énorme sarcophage. (Joinville, *Vieux Souvenirs*).

2. Joinville, *op. cit.*



LE PRINCE DE JOINVILLE EN 1840

de l'empereur Napoléon », le roi a répondu : « Je le reçois au nom de la France. » Paroles simples et grandes, écrira Victor Hugo qui n'assistait pas à la cérémonie.

Ce n'est pas tout. Il y a encore la scène un peu déconcertante de la remise à Napoléon de l'épée d'Austerlitz par le roi Louis-Philippe. En présence de Moncey, le gouverneur presque nonagénaire et très affaibli, qu'on roule dans un fauteuil, et qui, depuis un mois, répète-t-on dans le public, a supplié ses médecins de le faire vivre jusqu'au 15 décembre [1], en présence des survivants de Sainte-Hélène et des maréchaux, le souverain prie le général Bertrand de placer sur le cercueil la glorieuse épée de Napoléon. L'aide de camp Athalin porte l'arme sur un coussin. Il la remet d'abord au maréchal Soult, président du conseil, qui la présente à Bertrand. Mais le vieillard chancelle de fatigue et d'émotion, et Gourgaud à sa place doit faire le geste. Le journal bonapartiste le *Commerce* notera avec satisfaction que le roi évita de toucher lui-même l'épée de l'Empereur. On déposa aussi sur le cercueil le chapeau d'Eylau

1 Il vivra jusqu'en 1842.

et une croix de la Légion d'honneur, et, s'il faut en croire le *Commerce* encore, qui note le fait comme bien caractéristique de toute la comédie officielle jouée ce jour-là, cette croix portait l'effigie d'Henri IV.

Maintenant, voici le sarcophage sous son dais. La cérémonie religieuse commence avec les chœurs et les violons de l'Opéra que dirige M. Habeneck. Des flammes vertes et rouges brûlent dans les urnes funéraires, depuis les orgues jusqu'au catafalque, et cela fait beaucoup de fumée âcre qui pique la gorge et les yeux. « Rien n'était moins religieux que la cérémonie religieuse », écrira M. de Salvandy. Comme les portes de la chapelle se sont refermées sur les cent premières personnes qui suivaient le cercueil, on perçoit longtemps, du dehors, le bruit de violentes protestations où revient sans cesse le nom du préfet de police et dont les échos se mêlent sans harmonie aux chants lithurgiques. On continue de converser presque à haute voix. M. Thiers discute avec M. Molé sur la politique et les chances de Napoléon pendant les Cent-Jours. Les gens de Cour et les élégantes des tribunes ne pensent qu'à un spectacle mondain. Leur

grand souci est de comparer les attitudes du nouvel archevêque Mgr Affre, à celles de son prédécesseur Mgr de Quélen, qui officia presque devant la même assistance lors des funérailles des victimes de Fieschi. Mgr Affre est peu goûté dans les salons. Il est l'évêque du jeune clergé démocrate « qui fait bande à part » et n'est pas tenu pour très orthodoxe[1]. C'est, dit le duc de Noailles, « un vrai paysan ». Il ne sait « ni marcher, ni prier, ni encenser », ajoute la duchesse de Dino, qui va bien s'amuser de cette phrase « incomparable » du *Moniteur* : « Le *De Profundis* a été chanté par Duprez (de l'Opéra) et l'oraison par l'archevêque ».

D'ailleurs, tandis que, soutenus par six cents choristes, MM. Duprez, Tamburini, Lablache, Levasseur, Mmes Damoreau, Persiani, Giulia Grisi, Pauline Garcia, chantent le *Requiem* de Mozart avec des voix divines, le maréchal Soult donne audience à de nombreuses estafettes et va conférer fréquemment avec M. Guizot « plus préoccupé du dehors

1. Du moins par l'ancien clergé, le clergé « distingué » comme l'appelle la duchesse de Dino. (*Chronique* II, p. 362).

que du dedans[1] ». On ne cesse de redouter l'émeute et peut-être pire. On ne perd pas de vue M. Thiers, « remarquable d'espérance au commencement, de colère à la fin, de préoccupation toujours », dira M. de Salvandy... « Il comptait sur une *journée*, qui, Dieu merci, a manqué [2] ». En effet, ce jour-là, la dynastie de juillet et son gouvernement, réfugiés dans une crypte, ne seront pas emportés par la révolution. A trois heures et demie, la cérémonie est terminée. L'église se vide. Le roi regagne les Tuileries et M. Guizot l'hôtel des Affaires étrangères où, malgré la garde, on a brisé des vitres à coups de pierre... Mais, depuis longtemps, l'énorme foule du dehors s'est disloquée en un remous formidable et dispersée vers les faubourgs, où des jeunes gens remontent en chantant la *Marseillaise*.

1. Le *Siècle*, du 16 décembre.

2. Duchesse de Dino, *op. cit.*, p. 440.

X

LES LENDEMAINS

« On est enchanté d'être au lendemain d'hier », écrit la comtesse Mollien à la duchesse de Dino. Et la comtesse Mollien, dame d'honneur de la reine Marie-Amélie, exprime le sentiment de la Cour, du gouvernement et de tout l'orléanisme. On respire. On est sauvé. On a eu très peur. La reine est rentrée malade aux Tuileries. Elle a cru, et non point peut-être sans raison, [1] la vie du

1. On a parlé discrètement (le journal *l'Audience* notamment) d'un cocher de citadine demeurant à la barrière du Combat qui aurait été trouvé pendu dans sa chambre. Le commissaire de police aurait découvert dans les vêtements de l'homme un écrit par lequel le cocher déclarait qu'étant affilié à une société secrète, *et son tour étant arrivé par numéro de tuer le roi*, il ne se sentait pas capable de commettre ce crime et préférait mettre fin à ses jours.

roi menacée pendant toute cette journée du 15 décembre. Mais ces angoisses sont finies. Louis-Philippe est sauf, le trône aussi, et M. Guizot est toujours premier ministre. Aussi M. Guizot est-il redevenu confiant avec excès, « Le spectacle de mardi était beau, écrit-il le 18 décembre au baron Monnier. C'était un pur spectacle... Mardi soir personne n'aurait pu se douter de ce qui s'était passé le matin ». « Ce que tout cela prouve, écrit la duchesse de Dino, c'est qu'il n'y a plus de bonapartistes en France ; c'est qu'en vérité il n'y a plus rien en ce pays que des articles de journaux ». Et ne voit-on point Henri Heine lui-même, qui certainement attendait un grand bouleversement de cette journée, écrire, avec une sorte de déception, à *l'Allgemeine Zeitung*, dont il est le correspondant à Paris : « L'Empire est mort et l'Empereur aussi : on vient de les enterrer ensemble sous le dôme des Invalides ».

On est tout à la joie aux Tuileries. Que cent mille personnes visitent chaque jour le cercueil aux Invalides[1], ou le char remisé

1 Les visiteurs, dix jours après, sont toujours aussi nombreux. Le *Droit* annonce qu'une femme, en état de grossesse,

sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, ou le bateau catafalque, pris dans les glaces, en face de l'Esplanade, que les élèves en médecine, le 16 décembre, chantent la *Marseillaise* au cours du doyen Orfila ; que, le même jour, vers cinq heures et aux mêmes accents de la *Marseillaise*, un millier de gens du peuple parcourent les boulevards et cherchent à envahir le poste du Château d'Eau ; qu'un toast à genoux soit porté à l'Empereur dans le banquet offert, le 18 décembre, par les officiers de la vieille garde aux peintres Horace Vernet et Gudin ; que les théâtres soient envahis dès qu'il remettent en scène le souvenir impérial ; [2] que cent poètes [3] chantent l'Empereur et l'Epopée ; que le conseil municipal de Rouen donne à l'un de ses quais le nom de quai Napoléon ; que l'opinion pari–

pressée dans la foule, met au monde, dans le jardin même, un enfant auquel, sur le désir de la mère, on a donné les noms de Napoléon-Sauveur-Bienvenu. (Voir aussi le *Commerce* du 25 décembre 1840).

2. *La Fille du régiment* à l'Opéra-Comique ; *Le Retour de Sainte-Hélène* à la Porte Saint-Martin ; *Une vision de Sainte-Hélène* au théâtre Adelphi.

3. De toute cette production on n'a guère retenu que les vers du fameux *15 décembre* de Victor Hugo, écrits par le

sienne veuille rendre à la rue de la Paix le nom de rue Napoléon et que le bon sens national souhaite d'enlever l'effigie de Henri IV de l'étoile de la Légion pour y replacer le

poète, ont noté les journaux de décembre 1840, en revenant de la cérémonie :

Ciel glacé : soleil pur ! — Oh ! brille dans l'histoire
Du funèbre triomphe impérial flambeau :
Que le peuple à jamais te garde en sa mémoire,
Jour beau comme la gloire,
Froid comme le tombeau !

Voici les titres de quelques-uns des autres poèmes innombrables que fit éclore le Retour des Cendres : *Napoléon aux Invalides*, par Barthélemy, chant lyrique dédié au maréchal Moncey ; *Le Mardi des Cendres*, par le même, épitaphe ; *Sainte-Hélène et les Invalides*, par Edouard d'Anglemont ; *La Translation des Cendres*, poème dédié à M. Thiers par Nestor d'Apremont et Achille Gastaldy ; *Aux Cendres de Napoléon*, par Baour-Lormian ; *Le Saule pleureur*, par Mme Desbordes-Valmore ; *La Pâque Napoléonienne*, psaume de gloire par Napoléon Arnould ; *Le Réveil du Grand Homme*, par A. Barré-Versillé ; *Napoléon le grand, ses amis, ses traîtres et ses bourreaux, ou translation de ses cendres sous le Dôme des Invalides*, poème en quatre chants et en vers, par Capus, dit Albigeois, élève de la nature ; *France et Napoléon*, par Antonin Célarier ; *Les Funérailles de Napoléon*, par Mme Louise Colet ; *La Vallée des Géraniums*, par F. Delcroix ; *Le Retour en France*, par Alexandre Dermé ; *Les Cendres d'un empereur*, par Henri Dottin ; *Aux Invalides*, par Victor d'Espagne ; *Les deux tombeaux du Grand Empereur*, ode de réception à une conférence politique et littéraire par Achille Eyraud ; *Aux dépouilles précieuses de Sa Majesté l'empereur et roi Napoléon 1er*, hommage d'un Italien à ses vertus éminentes, élégie ; *Entretien d'un père et de son fils sur la*

profil de l'Empereur [1], cela n'est rien auprès de ce qui aurait pu être. Car on a redouté tellement davantage !...

Aussi, le gouvernement, rassuré sur Paris, accueille-t-il avec sang-froid les nouvelles de province où, presque partout, et particulièrement au nord et à l'est, l'événement du

translation des Cendres de l'Empereur Napoléon aux Invalides, par J. Bécherand ; *Trois tombeaux, Saint-Denis, Sainte-Hélène, les Invalides*, à Napoléon, par M. Nibelle ; *La France et l'ombre de Napoléon*, par Louis Niémy ; *Hommage à la cendre du grand Napoléon*, par Pecquet, compagnon menuisier ; *A Napoléon*, chant de l'héroïsme, dédié au roi par P. Laisné ; *A Napoléon*, chant funèbre, adressé à S. A. R. le Prince de Joinville, par Victor Lemerle ; « *Ecce Imperator !* », par Victor Mangin fils ; *Le convoi de Napoléon*, récit complet et véridique en 47 couplets ; couplets improvisés au passage des cendres de Napoléon par un ancien lieutenant de l'Empire ; *Couronne poétique de Napoléon*, hommage de la poésie à la gloire ; *La Napoléonienne*, hymne ; *Le Rappel du banni*, par un homme du peuple ; *Le prisonnier de l'Angleterre*, par Jules Ferrand ; *Ostracisme des rois et ovation des peuples*, par Paul-Emile G. ; *Allocution de Napoléon Bonaparte à son cortège funèbre sur le dôme des Invalides, le 15 Décembre 1840*, par Alexandre Guillemin, etc., etc.

1. « On ne comprendrait pas, dit le *Courrier français*, que l'effigie de Henri IV continue à figurer, en dépit de l'histoire, sur la décoration de la Légion d'Honneur... Depuis la révolution de Juillet, n'est-il pas ridicule de voir encore la figure de Henri IV, au milieu de drapeaux tricolores, sur la plaque de l'Ordre ? ».

15 décembre a été célébré comme une fête nationale avec des parades et des messes. A Langres, au service solennel dans la cathédrale, figurait à la tête des autorités un sous-préfet qui avait été chef d'escadron aux lanciers de la jeune garde impériale. A Mulhouse pavoisée, il y eut revue de la garde nationale avec salve de cent un coups de canon. A Morlaix, les navires ont mis leurs pavillons en berne et leurs agrès en pantenne; dans l'église on plaça sur un catafalque une statue en pied de l'empereur. A Pau, les officiers retraités voulurent jalousement faire les frais de la cérémonie religieuse; les officiers du 5e de ligne avaient été conviés au service et le colonel Roussille, qui commandait ce régiment à Grenoble en 1815 [1] apporta sur le catafalque l'aigle qu'il avait conservée après Waterloo. A Thourout, dans la Flandre occidentale, à l'appel battu par un ancien tambour de la grande armée, quatre-vingt-sept vieux soldats assistèrent à une revue commandée par eux pour l'âme de leur « ancien camarade » ;

1. Où il tenta vainement de défendre la porte de Bonne que l'enthousiasme populaire ouvrit à Napoléon. L'Empereur le maintint à la tête de son régiment.

le maire de 1812 était à la tête des vétérans. Dans de nombreuses communes rurales, il y eut des manifestations très caractéristiques : ainsi, à Couéron, près de Nantes, une statue de l'Empereur en pied présida un banquet où furent portés ces toasts : « A la mémoire de l'Empereur ! A la haine des Français pour la paix à tout prix ! Au regret de n'avoir point Napoléon pour punir les étrangers de leur insolence ! »

Les autorités, naturellement, n'avaient point encouragé ces manifestations. Elles manquaient au surplus d'instructions, et il en résulta de la confusion et des contradictions dans les mesures administratives. Ainsi, tandis qu'à Langres toute la garnison était mise sur pied en l'honneur du souvenir impérial, le préfet de la Moselle n'autorisa pas le commandant de la garde nationale de Metz à ordonner une prise d'armes. Ainsi encore, tandis qu'à Lille et à Tourcoing, on interdit la représentation de *Napoléon à Schoenbrunn*, cette pièce put être jouée sans obstacle à Nantes où on l'applaudit fort. Il faut ajouter que l'interdiction faite le 13 à Lille donna lieu à de si violentes manifes-

tations contre le préfet que la pièce dût être autorisée le 15 [1].

A Paris, le gouvernement, qui n'y risque pas grand chose, continue ses politesses officielles aux cendres impériales, Il dépense quotidiennement trois cent cinquante francs de cire autour du catafalque des Invalides. Le maréchal Soult président du conseil offre un grand dîner, auquel assistent tous les princes, à la commission de Sainte-Hélène. Un mois de solde entière de campagne est accordé aux équipages de Joinville que l'on promène dans tous les théâtres de Paris. Et le roi les reçoit solennellement aux Tuileries le 26 décembre. Des grades et des décorations sont distribués. L'abbé Coquereau, l'aumônier de la *Belle Poule*, est fait chevalier de la Légion d'Honneur.

... Cependant qu'on maintient à la prison de Ham, autour du prince Louis, la garde renforcée qui, le 15 décembre, avait fait de cette citadelle une sorte de donjon du moyen-âge ou de Plessis-les-Tours.

1. *Echo du Nord* du 16 décembre 1840.



« Je ne sortirai de Ham que pour aller au cimetière ou aux Tuileries », aurait dit le « visionnaire inoffensif » dont nul prophète politique n'eût alors osé prédire le destin. Louis Bonaparte n'était pas encore en 1840 un chef dynastique. Ses deux tentatives de Strasbourg et de Boulogne avaient été deux pitoyables échecs. Il avait bénéficié une première fois de la clémence royale. Il était maintenant prisonnier après récidive. Les politiques ne le prenaient pas au sérieux et ne fondaient rien sur lui. Il était indifférent aux foules. S'il avait fallu un homme pour relever une idée, cet homme n'eut pas été le détenu de Ham en 1840. Mais l'idée ressuscita toute seule et ce fut elle qui porta l'homme. Car, si le roi Louis-Philippe, sa cour et son gouvernement pouvaient se réjouir d'avoir échappé à un péril, il leur fallait bien reconnaître cependant que la combinaison de grande politique qui avait fait décider le retour des Cendres, n'avait rien rendu des résultats escomptés. La dynastie

n'héritait point de la popularité napoléonienne. L'enthousiasme des masses restait acquis au mort. Il ne se détachait point de son nom. Les vivants, en ce 15 décembre, n'avaient paru que d'assez pauvres comparses appelés à jouer un rôle de figuration. « On avait cru faire diversion aux sentiments de liberté, on n'avait réussi qu'à ressusciter les souvenirs de l'Empire et à se préparer un successeur »[1]. En ces jours où la nation tout entière souffrait de l'effacement trop réel de notre rôle en Europe, le champion de l'idée de la paix, de l'idée juste, manquait de grandeur ; la personnalité de Louis-Philippe disparaissait devant les cendres du représentant de la guerre[2]. Le secret d'habilement gouverner est insaisissable, puisque ce roi, très intelligent, très appliqué, très vertueux, entouré d'une admirable famille, ne put réussir à se rendre maître du cœur français. La vérité, c'est que la Monarchie de Juillet n'était pas née durable, et, dès ses premiers jours, il avait bien semblé qu'elle n'était

1. Odilon Barrot Mémoires, I. 351.

2. D'Alton Schée, *Mém.* II. 90, 91.

même pas née viable. Louis-Philippe, hors de la bourgeoisie, qui avait conclu avec lui comme un mariage de raison, ne réussit pas à se faire accepter par la nation. Le roi de 1830 ne représentait rien, ni la Révolution, malgré les palinodies de son père, ni la légitimité, malgré qu'il fut Bourbon, ni la gloire nationale, malgré la cocarde qu'il porta à Valmy et à l'Hôtel de Ville. Il avait bâti sur l'argile ; il cherchait une base de bronze. Le bon sens et l'équité populaires ne pouvaient reconnaître comme héritiers des gloires de l'Empire, ceux qui n'en avaient ni connu ni les périls, ni consenti les sacrifices. Louis-Philippe avait commis l'erreur énorme d'établir entre les hommes et les événements des deux époques un rapprochement qui obligeait à une comparaison. En recevant Napoléon mort, il avait surtout rendu à la France l'idée napoléonienne. Le 15 décembre 1840 et le 10 décembre 1848 sont deux dates corrélatives.



Lorsque, en novembre 1852, l'Empire est rétabli au profit du prince Louis-Napoléon,

le général Bertrand et le général Gourgaud ne sont plus[1]. Le baron, maintenant le comte, Emmanuel de Las Cases, est sénateur. Il vivra jusqu'en 1854. Le comte Philippe de Rohan Chabot, qui a épousé la fille de Lord Foley, s'est installé, hors de France, en son château irlandais de Thomas Town. Il s'occupe d'agriculture, publie des romans anglais et visite beaucoup, à Claremont, la famille royale dont il demeure l'un des amis les plus fidèles. On le reverra à Paris lorsqu'aura cessé l'exil de ses princes et il rentrera par les plus larges portes dans la diplomatie pour aller finir sa carrière à Londres, en 1875, comme ambassadeur de la République française,

1. Le général Bertrand vécut quatre années encore après le retour des Cendres et le général Gourgaud, douze. Gourgaud entra à la Chambre des Pairs et fut chargé de veiller à l'exécution du plan des fortifications de Paris. Ce fut lui qui porta à Louis-Philippe l'affreuse nouvelle de l'accident du duc d'Orléans. Mis à la retraite après la révolution de 1848, il fut élu colonel de la 1re légion de la garde nationale après les événements de juin et, en mai 1849, le département des Deux-Sèvres l'envoya à l'Assemblée législative où il siégea parmi les monarchistes. Le coup d'État de 1851 le rendit à la vie privée. Il s'éteignit, après une longue maladie, le 28 juillet 1852.

Le voyage à Sainte-Hélène, où il s'était comporté avec une dignité, un tact, une humeur courtoise, qui l'avaient fait aimer de ses compagnons de mission et de tous les officiers de la *Belle Poule*, avait ajouté considérablement à la popularité de l'abbé Coquereau. Le prédicateur recommença de prêcher, et la reine Marie-Amélie continua de venir l'entendre. Bientôt, l'abbé Coquereau, déjà chanoine de Quimper et de Troyes, fut nommé chanoine de Saint-Denis et c'est le prince de Joinville lui-même qui lui fit part de cette faveur en ce court et charmant billet : « Mon cher abbé, il y a plus d'une demi-heure qu'on m'entretient du beau sermon que vous avez prononcé à Saint-Roch ; ma mère en est enchantée, et je m'estime heureux de vous annoncer que le roi vient de signer votre nomination au canonicat de Saint-Denis. »

L'abbé Coquereau fut, auprès de la famille royale, l'un des témoins consternés de l'agonie du duc d'Orléans. En 1849, il sollicita, d'ailleurs sans succès, un mandat législatif dans le département de la Seine et ne cacha point, dans sa profession de foi, ses ardentes sympathies pour « l'Élu du 10 décembre ». Nommé,

par décret du 3 avril 1852, aumônier en chef de la marine, il assista en cette qualité à la guerre d'Orient ce qui lui valut, après le traité de Paris, la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur. Il fut, dès lors, prêtre et marin, indépendant d'allures comme de caractère, et quelque peu redouté pour son esprit toujours vif et ses vertes réparties dans les salons de Saint-Gratien où l'accueillait avec faveur la princesse Mathilde. Cette carrière toujours heureuse, brillante et fêtée, devait être relativement courte. L'abbé Félix Coquereau, qui était devenu Mgr Coquereau, chanoine du premier ordre et vicaire capitulaire du chapitre impérial de Saint-Denis, grand officier de la Légion d'honneur, mourut, le 10 décembre 1866, à l'âge de cinquante-huit ans. Il habitait alors, rue de Bellechasse, un superbe appartement où la haute société féminine des Tuileries aimait à visiter ce prélat qui, avec du talent, de l'éloquence et même avec une foi profonde, fut le dernier des abbés de cour. On lui fit, à Sainte-Clotilde, de très belles obsèques auxquelles tous les corps de la marine étaient représentés et, malgré la froide journée d'hi-

ver, un grand cortège accompagna au Père-Lachaise le prédicateur qui ſut cher à une reine ſrançaise, le prêtre qui ramena aux Invalides les cendres d'un Empereur.

Si la ſrégate la *Belle Poule* survécut à son aumônier, elle eut certainement une plus triste vieillesse. Le prince de Joinville, promu contre-amiral, garda dans sa division ce navire qu'il aimait. La *Belle Poule* ſit campagne encore en Orient, au Maroc, dans l'Océan Indien. Lorsque, le 27 juillet 1847, la ſrégate ſut ramenée de Madagascar par l'amiral Romain-Desſossés, sa carrière active semblait terminée. En 1848, elle ſut armée comme ponton à Brest pendant un an. Mais on la releva de ses invalides, lors de la guerre de Crimée, pour l'envoyer une ſois de plus dans le Levant où elle pouvait servir de stationnaire. Elle s'immobilisa dans la baie de Beikos, tandis que les autres navires se rendaient sous les murs de Sébastopol. En 1859, on la jugea bonne encore à transporter des troupes en Italie. Et, cette ſois, ce ſut la ſin. Une décision ministérielle du 19 mars 1861 la raya de la liste des bâtiments de la ſlotte. Néanmoins, on ne détruisit point tout de suite

la vieille frégate historique, qu'on utilisa longtemps, à Toulon, comme caserne de vétérans, ponton à coque sombre, où des vice-amiraux d'aujourd'hui se rappellent avoir pris les arrêts jadis quand ils étaient jeunes enseignes.

Aux Invalides, le 2 avril 1862, les restes de l'Empereur furent transférés de la Chapelle Saint-Jérôme dans la crypte actuelle et, depuis, chaque année, des milliers et des milliers de visiteurs de toutes les nations de tous les continents se penchent sur le merveilleux sarcophage où dort, dans le porphyre, celui qui fut Napoléon. En cette chapelle, peuplée de tombes, on ne songe qu'à ce Mort. Il y est tout. Il y est seul.

Comme il fut seul dans le Monde.

1911-1914.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

89
454
20

30 yrs.


15030036